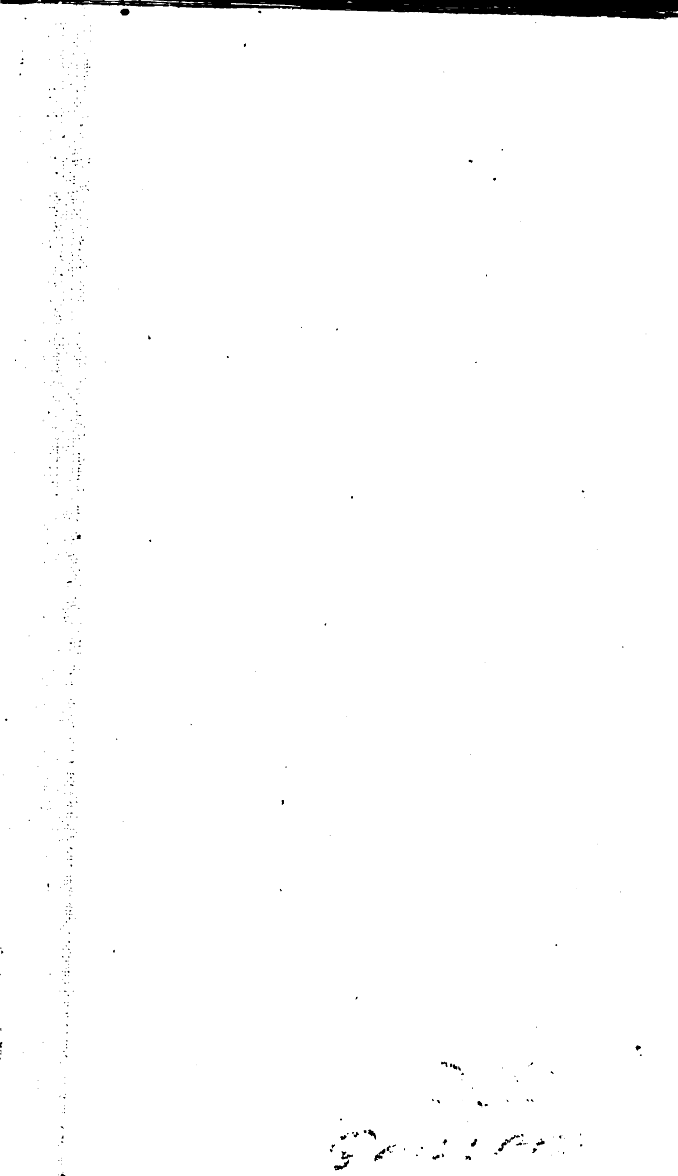

Rt. Hon.ble George Grenville



# HISTOIRE

DE

# FRANÇOIS PREMIER,

3

TOME TROISIÉME.

# HISTOIRE
## DE
# FRANÇOIS PREMIER,
## ROI DE FRANCE,
### DIT LE GRAND ROI ET LE PERE DES LETTRES.

*Par M. GAILLARD, de l'Académie des Inscriptions & Belles-Lettres.*

TOME TROISIÉME.

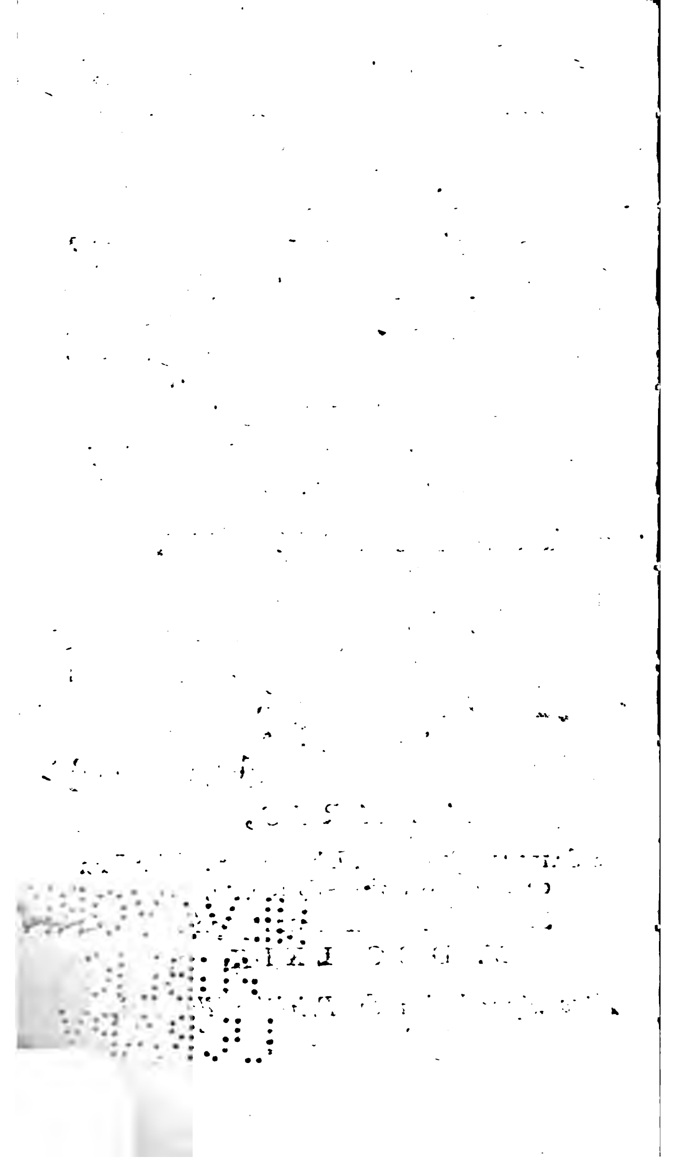



*A PARIS,*

Chez SAILLANT & NYON, Libraires, rue Saint Jean de Beauvais, vis-à-vis le Collége.

M. DCC. LXIX.

*Avec Approbation & Privilége du Roi.*





# HISTOIRE DE FRANÇOIS PREMIER, ROI DE FRANCE.

## SUITE DU LIVRE SECOND.

### CHAPITRE VI.

*Affaires d'Italie. Défection du Connétable de Bourbon.*

1522.

Guicciard. liv. 15.

LES malheurs des François donnèrent une face nouvelle aux intérêts politiques de l'Italie. Adrien étoit allé prendre possession de la Thiare. Ce nouveau Pape étonné

de l'être, étranger dans l'Italie; 1522. ignorant les intérêts de cette contrée & les droits de ses Princes, n'y portoit d'autres sentimens qu'une haine aveugle pour la France, qu'une reconnoissance respectueuse pour l'Empereur, ni d'autres principes d'administration que ceux qui avoient pensé le faire chasser d'Espagne; il fut Pape à peu-près comme Fregose avoit été Doge de Gênes, c'est-à-dire qu'il fut proprement Gouverneur de Rome pour l'Empereur, comme Fregose l'avoit été de Gênes pour François I; il fut pourtant, mais (1), non com-

(1) Le Cardinal Pallavicin a dit de lui : *Fu Ecclesiastico ottimo, Pontifice in verita mediocre.* Il avoit les vertus d'un Pontife s'il n'en avoit pas les talens, il vouloit réformer les abus de la Cour de Rome, & rendre à l'Eglise sa splendeur. Il y travailloit avec courage & avec succès quand la mort le prévint. Ses intentions étoient pures, son zèle sincere. Les Romains le haïrent, parce qu'il haïssoit le luxe, la postérité doit l'en estimer. Il aimoit la vérité, même lorsqu'elle lui étoit contraire. Il avoit fait, étant Docteur de Louvain, un Commentaire sur Pierre Lombard, dit le Maître des Sentences, il le fit imprimer étant Pape sans y

me le fait un Prince, que sa qualité de Chef de l'Eglise exigeoit qu'il montrât des vûes impartiales & pacifiques, & que lorsque le Turc plus redoutable sous Soliman que sous aucun de ses Prédécesseurs, faisoit de Rhodes le cercueil de tous ses Défenseurs & désoloit jusqu'aux rives du Danube, c'étoit au Pere des Chrétiens à empêcher que ses enfans par leurs haines & leurs querelles ne secondassent les progrès de l'ennemi commun; mais Adrien ne manquoit pas d'attribuer aux seuls François tous les troubles de la Chrétienté, il vouloit qu'ils achetassent la paix par le sacrifice de toutes leurs prétentions. Son incapacité, ses préjugés, sur-tout son dévouement servile à l'Empereur, lui ôtoient toute confiance de la part des François, & toute facilité pour 1522.

changer ce qu'il avoit écrit, *que le Pape peut errer en matiere de foi.* ( Onuphre & Ciaconius, *in Vit. Pontif. Bellarmin de Script. Ecclesiast.* Duchêne, Vies des Papes. Dupin, Bibliotheque des Auteurs Ecclesiastiques, du seiziéme siécle.)

1522. reussir dans ce grand projet de la réunion des Princes Chrétiens contre les Turcs. Dailleurs aucun de ces Princes ne se prêtoit aux projets de conciliation, la paix étoit presqu'impossible entr'eux, la tréve même ne leur convenoit point, l'Empereur la vouloit de plusieurs années, le Roi de France la vouloit à peine de quelques mois, ou plutôt personne n'en vouloit; tandis que pour sauver les apparences, on faisoit semblant d'écouter les propositions du Pape, on formoit de part & d'autre mille intrigues secrettes pour s'entre-nuire. Le Pape aisément égaré dans ce labyrinthe d'affaires qui lui étoient si peu connues, chercha dans le Sacré Collége un conseil sage qui pût le guider sûrement. Le Cardinal de Médicis étoit seul dépositaire du fil dont s'étoit servi Léon X, mais ce Cardinal, ou mécontent d'avoir manqué la Papauté, ou inquiet sur les embarras que ses ennemis pourroient lui susciter dans la nouvelle Cour, ou jaloux du rang que d'au-

tres ministres alloient y tenir, s'étoit retiré à Florence & y vivoit en Souverain. Le Pape parut vouloir être gouverné par le Cardinal Soderin, Evêque de Volterre. Ce Cardinal gagna dabord sa confiance, en affectant beaucoup d'impartialité, surtout un desir ardent de ménager la Paix entre les Puissances Chrétiennes, mais il étoit tout François dans le cœur. On surprit entre les mains d'un Banni de Sicile, qui se disposoit à passer en France, des lettres du Cardinal Soderin adressées à l'Evêque de Saintes son neveu; Soderin le chargeoit d'engager le Roi à envoyer une flotte contre la Sicile, en l'assurant qu'il y trouveroit plus d'amis qu'il ne pensoit; il ajoutoit qu'en divisant par cette diversion les forces Impériales, il lui seroit plus aisé de reconquérir le Milanès. Le Pape connoissant par ces lettres qu'il avoit été dupe de la dissimulation du Cardinal Soderin, entra dans une colere qui fit bien connoître toute son aversion pour

1522.

Belcar. liv. 17. n. 15.

la France ; il fit enfermer Soderin au
1522. Château Saint-Ange & lui fit faire son procès comme à un Criminel d'Etat, sous prétexte qu'il avoit voulu livrer aux ennemis un Fief de l'Eglise. Soderin en fut quitte cependant pour la perte d'une grande partie de ses biens ; mais Frédéric Padella, Comte de Camérata, Jean de Saint Philippe, Intendant des Ports, Jean-Vincent Lofanto, Trésorier de Sicile, tous complices du Cardinal, furent écartelés. Le Cardinal de Médicis, voyant comme on traitoit à Rome les amis de la France, vint profiter de ces dispositions, il gouverna sans concurrens l'esprit du Pape, & le Pape ne tarda pas à se déclarer hautement contre la France. Il commença par se réconcilier avec tous ces Feudataires du S. Siége, qui s'étoient mis sous la protection de François I, il fit avec le Duc de Ferrare & avec le Duc d'Urbin, une paix que Léon X n'eût pas faite aux mêmes conditions, il consentit de leur rendre leurs Etats, il crut gagner

assez en les arrachant à l'alliance des François, il s'attacha principalement à liguer contre ceux-ci toute l'Italie, c'étoit peut-être encore ce que Léon X n'eût pas fait, du moins s'il eût été fidele à son projet, de ne souffrir aucune Puissance étrangere en Italie; car puisque les François étoient chassés du Milanès, c'étoit contre les Impériaux qu'il falloit se liguer pour les chasser à leur tour du Royaume de Naples; mais peut-être Médicis jugeoit-il ce projet chimérique, & croyoit-il que pour assurer la paix de l'Italie, il suffisoit d'en écarter les François.

1522.

Belcar. livr. 17. n. 40.

La défection des Ducs de Ferrare & d'Urbin ne laissoit plus à la France d'autres Alliés en Italie que les Vénitiens; mais depuis que Crémone soumise n'opposoit plus aucune barriere aux forces Impériales prêtes à fondre sur le Bressan & le Bergamasque, les Vénitiens commençoient à peser avec beaucoup d'attention les avantages & les inconvéniens de leur alliance avec les François; cette

1522. grande affaire fut discutée solemnellement dans leur Sénat ; le Provéditeur, André Gritti, (1) qui, en faisant la guerre avec les François, s'étoit attaché à eux, plaida leur cause, George Cornaro, Noble Vénitien, plaida celle de l'Empereur. Toute l'Europe avoit les yeux fixés sur le Sénat de Venise, & attendoit en silence l'oracle qu'il alloit rendre. Richard Pacé, Ambassadeur du Roi d'Angleterre, Jérôme Adorne (2) Ambassadeur de l'Empereur, sollicitoient vivement une décision favorable (3). La France se bornoit à conjurer le Sénat, non de prononcer en sa faveur, mais de différer d'un mois sa décision ; elle assuroit

(1) Il fut fait Doge quelque tems après.

(2) Adorne, Ministre d'un génie profond & d'une expérience au-dessus de son âge, mourut dans le cours de cette négociation, qu'il conduisoit avec beaucoup d'adresse ; il fut remplacé par Marin Caraccioli, Protonotaire Apostolique, depuis Cardinal.

(3) L'Archiduc Ferdinand que l'Empereur (son frere) avoit nommé son Lieutenant Général en Allemagne, en lui abandonnant les Etats héréditaires d'Autriche, avoit aussi un Ambassadeur à Venise.

qu'avant ce tems François I, passeroit les Alpes avec la plus formidable armée qu'on eût vûe en Italie. 1522.
Louis de Canosse, Evêque de Bayeux, autrefois Evêque de Tricarico & Nonce de Léon X, alors Ambassadeur de France, redoubloit d'efforts pour obtenir ce délai; on envoyoit pour l'appuyer, le Prince 1523.
de Bozzolo & le Maréchal de Montmorenci, qui dans son premier séjour à Venise, s'étoit rendu agréable à la République. Mais les Ministres d'Angleterre & de l'Empire, voulant prévenir l'arrivée de Montmorenci qu'ils craignoient, firent tant d'instance auprès du Sénat, qu'il se déclara pour eux. Il importe peu d'étaler ici les raisons contradictoirement alléguées par Gritti & par Cornaro, mais il importe peutêtre pour l'instruction des Rois, qu'on sache le motif qui détermina les Vénitiens; ce fut la connoissance que leur donna leur Ambassadeur en France, du caractère alors leger & inappliqué du Roi, de son ardeur

*Pâques le 5 Avril.*

1723. pour les plaisirs, de son éloignement des affaires, de l'excès de ses dépenses. Ces considérations l'emportèrent dans leur esprit sur les droits d'une alliance ancienne, qui avoit pour nœuds des intérêts essentiels, qui n'avoit été interrompue que par ce phenomène politique de la Ligue de Cambray ; & dont la ligue de Cambray même avoit fait voir la nécessité (1).

Belcar. liv. 17. n. 38.

On vit donc un nouveau système politique en Europe, on vit les Vénitiens s'unir contre les François à la Maison d'Autriche, qui leur contestoit presque tous leurs Etats de terre-ferme. Ces Etats litigieux tomboient dans le partage de l'Archiduc Ferdinand à qui l'Empereur les avoit cédés ; on termina toute contestation à cet égard, en stipulant que ces Etats resteroient aux Vénitiens, moyennant deux cens mille ducats qu'ils payeroient à l'Archiduc dans l'espace de huit ans. Enfin le résultat de tous

(1) Voir l'Introduction, chap. 3. art. Venise.

les mouvemens politiques de cette année fut que le Pape, l'Empereur, le Roi d'Angleterre, toute l'Italie, toute l'Allemagne, presque toute l'Europe se trouva liguée (1) contre la France seule ; il ne lui resta d'amis que l'Ecosse, qui ne pouvoit fournir que de foibles secours de diversion ; les Suisses sur les secours desquels on ne pouvoit compter qu'avec de l'argent toujours prêt, & le Duc de Savoye, qui pouvoit du moins faciliter le passage des Alpes. 1523.

L'ardeur des Puissances de l'Italie à entrer dans la Ligue, semble prouver qu'elles regardoient l'expulsion des François comme le seul principe de leur repos & de leur sûreté. Toutes furent comprises dans le Traité, toutes concoururent à son exécution. Sans compter les Puissances directement intéressées, telles que le Pape, l'Empereur comme Roi de Naples, & le Duc de Milan, le Cardinal de

(1) C'est ce qu'on appelle la *Ligue de Rome*.

Médicis le ſigna tant en ſon nom
1523. qu'au nom des Florentins & des Génois ; les Génois, outre la contribution générale, ſe chargerent d'entretenir une flotte ; le Marquis de Mantoue reçut avec joie la commiſſion de Capitaine général des troupes combinées de l'Egliſe & de Florence. Le Duc d'Urbin prit le Commandement des troupes Vénitiennes ; la Seigneurie jalouſe de faire voir qu'elle briſoit de bonne foi tous les liens qui l'avoient attachée à la France, ôta ce Commandement à Théodore Trivulce, parce qu'on le ſavoit partiſan des François, & le donna au Duc d'Urbin, parce qu'il venoit de rompre avec eux. La France dans ſon malheur reſſembloit au lion accablé de vieilleſſe, chacun vouloit lui porter un coup. Tout, juſqu'aux Républiques de Sienne & de Luques, jouoit un perſonnage dans la Ligue formée contre elle. Il eſt vrai que la crainte des armes de l'Empereur n'aidoit pas peu à cette réunion de toutes les

petites Puiſſances ; les Républiques de Luques & de Sienne, par exemple, ne contribuerent, que parce qu'elles y furent forcées par Charles de Lannoy, qui venoit d'être fait Viceroi de Naples à la mort de Dom Raymond de Cardonne. Le Cardinal de Médicis haïſſoit Proſper Colonne, il eût bien voulu faire nommer Généraliſſime de la Ligue ce Charles de Lannoy, mais le mérite reconnu de Colonne l'emporta. Il fut nommé par le Pape & par l'Empereur, qui s'étoient réſervé le choix du Général. 1523.

L'inévitable attrait du plaiſir ſubjugue plus ou moins tous les hommes, mais le foible eſt dompté ſans retour, c'eſt en ſe replongeant dans la molleſſe qu'il ſe conſole des maux que la molleſſe entraîne ; le grand homme ſait la vaincre quand il le faut, & les diſgraces lui rendent ſa vertu. François I. ſe réveilla au bruit de l'Europe conjurée ; il s'arracha aux voluptés, il s'enflamma de nouveau pour la gloire ; tant d'ennemis

qu'il falloit combattre, ne firent qu'irriter son courage, il ne se borna point
1523. à se défendre contre eux, ce qui paroissoit déja bien difficile, il voulut encore les attaquer, ce qui paroissoit presque impossible. » Toute l'Europe se ligue contre moi, dit-il à un Gentilhomme Espagnol en lui rendant la liberté. » eh bien, je ferai face à toute l'Europe ; je ne » crains point l'Empereur, il n'a point » d'argent ; ni le Roi d'Angleterre, » ma frontiere de Picardie est bien » fortifiée ; ni les Flamans, ce sont » de mauvaises troupes. Pour l'Italie, c'est mon affaire ; je m'en » charge moi-même. J'irai à Milan, » je le prendrai, je ne laisserai rien » à mes ennemis de ce qu'ils m'ont » enlevé.

En effet contre l'attente publique, le Roi disposa tout pour son voyage d'Italie, après avoir pourvu à la défense de ses frontières. Les troupes marchoient vers Lyon où elles devoient s'assembler. Le Duc de Suffolk Rose-Blanche y menoit ses Lansf-

quenets & deux mille hommes de troupes levées en Picardie. L'Amiral de Bonnivet & de Lorges avoient même pris les devans & étoient allés placer six mille hommes d'Infanterie au Pas de Suze. Le Roi se souvenoit de l'importance de ce poste & de l'embarras où l'on s'étoit trouvé en 1515, pour avoir laissé le tems aux Suisses (1) de s'en saisir. Le Maréchal de Montmorenci avoit aussi passé les Alpes avec un corps de douze mille hommes, & s'étoit joint à l'Amiral près de Turin, où ils devoient attendre l'arrivée du Roi & du reste de l'armée. Le Roi lui-même étoit déja en marche, lorsqu'une révolution, dont le germe fermentoit depuis quelques années au milieu de sa Cour, vint à éclater tout-à-coup, & à rompre toutes ses mesures.

1523.

Mém. de Du Bellai, liv. 2.

Belcar, liv. 17. n. 43.

La Duchesse d'Augoulême avoit conçu depuis long-tems pour le Connétable de Bourbon une passion mal-

(1) Alors ennemis.

heureuse, qui fut la source des plus
1523. grands désordres (1). Quoique la

(1) L'histoire de cette passion est contée par le P. Daniel avec beaucoup de mal-adresse & de confusion. La crainte d'être romanesque l'a précipité dans tous les défauts contraires; c'est un Religieux qui parle de l'amour; il cherche à douter qu'une grande Princesse ait pu aimer un grand Prince; & lorsqu'il est forcé de céder sur ce point à l'autorité de l'histoire, il s'amuse à disputer contre Varillas sur l'époque de cet amour; il veut que la Duchesse d'Angoulême, *ayant toujours été ennemie du nom de Bourbon, ait senti naître dans son cœur de l'inclination pour le Connétable, dès qu'il eut perdu sa femme.* Ce sont ses propres termes. On sent tout l'embarras que donnent à cet Historien les variations qu'il apperçoit dans la conduite de la Duchesse à l'égard du Connétable, comme si l'agitation ordinaire des grandes passions ne suffisoit pas pour en rendre compte. Faute de connoître le cœur humain & de pouvoir le reconnoître aux disparates même de la conduite de la Duchesse, le P. Daniel fait un systême. Il remonte à la haine si connue d'Anne de Bretagne & de la Duchesse d'Angoulême; il suppose qu'Anne de Bretagne étoit la protectrice déclarée de la Maison de Bourbon; que par cette raison la Duchesse d'Angoulême en étoit la persécutrice; qu'on ne doit attribuer à celle-ci aucun des bienfaits répandus sur le Connétable, qu'au contraire elle n'avoit cessé de le haïr & de le persécuter jusqu'au moment où elle s'enflamma pour lui, parce qu'il étoit veuf. Mais l'histoire n'offre guere de traces de ce grand amour d'Anne de Bretagne pour la Maison de Bourbon, ni de la haine de la Duchesse d'Angoulême pour cette Maison. Il est vrai que le P. Daniel en niant que le Connétable dût son élévation à la Duchesse, se

naissance & le mérite du Duc de Bourbon dussent naturellement l'élever aux plus grands honneurs, il est certain qu'il dut en grande partie son élévation à la Duchesse ; le Roi, quoiqu'il rendît justice aux talens de ce Prince, n'étoit pas porté à l'aimer. Bourbon avoit une fierté sévere & taciturne qui sympathisoit peu avec l'humeur enjouée du Roi ; mais les sollicitations de la Duchesse d'Angoulême engagerent le Roi, naturellement équitable, à vaincre ses répugnances. Il paroît que Bourbon permit à son grand cœur de profiter des foiblesses d'une femme qui pouvoit servir son ambition, il paroît 1523.

fonde sur l'autorité de Marillac, Secrétaire du Connétable, & qui a écrit sa vie ; mais il eût dû considérer que cette vie est plutôt un *Factum* qu'une histoire, & que Marillac se conformoit aux vûes de son Maître, qui eût voulu se déguiser à lui-même les obligations qu'il avoit à son ennemi. Mais nous avons sous les yeux des Lettres dans lesquelles il les reconnoît expressément. Ce Marillac en général paroît peu instruit de ce qui concerne la Duchesse d'Angoulême, Il l'a fait naître vers l'an 1481, tandis qu'elle-même dit dans son Journal qu'elle naquit en 1476, ce qui justifioit encore plus les dégoûts du Connétable.

1523. qu'il flatta ces foibleſſes, qu'il donna des eſpérances, qu'il ſe ſervit en homme habile de cet aſcendant que donne l'indifférence ſur un cœur paſſionné. Mais il ne put ſe trahir longtems, il ne le voulut plus même, lorſqu'il fut parvenu au dernier degré où il pouvoit aſpirer. Ses froideurs éclaterent, il dédaigna hautement une Princeſſe encore aimable, qui vouloit le paroître, & qui vouloit ſur-tout le paroître à ſes yeux ; il ne vit plus en elle qu'une femme importune, qui avoit treize ans plus que lui.

Juſques-là elle n'étoit que mépriſée, mais elle ſe vengea, & elle fut haïe ; elle haït à ſon tour, comme on hait quand on aime. Les paſſions donnent toujours de mauvais conſeils, elle crut ſubjuguer ſon Amant ambitieux, en lui montrant qu'elle pouvoit lui faire autant de mal qu'elle lui avoit fait de bien. Par une conduite très-peu délicate, elle ſembla dabord regarder le cœur de ſon Amant comme une Place qu'il

falloit réduire par famine, elle fit arrêter ses pensions; il ne daigna pas s'en plaindre, & ce fut un nouvel outrage pour la Duchesse d'Angoulême; mais sa belle-mere s'en plaignit pour lui; c'étoit cette fameuse Duchesse de Bourbon-Beaujeu, fille de Louis XI, qui avoit gouverné sous Charles VIII. avec tant de hauteur & de force. Son crédit nécessairement très-déchû sous Louis XII, ne s'étoit pas relevé sous François I; mais la fermeté de son esprit étoit toujours la même, elle eut un éclaircissement très-vif avec la Duchesse d'Angoulême; celle-ci céda; on promit que les pensions seroient payées, on manqua de parole. Le Connétable avoit toujours été fastueux, il affecta de le paroître encore davantage & de faire voir que sa magnificence étoit indépendante des bienfaits de la Cour. Il lui nâquit un fils contre son espérance, (car Suzanne de Bourbon-Beaujeu sa femme étoit infirme & contrefaite, il ne l'avoit épousée que pour réu-

1523.

*Au mois de Juillet 1517.*

1523. nir plus sûrement les biens (1) de la Maison de Bourbon, & comptant peu sur sa fécondité, il s'étoit fait faire une donation universelle par le contrat de mariage), il saisit l'occasion de cet événement inespéré pour donner dans Moulins au Roi & à toute la Cour une fête superbe. Le Roi fut prié par le Connétable d'être le parain de son fils. » Le baptême & le festin, dit Brantôme, » furent si somptueux, qu'un Roi de » France eût été bien empêché d'en » faire un pareil, tant pour la grande » abondance des vivres, que pour » les tournois, mascarades, danse » & assemblées de Gentilshommes : » car il s'y en trouva fort grand » nombre. Il y en avoit cinq cens » habillés tous de velours, que tout » le monde ne portoit pas en ce » tems-là, & chacun une chaîne

Brant. hom. illustr.

(1) Ce mot : *plus surement* sera expliqué dans une Dissertation, où on fera voir que selon l'usage établi dans la Maison de Bourbon & selon divers pactes de Famille, la Princesse Suzanne ne devoit point hériter du Duc de Bourbon-Beaujeu son pere, mais que les terres devoient passer au Connétable.

» d'or au col, faisant trois tours,
» qui étoit pour lors une grande pa- 1523.
» rade & signe de noblesse & ri-
» chesse.

Le Roi en fut frappé, il ne put cacher sa jalousie, & on juge bien que les pensions du Connétable n'en furent pas mieux payées.

Si le cœur de Bourbon paroissoit invulnérable du côté de la fortune; il étoit sensible aux honneurs. La Duchesse qui l'avoit élevé, pouvoit l'abaisser. Le Roi avoit donné en 1515. au Connétable le Gouvernement du Milanès qu'il avoit si bien mérité par sa bonne conduite à la bataille de Marignan & par la réduction de ce Duché, qui avoit été principalement son ouvrage. La Duchesse d'Angoulême persuada au Roi qu'il étoit imprudent de mettre un Etat si éloigné, mal uni encore à la France, entre les mains d'un Prince du Sang, jeune, puissant, ambitieux, aimé des troupes, du Peuple, de la Noblesse, capable de tout entreprendre; sa gloire, ses talens, ses vertus

même s'élevèrent contre lui, on le
1523. rappella, & la Ducheſſe goûta tout à la fois le plaiſir de l'affliger & celui de le revoir.

Elle lui procura encore une mortification bien amère, lorſqu'au paſſage de l'Eſcaut en 1521. elle fit donner la conduite de l'avant-garde au Duc d'Alençon, & dépouilla ainſi le Connétable d'une des plus nobles prérogatives de ſa dignité. Le reſſentiment de ce Prince fut très-vif, & s'aigrit encore par l'impuiſſance de le faire éclater. De ſon côté il n'épargnoit à la Ducheſſe aucun témoignage de mépris ni de haine. Ce fut dans l'eſpérance de la perdre, qu'il aida Lautrec à ſe juſtifier; malheureuſement cette juſtification en inculpant la Ducheſſe d'Angoulême, fit périr l'innocent Semblançai.

Au milieu de tous ces mouvemens d'amour & de haine, la Ducheſſe Suzanne étoit morte à Châtelleraud le 28 Avril 1521, ſans enfans, (1)

(1) Celui que le Roi avoit tenu ſur les Fonts, n'avoit guère vécu, non plus que deux autres qui étoient nés avant terme.

ayant confirmé par ſon teſtament la donation portée dans ſon contrat de mariage. 1523.

La Ducheſſe d'Angoulême ſentit ſon amour renaître avec l'eſpérance; elle pouvoit réparer tous les maux qu'elle avoit faits au Connétable, elle pouvoit l'élever au faîte de la puiſſance, partager avec lui l'empire ſouverain qu'elle exerçoit ſur l'eſprit de François I, & le faire preſque Roi ſous l'autorité de ſon Fils. Le cœur ulcéré du Connétable repouſſa cette main bienfaiſante qui s'offroit à lui. Quand on lui parla d'épouſer la Ducheſſe, il rejetta la propoſition avec horreur, il réſiſta aux inſtances, il brava les menaces, il fit des railleries ſanglantes ſur l'âge & ſur la conduite de la Ducheſſe, il mit le comble à la rage de cette malheureuſe Princeſſe. Que de maux il eût épargnés à la France, que de maux il ſe fût épargnés à lui-même, s'il eût pu vaincre ſon cœur, étouffer une averſion à quelques égards injuſte & conſentir à ſon bonheur!

1523. On a cru long-tems, sur la foi d'une vieille tradition, que le Roi lui-même proposa sa Mère au Connétable; que celui-ci oubliant le respect qu'il devoit au Roi, joignit à son refus des discours qui attaquoient l'honneur de cette Princesse, & que le Roi indigné de son insolence, lui donna un soufflet. Si le fier Bourbon eût été assez imprudent pour s'attirer un pareil affront, il eût été assez fou pour se perdre aussi sur le champ.

La Duchesse d'Angoulême n'ayant plus que le désespoir pour guide, prit le parti violent & affreux de dépouiller le Connétable de tous ses biens en réclamant la succession de la Maison de Bourbon, comme héritiere de (1) Suzanne de Bourbon-Beaujeu, femme du Connétable; nous discuterons dans une dissertation particulière l'objet de ce fatal procès.

(1) Elle étoit sa cousine germaine par sa mere.

Le Chancelier Duprat devoit sa fortune à la Duchesse d'Angoulême : 1523.
s'il eût été reconnoissant, il eût combattu ses fureurs ; mais il n'étoit que Courtisan, il les servit. Il haïssoit le Connétable, dont la fierté imprudente prodiguoit les mépris aux Favoris & aux Ministres, & qui avoit refusé de vendre quelques terres que Duprat avoit voulu acquérir en Belcar. liv.
Auvergne. Duprat épuisa la féconde 17. n. 46.
subtilité de son esprit pour prêter des couleurs à l'injustice ; il connoissoit & ne rejettoit pas les honteuses ressources de la chicane ; en interprétant certaines clauses, en abusant des mots, en détournant le sens, il en fit résulter un prétendu droit de réversion de certaines terres au Domaine (2), il parvint à mettre en jeu les droits sacrés de la Couronne, il fit intervenir le Roi, il intéressa le zèle des Magistrats à dépouiller Bourbon ; il arma contre

(2) Cela sera plus clairement expliqué dans sa Dissertation.

lui & l'artifice & la force, & le sophisme & le crédit, & l'autorité trop flexible des Loix, & l'éloquence trop versatile des Avocats, & les foiblesses & les erreurs des Juges.

1523.

Jamais cause en France n'eut tant d'éclat & ne mérita tant d'en avoir par l'importance de l'objet, par la qualité des parties, par le mérite des Défenseurs.

Quant à l'objet, il ne s'agissoit de rien moins que de la possession de plusieurs Provinces, telles que le Bourbonnois, l'Auvergne, la Marche, le Forez, le Beaujolois, la Principauté de Dombes, sans compter une multitude d'autres Seigneuries titrées & considérables.

Les Parties étoient d'un côté le Roi & sa mere ; de l'autre un Prince du Sang, le second par la naissance, le premier par le mérite, & Connétable de France.

Tous les Orateurs qui plaidèrent cette grande cause, parvinrent dans la suite aux premieres dignités de la

Magiſtrature. L'Avocat-Général (1) Lizet qui parloit pour le Roi, fut Premier Préſident ; Poyet, Avocat de la Ducheſſe, fut Chancelier, Monthelon même, Avocat du Connétable, fut Garde des Sceaux ; mais on juge bien que ce ne fut qu'après la mort de la Ducheſſe. 1523.

Toutes les paſſions étoient en mouvement dans cette affaire. L'orgueil d'un Héros, incapable de fléchir, trop capable de ſe venger ; la rage d'une femme dédaignée & toute puiſſante ; les préventions d'un grand Roi qu'aveugloit une tendreſſe reſpectueuſe pour ſa Mere ; de la part des Juges, la crainte qu'inſpiroit la Ducheſſe, l'amour qu'on avoit pour le Roi, les égards qu'on devoit à la gloire du Connétable, la honte de prêter ſon miniſtère à l'oppreſſion du Héros de la France, le deſir de la faveur, l'eſpérance des graces, ce vent de la Cour qui excite tant de tempêtes par-tout où il ſouffle, ces

(1) On les appelloit alors *Avocats du Roi*.

1523. divers mouvemens, combattus les uns par les autres, agitoient & bouleversoient toutes les ames.

La Duchesse de Bourbon-Beaujeu, belle-mère du Connétable, vit entamer cette odieuse affaire, elle recueillit les restes d'un courage affoibli par ses malheurs & par la mort de sa fille, elle défendit son Gendre, elle réclama l'exécution des dernieres volontés de cette fille qu'elle pleuroit; mais elle la rejoignit bientôt; elle mourut accablée sous le poids de l'injuste pouvoir dont elle avoit elle-même accablé ses ennemis sous Charles VIII; son testament confirma celui de sa fille.

*Le 14 Novembre 1522.*

Bourbon, resté seul, fit tête à l'orage qu'il eût pu conjurer d'un seul mot. L'avarice avoit peu de part à l'injustice de la Duchesse d'Angoulême; cette Princesse vouloit moins posséder les biens qu'elle réclamoit, que les enlever à Bourbon. Qu'on les adjugeât à la Duchesse, qu'on les réunît à la Couronne, la Duchesse étoit contente, pourvû

que le Connétable fût dépouillé, pourvû que l'impuissance de soutenir son rang & l'humiliation qu'entraîne la pauvreté, le ramenassent aux pieds de celle qu'il avoit bravée, & qu'à l'honneur d'avoir réduit l'ennemi rebelle, elle pût joindre la douceur de pardonner à l'Amant soumis. Le Parlement avoit bien secondé ses vûes, en ordonnant par provision le séquestre des biens de la maison de Bourbon. C'étoit commencer dès-lors la ruine du Connétable. Cet Arrêt que la Duchesse de Bourbon-Beaujeu avoit vû rendre, avoit précipité la fin de ses jours.

1523.

Mém. de Du Bellay, liv. 2.

Le bruit de ce procès remplissoit l'Europe. L'Empereur attentif à tout, avoit les yeux fixés sur le sort du Connétable, il vit avec plaisir ses imprudens ennemis pousser ce Héros à la défection, il fit sonder Bourbon, il le plaignit, il irrita sa colère, il fit briller à ses yeux la fortune & la vengeance, il lui fit des propositions dont l'avantage excessif annonçoit le peu de sincérité; il lui offrit en ma-

riage la Princesse Eléonor sa sœur ;
1523. (1) veuve du Roi de Portugal, avec une dot de deux cent mille écus, sans compter vingt mille écus de rente qu'elle possédoit déja & des bagues & joyaux pour cinq ou six cent mille écus ; il promit de l'instituer son héritière & de la faire instituer par son frère l'Archiduc Ferdinand, au défaut d'enfans mâles de tous deux. Ce mariage devoit se faire incessamment à Perpignan. Le Connétable de son côté assignoit pour Douaire à la Reine de Portugal, le Beaujolois qu'il évaluoit vingt mille écus de revenu ; il devoit faire soulever les Provinces de sa dépendance, tandis que l'Empereur pour appuyer cette révolte & prêter la main au Connétable, d'un côté entreroit dans le Languedoc (2), de

(1) L'Evêque d'Autun (dans son interrogatoire du 9 Novembre 1523. Procès Manuscrit du Connétable de Bourbon) dit que la Duchesse de Bourbon-Beaujeu exigea en mourant du Connétable son gendre, qu'il recherchât l'alliance de l'Empereur, & qu'il demandât la Reine de Portugal en mariage.

(2) Procès du Connétable de Bourbon.

l'autre feroit entrer en Bourgogne une armée de Lansquenets, & que le Roi d'Angleterre attaqueroit la Picardie, & s'il pouvoit, la Normandie. On devoit attendre que le Roi se fût engagé dans l'expédition d'Italie, alors on eût mis le feu au centre & aux deux extrêmités de son Royaume, & s'il eût voulu accourir pour l'éteindre, le retour même lui auroit été coupé. Mais comme la moindre démarche hasardée avant l'arrivée des Impériaux, auroit pu entraîner la perte du Connétable, on convint qu'il ne se déclareroit que dix jours après qu'ils auroient commencé quelque siége. Les trois Alliés devoient partager entr'eux la France.

1523.

Mém. de Du Bellay, liv. 2.

Le traité ne fut que verbal. Le Connétable n'écrivit rien. En général, cela devroit être égal chez tous les hommes, parce que la parole engage autant que les écrits, & cela n'est égal que chez quelques Princes, parce que les écrits ne les engagent pas plus que leur parole ; mais ni la

1523. parole ni les écrits ne peuvent obliger au crime & à la révolte.

Ce fut le Comte de Beaurein (1), parent de Chiévres, qui lia cette intrigue, au nom de l'Empereur, avec le Connétable; il le persuada aisément, il étoit éloquent & habile, mais la cause de l'Empereur étoit encore plus éloquemment plaidée dans le cœur du Connétable par sa haine pour la Duchesse d'Angoulême. » Il ne falloit pas grand Prescheur, dit Pasquier (2), pour persuader celui qui ne l'étoit que trop » de soi-même. Le dépit du Connétable l'aveugloit sur les suites de cette affaire, sur la juste défiance qu'il auroit dû avoir des promesses de l'Empereur, sur le deshonneur de la trahison, sur l'horreur qu'il alloit inspirer à sa Patrie, sur les mépris qu'il alloit essuyer de la part de ces mêmes ennemis auxquels il se livroit.

(1) Adrien de Croy, Seigneur de Beaurein, fils du Comte de Rœux, Chambellan de l'Empereur.
(2) Pasq. Rech. de la Fr. liv. 6. c. 12.

il se précipitoit tête baissée dans le crime & dans le malheur. 1523.

L'Empereur, pour captiver le Roi d'Angleterre, en usoit avec lui comme avec le Connétable, il le repaissoit d'espérances éblouissantes, mais Henri VIII. moins passionné que Bourbon, étoit aussi moins crédule. Un jour Beaurein pour lui répondre du Connétable, lui expliquoit quel seroit le partage de ce Prince, & à quelles conditions on croyoit pouvoir compter sur lui. *Et! moi, qu'aurai-je?* interrompit brusquement le jaloux Henri VIII. *Sire*, dit Beaurein, *vous serez Roi de France: il y aura bien à faire*, dit Henri, *que Monsieur de Bourbon m'obéisse*. On verra dans la suite que c'étoit connoître Bourbon.

Il falloit à ce Prince des confidens & des complices, pour la révolution qu'il vouloit opérer dans ses Provinces, & qu'il paroit même avoir voulu étendre au-delà. Ses émissaires agissoient, négocioient, intriguoient dans toute la France &

1523. à la Cour même, où il avoit beaucoup d'amis, c'est-à-dire, où la Duchesse d'Angoulême avoit beaucoup d'ennemis.

Parmi tous ceux à qui le Connétable fut obligé d'expoſer ſes chagrins & ſes projets, il paroît que le Comte de S. Vallier (1) eut le plus de part à ſa confiance (2); c'étoit ſon parent & ſon ami, c'étoit d'ailleurs un mécontent. S. Vallier étant allé le voir un jour à Montbriſon, le Connétable s'enferme avec lui dans ſon cabinet, lui donne quelques bagues, puis réclamant tous les droits de l'amitié, comme prêt à verſer un grand ſecret dans ſon ſein, il lui préſente un reliquaire où il y avoit du bois de la vraie Croix; » Mon couſin, lui dit-il en ſoupirant, » tu ſais combien je t'ai toujours aimé; mon cœur ne peut

(1) Jean de Poictiers, Seigneur de S. Vallier, Chevalier de l'Ordre du Roi, Capitaine de cent hommes d'armes.

(2) Interrogatoire de S. Vallier, du 12 Octobre 1523.

» avoir de ſecrets pour toi ; je vais
» t'en confier un dont dépend ma 1523.
» deſtinée. Jure-moi ſur cette Croix
» de ne jamais révèler ce que tu vas
» apprendre. Son cœur ſe décharge
alors de tout le fiel qui le rempliſſoit ; il éclate en plaintes contre le
Roi, en reproches contre ſa mere ;
» Monſieur, lui dit S. Vallier, » que ne
» parlez-vous au Roi ? pouvez-vous
» méconnoître ſa franchiſe & ſon
» équité ? il ne vous hait point ;
» votre cœur l'outrage en ſe fer-
» mant au ſien .... Mon couſin, re-
» prit le Connétable, tu es auſſi
» maltraité que moi ; nos malheurs,
» nos injures nous réuniſſent. Laiſ-
» ſons mes intérêts, dit S. Vallier,
» occupons-nous des vôtres ». Eh
bien lui dit le Connétable, » ce Roi
» dont tu me vantes ſi généreuſe-
» ment l'équité, en éprouvant ſon
» injuſtice, le Roi n'entend plus
» rien dès qu'il s'agit de ſa mère,
» mais mon deſtin m'offre d'autres
» reſſources, & tous les Princes ne
» ſont pas auſſi aveugles que lui ».

Il confie alors à Saint Vallier les
1523. intelligences qu'il entretenoit avec l'Empereur, & les propositions que lui faisoit ce Prince. » Mais, Monsieur, lui dit S. Vallier, comptez» vous sur toutes ces magnifiques » promesses ? Beaurein, répliqua le Connétable, » doit venir ce soir » chez moi, tu l'entendras, tu ju» geras toi-même du prix que l'Em» pereur attache à mon alliance, tu » verras que ton ami n'est pas en» core le rebut du monde entier.

Le Comte de S. Vallier fut présent en effet à l'entrevue du Connétable avec le Comte de Beaurein ; il fut témoin de toutes les paroles qu'ils se donnèrent & de toutes les mesures qu'ils prirent.

Le lendemain de cette entrevue, le Connétable s'étant encore enfermé avec S. Vallier, celui-ci lui dit : » Monsieur, vous l'avez voulu, j'ai » tout entendu, je suis tout plein » de vos projets & de vos espéran» ces ; j'ai passé la nuit entière à » m'en occuper : dites-moi, je vous

» prie, mon cœur vous est-il con-
» nu ? comptez-vous sur votre ami ? 1523.
» Je n'ai jamais plus aimé le frère
» que j'ai perdu, dit le Connétable,
» je n'aurois pas plus compté sur son
» cœur. Eh bien, croyez donc l'en-
» tendre, ce frère que vous avez
» tant aimé, & prenez en bonne
» part tout ce qu'il va vous dire.
» Vous allez vous perdre ou perdre
» votre Patrie. Pesez bien cette al-
» ternative. Si votre secret trans-
» pire, rien ne peut vous dérober
» à la rage de vos persécuteurs,
» vous périssez, & vous périssez in-
» fâme. Si vos desseins réussissent,
» vous allez servir ces ennemis à
» à qui votre nom fut si redoutable;
» vous allez combattre vos parens,
» vos amis, tout ce qui vous aima,
» tout ce qui vous fut cher. Je ne
» parle ici ni de cette femme qui ne
» vous hait que pour vous avoir
» trop aimé, ni du Roi qui vous ai-
» meroit, si vous l'aviez voulu; mais
» que vous a fait la vertueuse Reine
» sa femme ? que vous ont fait ses

» enfans innocens à qui vous devez
1523. » votre appui ; ces Princes à qui le
» ſang vous lie, ces Grands qui vous
» avoient pris pour modéle, cette
» Nobleſſe généreuſe accoutumée à
» vaincre ſous vous ; cette Patrie
» infortunée que vous livrez aux
» fers des étrangers, cette Patrie
» dont vous êtes le Héros & l'idole,
» qui vous plaint & vous admire,
» qui s'indigne de vos affronts, qui
» déteſte les fureurs de votre perſé-
» cutrice ? Mais le Roi les permet,
» Duprat les ſeconde, Bonnivet les
» aigrit ! Non, le Roi ne vous a point
» abandonné, il ne vous abandon-
» nera point, il permet à ſa mere
» de vous éprouver, de tenter tous
» les moyens de vous ramener à
» elle ; mais il ne laiſſera point con-
» ſommer l'iniquité ; croyez-en ſes
» vertus, croyez-en vos ſervices,
» dont il ne peut avoir perdu la mé-
» moire. S'il vous rend ſa faveur,
» que vous importent les intrigues
» de vos envieux ? Mais s'ils ont pu
» détruire votre fortune, n'allez pas

» sacrifier à leur fureur un trésor
» plus précieux dont vous seul pou- 1523.
» vez vous priver, votre gloire.
» Elle est entière, elle est augmen-
» tée peut-être par l'infortune ; son
» éclat en est devenu plus pur &
» plus intéressant ; irez-vous le ter-
» nir par la trahison ? Voulez-vous
» que les cris de la France désolée
» déposent contre vous dans la pos-
» térité, qu'on dise : *il fut le fléau*
» *de sa Patrie, & son nom en est l'hor-*
» *reur.* Ce frère que vous pleurez
» encore, ce frère que mon ami-
» tié, dites-vous, remplace dans
» votre cœur, il est mort sous vos
» yeux, à vos côtés (1), en com-
» battant pour cette même Patrie
» que vous allez déchirer ; il vous
» suivoit alors dans la carriere de
» l'honneur, il ne vous suivroit
» point dans celle de l'infamie ; il
» désavoueroit son frère, il rougi-
» roit du Héros de sa race devenu

(1) A la bataille de Marignan. Voir le premier chapitre du premier Livre.

1523. » traître & rebelle.... Ah ! s'écria douloureuſement Bourbon, » que » veux-tu donc que je devienne ? » ils m'ont tout pris ; je n'ai plus » rien, je ne ſuis plus rien ; ils veu- » lent que j'expire dans l'opprobre » & dans la miſere». Alors il répandit un torrent de larmes dans le ſein de ſon ami ; ces larmes d'un Héros déſeſpéré devoient coûter bien du ſang à la France. S. Vallier pleuroit auſſi entre ſes bras, & l'attendriſſement animant ſon éloquence, il parut ébranler Bourbon, il ſe flatta de l'avoir entraîné. » Mon couſin, lui dit Bourbon, avec un tranſport qui paroiſſoit ſincére, » n'en parlons » plus, je renonce à mon projet, ou- » blie à jamais ces écarts où m'em- » portoit une fureur aveugle. Jure- » moi de nouveau de n'en jamais » parler à perſonne, & reçois le ſer- » ment que je te fais de ne plus ſon- » ger à ces honteuſes folies.

Le lendemain S. Vallier prenant congé du Connétable, lui dit : » Mon- » ſieur, je vous quitte, content de

» vous & de moi, rassuré sur votre
» sort & sur celui de la France. Oui, 1523.
cousin, lui répondit le Connétable,
tiens ta parole & compte sur la
mienne.

Environ un mois après, le Connétable lui envoya réitérer les mêmes assurances & les mêmes exhortations. S. Vallier le crut véritablement changé, & ne fut désabusé que par sa fuite. Telle fut du moins la déposition de S. Vallier; il ne consentit à la faire, qu'après s'être assuré que tout le secret de la conspiration étoit découvert, & il y persista jusqu'à l'échafaut; mais il n'est pas sûr qu'elle ait été sincére dans tous les points.

Cependant ces bruits sourds, avant-coureurs ordinaires des grands événemens, sur-tout lorsqu'il y a beaucoup de personnes dans le secret, commençoient à se répandre & à parvenir jusqu'au Roi. Ce Prince avoit si peu voulu perdre le Connétable, & avoit si peu renoncé à l'espérance de le réconcilier avec sa

mère, qu'en se disposant à partir
1523. pour l'Italie (1), il l'avoit nommé son Lieutenant Général dans le Royaume pour régler conjointement avec la Duchesse d'Angoulême toutes les affaires d'Etat pendant son absence; mais depuis, ayant conçu quelques soupçons sur sa fidélité, il pressoit le Connétable de l'accompagner en Italie, pour être à portée d'éclairer toutes ses démarches. Bourbon promettoit de le suivre, refusoit de l'accompagner & feignoit une maladie pour s'en dispenser. Le Roi, dont cette conduite augmentoit les soupçons, va lui-même à Moulins s'éclaircir avec le Connétable. » Je conçois vos chagrins, lui dit-il, » on dit qu'ils vous font oublier votre devoir; on dit que » vous traitez avec l'Empereur, je » n'en veux rien croire, vous n'a-

Mém. de Du Bellay, liv. 2.

Belcar. liv. 17. n. 46.

(1) Discours de M. de Brion au Parlement, du dernier Octobre 1523, imprimé parmi les preuves de l'Histoire de la Ville de Paris par Dom Felibien.
Lettres Patentes du Roi au Parlement, du 1 Novembre 1523. Articles de l'information contre Bourbon.

» vez pas dû croire non plus que je
» vous laiſſaſſe dépouiller irrévoca- 1523.
» blement de vos biens. Servez-moi
» comme vous avez toujours fait.
» Soyez fidéle à votre Roi, à votre
» gloire, & quel que ſoit l'événe-
» ment de ce triſte procès, n'en ap-
» préhendez rien.

» Cela eût été bon, dit Brantôme,
» (1) ſi M. de Bourbon eût été un
» fat.

Cette baſſe réflexion ſeroit bien injurieuſe à François I. mais elle ne fait tort qu'à Brantôme ; il eût été digne de Bourbon de ſe confier à François I. qui ne ſe confia que trop à lui.

Bourbon employa juſqu'à la vérité pour tromper le Roi ; il lui avoua que le Comte de Beaurein lui avoit fait des propoſitions de la part de l'Empereur ; il ajouta qu'il n'avoit pas prétendu en faire un myſtère au Roi, mais que dans la crainte des interprétations ſur une matiere ſi

(1) Vies des Hommes illuſtres, art. François I.

délicate, il n'avoit voulu en rien
1523. confier ni au papier ni à un tiers ;
il ſavoit que le Roi devoit paſſer par Moulins, & il avoit crû devoir l'attendre pour lui révéler tout à lui-même. Il donna enſuite à cette fauſſe confidence toutes les bornes qu'il voulut ; pour diſſiper tous les ſoupçons, il montra le plus grand empreſſement à partir pour l'Italie ; il avoit eu ſoin de ſe mettre au lit pour avoir un prétexte de différer ſon départ, mais les Médecins l'avoient, dit-il, aſſuré que dans peu de jours il pourroit ſoutenir la litière, & il eſpéroit joindre inceſſamment le Roi à Lyon.

Le Roi s'étoit rendu le plus fort dans Moulins, il pouvoit s'aſſurer du Connétable, on le lui conſeilloit, mais le ſoupçon ne prenoit point racine dans ſon ame, & toute violence lui étoit odieuſe. Il ne prit d'autre précaution contre l'infidélité du Connétable, que de lui faire ſigner une promeſſe de remplir tous les devoirs d'un ſujet fidéle, &

de lui envoyer ensuite de Lyon un homme de confiance nommé Perrot de Warty, chargé en apparence de s'informer de sa santé, mais en effet, de veiller sur la conduite du Connétable, & de l'amener à Lyon auprès du Roi. 1523.

C'étoit un espion importun, dont Bourbon ne songea qu'à se débarrasser en se servant toujours du prétexte de sa maladie, & en supposant adroitement des vicissitudes, qui tantôt lui permettoient, tantôt l'empêchoient de se mettre en route. Warty lui avoit fait savoir son arrivée & n'avoit été admis auprès de lui que long-tems après. Le Connétable s'étoit donné le loisir de se préparer au personnage qu'il vouloit jouer. Il reçut Warty dans sa garde-robbe, couché sur un lit de repos ; il montra la plus grande impatience d'aller joindre le Roi, il espéroit le pouvoir bientôt, il se trouvoit beaucoup mieux ; il s'étoit promené le matin dans son jardin, le lendemain il se promeneroit au parc pour s'ac-

1523. *Vers la fin d'Août.* coutumer par dégrés à l'air & à la fatigue, & vendredi ou samedi au plus tard ( on étoit au mardi ), il devoit se mettre en route, il iroit à petites journées, il tâcheroit de faire cinq, six, sept lieues par jour. Warty porte ces nouvelles au Roi qui les publie avec joie à son lever. Le Mardi suivant on n'avoit point de nouvelles du départ du Connétable pour Lyon. Le Roi s'inquiéte & renvoie Warty avec ordre exprès de l'accompagner & de l'amener. Warty trouve le Connétable en route, il s'étoit avancé en litière jusqu'à Saint Geran (1). » Vous voyez, lui dit le Connétable, je » fais plus que je ne peux, je n'ai » différé mon départ que d'un jour, » j'ai plus d'impatience d'arriver que » le Roi n'en a de me revoir ; ma » santé me désespere, elle me force » de rallentir ma marche. On continue la route, Warty accompa-

Mém. de Du Bellay, liv. 2.

(1) Déposition de Perrot de Warty, des 19 & 17 Septembre 1523.

gne le Connétable, on arrive le jeudi à la Palice, on faisoit à peine deux lieues par jour. Vendredi matin, le bruit se répand que le Connétable a passé une très-mauvaise nuit, les Médecins s'empressent de l'annoncer à Warty (2), le Connétable l'envoie chercher; il le reçoit dans son lit: » Je me suis trouvé » très-mal cette nuit, j'espere pour- » tant me remettre en marche ce » soir, sinon je ferai demain dou- » ble journée. On ne part point le soir; la nuit suivante toute la maison est en allarme; tous les Officiers, tous les Domestiques vont & viennent sans cesse autour de la chambre de Warty, on appelle à grands cris du secours; on demande tantôt les Médecins, tantôt les Apoticaires. 1523.

(1) Voici une circonstance singulière de leur rapport. » Warty demanda auxdits Médecins comme » ils lui trouvoient le pouls, qui lui firent réponse » qu'ils ne l'oseroient tâter, de peur de l'étonner, » & que s'ils le tâtoient, qu'il penseroit être mort ». Un Héros tel que Bourbon, auquel on ne peut tâter le pouls, de peur de l'effrayer!

Le lendemain les Médecins tout ef-
1523. frayés ſe plaignent d'une nuit beau-
coup plus mauvaiſe que la précé-
dente, parlent de danger, annon-
cent une impuiſſance abſolue de con-
tinuer la route. Le Connétable, qui
ne ſe fit voir que très-tard à Warty,
lui confia qu'il n'eſpéroit point gué-
rir de cette maladie; que les Méde-
cins le flattoient, mais qu'il ſe ſen-
toit beaucoup plus mal qu'on ne pa-
roiſſoit le croire, qu'il regrettoit ſur-
tout en mourant, les ſervices qu'il
auroit pû rendre encore au Roi.
» Les Médecins, ajouta-t-il, n'ima-
» ginent plus qu'une reſſource, c'eſt
» de me faire prendre l'air de mon
» pays, je compte peu ſur ce remé-
» de, mais je vais le tenter. Auſſi-
tôt pour prévenir toute réplique &
toute remontrance, il ſe retourna
de l'autre côté & dit qu'il vouloit
dormir. Warty courut en poſte aver-
tir le Roi de ce qui ſe paſſoit. Le
lendemain (Dimanche) le Roi le
renvoye au Connétable avec une dé-
pêche qui annonçoit des ſoupçons,
contenoit

contenoit des reproches & des promesses. Warty ne trouve plus le Connétable à la Palice, il s'étoit enfui dans son Château de Chantelle, Place forte où il croyoit d'abord avoir moins à craindre qu'à Moulins. Warty qui couroit sur ses traces, étoit venu jusqu'à Varenne sur l'Allier, où un Batelier lui apprit que le Connétable avoit passé, qu'il étoit monté sur une haquenée, & qu'il paroissoit en très-bonne santé. (1) Un Vivandier qui arriva au même lieu, apprit à Warty que c'étoit à Chantelle, au-delà de l'Allier, que le Connétable étoit allé. Warty frappé de cette nouvelle, la mande à l'instant même au Roi, & poursuit sa route jusqu'à Chantelle, il y arriva environ une heure après le Connétable ; la Place étoit fermée, on 1523.

(1) Desguieres dans son interrogatoire du 25 Septembre 1523, dit qu'il avoit très-mauvais visage. Il se pouvoit faire que sa maladie fût réelle, & on pourroit l'induire de plusieurs dépositions & de plusieurs lettres contenues dans son procès, mais sûrement il l'éxagéroit. Un des Domestiques du

garnissoit les murs d'artillerie, on
1523. prenoit les plus promptes mesures pour l'approvisionnement; Warty attendit long-tems en-dehors, enfin, on l'introduisit auprès du Connétable, qui lui dit: *Warty, vous me chaussez les éperons de bien près.* Warty lui répondit en riant: *Monsieur, vous avez de meilleurs éperons que je ne pensois, vous ne veniez pas avec cette diligence.* Le Connétable feignit alors d'avoir eu avis que le Roi étoit parti de Lyon pour le faire arrêter. (1). Il se plaignit d'ennemis & de Courtisans qui l'avoient voulu perdre dans l'esprit du Roi, c'étoit pour échapper à leur rage qu'il s'étoit retiré dans ce Château avec une

Connétable, nommé Grossone, dit qu'étant arrivé à Moulins un jour ou deux avant le Roi & rendant compte d'une commission au Connétable, il le trouva non-seulement très-malade, mais dans une espece de délire, » qu'il s'interrompoit à tous » momens pour dire des *Pater* & des *Ave*, & que » dans un propos fort court, il y eut cinq ou six interruptions semblables. (Interrogatoire de Grossone, du 4 Octobre 1523, Procès manuscrit du Connétable).

(1) Peut-être en effet le croyoit-il.

précipitation dont sa santé souffriroit ; il finit par charger Warty de lettres pour le Roi, pour le Bâtard de Savoye, & pour le Maréchal de Chabannes, qu'il attendoit, disoit-il, pour se justifier devant eux, protestant qu'il ne sortiroit point de la Place, ou que du moins il ne s'en éloigneroit pas de plus de cinq ou six lieues. *Je le crois bien*, répondit Warty, *eh ! où iriez-vous, Monsieur ? sortiriez-vous du Royaume ? le Roi a pourvu à tout, vous ne le pourriez pas. Je le veux encore moins*, dit le Connétable. *Adieu, portez mes lettres.* 1523.

Ces lettres n'étoient que pour renvoyer Warty, dont la présence n'avoit jamais été plus importune au Connétable que dans cette Place qu'il tâchoit de mettre en état de défense. (1) En même tems il fit partir l'Evêque d'Autun (2) avec une autre

(1) On voit dans la déposition de Grossone du 4 Octobre 1523, que parmi les gens du Connétable, les uns disoient qu'il falloit arrêter Warty, les autres qu'il falloit le pendre aux créneaux de la place comme un espion.

(2) Jacques Hurault.

1523. lettre, par laquelle il assuroit le Roi de sa fidélité, & lui donnoit avis que son mal, redoublé par la fatigue du voyage, l'avoit obligé de se faire porter à Chantelle, celui de ses Châteaux qui s'étoit trouvé le plus voisin; mais des instructions particulieres données à l'Evêque d'Autun, mettoient pour condition expresse à la fidélité qu'il juroit, que le Roi lui feroit restituer dès-à-present tous les biens de la Maison de Bourbon. L'Evêque d'Autun n'arriva que prisonnier à Lyon, le Roi avoit appris la retraite du Connétable à Chantelle; il avoit été forcé de voir la trahison, dont il avoit toujours voulu détourner ses regards. » Ah! s'écria-t-il, ma franchise, ma bonté » auroient *dû lui crever le cœur*; je » lui ai parlé avec la tendresse d'un » frère: que le perfide périsse, puis» qu'il veut périr. Aussi-tôt il fit partir le Bâtard de Savoye, Grand-Maître de sa Maison, frère de la Duchesse d'Angoulême, & le Maréchal de Chabannes, avec de la

Belcar. liv. 17. n. 47.

Mém. de Du Bellay, liv. 2.

Gendarmerie pour arrêter le Con-
nétable. Ils rencontrèrent l'Evêque 1523.
d'Autun à peu de diſtance de Lyon, ils l'envoyèrent au Roi ſous une ſûre garde ; on ſaiſit ſes papiers & le Roi vit avec une indignation nouvelle dans les inſtructions de l'Evêque que le Connétable eût oſé mettre des réſerves & des conditions à ſa fidélité, & qu'il eût voulu traiter avec lui d'égal à égal. Le ſujet inſolent parut l'irriter encore plus que le Sujet rebelle. Bientôt tous les myſtères de la conſpiration lui furent révélés, & voici par quel moyen.

Bourbon cherchoit des complices dans toute la France. Lurcy ſon Secrétaire de confiance, parcouroit les diverſes Provinces & ſondoit parmi la Nobleſſe ceux qu'il croyoit les plus attachés au Connétable & les plus mécontens de la Ducheſſe d'Angoulême. Matignon & d'Argouges, Gentilshommes des plus diſtingués de la Normandie, reçurent des lettres du Connétable qui leur annonçoient

l'arrivée de Lurcy comme d'un
1523. homme chargé de leur faire des propositions de sa part. Par des lettres postérieures de Lurcy même, ils étoient priés de la part du Connétable de se trouver un certain jour à Vendôme dans une hôtellerie que la lettre indiquoit; là ils devoient apprendre ce qu'ils auroient à faire. Matignon & d'Argouges se trouvent à Vendôme au lieu & au jour marqués; Lurcy les fait jurer sur l'Evangile de ne parler à personne de ce qu'il alloit leur dire; alors il leur révèle toute la conspiration, les presse d'y entrer, leur dit que le Connétable leur envoyera *un certain nombre de gens de bien pour agir en Normandie* & les prie de faciliter l'entrée (1) des Anglois dans cette Province, même d'aller les chercher en Angleterre. Lurcy avoit mal connu ces Sujets

(1) Compte que le P. Président de Selve rendit au Roi du procès des Conjurés au Lit de Justice des 8 & 9 Mars 1524.

fidéles ; Matignon & d'Argouges retournèrent chez eux saisis d'horreur. Ils vouloient tout révéler, mais un scrupule les retenoit ; ils avoient promis le secret avec serment. Devroit-on jamais en faire sans en connoître l'objet ? C'est la curiosité qui, pour se satisfaire, jure de violer peut-être les devoirs les plus saints. 1523.

Les deux Gentilshommes auroient voulu avertir le Roi sans déceler le Connétable. La voye mystérieuse & détournée qu'ils prirent, annonce les combats de leur conscience. Un Prêtre alla trouver Brézé, Grand-Sénéchal & Lieutenant-Général pour le Roi en Normandie, il lui déclara que deux hommes de qualité de la Province (il ne les nomma point) lui avoient apppris en confession qu'un des *Gros Personnages du Royaume & de Sang Royal* (1) qu'ils ne lui avoient pas nommé

(1) Ce sont les termes de la lettre de Brezé au Roi, du 10 Août 1523.

non plus, conſpiroit contre l'Etat
1523. avec l'Empereur & le Roi d'Angleterre. D'après les conjonctures, le nom du Coupable n'étoit pas difficile à deviner. Sur l'avis que Brézé se hâta d'en donner à la Cour, la Régente (1) lui envoya ordre de s'informer du nom des deux Gentilshommes & de les faire partir au plutôt pour Blois avec toutes les assurances possibles qu'il ne leur seroit fait aucun mal. Le Prêtre les fit trouver & ils se rendirent à la Cour; le Chancelier Duprat reçut leur déposition, le Sécrétaire Robertet l'écrivit, la Régente se hâta d'en instruire le Roi, qui envoya des Troupes de tous côtés pour tâcher d'envelopper le Connétable & de lui fermer tous les chemins, en même tems il se saisit de toutes les Places fortes des domaines de Bourbon.

Le Connétable ou sçachant ou

(1) Le Roi s'étoit déja mis en marche pour l'Italie.

ſoupçonnant ce qui ſe paſſoit, étoit parti de Chantelle avec toute ſa Maiſon & s'étoit d'abord rendu à Herment, petite ville d'Auvergne; mais ſa marche ne pouvant déſormais être trop ſecrette, il falloit ſe débarraſſer de cette ſuite dont l'éclat l'eût trahi. Le Connétable ſe déguiſe, & part de Herment pendant la nuit avec quatre ou cinq perſonnes ſeulement. Ce peloton ſe ſépara encore dans la fuite, Bourbon reſta ſeul avec un Gentilhomme nommé Pompérant, dont il ſe diſoit le Valet de chambre. Un de ſes Officiers, nommé Montagnac Tauſannes, qu'il avoit mis dans le ſecret, s'étoit chargé de tromper la foule de ſes Domeſtiques; il prend le cheval & les habits du Prince, il part avant le point du jour à la lueur de quelques flambeaux, il ſe fait ſuivre de tous les Domeſtiques, qui le prennent pour le Prince, il les éloigne de Herment, & plus encore de la route qu'avoit priſe le Connétable, enfin lorſque le jour

1523.

1523. paroiſſant alloit diſſiper l'erreur, il ſe découvre à eux, leur déclare la fuite du Connétable, les remercie de leurs ſervices de ſa part, & les congédie. Cette nouvelle & l'incertitude du ſort d'un Maître qu'ils aimoient, répandirent la déſolation dans cette troupe, qui ſe diſperſa en pleurant. Montagnac reſta ſix ſemaines caché dans un Château, il ſe fit enſuite couper la barbe qu'il avoit toujours porté fort longue, il ſe traveſtit en Eccléſiaſtique, & ſe retira en Franche-Comté, d'où il ſe rendit auprès du Connétable dans le Milanès.

Cependant Bourbon ſeul avec Pompérant, pourſuivi de tous côtés par les Troupes du Roi, ne pouvoit faire un pas ſans ſe voir entouré d'eſpions & d'ennemis; il commençoit à recueillir les fruits amers de la trahiſon, il apprenoit à connoître la crainte, il fuyoit, & qu'alloit-il chercher? des mépris. Il penſa mille fois être découvert, il avoit

beau changer de route (1), prendre des chemins détournés, il rencontroit par-tout ceux qu'il évitoit, ce fut par une espéce de miracle qu'il leur échappa. En passant le Rhône dans un bac, il se trouve au milieu de dix ou douze Soldats; quel Soldat pouvoit ne pas connoître un tel Connétable? aucun d'eux ne le reconnut. Un seul reconnut Pompérant, & c'en étoit assez pour mettre le Prince dans le plus grand danger, il échappe, il suit quelque tems le grand chemin de Grenoble, il s'enfonce ensuite dans des bois, il va dans un Château écarté qu'habitoit une femme âgée dont il n'étoit point connu, il se proposoit d'y coucher. Pendant le souper cette femme reconnoit Pompérant. *Seriez-vous*, lui dit-elle, *de ces gens qui ont fait les foux avec Monsieur de Bourbon?* Pomperant répond

1523.

Mém. de Du Bellay, liv. 2.

(1) Varillas dit que Bourbon & Pompérant avoient fait ferrer leurs chevaux à rebours, pour mieux tromper ceux qui alloient à leur poursuite.

d'un ton ferme : *Je voudrois avoir*
1523. *perdu tout mon bien & être avec lui.* Cette réponse ne parut apparemment qu'une expression innocente d'attachement & de regret. L'aventure du Connétable devint le sujet de la conversation. Sur la fin du souper, on vint dire que le Prévôt de l'Hôtel, cherchant par-tout le Connétable, n'étoit qu'à une lieue avec une puissante escorte. Bourbon pâlit, fait un mouvement pour se lever de table & se sauver; Pompérant l'arrête, tâche de dérober à tout le monde le trouble du Prince & le sien; mais après le souper ils montent précipitamment à cheval & se sauvent par les sentiers les moins frayés; ils ne respirèrent enfin que lorsqu'ils furent arrivés en Franche-Comté, Province appartenante à l'Empereur, & où le Cardinal de la Baume, Abbé de S. Claude, leur donna une escorte dès leur entrée sur la frontière.

Bourbon trouva dans cette Province plusieurs Gentilshommes de

son parti, qui s'y étant rendus à force de travestissemens & de détours, l'attendoient avec la plus grande inquiétude. Bourbon avoit partagé entr'eux une somme d'environ vingt-cinq ou trente mille écus (1), qui étoit toute sa ressource dans cette fuite précipitée; il n'avoit voulu ni s'en charger, ni la confier à une seule personne de peur de tout perdre à la fois, elle lui fut rendue toute entiere; mais il eut la douleur de laisser exposés à la justice sévére du Roi plusieurs de ses confidens & de ses complices. 1523.

On avoit arrêté à Lyon & ailleurs le Comte de S. Vallier & sept autres Gentilshommes, Aimard de Prie, François Descars, Seigneur de la Vauguyon, Pierre Popillon, Seigneur de Paray & Chancelier du Bourbonnois, Hector d'Angerai, Seigneur de S. Bonnet, Gil-

(1) Interrogatoire de S. Bonnet, du 24 Septembre 1523, & divers autres Interrogatoires du procès du Connétable.

1523. bert Guy, dit Baudemanche, Bertrand Simon, dit Brion (1), & Desguiéres. Antoine de Chabannes, Evêque du Puy, fut aussi arrêté; on a déja dit que l'Evêque d'Autun l'avoit été.

On instruisit le procès de tous ces accusés, ainsi que celui du Connétable. Le Roi nomma d'abord des Commissaires (2) pour aller à Tarare interoger les Evêques d'Autun & du Puy, Aimar de Prie, S. Vallier & d'autres Complices, dont les dépositions en firent arrêter une multitude d'autres, de tout rang & de tout état, tant François qu'Etrangers cabalans dans le Royaume, Couriers portant des lettres &c. Dans la suite le Roi renvoya cette affaire au Parlement de Paris, où elle fut poursuivie avec

(1) Ce Brion n'a rien de commun avec Brion de la Maison de Chabot, qui fut depuis Amiral.

(2) Les Commissaires étoient Brinon, Premier Président du Parlement de Rouen, nommé Garde du petit Sceau du Roi pour le voyage d'Italie, & quelques Maîtres des Requêtes qui lui servoient d'Adjoints.

plus ou moins de vivacité, selon les événemens que la guerre entraîna. 1523.

La base de ce procès fut la déposition de Matignon & de d'Argouges (1). La déposition de Matignon sur-tout, beaucoup plus grave que celle que fit dans la suite le Comte de S. Vallier & dont on a vu plus haut la teneur, rendoit Bourbon bien plus coupable. Suivant Matignon, il y avoit indépendamment des projets généraux de révolte, une entreprise particulière sur la personne du Roi; il devoit être enlevé entre Moulins & Lyon & enfermé au Château de Chantelle; Lurcy avoua de plus à Matignon que son avis avoit été plus violent & qu'il auroit voulu qu'on eût tué le Roi; mais que le Connétable n'avoit jamais voulu y consentir. Pour d'Argouges, non-seulement il ne dit pas un mot de cette

(1) Dépositions de d'Argouges & de Matignon, du 8 Septembre 1523, faites à Blois.

1523. entreprise contre la liberté ou la vie du Roi; mais interrogé sur cet article, il nia formellement que Lurcy lui en eût parlé. Cependant d'Argouges & Matignon étoient ensemble lorsque Lurcy leur parla, mais d'Argouges par sa réponse, avoit d'abord ôté toute espérance à Lurcy; Matignon au contraire ayant fait semblant d'être ébranlé, afin d'engager Lurcy à s'ouvrir davantage, avoit eu ensuite avec lui une conversation particulière, dans laquelle Lurcy avoit avoué l'attentat sur la Personne du Roi (1).

On trouve dans l'interrogatoire de Matignon un article singulier. On lui demande si Lurcy avoit représenté cette conjuration comme l'effet

(1) Il y a entre les dépositions de d'Argouges & de Matignon quelques petites contradictions sur des circonstances étrangères au fait de la révolte. D'Argouges dit qu'il arriva à Vendôme avec Matignon un Mardi du mois d'Août; Matignon dit que ce fut le Lundi premier Août, mais en cela il se contredit lui-même, puisqu'il a dit plus haut qu'il n'avoit reçu qu'au commencement du mois d'Août l'invitation d'aller à Vendôme.

du mécontentement du Connétable sur le procès de la succession de Bourbon, Matignon déclare que Lurcy l'a assuré du contraire. 1523.

On seroit tenté de croire que la demande & la réponse n'auroient eu pour objet que de mettre la Duchesse d'Angoulême à couvert du reproche d'avoir poussé le Connétable à la révolte. Cet endroit de l'interrogatoire paroît contredire la déposition même de Matignon, où il est dit que Lurcy lui parla des mécontentemens du Connétable.

Chabot (1) envoyé par le Roi pour annoncer au Parlement de Paris la découverte de la conspiration, dit des choses bien extraordinaires; il suppose que François I. devoit être livré au Roi d'Angleterre par le Connétable (2); *qu'on devoit faire des pâtés* (ce sont ses termes) de tous les enfans de France; que la Duchesse

(1) Qui fut depuis l'Amiral de Brion.
(2) Discours de Brion au Parlement, du dernier Octobre 1523.

d'Angoulême *feroit enfermée dans un*
1523. *lieu d'où elle ne fortiroit pas quand elle voudroit*, & que les Partifans du Connétable avoient réfolu d'exterminer toute la Branche régnante ; il fuppofe de plus que tout cela avoit été révélé par Lurcy à Matignon & à d'Argouges : or, il eft certain par la dépofition de d'Argouges qu'on ne lui avoit rien dit de femblable, & par celle de Matignon qu'on ne lui avoit parlé que d'enfermer le Roi à Chantelle, non de le livrer au Roi d'Angleterre, encore moins d'égorger fes enfans. Le crime du Connétable n'étoit-il pas affez grand, fans qu'on y ajoutât toutes ces horreurs? mais les conjonctures exigeoient alors qu'on échauffât les efprits (1).

Au refte, dans ce procès, tout capital qu'il étoit, il n'y eut guère que les abfens qui eurent tort. Dix-neuf Complices du Connétable, qui

(1) Les ennemis, comme on le verra dans la fuite, avoient paffé la Somme, & s'avançoient vers Paris. Il falloit combattre la confternation par l'indignation.

l'avoient suivi hors du Royaume, furent condamnés à mort par contumace (1). 1523.

[Arrêt du 13 Août 1524.]

Toute la différence qu'on mit en-

(1) C'étoient René de Brosse, dit de Penthievre, gendre du célébre Historien Philippe de Comines ; Pompérant ; Lurcy & Ponthus de S. Romain son frere ; trois freres nommés de Vitry Lalliere, (l'un desquels étoit Religieux, & fut renvoyé pour le délit commun devant l'Evêque de Paris ; ) deux freres nommés d'Espina, dont l'un mourut au service de l'Empereur, l'autre revint en France & rentra en grace ; François de Montagnac Tausannes ou d'Estausannes ; Philippe des Escures, dit Guignard ; Barthelemi de Guerre ; Chatelain de Moulins ; Simon dit Fuissieux, Huissier de Salle du Connétable ; Vercler, qui obtint aussi sa grace & s'attacha au service de la Duchesse d'Angoulême. (Lettres du 25 Mai 1527, données au Bois de Vincennes, ) Jacques de Beaumont ; Charles de Tocques ou de la Mothe des Noyers ; Peloux ; Jean de Bavant ; Huguet Nagu, Seigneur de Varennes ; Jean de l'Hôpital, Médecin du connétable, pere du fameux Chancelier Michel de l'Hôpital.

Le jeune de l'Hôpital ( depuis Chancelier ) âgé alors d'environ dix-huit ans, fut arrêté à Toulouse, où il achevoit ses études. Les Commissaires ayant déclaré qu'il n'avoit aucune part à la conjuration, il fut mis en liberté, mais pendant tout le regne de François I, cette affaire mit obstacle à son élévation ; ce Prince voyoit toujours en lui le fils d'un homme dévoué au Connétable de Bourbon & complice de sa révolte. On avoit arrêté aussi George de l'Hôpital, Chanoine d'Aigueperse, frere du Médecin. Il fut déclaré innocent par des Lettres du 10 Octobre 1526.

tre Lurcy (qui avoit voulu qu'on tuât le Roi) & les autres Complices du Connétable, fut que la tête de Lurcy, au lieu d'être exposée au Pilory, ou bien à une des portes de Paris, comme celles des autres condamnés, devoit être exposée à Lyon sur le pont du Rhône. On voit par une lettre du Chancelier Duprat au Parlement, datée du 2 Novembre 1523, qu'il y eût un Soldat écartelé à Lyon, pour avoir porté une lettre en chiffres, dont il savoit la teneur. C'est presque le seul acte de sévérité qui se soit fait dans cette affaire. Le sévere Duprat l'approuvoit fort.

1523.

Quant aux deux Evêques qui avoient été arrêtés, il n'y eut point de jugement prononcé contre eux, mais l'Evêque d'Autun fut retenu prisonnier (1), & c'est en effet celui de tous les complices qui paroît avoir eu le plus de part à la révolte du Connétable. L'Evêque du Puy fut mis en liberté (2).

(1) Voir tout le Procès du Connétable.

(2) Il y avoit beaucoup de division dans la Mai-

Quant aux ſept Gentilshommes arrêtés en même-tems que le Comte de S. Vallier, Gilbert Guy, dit Baudemanche (1), fut auſſi mis en liberté, ſans ſubir aucune peine; S. Bonnet obtint des lettres de rémiſſion (2). 1523.

Deſguiéres & Bertrand Simon, dit Brion, furent condamnés à faire amende honorable, & à être relé-

ſon du Connétable; il paroît que l'Evêque d'Autun & l'Evêque du Puy ſe diſputoient le Gouvernement de ſes affaires, & qu'il y avoit entre eux beaucoup de haine & de jalouſie. Voici ce qu'on trouve à ce ſujet dans un interrogatoire de l'Evêque du Puy, du 21 Octobre 1523. Sur quelques propos que l'Evêque du Puy tenoit au Connétable, l'Evêque d'Autun vint à lui tout en colère, & lui dit : *vos fievres quartaines.....* l'Evêque du Puy répondit : *qui vous puiſſent ſerrer, Maître Vaillant*, & n'eût été le Connétable qui ſe mit entre deux, » il eût baillé un ſoufflet à l'Evêque d'Autun. Le Connétable tirant l'Evêque du Puy à part, lui dit : *Laiſſez cela, mon Evêque. Si vous n'y prenez garde*, répondit l'Evêque du Puy, *il vous conſeillera quelque folie.* Ce fut vraiſemblablement la préférence que donna le Connétable à l'Evêque d'Autun, qui ſauva l'Evêque du Puy.

(1) Baudemanche avoit fait des levées pour le Connétable, il prétendit avoir cru les faire pour le Roi, ignorant les projets du Connétable. (Interrogatoire de Baudemanche, du 24 Septembre 1523.

(2) Datées de Blois en Décembre 1523.

gués & enfermés pendant trois ans
1523. en tel Château qu'il plairoit au Roi.

Descars, après avoir vu de près l'appareil de la question, après s'être vu attaché aux anneaux & prêt à être tiraillé, attendrit ses Juges par ses gémissemens, par ses larmes, par son profond désespoir, par les cris douloureux avec lesquels il appelloit la mort. Tant d'agitations lui donnèrent dans la prison une maladie dangereuse, & Isabelle de Bourbon-Carency sa femme, eut la liberté de venir lui rendre des soins. Ses protestations de n'avoir rien su de la conjuration, ni même du mariage projetté avec la Reine de Portugal, parurent sincères, quoiqu'on eût découvert un chiffre entre Descars & le Chancelier de Bourbonnois, & que Descars, mari d'une Bourbon, eût des liaisons assez intimes avec le Connétable. Descars (1) n'eut point la question, & fut seulement con-

(1) Interrogatoire de Descars, du 2 Juillet 1524. Arrêt du 7 Juillet 1524.

damné à demeurer deux ans dans Orléans (1). 1523.

Ces peines étoient singulières par leur extrême douceur. Presque tous ces Accusés avoient eu connoissance de la conspiration, il paroît que chacun d'eux y avoit eu plus ou moins:

(1) Descars avant son jugement étoit parvenu à forcer sa prison, & n'avoit été repris qu'en traversant la riviere pour se sauver; un de ses Domestiques, qui favorisoit sa fuite, avoit été tué dans cette occasion. A la fin de l'Arrêt, le Parlement exhorte Descars (sans lui rien enjoindre) de faire prier pour l'ame de ce Serviteur trop zélé, & de faire du bien à sa veuve & à ses enfans. Un autre de ses Domestiques, nommé Lusson, qui avoit secondé le même projet, fut condamné à faire amende honorable, à être fustigé & banni de la Ville, Prévôté & Vicomté de Paris. Un Gentilhomme de la Marche, nommé Du Mas, fit aussi amende honorable, & fut condamné à trois ans de prison pour la même affaire. Surye, premier Huissier du Parlement, qui avoit eu Descars en garde, fut déposé & condamné en quatre cens livres d'amende pour sa négligence. Que de malheureux, parce que Bourbon avoit été coupable!

Descars fut lavé & réintégré dans la suite par des Lettres datées d'Angoulême le 27 Juin 1526, & continua de servir en homme de son nom. Du Mas & Lusson obtinrent aussi des Lettres de rémission, mais ce ne fut qu'après les malheurs du Roi & par le crédit de l'Espagne. (Lettres du mois de Mai 1526, données à Coignac, & du 4 Août, données à Amboise).

de part, aucun ne l'avoit revelée ;
1523. aussi le Roi, quoiqu'il ne fût pas naturellement porté à la rigueur, trouva-t-il les Juges bien indulgens dans une affaire d'une telle importance. Il vint tenir son Lit de Justice au Parlement le 9 Mars 1524, il se fit rendre compte de l'état du Procès. Quelques-uns des jugemens qu'on vient de rapporter, avoient déja été rendus. Le Roi parut très-mécontent de l'excessive clémence des Juges ; il dit que quand Desguieres & le nommé Brion avoient été arrêtés à Lyon, ils s'attendoient à être pendus ; & que la Loi n'avoit pas dû les traiter plus favorablement que leur conscience. Le Premier Président voulut justifier sa Compagnie, il expliqua les motifs des Jugemens qu'elle avoit rendus ; le Roi ne fut point entraîné, il menaça de faire revoir ces procès par des Commissaires choisis dans tous les Parlemens du Royaume ; il en nomma en effet, mais le Parlement de Paris obtint que ses Arrêts ne seroient

point

point soumis à leur examen, & ces Commissaires furent seulement adjoints aux Juges du Parlement pour les procès qui restoient à juger & qui ne furent pas jugés plus rigoureusement que les autres, malgré l'adjonction des nouveaux Juges. Le Roi en fut irrité; il écrivit de Blois & de Romorantin deux lettres (1) fort dures au Parlement, dans l'une desquelles il défendoit *sous peine de la vie* d'exécuter les nouveaux Arrêts. (2). Il sied bien mal à un Roi de se montrer plus sévere que la Justice même, mais il paroît que François I. jaloux de l'honneur de pardonner, vouloit que ses Juges vengeassent la Majesté des Loix & du Trône, qu'ils effrayassent la révolte par des peines rigoureu- 1523.

(1) Des 2 & 18 Juillet 1524.

(2) » Je vois, dit-il dans la Lettre de Romorantin, que vous êtes déliberés de persévérer en » votre erreur, & préférer vos volontés particu- » lieres à notre honnête service & au bien de tout » le Royaume.:... & plus bas, nous en ferons » une telle démonstration, que ce sera exemple aux » autres.

1523. ses (1), tandis qu'il se réservoit de la désarmer par la clémence.

Quelque légères que fussent les peines prononcées contre les Complices du Connétable, le Roi les en exempta encore, il est vrai que ce ne fut qu'après ses malheurs. Il n'y eut que le Chancelier du Bourbonnois (Popillon) qui fut enfermé à la Bastille, où il mourut le 15 Août 1524. Sa veuve & ses enfans eurent la liberté d'enlever son corps pendant la nuit, & de le faire enterrer où ils voudroient, mais sans pompe & sans convoi.

Arrêt du 16 Août 1524.

S. Vallier fut de tous les Complices du Connétable, le plus sévèrement jugé, soit qu'on voulût punir en lui le parent & le plus intime ami de ce Prince, soit qu'en effet ces liens qui l'attachoient au Connétable (2), l'eussent engagé plus avant dans sa révolte, & qu'il eut été,

(1) Toutes ses Lettres au Parlement, recommandent la sévérité.

(2) Lettres des sieurs Lequinghen & du Chatel au Comte de Rœux, du 9 Septembre 1523.

comme il paroît par quelques pi
du procès, dépositaire de tous se
crets ainsi que (1) du chiffre do
Prince se servoit pour écrire à l'
pereur, à l'Archiduc, au Roi d'
gleterre.

Nous avons rapporté plus 
la derniere déposition de S. Vall
bien loin de le charger, elle le p
comme un sujet fidèle & zélé,
croyoit avoir rendu à sa Parti
service de lui conserver le Conn
ble. Mais jusques là il avoit tout 
il n'avoit consenti à faire l'a
peut-être peu sincère dont n
avons parlé, qu'après que S. B
net lui eut soutenu à la confronta
qu'il (S. Vallier) étoit présent lors
le Connétable avoit ordonné, à
S. Bonnet, de partir pour l'Espa
avec le Comte de Beaurein. L'
jet apparent de ce voyage de S

(1) Il paroît par la déposition du Bâtard d
voye du 12 Octobre 1523, que S. Vallier avoit
serment entre les mains de l'Evêque d'Autur
s'étoit chargé de prendre le serment de tou
Conjurés, & toujours sur la vraie Croix.

Bonnet en Espagne avec Beaurein
1523. étoit de négocier le mariage du Connétable (au service duquel S. Bonnet étoit attaché) avec la Reine de Portugal, sœur de l'Empereur ; mais dans la route, Beaurein avoit appris à S. Bonnet (1) qu'il s'agissoit d'une conspiration contre la France ; à cette nouvelle S. Bonnet avoit quitté Beaurein, étoit revenu sur ses pas & s'étoit retiré du service du Connétable. Tel étoit le motif qui lui avoit fait accorder des lettres de rémission ; si donc S. Bonnet avoit pu, sans être coupable, recevoir & accepter la commission d'aller en Espagne avec Beaurein, il semble que le Comte de S. Vallier, avoit pu tout aussi innocemment entendre donner cette commission à S. Bonnet. Mais S. Vallier pendant tout le cours du procès & jusqu'à sa confrontation avec S. Bonnet, nia toujours la négociation pour le mariage du Con-

(1) Interrogatoire de S. Bonnet, du 24 Septembre 1523.

nétable avec la Reine de Portugal, & la commiſſion donnée en ſa préſence à S. Bonnet. Il alla même juſqu'à remettre entre les mains des Juges un cartel de défi (1) à tous ceux qui oſeroient lui ſoutenir qu'il eût eu connoiſſance de ces faits, & de tous les autres projets imputés au Connétable (2). On voit ſouvent dans ſes interrogatoires, que preſſé par les queſtions de ſes Juges & par les difficultés qu'ils lui propoſoient, il prenoit le parti de ne plus répondre & de dire qu'il révéleroit tout au Roi & à la Ducheſſe d'Angoulême. D'après cela quelle foi doit-on ajouter à ſa derniere dépoſition, dans laquelle il peut ſi bien n'avoir avoué que ce qu'il ne pouvoit plus nier, & avoir tourné tout le reſte à ſon avantage ? Pourquoi d'ailleurs ces Juges ſi indulgens envers tous les 1523.

(1) Cartel daté de la Tour de Loches, le 20 Septembre 1523.

(2) Aimar de Prie fit un pareil défi, quoiqu'âgé de 70 ans. (Interrogatoire d'Aimar de Prie, du 12 Octobre 1523).

autres Complices, auroient-ils été
1523. ſi rigoureux pour le ſeul S. Vallier, ſi les charges du Procès ne les y euſſent forcés ?

Ce qu'il y a de certain & d'embarraſſant, c'eſt qu'il perſiſta dans ſa dépoſition juſqu'à l'échaffaud, & qu'à toutes les inſtances qu'on lui fit pour lui arracher d'autres aveux, il répondit qu'il permettoit à ſon Confeſſeur de révéler ſa confeſſion, ſi on croyoit qu'elle contînt quelque choſe de plus que ſa dépoſition & que ſes réponſes aux interrogatoires; il ſoutint toujours & avant & après l'Arrêt, qu'il n'avoit mérité ni la mort ni aucune autre peine; qu'il n'avoit rien à ſe reprocher, *Qu'il n'avoit jamais rien fait que de bon & d'honnête*; il vanta ſes ſervices. *J'ai toujours ſervi le Roi à mes dépens*, dit-il. Il ſe plaignit de l'abandon où on le laiſſoit; *Mes amis*, dit-il, *me manquent bien au beſoin.* Les interrogations qu'on lui faiſoit ſur le prétendu attentat contre la perſonne du Roi & des Princes ſes

fils le mettoient en fureur & lui arrachoient les fermens les plus forts ; 1523.
il s'agitoit, il se tourmentoit, il se livroit à toute l'horreur de son sort ; sa santé s'altéra sensiblement ; l'Arrêt qui, le déclarant criminel de Leze-Majesté, le dégradoit de tous honneurs & le condamnoit à perdre la tête, est du 16 Janvier 1524. Il portoit qu'avant d'être conduit à la Grève, cet infortuné seroit appliqué à la torture. Sa maladie obligea d'en différer l'exécution ; le Roi parut mécontent de ce délai, & le 15 Fevrier suivant, le Chancelier vint de sa part au Parlement presser l'exécution de l'Arrêt. Le 17 on fit venir le Médecin du Parlement, qui déclara que le malade ne soutiendroit point la question. Le Chancelier vouloit qu'on la lui donnât, dût-il y périr ; le Parlement plus humain fut d'un autre avis ; S. Vallier ne fut que présenté à la question, & ne la subit pas ; on lui en étala comme à Descars l'effrayant appareil pour le faire parler, il protesta

qu'il n'avoit rien à dire. Il se soumit
1523. à tous ces tourmens avec beaucoup de résignation, mais il parut très-sensible à la cérémonie humiliante par laquelle on lui arrachoit le collier de S. Michel. Le Roi avoit chargé de cette commission le Comte de Ligny de la Maison de Luxembourg. *Le Roi*, s'écria S. Vallier, *n'est pas en droit de me l'ôter, sans le consentement de tous les Chevaliers assemblés, & je n'ai pas mérité d'en être dépouillé.* Il n'avoit point son collier; le Comte de Ligny lui demanda où il étoit: *Le Roi sait bien où je l'ai perdu*, répondit S. Vallier, *il sait que je l'ai perdu à son service.* Le Comte de Ligny lui en présenta un pour faire la cérémonie de le lui arracher; S. Vallier refusa jusqu'à deux fois de le prendre. Le Président l'avertit qu'il falloit obéir au Roi. *J'obéis donc*, dit S. Vallier, il se tut & se laissa attacher & détacher le collier. Il demanda la permission de faire quelques legs à ses Domestiques sous le bon plaisir du Roi, elle lui fut ac-

cordée. On le conduisit à la Grève, tout malade qu'il étoit toujours ; il monta sur l'échaffaud, & dans l'instant où il se baissoit pour recevoir le coup de hache, sa grace arriva (1), mais quelle grace ! La commutation d'un moment de douleur en une longue mort. Les lettres de remission du Comte de S. Vallier portent qu'il sera enfermé pour toute sa vie entre quatre murailles, où il ne recevra le jour & la nourriture que par une petite fenêtre. On le laissa quelques jours à la Conciergerie, on le transféra ensuite dans une autre prison.

1523.

Les Auteurs de l'Histoire Généalogique assurent qu'il s'échappa, qu'il se retira en Allemagne avec la permission du Roi ; ils prouvent par diverses piéces qu'il vivoit en 1528, 1531, 1532. Ils disent qu'il fit son testament dans son château de Pisançon le 26 Août 1539. Ils ne marquent point l'année de sa mort. Le

Tome 2. page 206.

(1) Datée de Blois au mois de Février 1524.

Traité de Madrid prouve certaine-
1523. ment qu'il étoit encore prisonnier au mois de Janvier 1526 ; car ce Traité porte qu'il sera promptement délivré, ainsi que l'Evêque d'Autun ; le Roi déclare par des lettres du mois de Juillet de la même année 1526, que S. Vallier est sorti de prison, qu'il est absent du Royaume, qu'il peut y revenir quand il voudra, & que ses biens lui seront rendus.

La maladie de S. Vallier & l'espéce de grace qui lui fut accordée, ont donné lieu à beaucoup de fables, dont quelques-unes passent encore pour vraies, faute d'avoir été examinées. On a dit qu'en entendant la lecture de son Arrêt, il fut saisi d'une frayeur si violente, que ses cheveux blanchirent en une nuit, & que ses Gardes ne le reconnoissoient pas le lendemain ; il avoit alors environ 48 ans.

Thuan. lib. 3. ad annum 1547.

M. de Thou dit que lorsqu'on le menoit au supplice, la frayeur lui donna une fiévre, qui depuis est pas-

sée en proverbe, sous le nom de *Fiévre de S. Vallier*. 1523.

Il est vrai que la *Fiévre de S. Vallier* est passée en proverbe, mais les actes du Procès & le rapport de Braillon, Médecin du Parlement, prouvent que c'étoit une fiévre invétérée, qui même avoit fait retarder long-tems son supplice, & qui lui avoit épargné les tourmens de la question.

Pasquier (1) dit que l'horreur de la mort qu'il avoit vûe de si près, lui donna une fiévre que la nouvelle de sa grace ne put guérir, & dont il mourut peu de tems après. Ce fait est contredit par tous les Actes qu'on vient de citer.

On conçoit aisément que la fiévre de S. Vallier n'ait pas été guérie par la nouvelle d'une grace qui ne faisoit qu'éterniser son malheur. On veut pourtant que la célébre Diane

(1) Pasquier, Recherches livre 8, Chapitre [illegible] sur la fiévre de S. Vallier.

de Poitiers (2) sa fille ait acheté
1523. cette grace au prix de son honneur & même de sa virginité, dont elle fit, dit-on, le sacrifice à François I, pour sauver son Pere ; mais ce n'est encore vrai-semblablement qu'une fable ; c'en est une certainement
Le 29 Mars 1514. quant à la virginité, puisque Diane de Poitiers étoit mariée depuis près de dix ans.

Voici les motifs de cette grace, tels qu'ils sont exprimés dans les lettres de rémission :

Mém. de Du Bellay, liv. 2. » Comme puis n'aguéres notre » cher & féal Cousin, Conseiller & » Chambellan le Comte de Maule-

(1) Qui fut depuis Maîtresse de Henri II, fils & successeur de François I. Henri II, la fit Duchesse de Valentinois. Le Valentinois & le Diois avoient été cedés à la Couronne par la Maison de Poitiers.

La Planche, Histoire de François II. Hilarion de Coste, Eloges des Dames illustres, Tome premier.

Le Laboureur, Additions aux Mémoires de Castelnau, Tome premier.

Mézerai, Abregé Chronologique.

L'Auteur des Galanteries des Rois de France, Tome premier, page 195.

Bayle, Dictionnaire, article Diane de Poitiers, Note P.

» vrier-Brézé, Grand-Sénéchal de 1523.
» Normandie, & les parens & amis
» charnels de Jean de Poictiers, sieur
» de S. Vallier, nous ayent en très-
» grande humilité supplié & requis
» avoir pitié & compassion dudit de
» Poictiers sieur de S. Vallier: . . . . :
» Nous ayant considération auxdits
» services, & principalement à ce-
» lui que ledit Grand Sénéchal nous
» a fait en découvrant les machina-
tions & conspirations, &c.

Le Grand Sénéchal de Normandie étoit le mari de Diane de Poictiers, il avoit donné les premiers avis de la conspiration, il étoit assez naturel qu'on lui accordât la grace de son beau-pere; peut-être même cette explication s'est-elle trouvée trop simple pour la plûpart des Historiens; ils ont mieux aimé imaginer que Diane de Poictiers, maîtresse de Henri II, avoit commencé par être Maîtresse de François I, Pere de Henri II. Les Auteurs Protestans ont sur-tout accrédité ce bruit, pour charger du crime d'in-

cefte la Ducheffe de Valentinois qui
1523. perfécutoit leur fecte.

Le Laboureur qui croit cette imputation calomnieufe, raconte pourtant que lorfque Henri II fe fut attaché à Diane, on jetta dans fa chambre la malédiction prononcée contre Ruben, (1) dans la Genéfe.

Quant au procès du Connétable, il fut plufieurs fois fufpendu & repris, fuivant les conjonctures, que la fuite de cette Hiftoire fera connoître; il ne fut terminé qu'après la mort du Connétable. Sa mémoire fut flétrie, l'Arrêt le retrancha de cette race immortelle des Bourbons, *Comme ayant notoirement dégénéré des mœurs & fidélité des Antéceffeurs de ladite Maifon de Bourbon.* L'Arrêt dreffé le 26 Juillet 1527, fut prononcé folemnellement le lendemain.

Sleidanus, Commentar. lib. 6.

(1) » Ruben, mon fils aîné, vous étiez toute » ma force, & vous êtes devenu la principale caufe » de ma douleur.... Mais vous vous êtes répan» du comme l'eau. Puiffiez-vous ne point croître, » parce que vous avez monté fur le lit de votre » pere, & que vous avez fouillé fa couche. (Gén. chap. 49. verf. 3 & 4.

On envoya un Conseiller au Parlement pour faire effacer les armes de Bourbon & les épées de Connétable dans toutes ses Terres ; les biens du Connétable furent confisqués. Le Roi en donna une partie à la Duchesse d'Angoulême, qui recueillit ainsi les fruits de la persécution qu'elle avoit fait souffrir à son ennemi. 1523.

Varillas dit que le Chancelier eut pour sa récompense les belles Terres de Thryerne & de Thory sur l'Allier. C'étoient apparemment les Terres que le Connétable avoit refusé de lui vendre.

Mais le Roi (1) s'étant obligé par le Traité de Cambrai, de rendre les biens du Connétable à ses héritiers, n'en rendit cependant qu'une partie à Louis de Bourbon, Prince de la Roche-sur-Yon, Duc de Montpensier, neveu du Connétable ; il révoqua ensuite cette donation : mais

(1) Déclaration dattée d'Angoulême au mois de Mai 1530, enregistrée au Parlement le 21 du même mois.

enfin par un acte fait à Champigny, le premier Septembre 1538, le Duc de Montpensier remit au Roi une partie de ces biens pour s'assurer l'autre ; c'est de-là qu'est venue en partie la richesse de la branche de Montpensier éteinte le 4 Juin 1627, dans la personne de Marie de Bourbon-Montpensier, premiere femme de Gaston-Jean-Baptiste de France, Duc d'Orléans, & Mere de la célébre Mademoiselle de Montpensier.

1523.

Les Duchés d'Auvergne, de Bourbonnois, de Châtelleraut & plusieurs autres domaines confisqués sur le Connétable, avoient été réunis à la Couronne en 1531.

Pendant qu'on entamoit en France toutes ces procédures & que le Roi travailloit à empêcher les effets les plus sinistres de cette grande défection, le Connétable errant, fugitif, sans train, sans équipage, sans autre suite que celle de quelques amis fugitifs & dépouillés comme lui, étoit réduit à regarder comme un bonheur d'avoir enfin quitté les fron-

tières de France. Le Roi lui avoit envoyé un Gentilhomme de sa Maison, nommé Imbaut, qui l'ayant joint hors du Royaume, lui offrit encore de la part du Roi son pardon, s'il vouloit le mériter par un repentir sincére, & une fidélité désormais constante; il rapporta qu'il n'avoit rien pû gagner sur l'esprit du Connétable. Ce fut apparemment cet Imbaut, qui le voyant obstiné dans sa révolte, lui redemanda au nom du Roi, l'épée de Connétable & le collier de l'Ordre : » Quant à l'épée, répondit ce Prince toujours ulcéré de l'affaire de Valenciennes, » (1) il me l'ôta au passage de l'Escaut, lorsqu'il donna l'avant-garde » à conduire à Monsieur d'Alençon. » Quant au Collier de l'Ordre, je » l'ai laissé derriere mon chevet à » Chantele. Brantôme remarque en passant, qu'il se fit du moins l'honneur de ne vouloir jamais prendre

1523.

Brant. Capit. étrang. art. Bourbon.

(1) Voir le troisiéme Chapitre de ce second Livre.

l'Ordre d'Espagne. On lui doit en
1523. général le témoignage qu'un homme éloquent (2) a rendu à un autre grand Prince, qui se trouva depuis dans des conjonctures à peu-près semblables, le témoignage qu'il n'a point laissé avilir la grandeur de sa Maison chez les Etrangers.

De la Franche-Comté Bourbon passa en Allemagne, & tournant autour de la Suisse, alliée de la France, il gagna le Trentin, & se rendit à Mantoue, où le Marquis de Mantoue, son cousin-germain, lui donna un équipage. Il alla ensuite à Plaisance conférer sur les opérations de la Campagne avec les Généraux de l'Empereur, puis il vint attendre à Gênes les ordres que Lurcy étoit allé de sa part demander à cet Empereur, devenu son Maître.

Charles-Quint avoit voulu acquérir dans le Connétable un Allié puissant & utile, qui l'eût introduit dans le centre de la France, qui eût bou-

(1) Bossuet, Oraison Funèbre du Grand Condé.

leversé en sa faveur ce Royaume & l'eût partagé avec lui. Cette chimère étoit détruite ; ce n'étoit plus qu'un illustre Banni que le sort lui donnoit à protéger. Au lieu de cinq ou six Provinces & d'un grand parti, Bourbon n'avoit plus à lui offrir que son épée, ses talens & son désespoir. Ce n'étoit plus un Allié, ce n'étoit qu'un Sujet que l'Empereur acquéroit, mais ce Sujet c'étoit Bourbon, il falloit l'employer. Seulement les avantages étoient changés & le prix devoit l'être. L'Empereur se respectoit trop pour révoquer si-tôt ses promesses, mais il s'aimoit trop pour les exécuter. A la chaleur de l'empressement succédèrent sans éclat & sans indécence les froideurs de la protection. Au bout d'un tems assez considérable, Lurcy arriva & avec lui le Comte de Beaurein. Celui-ci propose à Bourbon de la part de l'Empereur ou de passer en Espagne ou de rester dans le Duché de Milan avec le titre de son Lieutenant-Général en Italie. C'étoit lui propo-

1523.

ſer d'être un Courtiſan obſcur ou un
1523. Héros brillant. Le choix n'étoit pas difficile. Le propoſer étoit déja preſqu'une inſulte. Qu'eût fait l'Empereur d'un guerrier tel que Bourbon dans ſon Eſpagne alors paiſible, tandis que l'Italie étoit le ſeul théâtre de la guerre & de la gloire? Si Bourbon eût preſſé l'Empereur de lui donner la Reine de Portugal, il l'eût forcé à un refus embarraſſant, mais Bourbon ſavoit ce que les conjonctures exigeoient de lui; il vouloit mériter cet honneur par ſes ſervices; il alla partager avec les Généraux de l'Empereur le commandement de l'Armée Impériale dans le Milanès.



## CHAPITRE VII.

*Campagne de l'Amiral de Bonnivet dans le Milanès pendant les années 1523 & 1524.*

L'Evasion du Connétable & la découverte de sa conjuration avoient changé les projets du Roi pour cette Campagne & en avoient retardé considérablement les opérations. On étoit déja au commencement de Septembre & on n'avoit encore rien entrepris. Ce délai fut le premier tort que le Duc de Bourbon fit à sa Patrie. 1523. Guicciard. liv. 15.

On ne jugea pas que le Roi dût passer en Italie, tandis que l'intérieur même du Royaume étoit menacé. Il retint auprès de lui les Ducs d'Alençon, de Vendôme, & le Maréchal de Chabannes avec un nombre de Troupes suffisant pour arrêter les mouvemens qui pourroient s'élever en France ; il s'agissoit de

donner un Général aux Troupes
1523. qu'il envoyoit en Italie. Le Roi avoit rendu justice à la fidélité du Maréchal de Lautrec dans l'affaire du Milanès, mais il lui reprochoit de la présomption, de l'imprudence, une indocilité opiniâtre. La Duchesse d'Angoulême n'eut pas de peine à persuader au Roi que Bonnivet réussiroit mieux, on alléguoit pour présage la prise de Fontarabie, (1) qu'on représentoit toujours comme l'exploit le plus brillant de cette guerre. Mais Lautrec étoit frere de la Comtesse de Château-Briant, on l'envoya commander en Guyenne à la place de Bonnivet.

Celui-ci, long-tems avant que le Connétable fût arrivé en Italie, s'avançoit à la tête d'une puissante armée; (2) il cherchoit à pénétrer du

(1) Voir le troisiéme Chapitre de ce second Livre.

(2) Composée de quinze cent lances & d'environ vingt-sept mille hommes d'Infanterie, mêlée de Suisses, d'Allemands, d'Italiens & de François.

Piémont dans le Milanès, lorsqu'il arriva une aventure bizarre, qui sembloit pouvoir beaucoup influer sur les affaires d'Italie. 1523.

Le Duc de Milan, François Sforce, alloit de Monza à Milan, monté sur une petite mule; sa garde marchoit à quelques pas de lui, pour ne pas l'incommoder par la poussiére excessive que les chevaux élevent en été dans les plaines de Lombardie; un jeune Milanois, nommé Boniface, de la Maison de Visconti, monté sur un cheval Turc, étoit assez près du Duc. On arrive à un Carrefour. Tout-à-coup Boniface s'élance sur le Duc un poignard à la main. Sforce ne dut la vie en ce pressant danger qu'aux mouvemens de sa mule, qui s'effraya & recula, & qu'à ceux du cheval Turc que sa fougue empêchoit de rester en place; il ne fut atteint qu'à l'épaule. Boniface mit aussi-tôt l'épée à la main & lui porta un second coup qui ne fit qu'une légére blessure. Ceux qui accompagnoient le Prince accouru-

Mém. de Du Bellay, liv. 2.

rent. Viſconti s'enfuit par un des
1523. chemins qui aboutiſſoient au Carrefour, & n'ayant pu être atteint par les Gardes, il ſe ſauva en Piémont. Le Duc reprit la route de Monza, dans la crainte qu'il n'y eût une conſpiration formée contre lui à Milan. Quelques mois avant cet accident, Moron, ce Chancelier du Milanès, ſi utile au Duc Sforce, avoit fait aſſaſſiner à Milan pour des raiſons qu'on ignore, mais vrai-ſemblablement par ordre du Duc, un Monſignorino Viſconti, parent de Boniface. Il reſtoit un frère de Monſignorino, qui étoit ce même Evêque d'Alexandrie, que nous avons vû en 1521, former contre les François une entrepriſe malheureuſe ſur Milan. Moron & Colonne le firent arrêter à Milan; on ne trouva point qu'il fût complice de Boniface, & il fut relâché quelques années après. On ſut que l'attentat de Boniface n'étoit que l'effet de mécontentemens particuliers & perſonnels, on avoit caſſé ſa Compagnie, on lui avoit

avoit refusé un Gouvernement, &c. Il y a cependant ici une chose remarquable. Du nombre des Milanois bannis par le nouveau Gouvernement étoient un Galéas & un Barnabé Visconti, qui servoient alors dans l'armée Françoise ; il étoit naturel de penser que Monsignorino Visconti n'avoit été assassiné par Moron que pour avoir entretenu quelques intelligences avec les François. Boniface Visconti, l'Assassin du Duc, s'étoit sauvé dans le Piémont où étoit alors l'armée Françoise ; enfin sur le faux bruit qui se répandit de la mort du Duc, un Galéas de Birague, Milanois, avec quelques autres Bannis de Milan & quelques Soldats François, fut introduit dans Valence sur le Pô par les Habitans même ; cependant parmi tant d'ennemis des François, aucun n'eut l'injustice de concevoir sur leur compte un soupçon de complicité avec l'Assassin du Duc. On savoit trop combien leur Roi aimoit l'honneur, combien il abhorroit les 1523.

moyens bas & odieux, pour croire
1523. qu'aucun de ſes Sujets eût oſé le ſervir par un aſſaſſinat. Non-ſeulement les Hiſtoriens Italiens & Eſpagnols ne témoignent aucun ſoupçon, ils ne diſent pas même qu'on en ait formé aucun, ni qu'on ait fait ſemblant d'en former. En effet, indépendamment du caractère connu de François I, quel avantage eût-il pu ſe promettre de la mort de Sforce ? Sforce étoit-il le véritable obſtacle aux projets du Roi ? Sforce régnoit-il à Milan ? N'étoit-ce pas l'Empereur qui y régnoit ſous ſon nom & qui eût régné alors ſous le ſien propre, en alléguant la réunion du Fief ?

L'armée des Confédérés n'étoit point encore raſſemblée. Proſper venoit d'eſſuyer une longue maladie, & s'occupoit plus de ſa convaleſcence que des affaires de la Ligue ; il ne pouvoit penſer qu'après la défection des Vénitiens, les François ſongeaſſent encore à conquérir le Milanès. Antoine de Lève, qui par hazard étoit à Aſt avec un camp vo-

ſant d'Eſpagnols, courut reprendre Valence, où il tua quatre cens hommes aux Aſſiégés & fit pluſieurs priſonniers, entr'autres Birague même, puis il vint reprendre ſon poſte à Aſt. Mais bientôt l'approche de toute l'armée Françoiſe le fit reculer juſqu'au-delà du Teſin, & Bonnivet s'empara ſans obſtacle de toute la partie du Milanès, ſituée en-deça de ce fleuve. 1523.

Colonne, bien ſûr enfin que les François en vouloient au Milanès, raſſemble quelques Troupes à la hâte & s'avance pour diſputer le paſſage du Téſin. Il diſpoſe ſes quartiers le long du fleuve depuis Turbigo juſqu'à Biagraſſo. Les François s'avancent par Vigevano, un peu au-deſſous du camp des Alliés, & paſſent moitié à gué, moitié dans des barques entre Biagraſſo & Binaſco, après avoir écarté à coups de Canon quelques Allemans qui bordoient le fleuve de ce côté-là.

Colonne ayant ainſi échoué dans ſon projet & n'étant point en état

de résister à l'armée Françoise, se
1523. retira promptement à Lodi; Antoine
de Leve se jetta dans Pavie avec trois
mille hommes d'Infanterie & cent
hommes d'Armes, alors lés Alliés
commencèrent à trembler pour Milan. Cette Capitale étoit à peine en
état de défense; on avoit négligé
d'en relever les murailles, mais la
garnison étoit très-nombreuse, c'étoit presque une Armée entiére. La
plûpart des Historiens soutiennent
que Bonnivet fit une faute inexcusable de ne pas marcher droit à Milan; qu'il eût pris cette Place d'emblée au milieu de la consternation
où étoient les Alliés; c'est ainsi
qu'on soutient qu'après la bataille
de Cannes, Annibal devoit courir à
Rome; tous ces jugemens peuvent
être hasardés. Quoi qu'il en soit,
Bonnivet ne crut pas possible de
forcer une Place défendue par près
de quinze mille hommes d'Infanterie, par huit cens Lances, par autant de Chevaux-Légers, & où la
haine qu'on avoit pour les François

auroit armé les Bourgeois au défaut d'autres Défenseurs. Il se contenta d'en faire le blocus ; il s'applaudissoit de ne se pas laisser emporter à la fougue Françoise comme Lautrec & tant d'autres Généraux, mais de mesurer toutes ses démarches sur les conjonctures, sur le génie des Peuples & des Généraux qu'il avoit à combattre, il se piquoit de joindre à la vigueur savante d'Annibal la lenteur prudente de Fabius. On prétend que les Milanois même qui étoient dans son Armée, craignant que leur Patrie ne fût livrée au pillage, l'aidèrent à prendre le parti du blocus ; ils demandèrent quelques jours pour traiter avec les amis qu'ils avoient dans Milan ; ils firent espérer que la reddition volontaire de la Place pourroit être le fruit de leur négociation. Ce délai donna le tems de relever les murailles, de rassurer les esprits, de préparer tout pour la défense. L'infatigable Moron, plus utile au Duc de Milan, que les plus habiles Gé-

1523.

1523. néraux, encourageoit & les Bourgeois & les Soldats, veilloit à l'approvisionnement de la Place, à l'avancement des travaux & faisoit de plus en plus repentir les François de ne lui avoir point tenu parole. Bonnivet n'ayant pû surprendre Milan, se proposa de l'affamer, il brisa les moulins des environs, il coupa les canaux qui portoient de l'eau dans la Ville, & pour tarir de plus en plus les sources de l'abondance, il voulut réduire toutes les Places un peu importantes qui environnoient Milan; il s'empara de Monza, il envoya le Chevalier Bayard prendre Lodi. Prosper avoit laissé dans cette dernière Place le Marquis de Mantoue avec cinq cens Chevaux & quatre cens hommes d'Infanterie; le Marquis s'enfuit à l'arrivée, au seul nom de Bayard, & se retira sur les terres des Vénitiens. Bayard ayant pris Lodi, jetta un pont sur l'Adda, & courut à Crémone jouir d'un spectacle bien digne de lui.

Il faut se rappeller que lorsque

les François avoient perdu le Milanès au Printems de l'année précédente, il ne leur étoit resté que le Château de Crémone, où commandoit Janot d'Herbouville, Seigneur de Bunou. Ce Château étoit assiégé par la garnison de la Ville & ne voyoit d'ailleurs que des ennemis autour de lui, sur-tout depuis que les Vénitiens s'étoient ligués contre la France. D'Herbouville mourut pendant ce siége; tous les Officiers & presque tous les Soldats du Château, qui n'étoient originairement qu'au nombre de quarante, étoient morts moitié de maladie, moitié de la misere inévitable à des Assiégés dans un pays ennemi. Il ne restoit plus que huit Soldats dans le Château & ils n'avoient pu encore être réduits. Ces huit Soldats, ces huit Héros dont on ne conçoit pas comment l'Histoire a pu oublier les noms, se regardant comme chargés de continuer la possession des François en Italie, s'étoient fait serment les uns aux autres de défendre cette

1523.

Brant. Hommes illustres

Place jusqu'à la mort du dernier
1523. d'entr'eux ; ils la défendoient depuis plus de dix-huit mois, sans avoir reçu aucuns secours, aucunes nouvelles, aucunes consolations de la France. Dans quelle histoire, chez quelle Nation trouve-t-on de plus grands exemples d'attachement, & de vertu? Que ne pouvoit-on pas faire avec de pareils hommes ! Mais comment récompensa t-on leurs services? C'est ce que l'Histoire ne nous apprend pas plus que leurs noms.

Bayard ayant rafraîchi la garnison & ravitaillé le Château, fit sur la Ville même une tentative qui n'eut point de succès, parce que Colonne y avoit fait entrer trois mille cinq cens hommes, & que le Duc d'Urbin d'un côté à la tête des Vénitiens, le Marquis de Mantoue de l'autre à la tête des troupes de l'Eglise, s'avancerent à dessein de fondre sur les Troupes de Bayard, lorsqu'elles iroient à l'assaut ; il n'étoit pas cependant impossible que

l'invincible Bayard battît & le Duc d'Urbin & le Marquis de Mantoue & la Garnison de Crémone, mais il ne pouvoit forcer les saisons. Quatre jours de pluye continuelle ayant rendu les chemins impratiquables, & les vivres ne pouvant parvenir dans son Camp, il fut obligé de lever le siége. 1523.

La Fortune sembla pendant toute cette Campagne se jouer tour-à-tour des deux Partis ennemis. Les François avoient eu depuis leur entrée dans le Milanès plusieurs succès mêlés de quelques disgraces. Les Alliés ne tiroient pas de la Ligue tout le fruit qu'ils en avoient espéré. La multitude des Chefs & des différens Corps rendoit chez eux les mouvemens lents & difficiles; les infirmités de Colonne l'empêchoient d'agir avec vigueur, il étoit pourtant toujours d'autant plus jaloux du commandement qu'il le sentoit plus prêt à lui échapper. Pescaire si digne de commander, si incapable d'obéir, n'ayant pu s'accorder avec lui, avoit

quitté l'armée, & s'étoit rétiré à Naples, d'où il avoit passé en Espagne pour rendre compte à l'Empereur des motifs de sa retraite. Comment depuis trois ans les François n'avoient-ils pas tiré un meilleur parti des divisions continuelles de ces deux Généraux ?

1523.

Sleidan. Commentar. liv. 4. Guicciard. liv. 15. Belcar. liv. 17. n. 55.

Au milieu des longues opérations du blocus de Milan, on reçut la nouvelle de la mort du Pape Adrien. Cet accident, dit Guichardin, priva les Confédérés de l'éclat que l'autorité Pontificale donnoit à leurs armes, d'ailleurs ce fut à peine un événement, & le seul que cette mort produisit, fut que le Duc de Ferrare redevint ennemi du Saint Siége, parce qu'Adrien lui avoit bien à la vérité donné l'absolution, mais ne lui avoit pas restitué Modène & Regge, suivant leurs conventions; il arma pour reconquérir ces deux Places, ce qui opéra en faveur des François une foible diversion, qui fut réprimée en partie par Guichardin, Gouverneur de ces

deux Places. Le Duc de Ferrare prit cependant Regge ; & s'il ne put forcer Modene, il s'en dédommagea, il prit Rubiére, poste important par la facilité qu'il donne de faire des courses jusqu'aux portes de Modène & sur le chemin de Rome. 1523.

Bonnivet bloquoit toujours Milan ; la prise de Monza empêchoit les vivres d'arriver du côté du Nord par le Lambro ; la prise de Lodi & de Crémone les empêchoit de venir du côté du Levant par l'Adda ; Pavie vers le Midi appartenoit encore aux Alliés, mais Bonnivet ayant assis son camp d'une maniere avantageuse entre cette Place & Milan, aucun convoi ne pouvoit passer de ce côté-là sans être intercepté ; enfin au Couchant les François étoient Maîtres de tout le cours du Tesin ; d'ailleurs ni le Lambro, ni l'Adda, ni le Tésin ne passent par Milan, ils y communiquent seulement par des canaux, & ces canaux étoient coupés. La famine commençoit à se faire sentir ; ce n'est pas qu'il n'y eût dans

la Ville une grande quantité de bled ; mais on ne pouvoit faire de la farine, tous les moulins étoient ruinés. Plus de cent mille personnes manquèrent de pain pendant huit jours. Moron dans ces extrêmités sembloit redoubler de zèle & de travaux ; il inspiroit aux habitans son esprit de ressource, il les animoit à la constance, il leur représentoit que Bonnivet souffroit beaucoup dans son camp, que sa Cavalerie manquoit de fourages ; que les pluies & les neiges continuelles ne lui permettroient pas de tenir la campagne long-tems dans un pays coupé partout de canaux & de rivières ; que celui des deux partis, qui auroit le plus de patience, seroit infailliblement le vainqueur. Cela étoit vrai, on le sentit, on agit en conséquence, on employa des moulins à bras, on tira parti de l'extrême fertilité des environs de Milan, on déroba quelques convois à la vigilance des François, on en fit passer d'autres à la pointe de l'épée. Jean de Médicis,

1523.

qui, après avoir quitté le parti des Alliés pour celui des François, étoit retourné à celui des Alliés, en escortoit un assez considérable, qui venoit de Terzo; il rencontra quatre-vingt lances Françoises de la Compagnie de Barnabé Visconti; pour lui il avoit deux cens hommes d'armes; trois cens Chevaux-Legers & mille hommes d'Infanterie; il courut avec un détachement de son escorte au-devant des François; ceux-ci firent face, Médicis feignit de plier, il fut poursuivi, & les François tomberent dans une embuscade qu'il leur avoit préparée. Plusieurs y périrent, la plûpart furent faits prisonniers; tous les jours étoient marqués par des pillages, des courses, des rencontres, des escarmouches, où ordinairement les François n'avoient point l'avantage; en peu de tems ils avoient perdu dans différens petits échecs jusqu'à quinze cens chevaux; ils ne furent pas plus heureux dans une entreprise secrète qu'ils avoient

1523.

formée sur la Ville par le moyen
1523. d'un Officier Parmesan de la Compagnie de Jean de Médicis, nommé Murgant, qui devoit leur livrer un bastion avancé un jour qu'il y seroit de garde; un de ses complices alla révéler cette trahison à Médicis; Murgant & quatre autres de ses complices furent condamnés à passer par les piques.

Colonne entreprit d'affamer Bonnivet lui-même dans son camp. Bonnivet tiroit tous ses vivres du Novarése & de la Lomelline, à la faveur d'un pont qu'il avoit sur le Tésin vis-à-vis de Vigevano. Prosper, pour s'emparer de ce pont, envoya le Marquis de Mantoue à Pavie avec cinq cens chevaux; d'autres troupes devoient l'y suivre successivement & sans bruit; Antoine de Lève, qui commandoit dans Pavie, devoit y joindre les siennes, & toutes ensemble devoient marcher vers le pont. L'Amiral pénétra leur dessein, & pour le prévenir, il ordonna

au Chevalier Bayard & à Renzo de Ceré (1) de marcher à Vigevano, avec les troupes qui étoient à Monza ; cette démarche fit perdre aux ennemis l'envie & la facilité de s'emparer du pont du Tésin, mais elle leur procura l'avantage qu'ils désiroient le plus. Le poste de Monza étoit évacué, les vivres vinrent en abondance dans Milan du Bergamasque, du Bressan, de tout l'Etat de Venise. 1523.

Les Historiens qui reprochent tant à Bonnivet de n'avoir pas tenté de forcer Milan aussi-tôt après le passage du Tésin, ne lui font pas ici un reproche qui semble pourtant plus légitime. Premiérement, le pont du Tésin auroit toujours dû être gardé, puisqu'il assuroit seul le transport des vivres au camp, si les François y restoient, & la retraite, s'ils étoient obligés d'y avoir recours. Secondement, il ne

(1) Il s'étoit distingué dans l'Italie par plusieurs exploits. Il étoit de la Maison des Ursins.

devoit point être gardé aux dépens du poste de Monza, ni d'aucune des Places dont on s'étoit emparé autour de Milan, mais, par un détachement particulier qu'il falloit tirer du corps de l'armée.

1523.

Mém. de Du Bellay, liv. 2.

Belcar. liv. 17 n. 57.

Bonnivet frustré de l'espérance d'affamer Milan, ne songea plus qu'à se retirer au-delà du Tésin pour mettre ses troupes en quartier d'hiver dans le Novarése & la Lomelline; elles avoient beaucoup souffert du froid & des neiges; l'inaction fatigante où on les retenoit, leur paroissoit plus à craindre que le danger; les Suisses sur-tout accoutumés à une guerre de mouvement & d'action, murmuroient de périr ainsi sans combattre.

D'un autre côté Prosper succombant sous le poids de la maladie, avoit confié les détails du commandement au Capitaine Alarcon; qui, depuis la retraite de Pescaire commandoit l'Infanterie Espagnole. Prosper ne s'étoit réservé avec l'autorité qu'une inspection générale

ſur les opérations. Indépendamment de la maladie dont il mouroit, il en avoit une autre qui le rendoit auſſi ridicule que ſes talens l'avoient rendu grand, c'eſt qu'à près de quatre vingt ans, il étoit devenu éperduement amoureux de la Donna Chiera, une des plus belles femmes de l'Italie, dont un autre étoit aimé. Ce rival heureux de Colonne, étoit ce même Galéas Viſconti, qui ſervoit, comme on l'a dit, dans l'armée Françoiſe. Bonnivet qui connoiſſoit mieux que perſonne le pouvoir des femmes, voulut employer celui de Chiera pour obtenir de Proſper une tréve de quelques mois, afin de n'être point troublé dans la retraite qu'il méditoit; mais fit-il bien de choiſir pour cette négociation Galéas Viſconti, qui devoit être ſi peu agréable à Proſper? Quoi qu'il en ſoit, Viſconti vint à Milan avec un paſſeport de ſon rival, il vit Chiera, il lui propoſa de la part de Bonnivet d'être la bienfaitrice & des François & des

Alliés, & de la Chrétienté entiere ;
1523. en ménageant une tréve, d'où naîtroit bientôt une paix universelle & une heureuse réunion contre les Turcs. Cette femme fut flattée du grand rôle qu'on lui donnoit à jouer, elle parla de cette affaire à Colonne ; mais soit que Colonne aimât mieux mortifier son rival que d'obliger sa maîtresse, soit qu'il ne permît à l'amour que de l'amuser & non de le gouverner, il renvoya Chiera au Capitaine Alarçon & aux autres Généraux de la Ligue, sans lesquels il déclara qu'il ne pouvoit rien faire, il y eut en effet une négociation entamée avec eux, mais elle ne produisit rien, parce que Prosper, qui vouloit qu'elle échouât, eut l'adresse de faire nommer Moron pour les Conférences ; Moron, l'implacable ennemi de la France, le plus ferme appui de la Ligue, rebuta les Députés François (1) par ses hauteurs

(1) Galéas Visconti & Boyer, Trésorier de l'armée.

& leur fit perdre promptement toute espérance. 1523.

Bonnivet sortit de son camp & s'avança vers le Tésin en très-bon ordre. Aussi-tôt que les Alliés le virent s'ébranler, ils demandèrent tous à grands cris la bataille; Prosper seul sut la refuser avec sa fermeté ordinaire; il ne vouloit point abandonner aux caprices de la fortune, des avantages certains, obtenus sans danger & sans effusion de sang. » La » gloire des généraux souffre plus, » disoit-il, de la témérité, qu'elle ne » reçoit d'éclat de la victoire. C'étoit avec de pareils principes qu'il avoit presque détruit l'armée Françoise à la Bicoque, & Pescaire qui avoit voulu sortir des retranchemens, avoit été obligé d'y rentrer. C'étoit avec ces mêmes principes qu'il avoit déja chassé les François du Milanès, qu'il les en chassoit encore dans ce moment, & il n'étoit pas naturel qu'à son âge il changeât des maximes auxquelles il devoit

tous ses succès, pour des maximes plus hazardeuses.

1523. L'Amiral ayant mis son artillerie en sûreté au-delà du Tésin, & ayant envoyé en quartier d'hiver en Piémont, en Provence, en Languedoc, une partie de son Infanterie fatiguée & délabrée, mit le reste de ses troupes dans Biagrasso & dans Rosat, où il avoit des vivres en abondance; il résolut d'attendre à Biagrasso les troupes fraîches que la France dévoit faire passer en Italie. Pour occuper le loisir de celles qui lui restoient, il envoya Renzo de Ceré attaquer Arona, au bout du Novarese sur le Lac Majeur; Prosper en ayant eu avis, y envoya douze cens hommes d'Infanterie.

Cependant il s'affoiblissoit tous les jours. La maladie, la vieillesse & l'amour lui ouvroient le tombeau; il avoit toujours craint qu'on ne lui substituât de son vivant le Viceroi de Naples Lannoi; mais l'extrême foiblesse, éteignant en lui ces mou-

vemens de jalousie, il pressoit lui-même depuis quelque tems Lannoi de venir prendre le commandement de l'armée. Lannoi s'approche de Milan, mais par respect pour ce grand Capitaine, il différa d'y entrer jusqu'à sa mort, qui arriva le 30 Décembre 1523.

1523.

Belcar. liv. 17. n. 58.

Les Alliés perdirent dans Prosper de grands talens mûris par une grande expérience. C'étoit le premier Italien qui eût su faire la guerre, depuis que Charles VIII. perçant l'Italie d'un bout à l'autre, y avoit développé des principes jusqu'alors inconnus de cet art terrible. Prosper & Fabrice Colonne, Cousins-germains, furent ses disciples & ses créatures, mais ils sembloient n'avoir servi sous lui que pour apprendre à combattre les François; ils furent les premiers à donner l'exemple de la défection, sur-tout Prosper, qui entraîna son Cousin dans le parti des ennemis de la France. Tous deux en furent punis & tombèrent entre les mains

des François ; Fabrice à la bataille
1523. de Ravenne ſous Louis XII. Proſper ſous François I. à Villefranche, comme on l'a vu au commencement de cette hiſtoire. Après leur délivrance, ils reſtèrent toujours ennemis des François. Proſper, nommé Chef de la Ligue concluë contr'eux ſous Léon X. en 1521, & ſous Adrien VI. en 1523, ajouta beaucoup par les grandes choſes que nous lui avons vu faire, à la haute réputation dont il jouiſſoit déja, & ce qui eſt fort rare, ſa vieilleſſe fut le tems de ſa plus grande gloire. Ce fut lui qu'on put regarder véritablement comme le Fabius de ſon ſiécle ; il ſut toujours temporiſer avec fruit, il avoit un génie ſage & ſouple, propre à déconcerter le génie François ; il étoit ennemi des batailles, il les trouvoit toujours dangereuſes & jamais néceſſaires : il vouloit tout devoir à la ſageſſe de ſes meſures & rien au hazard : il aimoit à faire une guerre ſyſtématique, ſçavante,

ingénieuse, & à pouvoir rendre compte de tous ses succès; il excelloit dans l'art de choisir ses campemens, de fatiguer, de ruiner les Armées ennemies sans combattre, de leur couper les vivres, de rendre leurs forces inutiles, d'éviter tous leurs piéges & de les faire infailliblement tomber dans les siens. C'est cet art que les Turennes & les Catinats ont tant perfectionné depuis, cet art d'appliquer la Philosophie à la destruction des hommes, & de présenter un spectacle aux Sages dans la guerre même. On a reproché à Prosper de n'avoir pas toujours tiré parti de l'état où il avoit su réduire ses ennemis, d'avoir souvent perdu par trop de réserve une partie du fruit de ses travaux; il répondoit que c'étoit rendre à un ennemi affoibli toute sa force que de le réduire au désespoir; il pouvoit appuyer cette maxime sur bien des exemples, dont le combat de la Bicoque eût peut-être grossi le nombre, si l'impé-

1523.

tuosité de Pescaire l'eût emporté
1523. sur la sage retenue de Colonne.

Prosper avoit sur-tout recueilli & considérablement étendu les connoissances qui commençoient à se répandre de son tems en Italie sur l'art de fortifier & de défendre les Places.

On peut juger enfin par ce que fit Colonne, malgré les contradictions perpétuelles du Marquis de Pescaire, de ce qu'il auroit pu faire avec une autorité plus absolue.

Il mourut à propos pour éviter l'affront d'un rappel. Son ennemi le Cardinal de Médicis ayant mieux formé son intrigue à la mort d'Adrien qu'à la mort de Léon, venoit, après cinquante jours de Conclave, d'être élevé au Pontificat. Cette dignité sembloit lui être due. Le choix qu'on avoit fait d'Adrien, n'avoit servi qu'à prouver à tout le Sacré Collége la nécessité d'élire Médicis, puisqu'Adrien avoit été obligé de se gouverner par ses avis

&

& de s'appuyer de son crédit à Florence. Cependant le Conclave se divisa en une multitude de petites factions, mais dont aucune n'étoit aussi puissante que celle de Médicis. La Faction Impériale, qui d'ailleurs lui étoit plus favorable que contraire, étoit assez foible ; la Françoise qui le craignoit, l'étoit encore d'avantage, le Cardinal Colonne qui le haïssoit, étoit à la tête d'une troisieme, les vieux Cardinaux en formoient une quatrieme, qui ne vouloit point de Médicis, parce qu'il étoit encore jeune. Médicis, en entrant au Conclave, étoit assuré de seize suffrages, il s'en ménagea bientôt cinq autres de la Faction Impériale, mais le chef-d'œuvre de sa politique fut d'obtenir celui de Colonne lui-même, en lui promettant la Vice-Chancellerie (que Médicis avoit alors,) & le magnifique Palais qu'il tenoit de la libéralité de Léon X, son cousin. Colonne lui donna les voix de sa Faction. La multitude des Bénéfices dont Médi- 1523.

çis étoit revêtu, & qui devoient être
1523. partagés entre tous les Cardinaux,
acheva de lui donner plus des deux
Sleidan. Commentar. l. 4 tiers des voix, qui suffisent pour la
validité de l'élection.

Le Cardinal de Médicis se nommoit Jules, il parut porté d'abord à conserver son nom, une très-belle raison l'en empêcha; les Cardinaux l'avertirent, dit Guichardin, que les Papes qui n'avoient pas changé de nom, étoient morts dans l'année de leur élection, ou peu de tems après. Il prit le nom de Clément VII. A son avénement il usa de clémence envers ce Cardinal Soderin, Evêque de Volterre, que ses intelligences avec les François avoient fait emprisonner sous Adrien. Ce Pape, quelques jours avant sa mort, l'avoit exclu du Sacré Collége, les Cardinaux cependant l'avoient admis au Conclave, & Soderin d'autant plus ennemi de Médicis qu'il étoit ami des François, & que Médicis lui avoit succédé dans la confiance d'Adrien, ne

cessa de cabaler contre Médicis dans le Conclave. Cependant le Pape Clément VII. oubliant les injures faites au Cardinal de Médicis, accorda de lui-même au Cardinal Soderin sa grace & celle de toute sa famille, qui avoit eu part à la conspiration contre la Sicile. 1523.

Clément VII. avoit une grande réputation, & une assez longue expérience des affaires, il avoit été le conseil d'Adrien VI, & de Léon X; il aimoit le travail, il dédaignoit les plaisirs, il réunissoit par le crédit de sa Maison les forces de la République de Florence à celles de l'Etat Ecclésiastique, dont sa nouvelle dignité le rendoit maître. Aussi puissant que Léon X, & réputé aussi habile, il sembloit promettre un Pontificat illustre. Les François s'attendoient à l'avoir pour ennemi, l'Empereur comptoit sur son amitié, mais le Pape se fit une loi de dépouiller tous les sentimens particuliers qui l'animoient lorsqu'il n'é-

toit que Cardinal; de ne plus envisager que ce qu'il devoit à sa dignité; il crut lui devoir une impartialité entière; il reçut également
1523.
bien & Beaurein que lui envoya l'Empereur, & S. Maixent que lui envoya François I. Il fit dire à l'Empereur que Jules de Médicis seroit toujours fidèle à l'ancienne amitié qui les unissoit, mais que Clément VII. ne feroit désormais entre la France & l'Espagne que l'office de Médiateur.

Cependant comme il croyoit le repos de l'Italie attaché à l'expulsion des François, & que cet ouvrage si nécessaire paroissoit assez avancé, il voulut bien contribuer à l'achever; & l'impartialité qu'il promettoit ne regardoit que certains projets de l'Empereur contre la France, qu'on verra bientôt éclore. Il continua donc, mais en secret, la ligue pour la défense du Milanès, il donna vingt mille ducats à l'Ambassadeur de Charles V; il obligea les Florentins d'en fournir trente mille.

Bonnivet étoit toujours à Biagrasso, où il attendoit les secours qui devoient lui venir de France & de Suisse, & où il tiroit toujours ses vivres du Novarese & de la Lomeline ; il espéroit que les Alliés se dissiperoient, faute d'argent ; les Alliés se flattoient que ses vivres se consommeroient, & que la famine le chasseroit de son poste, où il paroissoit impossible de le forcer. Le Viceroi de Naples avoit remplacé Colonne ; Pescaire qui n'étoit pas fait pour l'inaction, accourut à l'Armée dès qu'il sut la mort de Colonne ; le Duc de Bourbon, nouvel & digne objet de jalousie pour Pescaire, y arriva aussi, vers le même tems, le Duc de Milan vint partager le commandement avec eux. 1523.

L'Armée des Confédérés eut donc quatre principaux Chefs, tous jaloux les uns des autres. C'étoit aux François à profiter de leurs divisions.

L'Amiral avoit envoyé le Chevalier Bayard avec deux cens hommes d'Armes & quelque Infanterie,

1523. au Village de Rebec, différent de ce Rebec situé sur l'Oglio, où Lautrec, en 1521, avoit laissé échapper toute l'armée ennemie qu'il pouvoit détruire. Le Rebec dont il s'agit ici, étoit situé entre Pavie, Lodi & Milan; l'intention de l'Amiral étoit que Bayard pût intercepter les Convois qui iroient du Lodesan & de Pavie à la Capitale. Bayard ne s'étoit chargé de cette commission qu'à regret; il avoit représenté que Rebec étoit trop éloigné du Quartier général; qu'on ne pourroit aisément y être secouru, si on étoit attaqué par les ennemis; que cependant il étoit impossible qu'une troupe si foible se défendît seule dans un poste sans fortifications; l'Amiral s'étoit servi de son autorité pour forcer Bayard d'obéir, & l'avoit assuré qu'au premier avis il voleroit à son secours. Ce que Bayard avoit prévu, arriva. Le Marquis de Pescaire sçut qu'il étoit à Rebec, il vint avec trois cents chevaux & une Infanterie nombreuse pour l'enlever. Comme cette expé-

Mém. de Du Bellay, liv. 2.

Belcar. liv. 18. n. 1.

dition devoit se faire pendant la nuit, il avoit fait mettre à ses Soldats des chemises sur leurs habits, pour qu'on pût les reconnoître dans l'obscurité. 1523.
Il arriva deux heures avant le jour. A son arrivée, les Gardes avancés, trop foibles pour résister, s'enfuirent & répandirent l'allarme dans le camp. Bayard étoit malade, & venoit de prendre une médecine, mais tant qu'il respiroit, rien ne pouvoit l'empêcher de faire son devoir; il monta promptement à cheval & y fit monter sa Gendarmerie, il donna ordre à De Lorges de rassembler l'Infanterie & de se retirer avec elle à Biagrasso. Pour lui, avec une poignée de Gendarmes, il fit tête à l'ennemi, il couvrit & facilita la retraite de l'Infanterie; il s'attacha principalement à ménager les hommes & sacrifia tout le bagage. Bonnivet ayant appris que Bayard étoit attaqué, courut, mais trop tard, à son secours avec le corps d'armée. Pescaire eut le tems de faire son expédi-

tion & de se retirer vers Milan avant
1523. que Bonnivet fût arrivé jusqu'à lui.
On nomma ce coup de main *la Camisade de Rebec*, à cause des chemises que les Espagnols avoient sur leurs habits, & le nom de Camisade est resté à ces sortes d'expéditions nocturnes. Pescaire acquit beaucoup de gloire dans celle-ci par l'extrême activité qu'il fit paroître, & par l'adresse avec laquelle il sut éviter un grand danger, car Rebec est à dix-sept milles de Milan, & n'est qu'à deux milles de Biagrasso; d'ailleurs, quoiqu'avec des forces supérieures, c'étoit Bayard qu'il avoit battu. Celui-ci avoit montré tant de vigueur malgré sa maladie, tant d'intelligence dans l'obscurité de la nuit; il avoit fait de si heureux efforts de courage & de génie, que cette défaite valoit une victoire & eût suffi à la réputation d'un autre; mais enfin c'étoit une défaite, & Bayard n'étoit pas accoutumé à des affronts; il ne put pardonner à Bonnivet de lui avoir attiré celui-ci. » Vous

» m'en ferez raison, lui dit-il, en » tems & lieu; maintenant le service » du Roi exige de nous d'autres soins. Le fier Bonnivet ne répondit rien à ce défi, & ne crut pas devoir irriter Bayard. 1523.

Ce grand Capitaine étoit l'oracle de l'armée, il méritoit de l'être, & cette affaire de Rebec, & cette contestation avec Bayard firent grand tort à la réputation de Bonnivet. L'armée s'accoutuma ainsi que le peuple à le regarder comme un Courtisan qui vouloit que tout cédât à sa faveur.

L'Amiral attendoit toujours des renforts sans lesquels il ne pouvoit rien entreprendre. Les Alliés en avoient reçu un considérable de Lansquenets, & le Duc d'Urbin étoit arrivé au camp avec ses Vénitiens; cependant ils ne crurent point encore devoir attaquer l'Amiral dans son poste, mais ils résolurent de passer le Tésin & de s'emparer des Places qu'il possédoit au-delà de ce fleuve, pour lui cou-

per les vivres & l'enfermer entre
1523. le Téſin & Milan. Un ſeul point les arrêtoit, ils craignoient, en dégarniſſant trop Milan, de mettre l'Amiral en état de s'en emparer; mais le zèle des habitans les raſſura. Sforce & Jean de Médicis y reſterent avec deux mille hommes de garniſon, le reſte de l'armée paſſa le Téſin au-deſſous de Pavie ſur trois ponts; & entrant dans la Lomelline, s'empara de Gambalo. L'Amiral craignit de perdre Vigevano & le reſte de la Lomelline, il paſſa promptement le Téſin, ne laiſſant à Biagraſſo que cent chevaux & mille hommes d'Infanterie. Il plaça ſon avant-garde autour de Vigevano, & ſon corps de bataille à Mortare. Ce poſte étoit encore très-avantageux pour les vivres, parce que les chemins du Montferrat, du Vercellois & du Novaréſe étoient libres.

Cependant on n'étoit qu'à deux
1524. milles des ennemis. Bonnivet leur
*Pâques le 27 Mars.* préſenta la bataille deux jours de ſuite, & quoique très-ſuperieurs en

forces, ils la refuserent, car l'esprit de Colonne animoit encore cette armée, & Pescaire lui-même qui avoit tant attaqué les principes de ce Général pendant sa vie, les adoptoit après sa mort. D'ailleurs des lettres interceptées leur avoient appris que l'armée Françoise manquoit d'argent, ce qui leur faisoit espérer qu'elle se dissiperoit d'elle-même. Le Duc d'Urbin alla faire le siége de Garlasco, Place qui par sa situation entre Gambalo & Pavie, coupoit les vivres à l'armée des Confédérés, les Vénitiens s'en emparèrent après deux assauts où ils perdirent beaucoup de monde. Leurs Soldats s'y distinguèrent par leur constance; on les vit traverser entre deux retranchemens un fossé où ils avoient de l'eau jusqu'au cou. 1524.

Le voisinage des deux armées occasionnoit de fréquentes escarmouches. Jean de Médicis ennuyé d'être enfermé dans des murailles, avoit quitté Milan pour venir partager les succès des Confédérés; il étoit à la

tête d'un détachement nombreux ;
1524. lorsqu'il rencontra deux cens Soldats Suisses de l'armée Françoise qui alloient au fourage ; il les obligea de se rendre, mais après leur avoir promis la vie, il les fit passer au fil de l'épée ; tous les Suisses jurérent de s'en venger, & ayant obtenu de l'Amiral la permission d'aller à la petite guerre, ils dressèrent pendant trois semaines des embûches continuelles aux ennemis, ils en surprirent un grand nombre qu'ils massacrèrent ; quelquefois ils amenoient ces malheureux jusques dans le camp & donnoient de sang froid à toute l'armée le spectacle horrible de ces massacres. Cette fureur des Suisses produisit le bon effet de rendre les ennemis moins ardens à inquiéter l'armée Françoise; mais d'un autre côté ceux-ci continuoient d'accumuler des succès solides ; ils prirent Sartirano, Place située vers le confluent de la Sessia & du Pô dans la Lomelline, puis remontant le long de la Sessia, ils allèrent prendre Verceil. Au

moyen de ces deux conquêtes les François d'un côté se voyoient coupés & fort embarrassés pour leur retour en France, de l'autre perdant toute communication avec le Montferrat, ils étoient réduits pour les vivres au seul Novarése, Province épuisée & ruinée. Il leur restoit pourtant encore quelque espérance, il leur arrivoit du côté d'Yvrée six mille Suisses qui devoient être soutenus par quatre cens hommes d'armes. Ces Suisses pouvoient passer la Sessia au-dessus de Verceil, & se joindre avec Bonnivet à Novare où il s'étoit avancé pour les recevoir; d'un autre côté six mille Grisons s'avançoient vers le Bergamasque & devoient se joindre à Lodi avec le Prince de Bozzolo, qui les y attendoit. Si cette double jonction eût pu réussir, le Prince de Bozzolo avec les Grisons, devoit faire aux environs de Milan une diversion capable d'y rappeller l'armée des Confédérés, & Bonnivet avec son renfort de Suisses, pouvoit inquiéter

1524.

beaucoup les Confédérés dans leur
1524. retour, ſoit au paſſage de la Seſſia, ſoit au paſſage du Téſin, ou bien ſe joignant lui-même avec Bozzolo, il pouvoit reporter la guerre au-delà du Téſin & forcer Milan. Les Confédérés s'attachèrent donc à traverſer ces deux jonctions à la fois. Quant à la premiere, le gros de l'armée des Alliés ſe plaça entre la Seſſia & Novare pour diſputer aux Suiſſes le paſſage de la Seſſia, & pour couper de plus en plus les vivres aux François. En même-tems pour empêcher la ſeconde, Jean de Médicis repaſſa le Téſin avec un détachement conſidérable, s'approcha des Griſons, & pouſſa des partis juſqu'à leur camp au village de Cravina entre l'Adda & le Brembro. Les Griſons ſe voyant ainſi harcelés, & n'ayant trouvé à Cravina ni Cavalerie pour les ſoutenir ni argent pour les payer, reprirent le chemin de leur pays, en ſe plaignant amérement des François, qui ſe plaignoient bien plus amerement d'eux. Après leur re-

traite Médicis revint sur le Tésin, où il mit en piéces le pont de bateaux que les François avoient construit vers Bufalora ; par ce moyen il enferma Bonnivet entre le Tésin & la Sessia, & s'assura qu'il ne seroit point traversé par ce Général dans la conquête qu'il vouloit faire de tout ce qui restoit aux François entre le Tésin & Milan. 1524.

Ils n'avoient plus dans cette partie de poste considérable que Biagrasso. Cette place située sur le grand Canal qui portoit à Milan presque tous ses vivres, interceptoit toujours une des principales sources de l'abondance de cette Capitale. Sforce vint lui-même faire avec Médicis le siége de Biagrasso, il y mena l'élite de la Jeunesse Milanoise, qui voulut absolument l'y accompagner. Les batteries furent dressées, la brêche faite, l'assaut livré, la Ville prise en un même jour. Médicis se couvrit de gloire dans cette rapide & brillante expédition ; ce fut alors en effet que

Milan put se dire véritablement dé-
1524. livré, on y fit de grandes réjouissances de la prise de Biagrasso, mais elles furent bientôt changées en deuil, quoique sans aucun fruit pour les François. La peste avoit commencé à se faire sentir dans Biagrasso, avant qu'on en formât le siége; les dépouilles de cette malheureuse Ville portées à Milan, y développèrent un venin, qui dans l'espace de quelques mois, emporta plus de cinquante mille personnes. Ce fléau s'étendit jusqu'au Camp des François, soit que des Fuyards de Biagrasso l'y eussent porté, soit qu'il fût le fruit des fatigues continuelles & de la disette. Il y fit de grands ravages & parmi les François & parmi les Suisses. Le Maréchal de Montmorenci pensa en mourir. Cette déplorable Armée enfermée entre des rivières, pressée par les ennemis, assiégée par la faim, affoiblie par les désertions, désolée par les maladies, dépérissoit de jour en jour; elle ne pouvoit plus sans un danger

preſſant, ni paſſer la Seſſia, ni reſter au-delà de cette riviere. Il ne lui reſtoit que l'eſpérance de ſe joindre avec les Suiſſes, qui étoient arrivés à l'autre bord de la Seſſia, & qui pouvoient, ſinon mettre l'Armée en état de ſe maintenir dans le Milanès, du moins faciliter ſa retraite en France; mais la Seſſia étoit débordée, les Suiſſes ne pouvoient la paſſer qu'avec peine, ils étoient d'ailleurs mécontens que le Duc de Longueville ne ſe fût pas trouvé à Yvrée avec ſes quatre cens Lances pour les eſcorter, comme le Roi le leur avoit promis. Bonnivet envoya des Députés les prier de ſe joindre promptement à lui, ils eurent la dureté de répondre qu'ils n'étoient point venus pour le ſervir, mais pour reconduire leurs Compatriotes dans leur Pays, & que le Roi ne leur ayant pas tenu parole, ils étoient libres de tout engagement. Ce malheur en entraîna un autre. Lorſque les Suiſſes qui mouroient de faim, de maladie & de rage, dans 1524.

l'Armée Françoiſe, virent leurs
1524. Compagnons à l'autre bord, ils ſe débandèrent & paſſèrent en foule la rivière à tous les gués qu'ils purent rencontrer. Il fallut donc enfin ſe déterminer à paſſer comme eux la Seſſia pour s'enfuir en France, comme on pourroit, par le Val d'Aoſte. L'Amiral fit jetter un pont entre Romagnano & Gattinara, & s'avança pendant la nuit ſur le bord de la Seſſia. Les Impériaux que des marches & des contre-marches perpétuelles n'avoient guères moins fatigués que les François; auroient voulu paſſer cette nuit dans leur Camp, pour faire repoſer les Soldats, c'étoit l'avis du Viceroi de Naples & du Duc d'Urbin, mais le Duc de Bourbon, qui avoit eû la plus grande part aux ſuccès de cette Campagne, leur perſuada de marcher une partie de la nuit, pour s'approcher du bord de la Seſſia & veiller ſur les démarches des François. A la pointe du jour l'Amiral fit défiler ſon Infanterie ſur le pont, & prenant pour lui le poſte

que l'honneur lui indiquoit, il se mit à l'arrière-garde, composée de la Gendarmerie ; il soutint avec elle les efforts de toute l'armée Ennemie, jusqu'à ce qu'il reçut au bras un coup de mousquet qui lui fit perdre beaucoup de sang & le mit hors de combat. 1524.

Il manda aussi-tôt le Chevalier Bayard, le Comte de S. Pol & Vandenesse, & s'adressant à Bayard : » Vous voyez, lui dit-il, que je ne » suis plus en état ni de combattre » ni de commander ; je vous remets » le sort de l'Armée, sauvez-la, s'il est possible ». Il est bien tard, lui répondit Bayard, encore sensible à l'affaire de Rebec, mais n'importe, » *Mon ame est à Dieu & ma vie à* » *l'Etat.* Je vous promets de sauver » l'Armée aux dépens de mes jours. Vandenesse à qui Bonnivet confia l'Artillerie, en jura autant, & tous deux ne tinrent que trop bien parole. Bonnivet se fit porter au-delà du pont, & il fit bien, nulle infortune n'eût égalé pour lui celle de tomber

entre les mains de Bourbon, son
1524. mortel ennemi, qui croyoit en effet
toucher au moment de la vengeance.

Vandenesse fut tué sur la place, d'un coup d'Arquebuse à croc. Le Chevalier Bayard en reçut un aussi dans les reins ; il cria ou la Nature cria pour lui : *Jesus, mon Dieu, je suis mort.* Il mourut comme il avoit vécu. Ses dernieres actions portent le caractère de cette simplicité héroïque & chrétienne qu'il avoit signalée toute sa vie. Au défaut de Croix, il baisoit la croisée de son épée ; n'ayant point de Prêtre, il se confessoit à son Maître-d'Hôtel ; il consoloit ses amis & ses domestiques, il bravoit sans orgueil & sans foiblesse la Rebellion triomphante.

Vie du Chev. Bayard. *Pleurez sur vous, Monsieur*, dit-il, au Duc de Bourbon, qui s'attendrissoit à l'aspect de ce Héros expirant,

Belcar. liv. 18. n. 5.

Mém. de Du Bellay, liv. 2. *pleurez sur vous-même* (1), *pour moi je ne suis point à plaindre. Je meurs*

(1) Pasquier, Recherches de la France, liv. 6. ch. 18, 19, 20, 22 & *alii passim.*

*en faisant mon devoir, vous triomphez en trahissant le vôtre. Vos succès sont affreux, & le terme en sera funeste.* 1524.

La retraite des François ayant laissé Bayard entre les mains des Impériaux, le Marquis de Pescaire lui rendit tous les honneurs qu'il aimoit à rendre à la vertu, quand elle n'étoit plus à craindre ; il le secourut mourant, il le pleura mort, & les regrets dont les Espagnols honorèrent la cendre deBayard, ne le cédérent point à ceux des François. Bayard n'avoit que des admirateurs & des amis parmi les ennemis mêmes, qui avoient plus d'une fois éprouvé sa générosité, lorsque le sort des armes les avoit fait tomber entre ses mains. Sa vie (1) n'est

(1) Elle a été écrite par son Secrétaire, qui ne s'est pas nommé ; elle a paru pour la premiere fois en 1527, trois ans après la mort de Bayard. L'ame de ce Héros paroît y réunir toutes les vertus, sans aucun mélange de défauts. On pourroit croire ou que l'Auteur a été aveuglé par son zele, ou qu'il n'a voulu que présenter aux hommes un modéle chimérique & inimitable, si son récit n'étoit confirmé par celui de tous les Historiens contemporains, soit François, soit Etrangers, tels que Jean d'Au-

& le Conseil de guerre jugea en sa
1524. faveur. Bayard entendit cet Officier regretter amérement la fortune qui lui échappoit : » Nous serons donc » riches tous deux, dit-il, cette for» tune que vous disputiez à votre su» périeur, recevez-la de votre ami. Il lui donna sa moitié & distribua l'autre aux Soldats.

La misére avoit forcé une mere de vendre la beauté d'une fille honnête & vertueuse, aux plaisirs de Bayard. Les larmes, le désespoir de cette fille instruisent Bayard de son innocence, il respecte la fille, il réprimande la mere, il marie cette fille à son amant, il la dote, il met la mère à l'abri de la misère, il fait trois heureux, il l'est lui-même.

Telle fut l'ame de Bayard. Pour ses exploits, ils sont répandus partout dans cette Histoire ; il avoit commencé à se signaler sous Charles VIII, à la bataille de Fornoue, sa gloire militaire remplit tout le regne de Louis XII.

Bayard étoit d'un sang respecta-

ble ;

ble, toujours dévoué à la Patrie, toujours versé pour elle. Avant la réunion du Dauphiné à la France, ses ancêtres mouroient pour les Dauphins de Viennois, dont ils étoient Sujets, ils moururent pour leurs Rois depuis la réunion. Le Trisayeul du Chevalier fut tué sous les yeux du Roi Jean à la bataille de Poitiers, son Bisayeul à la bataille d'Azincourt, son Ayeul à celle de Montlehery; son Père fut mis hors de combat à la journée de Guinegaste par une grande blessure, qui lui ôta pour toujours l'usage d'un bras; le Chevalier mourut à la retraite de Romagnano (1). Les Du Terrail ne survivoient guère aux malheurs de la France, quand ils pouvoient obtenir la mort. 1524.

Le Chevalier Bayard n'étoit point marié, il ne laissa qu'une fille naturelle.

(1) Plusieurs Auteurs confondent cette retraite de Romagnano avec l'affaire de Rebec, parce que Bayard fut malheureux dans ces deux expéditions. C'est une erreur où l'on tombe assez communément pour qu'il puisse être utile d'en avertir.

1524. On pouvoit refaire une autre armée, mais il étoit difficile de retrouver un Bayard & un Vandenesse. Le Comte de S. Pol, digne d'être associé à la commission glorieuse sous laquelle ils avoient succombé, continua de couvrir la retraite avec autant de valeur que de prudence, & ménageant le peu de Soldats qui lui restoient, il se retira toujours combattant avec Annebaut & le Vidame de Chartres, qui se distinguèrent dans cette journée. De Lorges, auquel il restoit un gros d'Infanterie qui n'avoit point encore passé la riviere, fit faire à propos une décharge de mousquetterie si furieuse sur les Espagnols qui pressoient le plus la Gendarmerie Françoise, qu'il les fit reculer très-loin, ce qui donna le tems & à sa troupe & au reste de l'armée de passer la riviere. On perdit dans les dernieres décharges Beauvais, Officier illustre, surnommé *le Brave* par tous les Braves de l'armée, fameux surtout par l'audace avec laquelle il

avoit enfoncé la porte de cette
Place de Villefranche, où Colonne 1524.
avoit été surpris.

Les François s'illustroient du moins par leurs disgraces mêmes. Cette retraite de Romagnano est à jamais malheureuse sans doute, puisqu'on y perdit Beauvais, Vandenesse & sur-tout Bayard, mais d'ailleurs ce fut une des plus belles opérations qu'on eût vûes depuis long-tems, elle se fit dans le meilleur ordre, on ne perdit que peu de bagages, l'Artillerie fut sauvée, &, ce qui est plus précieux, le sang des hommes fut épargné. On y perdit fort peu de monde.

Le Comte de S. Pol donna l'Artillerie à conduire aux Suisses, il ne pouvoit la remettre en de plus mauvaises mains; ils la laisserent endeçà d'Yvrée, où les Impériaux qui avoient passé la Sessia sur le pont jetté par les François, s'en emparérent sans effort, les Suisses rentrérent dans leur pays par le Nord du Val d'Aoste, les François tournant

Belcar. liv. 18. n. 2.

1524. au Midi allérent gagner le Pas de Suze & rentrérent dans le Dauphiné; ils rencontrérent entre Suze & Briançon le Duc de Longueville avec ses quatre cent lances, qui auroit pu retarder ou empêcher cette retraite, s'il fût arrivé plutôt, il revint en France avec Bonnivet & le Comte de S. Pol.

Quelque tems avant la journée de Romagnano, le Château de Crémone s'étoit rendu faute de vivres; il ne restoit plus aux François que Lodi & Aléxandrie, qui ne pouvant être secourus furent obligés de se rendre. Ainsi l'évacuation du Milanès sous Bonnivet fut plus entiere encore qu'elle ne l'avoit été sous Lautrec. Dans cette calamité publique, Lautrec eut la triste consolation de voir sa conduite en quelque sorte excusée par celle de l'Amiral; il lui rendit avec usure les railleries que Bonnivet ne lui avoit pas épargnées en 1522. L'Espagnol Antoine de Vera prétend que Bonnivet humilié repondit: *Je confesse que cinq mille*

*Espagnols sont cinq mille Gendarmes, cinq mille chevaux-légers, cinq mille Fantassins, cinq mille pionniers & cinq mille diables.* 1524.

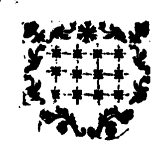
Au reste quand on examine la conduite de Bonnivet, on ne la trouve pas aussi répréhensible que beaucoup d'Historiens la représentent. On n'y trouve aucune de ces fautes grossieres qu'on a reprochées avec raison à Lautrec. Bonnivet paroît avoir toujours mis beaucoup d'intelligence dans ses marches, dans ses campemens, osons dire même dans ses projets & dans leur exécution. On lui a reproché deux fautes, l'une générale & qui a influé, dit-on, sur le succès des deux campagnes, c'est de n'avoir point été surprendre Milan, aussi-tôt après le passage du Tésin en 1523. L'autre particulière, c'est d'avoir envoyé Bayard en détachement à Rebec. Ceux qui s'intéressent à la mémoire de Bonnivet peuvent passer condamnation sur cette seconde faute, qui eût été moins remarquée, si elle n'avoit pas

été commiſe malgré les remontran-
1524. ces de Bayard, mais ils ne devoient
point du tout abandonner Bonnivet
ſur la premiere. Nous avons déja in-
ſinué que le ſuccès de l'entrepriſe ſur
Milan eût été bien douteux. Il paroît
d'ailleurs qu'on doit des éloges à la
maniere dont Bonnivet conçut le
plan de ſon Blocus ; il eſt vrai que
pour en aſſurer le ſuccès, il eût peut-
être fallu ſe rendre Maître de Pavie
& d'Arona pour dominer tout le
cours du Téſin depuis le Lac Majeur
juſqu'au Pô. Par ce moyen les Impé-
riaux n'auroient pu paſſer derrière
l'armée de Bonnivet pour lui enle-
ver les vivres de la Lomelline & du
Novarèſe, qu'en prenant un tour
immenſe & qu'en traverſant deux
fois le Pô dans des endroits où ils
auroient été obligés de jetter des
ponts, ce qui n'eût pû ſe faire ſans
que les François en fuſſent avertis &
diſputaſſent au moins le ſecond paſ-
ſage du Pô du côté de la Lomelline,
au lieu que Pavie leur offrant un
pont libre ſur le Téſin même, les

introduisoit immédiatement dans la Lomelline. Mais pour forcer Pavie & Arona, Places très-bien défendues, & plus encore pour les conserver ainsi que toutes les autres, sans trop affoiblir l'armée, Bonnivet avoit besoin d'une augmentation de troupes; il falloit donc que le Roi lui en envoyât à propos; il falloit que les Grisons & les Suisses trouvassent, en arrivant plutôt, l'argent qu'on leur avoit promis, & sur-tout l'escorte de Cavalerie sans laquelle on savoit bien qu'ils n'aimoient point à s'engager dans un pays ennemi; il falloit enfin ne pas laisser périr à force de lenteurs & de mesures mal prises une très-belle armée dans laquelle servoit l'élite des Capitaines François, & que commandoit un Favori qui n'étoit pas sans mérite. C'est donc le Roi lui-même, (il faut l'avouer, car une histoire n'est point un Panégyrique) c'est le Roi principalement qu'il faut accuser de cette seconde perte du Milanès. Le Roi à la tête de ses armées étoit un Héros,

1524.

mais dans sa Cour il n'étoit souvent
1524. qu'un jeune Prince aimable & dissipé. C'est donc bien gratuitement que quelques Historiens admirent l'effet du crédit excessif de la Duchesse d'Angouleme dans le bon accueil que le Roi fit à Bonnivet à son retour du Milanès ; c'étoit le moindre prix que le Roi devoit à un homme, qui l'avoit bien servi & comme Général & comme soldat, quoiqu'il n'eût point été heureux.



## CHAPITRE VIII.

*Hostilités du côté de l'Espagne & a Pays-Bas pendant l'Année* 1523.

LES Armes Françoises ne prosp roient guère plus alors du côté d Pyrénées que du côté des Alpes l'Empereur y commandoit en pe sonne. Il est vrai que ce Prince av échoué devant Bayonne qu'il ét venu attaquer avec de grandes fo ces & de terre & de mer; il l'av tenu quelque tems investi au No par l'Adour, au Levant par la pet riviere d'Orces qui recevoit ses va seaux lorsque la mer étoit monté au Midi par une armée de terre, Couchant par la mer. Lautrec qu comme on l'a dit, avoit succédé Bonnivet dans le Gouvernement Guyenne, défendit Bayonne av tant de courage & fut si bien secor par les habitans, par les femme par les enfans même, au défaut

la garnison qui manquoit, qu'il eut
1523. la gloire de forcer l'Empereur à une retraite honteuse.

L'Empereur prit sa revanche, non sur Lautrec, mais sur le nouveau Gouverneur de Fontarabie (1). L'exemple qu'avoit donné le brave Du Lude dans la défense de cette place, fut bien mal imité par son successeur. C'étoit le Capitaine Frauget, Lieutenant de la Compagnie d'hommes d'armes du feu Maréchal de Chatillon. Cet homme avoit acquis une assez grande réputation de valeur & de hardiesse; tout le monde approuvoit le choix qu'on avoit fait de lui pour succéder à Du Lude; mais le courage est journalier comme tous les avantages humains. Frauget n'eut pas honte de rendre en moins d'un mois cette même Place que Du Lude avoit défendue pendant un an entier de siége & de famine, & qui depuis avoit été ravitaillée & fortifiée de nouveau. Elle

(1) Voir le troisiéme Chapitre de ce second Livre.

étoit en effet si forte, si bien garnie de troupes & si abondamment ap- 1523.
provisionnée, que les Capitaines les plus expérimentés de l'Empereur taxoient ce siége de témérité. Le fameux Fréderic, Duc d'Albe, disoit hautement: » l'Empereur a ressem-
» blé jusqu'ici à son sage ayeul ma-
» ternel Ferdinand; le voilà qui va
» ressembler à son imprudent ayeul
» paternel Maximilien, que la dif-
» ficulté d'aucune entreprise ne re-
» buta jamais, & qui échoua cons-
» tamment dans toutes celles qu'il
» forma.

Il étoit beau de démentir de tels oracles, mais la lâcheté de Frauget diminua bien la gloire de l'Empereur. Le Roi conçut une si violente colère contre Frauget, qu'il vouloit lui faire trancher la tête, & s'il lui fit grace de la vie, ce fut pour le couvrir d'une infamie plus cruelle que la mort pour un homme de cœur tel que Frauget avoit paru l'être jusqu'alors; il le fit casser & dégrader de Noblesse sur un échaf-

faud, dans la place publique de
1523. Lyon, avec les cérémonies les plus ignominieuses.

Les allarmes que la fuite du Duc de Bourbon avoit inspirées, ayant fait retenir, comme on l'a dit, le Duc de Vendôme auprès du Roi, la Tremoille, Gouverneur de Bourgogne, avoit été envoyé pour commander à sa place en Picardie, & le Comte de Guise en Bourgogne & en Champagne. Tous deux eurent beaucoup d'affaires dans leurs nouveaux départemens.

Par une suite de la révolte du Connétable, la Tréve qui avoit été conclue pour la Bourgogne & la Franche-Comté étoit rompue. Charles de Toques ou de la Mothe des Noyers, Sécrétaire du Connétable, étoit allé de sa part en Allemagne pour hâter la marche du Comte Guillaume de Furstemberg & du Comte Félix qui devoient faire une irruption en Bourgogne avec les troupes impériales. La Mothe des Noyers les conduisit lui-même par

la Franche-Comté au mois de Septembre 1523, ils s'avancèrent vers le Baſſigny, menaçant ainſi à la fois & la Bourgogne & la Champagne; ils prirent la petite Ville de Coiffy près de la ſource de la Meuſe, puis remontant la rive gauche de ce fleuve, ils le paſſèrent à Neuf-Châtel, & prirent le Château de Montéclair entre la Meuſe & la Marne. Ce fut là le terme de leurs foibles conquêtes. Le Comte de Guiſe ſe jetta promptement dans Chaumont avec trois cens hommes d'armes, puis d'Orval étant venu le joindre avec ſix cens autres, le Comte de Guiſe ſe crut en état de tenir la campagne contre douze mille Lanſquenets; il eſt vrai que ces Lanſquenets n'avoient point de Cavalerie comme le Comte de Guiſe n'avoit point d'Infanterie. Les Lanſquenets avoient compté ſur les Gendarmes dont Bourbon avoit promis de les faire ſoutenir; mais les mêmes raiſons qui forcèrent Bourbon de précipiter ſa fuite, l'empêchèrent de remplir

1523.

cet engagement. Le Comte de Guise, ayant divisé sa Cavalerie en divers pelotons qui couroient sans cesse la campagne, & donnoient partout la chasse aux Lansquenets, les affama bientôt dans leur camp, ils reprirent la route de Neuf-Châtel, abandonnant les Places qu'ils avoient prises. Le Comte de Guise les voyant prêts à repasser la Meuse, détacha deux ou trois cens Gendarmes qu'il envoya par-delà la Meuse, pour attaquer les Allemands en tête dans le moment du passage, tandis qu'il les chargeroit en queue avec le reste de sa Gendarmerie. Ses ordres furent mal exécutés. Deux Chefs du détachement, Courville & du Châtelet, prirent querelle, Du Châtelet tua Courville, la marche du détachement en fut retardée, les Allemands ne trouvèrent point d'ennemis à combattre de l'autre côté de la Meuse, & l'avant-garde passa sans obstacle, mais le Comte de Guise exécuta parfaitement la partie de son projet dont il s'étoit réservé

1523.

l'exécution, il tailla en piéces l'arrière-garde des Allemands. Brantôme rapporte (1) que le Comte de Guise avoit fait venir à Neuf-Chatel la Duchesse de Lorraine, la Comtesse de Guise & toutes les femmes de la Cour de Lorraine pour leur donner le spectacle de la défaite des Allemands qu'elles virent du haut de leurs fenêtres très à leur aise & sans aucun danger. Il n'y avoit qu'un Chevalier, tel que le Comte de Guise qui pût sentir combien la présence de ces femmes devoit animer le courage des François, & contribuer à leur victoire. Les Allemands après cet échec rentrèrent dans leur pays, qu'ils n'avoient quitté que pour être battus par un petit nombre d'hommes à la vue de quelques femmes. 1523.

Les Anglois & les Flamands donnèrent plus d'embarras à la Tremoille en Picardie. Le Duc de Suf-

(1) Vies des Hommes illustres, article du Duc Antoine de Lorraine.

folk, beau-frere de Henri VIII, ayant
1523. passé la mer à la tête de quinze mille Anglois, s'étoit joint au Comte de Bure, Lieutenant-Général de l'Empereur dans les Pays-Bas. Leurs forces réunies formoient une armée de près de trente mille hommes d'Infanterie & de six mille de Cavalerie ; la Tremoille n'avoit presque aucunes troupes à leur opposer, il n'en avoit pas même suffisamment pour garnir ses Places, il falloit qu'il portât successivement & avec beaucoup de péril dans chaque Place menacée le peu de Soldats qu'il avoit. Les ennemis marchoient à grandes journées, ils sembloient avoir résolu de prendre des quartiers d'hiver en France ; ils ne s'arrêtoient point à faire des siéges, ils s'attachoient à pénétrer dans le cœur du Royaume. Ils passèrent devant Thérouane, devant Montreuil, devant Hesdin, devant Dourlens sans les attaquer. La Tremoille les attendoit au passage de la Somme pour le leur disputer, il s'étoit jetté dans Corbie.

Les ennemis qui ſembloient prendre la route de Corbie, tournèrent à gauche & allèrent paſſer à Bray. Le vaillant Crequi de Pontdormi, que nous avons déja vu ſe ſignaler par tant d'exploits, raſſembla promptement cent cinquante hommes d'armes, douze à quinze cens hommes d'Infanterie, & alla ſe jetter dans Bray; cette Place étoit ſans défenſe. Trois grandes montagnes qui la ſerroient de très-près & qui la dominoient entièrement, auroient rendu inutiles toutes les fortifications qu'on auroit pu y faire. Pontdormi ne prétendoit point non plus s'y renfermer, il ne vouloit que rompre les ponts après s'être retiré au-delà de la rivière, pour pouvoir enſuite attaquer les ennemis de front, lorſqu'ils paſſeroient; mais il ſe vit preſſé ſi vivement & par des forces ſi ſupérieures, qu'il fut trop heureux de pouvoir aſſurer la retraite de ſon Infanterie à Corbie, en la couvrant de ſa Cavalerie. Les ennemis paſſèrent, & s'avancèrent ſans

1523.

obstacle vers Montdidier. La Tremoille desiroit ardemment de jetter du secours dans cette Place, qui commençoit à devenir une barrière importante pour Paris du côté de la Picardie ; mais il falloit passer à travers l'armée ennemie, répandue entre Corbie & Montdidier. Le péril de cette entreprise effrayoit tout le monde. Pontdormi seul osa s'en charger, comme il s'étoit chargé après la journée de la Bicoque & la prise de Lodi de se jetter dans Crémone ; il marcha toute la nuit, & la fortune secondant son courage, il arriva aux portes de Montdidier, sans avoir fait aucune mauvaise rencontre, mais il falloit revenir à Corbie, où la Tremoille vouloit concerter avec lui les moyens d'arrêter la marche rapide des Anglois ; Pontdormi ne daigna pas attendre que la nuit facilitât son retour ; il se mit en marche avec sa Compagnie d'hommes d'armes & celle du Comte de Lavedan, bien résolu d'attaquer avec cette foible troupe tout ce

1523.

Belcar. liv. 17. n. 52.

Mém. de Du Bellay, liv. 2.

qu'il rencontreroit d'ennemis. Il rencontra un détachement de cinq cens chevaux, c'eſt-à-dire, à-peu-près, deux fois plus fort que le ſien, il l'attaqua; le rompit, le mit en fuite. Il rencontra un autre détachement de deux mille hommes de Gendarmerie, il ne veut point expoſer ſa troupe à une perte certaine, il la détourne du chemin de Corbie, il lui fait prendre la route d'Amiens, & joignant à ce trait de prudence un trait d'intrépidité inoui, mais néceſſaire, il fait tête avec trente hommes au détachement ennemi, pour l'empêcher de pourſuivre le reſte de ſa troupe; il fut accablé par le nombre, comme il devoit l'être, ſon cheval fut tué ſous lui & il ſe trouva embarraſſé dans ſa chûte. Barnieulles ſon frere, & Canaples ſon neveu, qui l'accompagnoient dans cette dangéreuſe expédition, volent à ſon ſecours, le remontent, lui donnent le temps de ſuivre ſa troupe vers Amiens, mais ils furent faits priſonniers, après avoir ſoute-

1523.

nu, comme Pontdormi, par des prodiges de valeur la gloire du nom de Créquy.
1523.

Les ennemis ayant brûlé Roye, attaquèrent Montdidier, qui se rendit après quelque résistance; la Trémoille & Pontdormy étoient au désespoir; rien n'arrêta plus ce torrent, bien-tôt il s'étendit jusqu'aux bords de l'Oise, & déja il n'étoit plus qu'à onze lieues de Paris. La terreur fut universelle dans cette Capitale. On fuyoit en foule vers le Midi du Royaume, on ne se croyoit en sûreté nulle part. Ceux qui restoient dans la Ville ne savoient quel parti prendre. Le Roi étoit absent; il étoit toujours resté à Lyon; si cette circonstance diminuoit l'effroi d'un côté, elle le redoubloit de l'autre. Elle mettoit la personne du Roi en sûreté, mais elle laissoit la Ville sans défense. Le Roi sut les justes allarmes des habitans de Paris, il fit partir en poste le jeune Brion (1) pour les rassûrer & leur

(1) Chabot son Chambellan, depuis Amiral.

annoncer qu'il envoyoit à leur secours un corps considérable de Cavalerie sous les ordres du Duc de Vendôme. 1523.

On ne sait pourquoi Du Bellai insinue & pourquoi Beaucaire & Varillas assûrent que Brion par une vanité puérile, dissimula dabord une partie de sa commission, qu'il dit seulement que le Roi l'avoit envoyé pour rassûrer & défendre les habitans de Paris, sans parler du secours que le Duc de Vendôme amenoit; sur quoi Baillet, second Président du Parlement, lui répondit au nom de sa Compagnie, que les habitans de Paris étoient bien sensibles aux bontés de Sa Majesté, mais que dans de pareilles conjonctures ils avoient osé en attendre un secours plus efficace & plus prompt; qu'ils n'avoient point oublié que quand le Duc de Bougogne Charles avoit pénétré jusqu'à Beauvais, Louis XI ne s'étoit pas contenté de leur envoyer faire des complimens par un jeune Gentilhomme, mais qu'il avoit fait

Belcar. liv. 17. n. 53.

*En* 1472.

1523. marcher à leur secours le Maréchal de Rouault à la tête de quatre cens hommes d'armes.

On conclut de tout cela que Brion, sans troupes & sans caractère, avoit voulu s'ériger ridiculement en Sauveur de Paris, tandis qu'il n'étoit que le précurseur du véritable Sauveur, le Duc de Vendôme.

On ne pouvoit décrier plus gratuitement un homme qui a toujours bien servi l'Etat, & auquel les Historiens n'ont pas rendu assez de justice. Le premier mot que Brion dit (1) au Parlement annonça l'arrivée du Duc de Vendôme; la réponse (2) du Président Baillet ne contient que des témoignages de reconnoissance pour le Roi & pour Brion; s'il cite l'exemple de Louis XI & du Maréchal de Rouault, c'est pour observer que la conduite de François I en

(1) C'est le discours dont on a parlé au Chapitre sixiéme dans l'histoire du procès du Connétable de Bourbon. Il est du dernier Octobre 1523.

(2) Procès manuscrit du Connétable de Bourbon.

envoyant le Duc de Vendôme, étoit conforme à cet exemple. 1523.

Lorsque les Anglois & les Impériaux apprirent la marche du Duc de Vendôme, ils craignirent de se voir enfermés entre son armée & les forces que la Tremoille pourroit rassembler derrière eux dans toute la Picardie, ils croyoient ces forces déja plus considérables qu'elles ne l'étoient, parce que la Tremoille les avoit multipliées à leurs yeux avec beaucoup d'art en les faisant paroître tour à tour dans les différentes places sur la route des ennemis; d'ailleurs les divers combats que Pontdormi avoit livrés ajoutoient encore à cette idée; de plus les ennemis n'avoient derrière eux de place que Montdidier, ils crurent donc devoir songer à la retraite; pour éviter le passage de la Somme, ils tournèrent à droite au-dessus de sa source; sur leur route ils brûlèrent Montdidier; ils prirent ou plutôt ils reçurent en passant Bohain, dont le Gouverneur, comme dit

1523. Martin du Bellay, leur épargna jusqu'à la peine de le sommer de se rendre : ils y laissèrent une garnison, & la saison trop avancée leur faisant perdre toute espérance de pouvoir prendre des quartiers d'hiver en France cette année là, ils se retirèrent en Artois, après avoir fait un ravage affreux du Nord-Ouest au Midi jusqu'aux portes de Paris, & du Midi au Nord-Est, jusqu'aux frontières du Hainault. La Tremoille quelques jours après parut devant Bohain, le reprit & eut la gloire d'avoir réduit presque sans troupes une armée de près de quarante mille hommes à ne pouvoir s'assûrer pendant toute une campagne un seul pouce de terre en France. Pontdormy, son digne Coopérateur, ajouta mille nouveaux lauriers à ceux qu'il avoit cueillis tant de fois en Italie ; mais ce qu'on doit peut-être plus admirer encore, c'est le concert, c'est l'unité de vûes, principe infaillible des succès de ces deux grands Capitaines.

CHAPITRE IX,

# CHAPITRE IX.

*Campagne du Roi dans le Milanès pendant les années* 1524 & 1525.

EN Italie Bonnivet battu, les François détruits & chassés, le Milanès arraché à leurs efforts, la Couronne assurée à Sforce sous la protection de l'Empire, tant de triomphes de la Ligue, tant de pertes de la France ne suffisoient point encore à la haine de l'Empereur ni à la vengeance de Bourbon. L'yvresse du succès les entraîna bien-tôt dans des projets plus vastes, où tous leurs Alliés ne les suivirent pas; ils résolurent de transporter la guerre, d'Italie en France. Un nouveau traité fut conclu entre l'Empereur, le Roi d'Angleterre & Bourbon. On convint que ce dernier seroit mis en possession, non-seulement des Provinces qu'il avoit autrefois possédées en France mais encore de tou-

1524.

Guicciard. liv. 15.

Belcar. liv. 18. n. 8.

tes celles sur lesquelles il avoit des
1524. prétentions ; que l'Empereur érigeroit en Royaume ces Provinces réunies ; que le reste de la France seroit partagé entre l'Empereur & le Roi d'Angleterre. Le premier devoit avoir les Provinces qui seroient le plus à sa bienséance ; le Roi d'Angleterre devoit réaliser son titre de Roi de France & être reconnu en cette qualité par Bourbon lui-même, mais Bourbon, toujours grand chez ses nouveaux Maîtres, toujours délicat sur les conditions qu'on prescrivoit à sa vengeance, refusa noblement de souscrire à cette derniere clause. Le reste du traité subsista. Le Connétable de Bourbon devoit faire soulever tout ce qu'il avoit en France d'amis, de vassaux, de serviteurs ; le Roi d'Angleterre promettoit de lui faire tenir cent mille ducats, aussi-tôt qu'il auroit passé les monts, & pour l'avenir ce Monarque devoit ou continuer la même contribution tous les mois, ou passer en France du côté de la Picardie

Mém. de Du Bellay, liv. 2.

avec une nombreuſe armée, à laquelle la Flandre fourniroit trois mille Gendarmes, dix mille hommes d'Infanterie, l'Artillerie & les munitions néceſſaires. L'Empereur ſe chargeoit auſſi de l'armée qui devoit entrer en France du côté de l'Italie, & déja il avoit fait paſſer à Gênes deux cens mille écus. La plûpart des Puiſſances d'Italie, contentes d'avoir aſſûré la paix de leurs Etats par l'expulſion des François, refuſérent d'entrer dans cette nouvelle entrepriſe. Clément VII, prédit dès-lors qu'elle ne ſerviroit qu'à rallumer en Italie une guerre plus opiniâtre, il fit ce qu'il put pour en détourner l'Empereur, & déclara qu'il ſe borneroit à l'office de Pere commun des Fidèles; les Florentins à ſon exemple & par ſon autorité refuſèrent de contribuer à cette expédition. A l'ombre de ces deux Puiſſances, les Siennois & les Luquois ceſſerent auſſi de fournir leur contingent. Les Vénitiens dirent qu'ils n'étoient entrés dans la Ligue que pour la dé- 1524.

fense du Milanès, & qu'ils n'avoient
1524. jamais prétendu porter la guerre en France. Tous desiroient que l'Empereur acceptât la médiation du Pape, qu'une paix solide succédât à tant de ravages, & que les François rebutés par le mauvais succès de tant d'entreprises sur l'Italie, renonçassent pour jamais à cette belle & funeste contrée ; mais les François vouloient laver leur honte, Bourbon vouloit venger ses injures, Henri vouloit troubler l'Europe, Charles vouloit faire des conquêtes.

L'inaction de tant d'Alliés ne rallentit point l'ardeur de Charles, & bien-tôt l'armée Impériale pénétra dans la Provence. L'avis de Bourbon étoit que sans s'arrêter à faire des siéges sur la frontiere, on pénétrât jusqu'à Lyon ; (1) il se flattoit qu'alors ses domaines de Forez, de Beaujolois, de Bourbonnois, d'Au-

(1) Le Roi écrivoit au parlement le 2 Juillet 1524. » Je vais à Lyon pour empêcher les ennemis d'entrer dans le Royaume, & je puis vous » assurer que Charles de Bourbon n'est pas encore » en France.

vergne, &c. le recevroient à bras ouverts ; que la Nobleſſe à laquelle 1524.
il étoit ſi cher, ſe déclareroit d'abord en ſa faveur & lui faciliteroit la conquête du reſte de la France méridionale, tandis que les Anglois & les Flamans réunis ſoumettroient toutes les Provinces ſeptentrionales.

Ce plan étoit beau dans la ſpéculation, & ne paroiſſoit point chimérique dans l'exécution ; mais les forces réunies ſeroient trop à craindre ſans deux écueils inévitables contre leſquels elles ſe briſent toujours ; la défiance & l'intérêt particulier.

L'Empereur craignit que Bourbon introduit en France & rétabli d'abord dans ſes Domaines, ne ſe reſſouvînt qu'il étoit François, & ne fît ſa paix particulière, en ſacrifiant l'armée Impériale ; il voulut d'ailleurs prendre Marſeille, afin d'avoir une porte en Provence comme le Roi d'Angleterre en avoit une en Picardie. Belcar. liv. 18. n. 9.

Bourbon obligé de ne rendre à l'Empereur que les ſervices qu'il

daigneroit agréer, entreprit le siége
1524. de Marseille (1), il parut même l'entreprendre avec plaisir, il affecta de regarder cette conquête comme aussi facile qu'importante. » Trois coups » de canon, disoit-il, améneront » ces timides Bourgeois à nos pieds, » les clefs à la main & la corde au » col. Il fallut bien-tôt qu'il changeât de langage, les soldats, les habitans s'encouragèrent mutuellement à la défense ; on fortifia la Place avec une promptitude incroyable, on combattoit d'une main, on travailloit de l'autre ; les femmes, même les plus considérables, oubliant leur mollesse & leur timidité, s'exposoient à tous les périls, bravoient les fatigues des plus rudes travaux ; elles firent du côté même de l'attaque des contre-mines qu'on nomma *la Tranchée des Dames*. Tous se piquèrent d'être fidèles à la patrie contre un Prince infidèle : cette cir-

(1) M. de Thou dit qu'il prit d'abord Aix, Toulon, & quelques autres Places en Provence.

constance ne fut point indifférente, on eût eu moins d'ardeur contre un Général étranger. Cependant une Artillerie puissante & bien servie, protégeant les travaux, tonnoit sur le camp ennemi, le Marquis de Pescaire étant à la Messe dans sa tente, un boulet de canon y entra, tua le Prêtre qui disoit la Messe & deux Gentilshommes de Pescaire qui l'entendoient; Bourbon accourt au bruit & demande ce que c'est. « Ce sont répond Pescaire, encore plus jaloux de la gloire de Bourbon, qu'il ne l'avoit été de celle de Colonne, » ce » sont ces timides Bourgeois qui » viennent à vos pieds la corde au » col & les clefs à la main. 1524.

Il falloit que Bourbon dissimulât les contradictions perpétuelles, les railleries amères de ce Général; l'Empereur auroit pu employer Pescaire ailleurs, mais il l'associoit exprès à Bourbon dans le commandement, parce qu'il connoissoit sa jalousie, & qu'il comptoit sur elle pour éclairer les démarches de Bour-

bon, pour répondre de sa fidélité.
1524. Le Roi voyant l'audace de ses ennemis montée au point d'oser l'attaquer d'un côté où ils s'étoient estimés trop heureux jusqu'alors de se défendre, s'indigna de l'oisiveté où le zèle circonspect de ses sujets l'avoit retenu, il rougit d'avoir craint son sujet rebelle & de n'avoir point été l'accabler lui-même en Italie ; il voulut voler au secours de Marseille ; il y avoit envoyé d'abord Brion & Renzo de Céré avec deux cents hommes d'armes & trois mille Fantassins ; tandis qu'il rétablissoit avec promptitude l'armée de Bonnivet, qu'il la renforçoit de quatorze mille Suisses, de six mille Lansquenets, de quinze cents hommes d'armes ; que le Maréchal de Chabannes à la tête de l'Avant-garde se saisissoit d'Avignon, & que le Roi lui-même avec le corps d'armée s'avançoit jusqu'à Salon, Bourbon qui depuis six semaines perdoit son tems, sa gloire & son armée devant Marseille, voulut prévenir l'arrivée du

Roi, il pouſſa les attaques avec une vigueur extraordinaire, mais que la conſtance des aſſiégés rendoit inutile ; les Impériaux ſe décourageoient & trembloient à l'approche de l'armée royale ; le canon cependant avoit fait une bréche à la muraille, mais Peſcaire apprit qu'entre cette bréche & le rempart, il y avoit un foſſé profond, plein d'artifice & défendu par un grand nombre d'Arquebuſiers & de Piquiers. Peſcaire étoit charmé de voir Bourbon échouer dans la premiere entrepriſe qu'il formoit contre la France, dans une entrepriſe dont le ſuccès l'eût rendu trop important, il ſaiſit avec avidité cette fâcheuſe nouvelle, il entre dans la tente de Bourbon, qu'il trouve accompagné des principaux Officiers, délibérant avec eux ſur les opérations du ſiége. » Meſſieurs, » dit-il, en s'adreſſant aux Officiers, ( ſans daigner conſulter Bourbon ni lui adreſſer la parole, ni le regarder ) » *ceux qui ſont preſſés d'aller en Pa-* » *radis*, peuvent reſter à ce ſiége ; 1524.

H v

» pour moi, *qui n'ai point envie d'y*
1524. » *aller sitôt*, je pars. Croyez-moi
» Messieurs, retournons en Italie,
» nous avons laissé ce pays dépour-
» vu de Soldats, & on pourroit
» bien y prévenir notre retour.

Ce discours dans la bouche d'un Général dont on ne pouvoit soupçonner la valeur, fit impression; les Officiers suivirent Pescaire. Bourbon resta seul dans sa tente, accablé de douleur, couvert de confusion, agité de mille pensées funestes, dévorant avec désespoir un traitement si indigne, gémissant d'avoir quitté son injuste & ingrate Patrie pour servir en esclave des Maîtres plus injustes & plus ingrats encore; il fallut céder à la destinée & suivre cet insolent Pescaire, il fallut lever le siége d'une Place où l'horreur de la trahison & l'amour de la Patrie avoient transformé les femmes mêmes en autant de héros. On dit alors que Bourbon étoit venu faire *une rodomontade Espagnole sur les terres de France.* Bons

mots du tems. On prépara tout pour la retraite, elle se fit en bon ordre, mais quelque diligence qu'on employât, on ne put échapper à la diligence plus grande encore du Maréchal de Chabannes, qui arrivant avec quatre ou cinq cents chevaux, tailla en piéces une partie de l'arriére-garde, & enleva beaucoup de bagages, tandis que Montmorenci, à la tête d'un autre détachement, harceloit sans cesse l'ennemi dans sa retraite, & le poursuivoit jusqu'au-delà de Toulon.

1524.

Guicciard. liv. 15.

Mém. de Du Bellay, liv. 2.

Vers le même tems l'Empereur avoit essuyé un autre échec, qui n'avoit pas peu contribué à la levée du siége de Marseille. Il avoit beaucoup compté pour le succès de ce siége sur son armée navale, commandée par Hugues de Moncade, (que nous verrons dans la suite Viceroi de Naples); mais la flotte Françoise commandée par le Vice Amiral la Fayette & par le célebre André Doria Genois, attaché au service

de la France (& dont il sera beaucoup parlé dans la suite) remporta
1524. une victoire complette sur Moncade & lui prit plusieurs vaisseaux, dans l'un desquels étoit le Prince d'Orange, Philibert de Chalon, Capitaine illustre, dont les exploits & le ressentiment implacable contre les François, nous occuperont aussi dans la suite.

Que devoit faire le Roi après avoir ainsi délivré sa frontiére & battu ses ennemis sur la terre & sur la mer ? La paix sans doute, s'il n'eût aimé que ses Peuples, mais il leur préféra la gloire, & la continuation de la guerre fut résolue. Le Roi ne pouvoit consentir d'avoir pris en vain à son avénement le titre de Duc de Milan, il ne pouvoit se voir sur les frontiéres du Milanès, à la tête d'une armée puissante & victorieuse, sans tenter de nouveau cette fragile & périlleuse conquête. Bonnivet en lui rendant compte de son expédition dans ce Duché, lui avoit dit

qu'il n'y avoit que le Roi en personne qui pût le conquérir solidement. Ce propos qu'on avoit pris alors pour une flatterie de Courtisan qui vouloit excuser ses fautes, avoit cependant un sens très-vrai. En effet, le Roi en voyant par ses yeux tous les besoins de l'armée, devoit être beaucoup plus attentif à les satisfaire & à prévenir les négligences qui avoient fait échouer Bonnivet. En vain les Capitaines les plus expérimentés représentèrent que la saison étoit trop avancée, qu'on ne pourroit former aucune entreprise considérable sans s'exposer à passer l'hiver sous la tente, au milieu des neiges & des eaux, le Roi répondit qu'il étoit résolu à braver les saisons & les périls, qu'au reste les chemins de la France étoient ouverts à ceux que la fatigue ou le danger épouvanteroit. Il ne fut plus question de répliquer, & chacun prit le parti de se perdre, s'il le falloit, avec ce Prince intrépide & imprudent.

1524.

1524. On pourvut à la défense de toutes les Provinces exposées aux incursions des Anglois & des Impériaux ; le Duc de Vendôme alla commander en Picardie & dans l'Isle de France ; la Trémoille vint réjoindre l'armée ; Louis de Brezé (1) (Maulevrier) commanda en Normandie, en l'absence du Duc d'Alençon, Gouverneur de cette Province qui accompagnoit le Roi, le Comte de Laval commanda en Bretagne, Lautrec en Guyenne & en Languedoc, le Duc de Guise en Bourgogne & en Champagne.

La Duchesse d'Angoulême, ayant appris la résolution de son fils, en fut effrayée, elle partit sur-le-champ de Lyon pour la faire révoquer, bien sûr que le Roi ne pourroit lui résister en présence ; mais comme elle craignoit qu'il ne la prevînt, elle se hâta de lui mander qu'elle avoit les secrets les plus importans

(1) C'est ce gendre du Comte de S. Vallier, par qui les premiers avis de la révolte du Connétable avoient été donnés à la Cour.

à lui révéler, qu'ils n'étoient pas de nature à pouvoir être confiés à une lettre; qu'elle le conjuroit de ne point passer les Alpes avant qu'elle l'eût entretenu. Le Roi devinant assez par ce dernier mot quels étoient les secrets qu'on avoit à lui apprendre, & craignant l'ascendant de sa mere sur lui, ne répondit à son billet que par une confirmation de Lettres de Régence qu'il lui fit expédier; il partit sans vouloir l'attendre, & sans que la mort (1) même de la Reine (Madame Claude) dont on reçut la nouvelle sur ces entrefaites, pût arrêter son impatience.

1524.

Belcar. liv. 18. n. 9.

L'armée des Impériaux fuyoit toujours vers le centre du Milanès; Bourbon & Pescaire s'étoient réunis avec le Viceroi de Naples, qui, pendant le siége de Marseille, étoit resté à Ast pour assurer la retraite. L'armée Françoise entra dans le Milanès sur leurs traces.

(1) Arrivée le 26 Juillet 1524. Beaucaire, en annonçant sa mort, l'appelle *sanctissima fœmina*.

1524. Le Roi pour ne point tomber dans la faute tant reprochée à Bonnivet, marcha droit à Milan ; les Impériaux qui obſervoient ſa marche en fuyant devant lui, ſe hâterent de l'y prévenir ; mais à peine le Viceroi de Naples y entroit-il par une porte, que le Marquis de Saluces parut à une autre porte avec un détachement de l'armée Françoiſe. Le Viceroi voulut faire prendre les armes aux habitans, mais Milan n'étoit plus cette Ville floriſſante, qui ſuffiſoit autrefois à ſa défenſe, & dont les Bourgeois étoient autant de Soldats. Les ravages qui y avoient été faits par la peſte, l'avoient changée en un vaſte déſert, où tout préſentoit l'image de la déſolation & de la mort ; le peu d'habitans qui avoient échappé à ce fléau, conſternés, abbattus par le ſpectacle de tant de malheurs, n'étoient plus capables d'une réſolution courageuſe ; leur haine pour les François étoit abſorbée par des ſentimens plus preſſans ; les Eſpagnols réduits à eux-mêmes, voulurent

défendre un des Fauxbourgs contre le Marquis de Saluces; ce Fauxbourg fut forcé, & le Viceroi ayant appris que le Roi, qui étoit à Vigevano, envoyoit un nouveau détachement sous les ordres de la Tremoille, pour appuyer le Marquis de Saluces, il crut devoir quitter Milan & se retirer à Lodi: ainsi les François sans beaucoup d'efforts devinrent possesseurs paisibles de la Capitale. 1524.

Cette Capitale affoiblie, épuisée, ruinée, ne décidoit plus, comme autrefois, du sort du Duché. Il restoit à faire de plus importantes conquêtes; on proposa le choix du siége de Lodi ou de celui de Pavie. Lodi rendoit Maître de l'Adda, Pavie du Tésin; on prétend que tous les vieux Chefs opinoient pour le siége de Lodi, l'armée impériale s'y étoit retirée, mais dans un tel état de dépérissement & de désordre, qu'il paroissoit impossible qu'elle résistât. La route forcée qu'elle avoit faite de

Marseille à Lodi avoit été si pénible, 1524. la difficulté d'éviter des ennemis vainqueurs sans jamais les perdre de vûe, & en reglant toujours sa fuite sur leur course, l'avoit jettée dans tant de marches & de contre-marches violentes, que les Soldats épuisés de fatigue, jettoient leurs armes dans les fossés, les laissoient Guicciard. liv. 15. tomber dans les chemins, ne pouvant plus ni les soutenir ni se soutenir eux-mêmes. La dissenterie en avoit emporté un grand nombre; ceux qui restoient n'avoient presque ni armes, ni habits, ni munitions, ni argent; ils ne pouvoient qu'affamer promptement Lodi, où les vivres n'étoient pas assez abondans pour fournir à leur subsistance. On se flattoit donc que cette armée, ou se rendroit sans défenses, dès qu'on paroîtroit aux portes de Lodi, ou seroit aisément détruite, si elle résistoit, qu'alors Pavie perdant toute espérance d'être secourue, tomberoit d'elle-même, ainsi que les autres Places du Milanès.

Mais Bonnivet & un autre Courtisan, nommé S. Marsault, dont tout le monde envioit alors le crédit, donnerent la préférence au siége de Pavie, peut-être par les mêmes raisons qui avoient empêché Bonnivet d'aller droit à Milan, après le passage du Tesin, ils crurent sans doute qu'on exageroit le mauvais état de l'armée impériale, qu'il seroit impossible de la forcer dans une Place, où les attaques, quelque vives qu'elles fussent, lui laisseroient toujours le tems de se rétablir. Peut-être Bonnivet, pour l'honneur de son blocus de Milan, voulut-il que le Roi ne prît Lodi & ne réduisît l'armée Impériale que par blocus en s'emparant d'abord de toutes les Places circonvoisines, & premierement de Pavie. 1524.

François I. crut Bonnivet & Saint Marsault; le siége de Pavie fut résolu.

C'étoit Antoine de Leve qui commandoit dans cette Place. Sr

Mém. de Du Bellai, liv. 2. Belcar. liv. 18. n. 12. Sleidanus. commentar. liv. 4.

le courage & les talens de ce
1524. Général avoient eu besoin d'être animés, la gloire d'arrêter le vainqueur de Marignan, & de voir tous les efforts d'un si grand Roi se briser contre sa constance, eussent suffi pour l'engager à la défense la plus opiniâtre.

Les François commencerent ce siége par une cruauté inutile & dangereuse. Le Maréchal de Montmorenci ayant fait sommer la garnison d'une tour qui défendoit un pont sur un des bras du Tesin, & la garnison ayant refusé de se rendre, il força la tour & fit pendre toute la garnison, pour avoir osé se mesurer contre une armée royale, c'est-à-dire, pour avoir osé faire son devoir. Les assiégés n'en devinrent que plus ardens à se défendre, des motifs de haine se joignirent aux motifs de l'honneur.

Tout parut cependant prospérer d'abord aux François; les batteries ayant fait une grande bréche

au corps de la Place du côté du quartier du Roi, on donna l'assaut, on emporta la bréche, on se crut maître de Pavie; mais on apperçut des retranchemens intérieurs que de Léve avoit fait faire, & qu'il étoit impossible de forcer, avant de les avoir ruinés en partie par l'artillerie. Ces retranchemens étoient disposés de maniere qu'ils n'étoient vus d'aucun lieu voisin & que l'artillerie passoit par dessus sans pouvoir les entamer; il fallut donc abandonner cette premiere attaque. 1524.

Silly, Baillif de Caën, Lieutenant de la Compagnie d'hommes d'armes du Duc d'Alençon, proposa un autre plan d'attaque, relatif à la situation de Pavie. Le Tesin ne traverse point cette place; l'un de ses bras en baigne seulement les murailles de l'Ouest au Sud du côté de la Lomelline, tandis qu'un autre bras plus foible coule dans la Lomelline même, à la droite du premier, avec le-

quel il se rejoint à un mille au-
1524. dessous de Pavie. Le lit du principal bras, très-profond en cet endroit, étoit pour la ville un fossé qu'on ne pouvoit franchir ; elle ne craignoit aucune attaque de ce côté-là ; Silly proposoit de faire refluer les eaux du grand canal dans le petit, pour mettre à sec les environs de la Place, après quoi quelques coups de canon devoient suffire pour renverser la muraille & introduire les François par la brêche. Déja on commençoit à élever avec succès des digues dans le grand canal pour arrêter son cours & à élargir le lit du petit canal, pour le mettre en état de recevoir les eaux qu'on y détournoit, lorsque le Tesin enflé tout-à-coup par des pluyes abondantes, renversa les digues & fit abandonner le projet.

Le siége alors tourna en longueur ; on employa la sappe & la mine, on chercha les moyens d'affamer la Place.

Les François firent une perte considérable. Claude, Duc de Longueville, fut tué d'un coup de mousquet, en sortant de la tranchée, pour aller reconnoître un poste qu'il vouloit attaquer; c'étoit lui, qui l'année précédente, avoit porté à Bonnivet ce secours tardif, qui n'avoit pu empêcher la désertion des Suisses, ni la perte du Milanès; mais on ne pouvoit lui imputer ce retardement, & sa valeur mérita les regrets de l'armée. 1524.

D'un côté la longueur du siége de Pavie, l'incertitude du succès, un certain relâchement que la lenteur des opérations mettoit dans les esprits; de l'autre une fievre quarte qu'eut alors l'Empereur & qui l'empêchoit d'agir, le refroidissement du Roi d'Angleterre, qui au lieu de fournir les sommes qu'il avoit promises pour la descente en Provence, redemandoit d'autres sommes que l'Empereur lui devoit, l'impuissance où étoit l'Empereur de tirer promptement de

ſes Etats l'argent dont il avoit
1524. beſoin, parurent au Pape des con-
Belcar. liv. jonctures favorables à la paix. Ce
18. n. 13. Pontife avoit maudi l'expédition des Impériaux contre Marſeille, comme Atéius chez les Romains avoit maudi l'expédition de Craſſus contre les Parthes; ſa prédiction avoit été accomplie comme celle d'Atéius; il voyoit avec douleur la guerre ſe rallumer en Italie, comme il l'avoit prévu, il deſiroit ſincérement de l'éteindre; il propoſa d'abord une trève de cinq ans pendant laquelle les François conſerveroient toute la partie du Milanès ſituée entre l'Adda & le Pô, à l'exception de Lodi, & Milan ſeroit mis en ſequeſtre entre les mains du Pape. Giberto, Evêque de Verone & Dataire Apoſtolique, un des plus intimes Confidens du Pape, vint de ſa part faire cette propoſition à François I. & au Viceroi de Naples, qui tous deux la rejetterent avec hauteur.

Le Viceroi de Naples répondit

que

que sans un ordre exprès de son Maître, il n'écouteroit jamais aucune proposition tendante à laisser aux François un seul pouce de terre dans le Milanès. 1524.

François I. répondit qu'il alloit prendre Pavie & soumettre tout le Milanès; qu'il ne sacrifieroit point de tels avantages aux frivoles espérances d'une paix qui ne pouvoit être solide.

Le Pape ne se rebuta point, il continua d'employer sa médiation, mais sans fruit; il falloit qu'une sanglante catastrophe vuidât cette querelle. Au reste, soit que dans ces négociations Clément VII. eût été plus content des dispositions du Roi que de celles de l'Empereur, soit qu'il eût vû avec aigreur que Charles-Quint n'eût point déféré à ses remontrances dans l'affaire de Marseille, soit qu'il trouvât alors plus d'avantage à s'unir avec le Roi qu'avec l'Empereur il chargea l'Evêque de Verone de conclure la paix particuliere du S. Siége avec

la France, car le S. Siége étoit 1524. toujours censé être à la tête de la Ligue concluë en 1521. contre François I. Les conditions du traité furent que le Pape & les Florentins ne fourniroient aucun secours à l'Empereur, & que François I. prendroit sous sa protection l'Etat Ecclesiastique & la République de Florence; on expliqua ces mots: *prendre sous sa protection la République de Florence*, c'étoit maintenir à Florence l'autorité de la Maison de Médicis, par conséquent opprimer cette République & élever la Monarchie sur ses ruines.

Ce traité fut entre le Pape & l'Empereur une source de mésintelligence, d'où naquirent dans la suite de grandes révolutions. Clément VII. n'avoit point embrassé comme Leon X. la chimere de la liberté absolue de l'Italie & de l'expulsion de tous les étrangers indistinctement; il lui paroissoit nécessaire que le Milanès & le Royaume de Naples appartînssent à la

France ou à l'Espagne, il croyoit ne devoir appliquer ses soins qu'à empêcher la réunion de ces deux Etats dans une même main; il vouloit donc que le Milanès fût possédé par la France, puisque l'Espagne possédoit le Royaume de Naples. Cependant sa conduite n'avoit pas toujours été conforme à ces vûes, puisqu'à son avénement il avoit continué la Ligue & fourni des secours pour chasser François I. du Milanès; mais il faut considérer qu'alors l'expulsion des François paroissoit infaillible, & que Clément VII. en n'y contribuant pas, eût irrité gratuitement l'Empereur. Au siege de Pavie au contraire tout étoit changé: François I. en supposant même qu'il fût forcé de lever ce siége, conservoit toujours la supériorité de forces dans le Milanès, c'étoit lui qu'il importoit de ne pas offenser; le Pape devoit lui faciliter la conquête du Milanès ou du moins ne la pas traverser; mais il survint bientôt

1524.

1524. une nouvelle circonſtance plus propre à embarraſſer la politique du Pape.

Le Roi ſe perſuadant qu'il n'avoit pas beſoin de toutes ſes forces pour ſoumettre Pavie, & conſidérant que le Viceroi de Naples avoit tranſporté preſque toutes les troupes de ce Royaume dans le Milanès, crut devoir à ſon tour former des projets plus vaſtes que la conquête de ce Duché. L'occaſion lui parut favorable pour porter enfin la guerre dans le Royaume de Naples. Il détacha de ſon Armée le Duc d'Albanie avec deux cents lances, ſix cent chevaux-legers, quatre mille hommes d'Infanterie & quelque Artillerie pour cette expédition; Renzo de Céré embarqua auſſi à Villefranche dans le Comté de Nice une nombreuſe Infanterie, dont le rendez-vous avec la troupe du Duc d'Albanie, devoit être à Livourne.

Mém. de Du Bellay, l. v. 2. Galeas Capella.

Les auteurs varient ſur la conduite que tint le Pape dans cette conjoncture. Les uns diſent que ce

fut lui qui donna au Roi le conseil d'envoyer des troupes dans le Royaume de Naples, non à la vérité pour en faire la conquête, mais pour faciliter celle du Milanès par une diversion qui obligeât les Impériaux à diviser leurs forces. D'autres disent que le Roi conçut ce projet lui-même, qu'il le fit communiquer au Pape par le Prince de Carpy son Ambassadeur, en demandant passage sur les terres de l'Eglise & de Florence, & la permission de faire quelques levées dans Rome; que le Pape combattit ce projet de toute sa force; qu'il représenta au Roi qu'en montrant trop d'ambition, il blesseroit lui-même ses vrais intérêts; que l'expédition de Naples nuiroit à l'expédition du Milanès; &c.

1524.

De Thou liv. 1.

Guicciard. liv. 15.

Belcar. liv. 18. n. 14.

On ajoute que ces représentations n'ayant pu détourner le Roi de son projet, le Pape employa toute sorte d'expédiens pour retarder la marche du Duc d'Albanie.

Cette opposition du Pape à l'ex-

pédition de Naples, nous paroît si
1524. naturelle, si conforme à ses intérêts & à ses principes, que nous l'adopterions sans balancer, quand même elle ne seroit pas appuyée sur l'autorité de Guichardin, l'homme le mieux instruit des affaires d'Italie & des vûes particulieres du Pape. En effet toute la conduite de ce Pontife ne tendit qu'à éloigner de Naples le Duc d'Albanie, tantôt sous un prétexte, tantôt sous un autre. Les levées dans Rome se faisoient avec une lenteur excessive; le Pape vouloit avoir une entrevûe avec le Duc d'Albanie, il vouloit que les troupes de ce Général s'employassent en passant à réformer le gouvernement de Sienne; il réussit du moins à retarder l'arrivée du Duc d'Albanie dans le Royaume de Naples.

Au reste il avoit exigé que son traité avec la France fût secret pendant quelque tems; les Impériaux ne faisoient que s'en douter. Les levées que le Duc d'Albanie

faisoit faire dans Rome, ne prouvoient rien, parceque dans le même 1524.
tems le Pape permettoit aux Colonnes d'en faire aussi au nom de l'Empereur. Pour s'éclaircir de la vérité, les Impériaux députerent au Pape, Marino, Abbé de Nagera, Commissaire de l'Armée. Marino somma le Pape sans détour de fournir à la Ligue les secours qu'il lui devoit. Le Pape parla vaguement d'impartialité, de neutralité, de paternité, de médiation; mais enfin se voyant pressé de se déclarer, il profita du passage du Duc d'Albanie par les terres de l'Eglise, pour avouer que la crainte des armes Françoises l'avoit forcé de consentir à un traité. Cependant il continuoit d'offrir sa médiation pour la paix, les Impériaux indignés la rejetterent avec fureur, & accablerent le Pape de reproches.

La marche du Duc d'Albanie vers le Royaume de Naples répandoit l'allarme dans le camp des Impériaux. Le Viceroi frémissoit du

danger où ce Royaume étoit ex-
1524. posé, il l'avoit laissé sans troupes, sans défense, il vouloit y reporter ce qui lui restoit des forces qu'il avoit transportées dans la Lombardie, mais le Marquis de Pescaire soutint qu'il falloit rester dans le Milanès; que cette tentative sur le Royaume de Naples ne seroit que de pure ostentation; que l'armée du Duc d'Albanie étoit trop foible pour une expédition de cette importance, qu'elle seroit arrêtée par la résistance des Places fortes du Royaume, que François I. ne feignoit de menacer Naples, que pour jetter le trouble parmi les défenseurs du Milanès & les obliger de diviser leurs forces: on s'en tint à cet avis; on laissa le Duc d'Albanie s'avancer autant qu'il voulut, & sans perdre entierement de vûe la défense du Royaume de Naples, on s'occupa principalement de la défense de Pavie. La guerre du Milanès continua de réunir tous les efforts & d'attirer toute l'attention.

Les munitions de guerre manquoient & dans Pavie & dans le camp du Roi ; on tiroit fort peu de part & d'autre, l'attaque & la défense languissoient, le Roi pour se procurer & de l'argent & des munitions, vendit au Duc de Ferrare sa protection (1) moyennant soixante-dix mille ducats, dont cinquante mille furent fournis en argent comptant, & vingt mille en munitions. La protection qu'on accordoit en échange au Duc de Ferrare, devoit être assez stérile, car le Duc de Ferrare ne pouvoit être efficacement protégé que contre le Pape, & le Pape étoit alors tellement reconcilié avec les François, qu'il leur fournit des voitures pour transporter ces munitions dans leur camp par le Parmesan & le Plaisantin. Cette circonstance même mit un nouveau dégré d'amertume dans les plaintes des Impé- 1524.

(1) Il la lui avoit donnée pour rien autrefois ; mais aussi il la lui avoit retirée.

riaux, qui regarderent ces voitures
1524. fournies & ce passage livré comme un secours direct que le Pape donnoit à leurs ennemis.

Antoine de Léve avoit encore plus d'embarras dans sa Ville que le Roi dans son camp ; l'argent lui manquoit ; Les Lansquenets qui composoient la plus grande partie de la garnison, & qui étoient dix contre un Espagnol, murmuroient, & menaçoient de livrer la Place, s'ils n'étoient payés. De Léve avoit épuisé les promesses & toutes les ressources du crédit, il falloit des ressources plus efficaces, il écrivit à ce sujet au Viceroi, & ils concerterent ensemble un stratagême ingénieux que le succès justifia. Nul convoi ne pouvoit s'introduire dans la Ville qu'à travers le camp François ; deux hommes se chargerent de cette commission hardie, ils traverserent le camp François déguisés en vivandiers ; chacun d'eux conduisit un cheval chargé de deux barils de vin, ils s'appro-

cherent le plus qu'ils purent de la Ville, sous prétexte de mieux vendre leur vin; de Léve averti de l'endroit où ils devoient s'arrêter, fait de ce côté-là une sortie furieuse & inattendue; ceux de ses Soldats qui étoient du secret, courent aux barils, les défoncent, & les trouvent pleins d'argent au lieu de vin; c'étoient trois mille ducats que Lannoi envoyoit à De Léve avec des lettres par lesquelles il annonçoit que le reste de la somme dûe aux Lansquenets étoit au camp Impérial à Lodi, mais qu'on n'avoit pas voulu l'exposer à être prise toute entiere par les François. Ce petit évenement fit renaître la joye, la confiance & la concorde dans Pavie; les généreux Espagnols voulurent sacrifier la part qu'ils pouvoient prétendre aux trois mille ducats, afin que les Lansquenets touchassent davantage; ceux-ci se piquerent d'honneur & voulurent que les Espagnols partageassent. On a accusé De Léve d'avoir joint le

1524.

1524. crime à l'artifice pour appaiser plus sûrement l'impatience des Lansquenets; on lui impute d'avoir hâté par le poison la mort très-prompte d'Azarnes leur Capitaine-Général, qu'il soupçonnoit de porter sa troupe à la révolte & d'entretenir des intelligences avec les François.

Belcar. liv. 18. n. 18.

Mém. de Du Bellay, liv. 2.

Le léger mouvement d'enthousiasme que l'entrée du convoi avoit excité, se dissipa bien-tôt; l'argent manquant toujours, les murmures & les mutineries des Lansquenets recommencerent; De Léve n'avoit plus rien à esperer du Viceroi, on ne pouvoit pas toujours faire passer des barils pleins d'argent à travers un camp ennemi. De Léve prit sur lui de scandaliser les Espagnols pour payer les Lansquenets; il suivit un exemple que la fameuse Marie de Pachéco avoit osé donner à Tolede même dans les troubles d'Espagne; il fit fondre l'or & l'argent des vases sacrés & des reliquaires, & en fit faire une monnoie, que les Lansquenets déja imbus des opi-

nions de Luther trouverent doublement agréable ; il crut corriger cette eſpece de profanation par un vœu ſolemnel de dédommager avantageuſement dans un tems plus heureux les Egliſes qu'il dépouilloit ; mais il fit ce vœu au nom de l'Empereur pour le ſervice duquel il les dépouilloit, & l'Empereur qui ne tenoit guère ſes promeſſes, tenoit encore moins celles d'autrui. 1524.

Tandis que François I. preſſoit lentement les opérations du ſiége au milieu de l'hiver, tandis que le Duc d'Albanie s'avançoit plus lentement encore vers le Royaume de Naples, tandis qu'Antoine De Léve fatiguoit, épuiſoit l'armée Royale par des ſorties toujours vigoureuſes & toujours faites à propos, tandis que Peſcaire marquoit tous ſes jours par quelque courſe heureuſe (1), par la priſe de quelque Guicciardin, liv. 15.

(1) Antoine de Vera conte que pendant le ſiége de Pavie, François I montroit aſſez de mepris pour l'armée Impériale, & qu'en reprochant à Bonnivet d'avoir fui devant elle l'année précédente, il lui

Place, de quelque Fort, le Duc de
1524. Bourbon qui avoit prévu que les talens & l'expérience d'Antoine De Léve arrêteroient long-tems l'armée royale, avoit employé ce tems à l'exécution du projet le plus noble & le plus utile; il avoit entrepris de redonner une armée à l'Empereur, qui n'en avoit plus en Italie; car on a vu dans quel état étoient réduits les tristes restes qu'on avoit ramenés de la Provence dans le Mlanès. Cet illustre Proscrit sans argent, sans crédit, suivi du seul nom de Bourbon, part malgré Lannoi, qui n'avoit pas assez d'elévation dans l'ame pour croire l'exécution d'un tel projet possible, malgré Pescaire qui avoit trop de jalousie pour ne pas désirer qu'il échouât; il va trouver le Duc de Savoye, ce même Duc de Savoye qu'une amitié si tendre avoit toujours uni avec la Duchesse d'An-

disoit : *Voilà donc ces Lions d'Espagne* ! à quoi Bonnivet répondit : *ils dorment, Sire, & vous les reconnoîtrez à leur réveil.*

goulême sa sœur, ce Duc de Savoye, qui, attaché à tous les intérêts de la France, avoit ouvert en 1515 aux François une route inconnue à travers les Alpes, & qui depuis les avoit servis dans toutes les occasions; il étoit bien changé alors; ce changement étoit comme tant d'autres, l'ouvrage d'une femme; le Duc avoit épousé Béatrix de Portugal (1), sœur d'Isabelle, dont le mariage avec l'Empereur se négocioit alors & s'accomplit peu de tems après (2). Béatrix attira insensiblement le Duc de Savoye au parti Impérial, il ne se déclara point hautement, mais il prêta en secret au Duc de Bourbon des pierreries & de l'argent. Bourbon passe en Allemagne, & moitié avec ce secours, moitié sur le crédit de l'Archiduc Ferdinand, parvient à lever douze mille Lansquenets, presque tous vieux Soldats, très-

1524.

Le Feron Francisc. Vales.

Guichenon. Hist. de Savoye.

(1) Le 26 Mars 1521.
(2) En 1526.

1524. aguerris, très-disciplinés. Georges Fronsberg les commandoit, Capitaine d'une taille gigantesque, d'une force extraordinaire, d'une valeur féroce, excellent citoyen, Luthérien furieux, capable de tout entreprendre pour servir sa patrie & pour nuire au Pape, saisissant avec ardeur l'occasion d'aller faire la guerre en Italie, dans l'espérance que les conjonctures améneroient quelques moyens d'humilier le S. Siége. Son ambition étoit de porter ses mains sacriléges jusques sur le Pape, il avoit fait faire une chaîne d'or pour l'étrangler, disoit-il, de sa propre main, *parce qu'à tous Seigneurs, tous honneurs* (1). Plaisanterie féroce d'un barbare que la haine abrutissoit & qu'un amour insensé de sa Religion rendoit impie.

Bourbon arrive avec cette armée, qui étoit plus à lui qu'à l'Empereur,

(1) Brantome rapporte de ces Allemands d'autres horreurs dont l'humanité frémit, & dont la pudeur rougit.

il rejoint Pescaire & Lannoi à Lodi, & assuré désormais d'une considération que son mérite seul eût dû lui procurer, il vole à la victoire avec plus de confiance. 1524. Brant. Capit. Etrang. art. Fronsberg.

1525. C'est ainsi que les Impériaux augmentoient & réunissoient leurs forces à la vûe de l'ennemi, tandis que François I. affoiblissoit les siennes par des diversions imprudentes.

Indépendamment de l'expédition du Duc d'Albanie, le Roi avoit encore envoyé le Marquis de Saluces avec un détachement de quatre ou cinq mille hommes pour s'emparer de quelques Places de la riviere de Gênes; il prit en effet Savone & Varraggio, il défit quatre mille hommes que Hugues de Moncade avoit débarqués sur cette côte, pour essayer de reprendre ces Places, en même tems les Galeres Françoises, commandées par André Doria, poursuivoient Moncade sur la mer, brûloient la Capitane de Gênes jusques dans le Port, & faisoient Moncade lui-même prisonnier; on croit Belcar. liv. 18. n. 17.

que si le Marquis de Saluces avoit eu
1525. plus de troupes, il auroit pu forcer Gênes du côté de la terre, tandis que Doria en auroit forcé le Port avec ses Galeres. Mais vains triomphes ! dangereux avantages ! ce n'étoit ni à Gênes, ni à Naples qu'il falloit courir ; c'étoit devant Pavie, c'étoit dans l'armée du Roi que, comme en un foyer, auroient dû se réunir tous les rayons de force & de puissance qu'on écartoit ainsi mal à propos.

L'armée Impériale étoit forte alors de dix-sept ou dix-huit mille hommes d'Infanterie, de sept cens hommes d'armes & d'autant de Cavalerie-Légere ; François I, croyoit avoir treize cens lances & vingt-six mille hommes d'Infanterie, parce qu'il payoit en effet son armée sur ce pied-là ; mais à peine en avoit-il la moitié, aucune troupe n'étoit complette, ni entretenue ; les Officiers Italiens recevoient & prenoient pour eux la paye des Soldats qui leur manquoient, & la négli-

gence intéressée des Commissaires secondoit cette avare infidélité. Tout le monde profitoit de l'inapplication du Roi pour le tromper. 1525.

Les Impériaux s'avancerent pour secourir Pavie. Divers incidens qui arriverent alors, semblerent autant d'avant-coureurs du grand événement qui se préparoit.

Le Roi voyant que tout annonçoit une affaire générale, avoit mandé les garnisons de la plûpart des Places qu'il possédoit dans le Milanès; les troupes même qu'il avoit à Savone revenoient joindre l'armée, lorsqu'en passant dans l'Alexandrin, elles furent attaquées par le Gouverneur d'Alexandrie Gaspard Maino, qui avec une poignée de Soldats, mais frais & vigoureux, dissipa aisément ces troupes fatiguées d'une longue marche; elles se refugierent dans un petit Fort, où n'ayant pu se soutenir, elles furent obligées de se rendre.

Les Impériaux en s'avançant vers Pavie, tiroient principalement leurs

vivres de Lodi & de Crémone ; les
1525. François s'attachoient à enlever les
convois qui venoient de ces deux
Places. Un détachement de l'armée
Françoiſe, commandé par Pyrrho
de Gonzague, frere du Prince de
Bozzolo, occupoit le poſte de S.
Angelo entre Lodi & Pavie ; les
Impériaux ſentant toute l'importance
de ce poſte qui leur eût enlevé la
communication de Lodi, paſſerent
le Lambro & allerent l'attaquer. La
place viſitée par le Prince de Bozzolo & par le Maréchal de Chabannes, avoit paru en état de défenſe ;
la garniſon étoit forte ; cependant à
peine le Marquis de Peſcaire avoit-il
fait jouer ſon Artillerie, que les
Aſſiégés ſaiſis d'effroi ſe ſauverent
dans la Citadelle, où ils capitulerent
quelques heures après. Pirrho de
Gonzague & trois autres Seigneurs
de la même maiſon, demeurerent
priſonniers, le reſte de la garniſon
eut la liberté de ſe retirer où il voudroit, mais ſans armes, ſans chevaux & à condition de ne point ſer-

vir d'un mois contre l'Empereur.

Les François n'avoient pas mieux réussi dans le projet de couper la communication de Crémone ; un Seigneur Milanois du nom de Palavicin, qui s'étoit mis depuis peu au service de la France, ne promettoit pas moins d'abord que de s'emparer de cette Place, qu'il supposoit très-mal gardée, il se borna ensuite à empêcher le transport des vivres que les Impériaux pouvoient en tirer ; il s'avança jusqu'à Casal Maggiore avec quatre cent chevaux & deux mille hommes d'Infanterie. Le Duc Sforce qui étoit dans Crémone, envoya contre lui Alexandre Bentivoglio, avec quatorze cent hommes d'Infanterie qu'il fit soutenir par ses Gardes. Palavicin se sentant supérieur en nombre, crut qu'il lui seroit honteux d'attendre un secours que François Rangoné lui menoit, il se hâta d'attaquer Bentivoglio, il fut défait & pris, & sa troupe entiérement dissipée. 1525.

Ce brave & infidèle Jean de Mé-

dicis, qui avoit si souvent passé du
1525. camp des Impériaux dans celui des
François & du camp des François
dans celui des Impériaux, venoit de
repasser dans le parti François, par
ce que Lannoi qui ne l'aimoit pas,
ne lui fournissoit point d'argent pour
payer sa troupe. Une sortie que De
Léve fit à propos, rendit cette défection inutile aux François. Médicis ayant été chargé de repousser cette sortie & s'en acquittant avec sa hardiesse ordinaire, fut blessé au talon comme Achille dont il avoit la valeur. Un coup de feu lui brisa l'os & le mit hors de combat. Il fut obligé de se faire transporter à Plaisance. Sa troupe qui n'aimoit & ne craignoit que lui, se débanda, lorsqu'elle se vit sans chef. Elle étoit composée de près de quatre mille hommes.

A tant de petits échecs qui minoient en détail les François, à tant de diversions volontaires qu'ils avoient faites, se joignit par une avanture bizarre une diversion forcée qui les affoiblit considérable-

ment. Alors s'élevoit ſur les bords du Lac de Côme, vers les Confins du Milanès & du pays des Griſons, l'étonnante fortune d'un homme auſſi ſingulier que l'avoit été Sickinghen en Allemagne & le premier Sforce en Italie. Il ſe nommoit Jean-Jacques Médequin, (1) il étoit Milanois, fils d'un Commis à la Doüane. Son eſprit, ſes talens, ſes intrigues lui avoient donné entrée dans la Maiſon du Duc Sforce, auquel il ſervoit de Sécrétaire. Bien-tôt il conçut l'eſperance d'une plus grande fortune, ſi les François s'emparoient du Milanès, & pour s'attirer leur faveur, il leur révéloit tous les ſecrets de ſon Maître ; Sforce fut inſtruit de cette infidélité par une lettre qu'il intercepta, il jura dès-lors la perte 1525.

(1) Médicis, Médici, Médiquin ou Médequin. Il faut obſerver que ce Médequin étant devenu dans la ſuite un des hommes les plus illuſtres de l'Italie, & Jean-Ange Médequin ſon frere ayant été fait Pape ſous le nom de Pie IV. Coſme I, à la faveur de la reſſemblance des noms, reconnut ces Médicis ou Médequins de Milan pour être de ſa Maiſon, mais cette opinion n'a pu s'établir.

de Médequin. Il pouvoit, il devoit
1525. sans doute le livrer à la rigueur des
Paul Jove. Loix, mais il voulut éviter les longueurs & l'éclat d'une procédure criminelle. Le parti de l'assassinat avoit encore plus d'inconvéniens. Ces coups violens attirent trop de haine, laissent trop de soupçons d'injustice, & le Duc n'avoit point oublié qu'on l'avoit assassiné lui-même après qu'il eût fait assassiner Monsignorino Visconti. (1) Il prit un autre expédient, il chargea Médequin d'une lettre pour le Gouverneur de Musso, Place située à l'extrêmité du Milanès vers le Nord du Lac de Côme, dans un pays dont à peine on reçevoit des nouvelles dans le reste du Duché. Cette lettre étoit un ordre au Gouverneur de faire jetter le Porteur dans le Lac. Médequin, soit par défiance, soit pour pouvoir instruire

(1) Guichardin dit que Sforce s'étoit servi de Médequin pour assassiner Monsignorino Visconti, ou plutôt il le fait entendre, & il paroît par le récit de quelques autres Auteurs, que c'étoit un complice que Sforce avoit voulu perdre dans Médequin.

les

les François du ſujet de ſa commiſſion, décacheta la lettre & apprit le ſort qu'on lui préparoit. Sur cette découverte, un homme ordinaire auroit fui ou ſe ſeroit caché ; mais Médequin avoit l'audace d'un Héros avec l'ame d'un traitre ; il voulut que les moyens employés pour ſa perte devînſſent les dégrés de ſa fortune & les inſtrumens de ſa vengeance, il entreprit de ſe rendre redoutable au Duc même. Il ſupprime la lettre de Sforce, & imitant ſon écriture, il fabrique deux autres lettres adreſſées, l'une au Gouverneur de Muſſo, l'autre à ſon Lieutenant. Par la premiere le Duc avertiſſoit vaguement le Gouverneur d'être en garde contre les Griſons, qui en deſcendant de leurs montagnes pour ſervir la France, pourroient ſurprendre Muſſo. Par la ſeconde, le Duc mandoit au Lieutenant qu'il avoit découvert un projet formé par le Gouverneur de livrer la Place aux François, qu'il falloit prévenir cette trahiſon, & prê- 1525.

ter main-forte à Médequin, qui al-
1525. loit par ſon ordre à Muſſo pour ar-
rêter le Gouverneur & veiller à la
ſûreté de la Place. Médequin arrive
à Muſſo, rend les deux lettres, eſt
bien reçu par le Gouverneur, bien
ſervi par le Lieutenant. Le Gouver-
neur eſt arrêté, Médequin ſe ſaiſit
de ſon argent, & l'employe à cor-
rompre la garniſon, il ſe rend Maître
de la Place, il leve le maſque &
chaſſe le Lieutenant. Mais pour con-
ſerver cette Place & pour pouvoir
braver le reſſentiment de Sforce, il
avoit beſoin d'une puiſſante protec-
tion, il avoit à choiſir de celle des
François ou des Impériaux, il pré-
féra celle de l'Empereur, & pour la
mériter, il réſolut de lui rendre un
ſervice important. Il y avoit alors
ſix mille Griſons dans l'armée de
François I. Médequin entreprit de
les forcer à quitter l'armée & à re-
tourner dans leur pays. Les Griſons,
ainſi que les autres Peuples de la
Confédération Helvétique, vivoient
en paix avec tous leurs voiſins &

n'avoient jamais de guerre pour leur propre compte ; comme ils étoient sans ennemis, ils étoient sans défiance. Médequin profita de cette sécurité, il dressa des embûches au Gouverneur de Chiavenne, Place importante du pays des Grisons, & voisine du Lac de Côme, il enleva aisément ce Gouverneur, un jour qu'il étoit sorti de la Place sans escorte ; il paroît ensuite à la vûe de Chiavenne, il demande à parler à la femme du Gouverneur, elle se présente sur la muraille. Médequin tenant une épée dans une main, lui montre de l'autre son mari désarmé, lié, prêt à recevoir le coup mortel. » *Choisissez, Madame, lui dit-il, de* » *me remettre votre Place, ou de voir* » *égorger votre mari.* Cette femme s'effraye, & n'ayant point le courage de préférer son devoir à son mari ; ouvre les portes à Médequin.

1525.

Brant. Capit. Etrang.

C'étoit une situation nouvelle pour les Grisons que de se voir attaqués chez eux-mêmes & d'avoir à défendre leur propre pays ; ils cru-

rent devoir raſſembler toutes leurs
1525. forces ; l'élite de leurs Soldats étoit devant Pavie dans l'armée du Roi, ils leur envoyerent les ordres les plus preſſans de revenir dans leur pays, ils joignirent à ces ordres des menaces ſi terribles contre les Réfractaires, qu'il fallut obéir. Le Roi à qui leurs ſervices devenoient plus néceſſaires que jamais, leur fit en vain les plus grandes inſtances de reſter juſqu'après la bataille, le Maréchal de Foix s'emporta en vain contre eux & leur prodigua les reproches de parjure & de lâcheté ; ils furent infléxibles & quitterent le camp, non ſans laiſſer quelque ſoupçon d'intelligence entre eux & les Impériaux.

*Pâques le 26 Avril.*

Mém. de Du Bellay, liv. 2.

Tant de préſages ſiniſtres avoient un peu déconcerté l'audace Françoiſe, Antoine De Léve au contraire voyant qu'on venoit à ſon ſecours, redoubloit de courage, multiplioit les ſorties, épuiſoit les Aſſiégeans par cent petits combats. Les Impériaux approchoient, & déja

les François étoient assiégés à leur tour, déja le Marquis de Pescaire avoit poussé ses retranchemens jusqu'aux pieds de leur camp & les tenoit en allarme par de continuelles escarmouches où l'avantage étoit presque toujours du côté des Impériaux. 1525.

On ne pouvoit plus prendre Pavie sans livrer bataille, & les François découragés commençoient à mettre en question s'ils exposeroient le Roi & l'État au hazard d'une affaire générale. On tint un grand Conseil à ce sujet. Là tous ces vieux Capitaines qui avoient acquis tant de gloire sous Charles VIII, sous Louis XII, sous François I, les Louis d'Ars, les Sanseverins, les Galiots de Genouillac, le Maréchal de Chabannes, le Maréchal de Foix lui-même quoique plus jeune & plus bouillant, sur tout le fameux La Tremoille, instruit par les succès & par les malheurs, oserent proposer de lever le siége, d'éviter la bataille & de se retirer à Binasco. Ils ne pou-

voient soutenir l'idée des désastres
1525. que la perte d'une bataille alloit entraîner, ils voyoient les troupes affoiblies, fatiguées, abattues; ils sentoient qu'elles auroient affaire à des troupes qui n'avoient éprouvé ni les fatigues d'un siége, ni les rigueurs de la mauvaise saison. L'intérêt des Impériaux étoit de combattre parce que n'ayant point d'argent, ils ne pouvoient se flatter de retenir long-tems les Lansquenets, qui ne s'étoient engagés à servir que dans l'espérance d'une bataille prochaine. Les François au contraire devoient attendre dans des postes assûrés que ce torrent s'écoulât de lui-même; ce sage délai en procurant à l'armée Françoise un repos dont elle avoit besoin, & en donnant le tems d'arriver aux renforts qu'on attendoit de la France, de la Suisse & de l'Italie même, mettroit le Roi en état de conquérir facilement tout le Milanès, aussi-tôt que le défaut de payement auroit dissipé les Lansquenets. Tel étoit l'avis

presque unanime des Officiers expérimentés. 1525.

Mais les conseils de la prudence n'étoient pas les plus agréables au Roi; il s'étoit vanté publiquement, il avoit écrit par-tout qu'il prendroit Pavie, ou qu'il périroit sous ses murs; il ne pouvoit se résoudre à reculer après de tels engagemnes. Les Bonnivets, les S. Marsaults, les Brions, les Montmorencis, non moins habiles Courtisans que braves Guerriers, ne lui donnoient que des avis conformes à son courage. Bonnivet sur tout parut s'indigner de l'idée d'une retraite.

» Quelle honte, Messieurs, s'é-
» crioit-il, (1) osez-vous proposer
» au Roi, vous voulez qu'il démente
» aujourd'hui le cours entier de sa
» vie, qu'il flétrisse les lauriers
» cueillis à Marignan, à Valencien-
» nes, à Marseille; qu'un Soldat,
» un De Léve puisse se vanter, de
» l'avoir forcé à la retraite; que le

(1) Brant. Homm. illustr. art. Bonnivet.

» traitre Bourbon puiſſe dire qu'il a
1525. » vu ſon Maître fuir devant lui ?
» Vous comptez les difficultés &
» les périls, mais comptez-vous les
» reſſources ? Songez vous que l'é-
» lite de la Nobleſſe Françoiſe eſt
» ici ? Songez-vous que le Roi eſt
» à ſa tête ? comptez vous pour rien
» & ſa préſence & ſon exemple ?
» Ah ! ceſſons de le deshonorer par
» des précautions indignes de lui
» & de nous ! C'eſt dans les champs
» de Pavie, non ſous l'abri honteux
» des murs de Binaſco qu'il faut cher-
» cher notre ſalut ; cette timide cir-
» conſpection à laquelle je n'ai que
» trop eu la foibleſſe de m'aſſujettir
» autrefois, n'eſt plus aujourd'hui
» de ſaiſon. L'Europe nous deman-
» de compte de la gloire de notre
» Roi ; c'eſt par la victoire ou par
» la mort, qu'il faut lui répondre.

Le Maréchal de Chabannes voulut répliquer & ſoutenir l'avis des vieux Chefs. Bonnivet l'interrompit : Monſieur de Chabannes, lui dit-il,
» vous parlez bien plus ſelon votre

» âge que ſelon votre grand cœur. 1525.
» Vous ſeriez bien fâché que cette
» occaſion de gloire vous échappât,
» ce ſeroit la premiere fois que vous
» auriez évité la rencontre de l'en-
» nemi. Le Roi a beſoin aujourd'hui
» de votre valeur ordinaire & non
» de cette prudence dont l'excès
» vous eſt étranger.

Bonnivet eut le malheur de per- Belcar. liv. 18. n. 20, 21.
ſuader le Roi ou de le trouver per-
ſuadé. Il fut réſolu qu'on attendroit
les ennemis dans les retranchemens;
on crut concilier la prudence avec
la valeur, en profitant contre eux
des avantages d'un camp bien aſſis
& bien retranché. La ſituation des
François étoit en effet preſque auſſi
heureuſe que l'avoit été celle des
Impériaux à la Bicoque, , il ne man-
quoit aux premiers qu'un Proſper
Colonne, qui ſût ſe borner aux
ſoins d'une ſage défenſe, ſans pré-
tendre aux honneurs d'une attaque
indiſcrete. Bonnivet fut chargé des
diſpoſitions de cette fameuſe jour-
née, & ces diſpoſitions n'eurent rien

1525. encore de condamnable. Le camp du Roi fut placé de maniere qu'il défendoit de tous côtés l'entrée de Pavie & qu'il donnoit la main au Parc de Mirabel, de sorte qu'on ne pouvoit faire entrer aucun secours dans Pavie, qu'en forçant les retranchemens ou qu'en renversant les murailles de ce Parc. Mirabel étoit comme la Bicoque, un château bâti dans un Parc fort étendu ; le Duc d'Alençon avec l'arriere-garde étoit dans le Parc ; l'avant-garde commandée par le Maréchal de Chabannes & le corps de bataille commandé par le Roi lui-même, remplissoient le reste du camp, qui dominoit avec avantage toute la Campagne. On avoit établi une communication entre le camp & le Parc, en abattant les murailles du côté du camp seulement.

Les ennemis approchoient, les escarmouches devenoient fréquentes, & tous les jours le Marquis de Pescaire signaloit son activité par quelque avantage, par quelque in-

ſulte faite aux retranchemens des François : enfin les Impériaux réſolurent de pénétrer dans Pavie par le Parc de Mirabel. Si les François ſortoient de leur camp pour venir défendre le Parc, ils perdoient l'avantage de la ſituation, & les Impériaux étoient déterminés à leur livrer bataille. Si les François reſtoient dans leur camp, les Impériaux ſe flattoient d'enlever aiſément le quartier du Duc d'Alençon & d'entrer dans Pavie ſans obſtacle. 1525.

Telle étoit la ſituation des deux armées, lorſque le Roi reçut des lettres du Prince de Carpy ſon Ambaſſadeur à Rome, qui le conjuroit de la part du Pape de ne point expoſer une conquête infaillible au hazard d'une bataille que les ennemis ſeuls avoient intérêt de livrer. Le Pape l'avertiſſoit qu'il avoit vu pluſieurs lettres des Officiers Généraux de l'armée Impériale, qui mandoient que leurs troupes étoient prêtes à ſe diſſiper faute d'argent ; que Pavie ne pouvoit

plus tenir ; que si quelque bataille
1525. heureuse ne fournissoit aux Soldats un butin immense, il n'étoit plus possible de les retenir sous le Drapeau. Le Pape ne demandoit au Roi que d'attendre encore quelque tems pour voir l'accomplissement de sa prédiction, mais le sort en étoit jetté, le Roi n'écoutoit plus rien, il resta dans son camp & attendit les ennemis.

Il ne les attendit pas long-tems, La nuit du 23. au 24 Février, ils renouvellerent la Camisade de Rebec, c'est-à-dire, qu'ils firent mettre des chemises aux Soldats par dessus leurs armes pour les reconnoître dans l'obscurité. Ils s'avancerent vers le Parc de Mirabel, & cependant pour occuper les François dans leur camp & les détourner de l'attaque principale, ils firent deux fausses attaques qu'ils appuyerent d'un feu continuel de leur Artillerie. A la faveur de ce bruit & de cette diversion, on n'entendit point, on n'apperçut point le travail des pionniers

qui sappoient les murs du Parc de Mirabel, où se faisoit la principale attaque ; ce ne fut qu'au point du jour qu'on vit les Espagnols entrer en foule dans ce Parc par une brêche large de plusieurs toises & tourner les uns vers Mirabel pour entrer dans Pavie, les autres vers le camp des François du côté où il communiquoit au Parc. Le Roi croyant que tout l'effort des ennemis alloit se porter sur le château de Mirabel, sort à la hâte de son camp & déploye sa Gendarmerie dans le Parc, mais il n'étoit plus tems de sauver Mirabel, déja le jeune Marquis de Guast, (Dom Alphonse d'Avalos) digne Cousin, disciple illustre de Pescaire, qui entroit alors sur ses pas dans la carriere de la gloire, avoit forcé ce château l'épée à la main & surpris la garnison ; déja même un détachement de sa troupe étoit aux portes de Pavie, mais Brion détaché de l'arriere-garde du Duc d'Alençon pour couper le chemin de Pavie à ce détachement,

1525.

1525. eut le bonheur de le battre & d'arrêter pour un tems la communication. En même-tems Galiot de Genouillac qui avoit eu tant de part à la victoire de Marignan, & qui eût vaincu seul à Pavie, si on n'eût pas rompu toutes ses mesures, dirigea si avantageusement son Artillerie contre les Impériaux qui s'efforçoient d'entrer par la bréche, qu'il les mit dans le plus grand désordre; on les voyoit courir en se précipitant & se renversant les uns sur les autres, pour gagner un vallon voisin, où ils pussent être à couvert de cette foudroyante Artillerie. Le Roi eût dû sans doute se contenter d'accabler les restes de la troupe de Du Guast, qui se trouvoient enfermés dans le Parc & séparés du gros de l'armée; il eut dû se reposer sur les batteries de Genouillac du soin de défendre la brêche & d'en fermer le passage aux Impériaux, mais il ne put voir de sang froid ses ennemis s'ébranler & présenter les apparences d'une défaite prochaine; il crut

qu'il ſe rendroit indigne des faveurs de la victoire, s'il les négligeoit; 1525. ſon courage l'emporta, il ſortit du Parc, il ſe répandit dans la campagne avec toute ſa Gendarmerie, il fit la faute énorme de maſquer par cette démarche imprudente les batteries qui tonnoient par la brêche. Dès que les Impériaux ſe ſentirent à l'abri du canon, ils reprirent courage, ils ſe rallierent promptement. Bourbon avec ſes Allemans, Peſcaire avec ſes Eſpagnols, Lannoi avec ſes Italiens s'avancerent pour envelopper le Roi, tandis que le Marquis du Guaſt, quittant le parc de Mirabel, & n'ayant pu être arrêté par le Duc d'Alençon, revenoit attaquer les François par derriere, & qu'Antoine De Léve ſe joignant à lui & faiſant une ſortie vigoureuſe avec toute ſa cavalerie, ſecondoit puiſſamment les efforts des Impériaux.

Dans l'armée Françoiſe, l'avant-garde du Maréchal de Chabannes & l'arriere-garde du Duc d'Alen-

çon, voyant l'affaire engagée en
1525. pleine campagne, accoururent au secours du Corps de bataille & lui formerent deux aîles. Le Maréchal de Chabannes étoit à l'aîle droite, le Duc d'Alençon à la gauche. Entre l'aîle doite & le corps de bataille, étoient les Bandes-noires réduites à cinq mille hommes, reste de cette troupe que le Duc de Gueldres avoit levée en 1515 dans ses Etats, & qui avoit si bien servi à Marignan; elle étoit alors conduite par le Duc de Suffolk-Rose.blanche dont on a tant parlé (1). A gauche entre le même Corps de bataille & l'aîle du Duc d'Alençon, étoit un Corps d'environ huit ou dix mille Suisses conduits par le Colonel Diespach. Ces deux corps d'infanterie étoient à portée d'être soutenus & par le corps de bataille presque tout composé de Gendarmerie, & par la cavalerie de l'aîle à laquelle chacun des deux Corps répondoit. Les

(1) Voir l'Introduction, Chapitre troisiéme, article d'Angleterre.

Impériaux diviserent leur armée en une multitude de corps particuliers prêts à se porter par-tout & à s'entre-secourir suivant la nécessité des conjonctures. 1525.

Toutes les forces étant ainsi déployées de part & d'autre, le front de la bataille devint extrêmement étendu. Les grands efforts des Impériaux se porterent au corps de bataille des François, & à l'aîle droite. Les Bandes-noires, soutenues par leur propre courage, par les exhortations de Suffolk, & par le désespoir où on les avoit réduites, (car pour les punir d'avoir pris parti dans les troupes de France, on les avoit mises au Ban de l'Empire) les Bandes-noires avoient en tête les Allemans de Bourbon, qui les regardant comme rebelles à la Patrie, les combattoient avec cette horreur qu'inspire aux Allemans la rébellion, quoiqu'eux-mêmes fussent alors commandés par un rebelle. Le combat ne put être long-tems égal entre deux troupes si fort inégales,

1525. Bourbon fit faire à ses Lansquenets un mouvement décisif. Les Colonels Fronsberg & Sith allongerent par son ordre les deux pointes de leur gros Bataillon, & serrant les Bandes-Noires, dit Varillas, comme dans une tenaille, ils les écraserent & les détruisirent entiérement. Le Comte de Vaudemont y fut tué, le Duc de Suffolcky périt aussi, étouffé sous un monceau de cadavres; la France perdit en lui un Allié utile, qui la servoit toujours efficacement & sans pouvoir rien exiger d'elle.

Les Lansquenets devenus plus terribles par cette victoire, & voyant l'aîle droite des François entierement détachée du Corps de bataille, tournerent leurs efforts contre elle & l'envelopperent. Elle étoit déja fort affoiblie du combat qu'elle avoit rendu contre un gros corps de cavalerie Napolitaine, commandé par Castaldo, Lieutenant de Pescaire. Le Maréchal de Chabannes avoit jusqu'à deux fois enfoncé ce corps, & jusqu'à deux

fois il s'étoit rallié. Le brave Cler-
mont d'Amboise que son courage 1525.
avoit élevé à la Lieutenance de l'a-
vant-garde dès vingt-trois ans,
venoit d'être tué; le Maréchal de
Chabannes accablé par la multitude,
vit sa troupe se dissiper sans pou-
voir la retenir. Tandis qu'il faisoit
de vains efforts pour la rallier,
il eut son cheval tué sous lui, il
s'en dégagea malgré son grand âge
avec une adresse infinie, & il alloit
se jetter dans une autre troupe pour
y combattre à pied, lorsqu'il tomba
entre les mains de Castaldo qui le
fit Prisonnier. Castaldo voulant le
mettre en lieu de sûreté, fut ren-
contré par un Capitaine Espagnol,
nommé Buzarto. Chabannes étoit
le plus beau vieillard de son siécle.
Sa bonne mine, son air noble &
la magnificence de sa cotte-d'armes,
firent juger à Buzarto que c'étoit
un Prisonnier considérable & dont
la rançon seroit forte; il voulut
être associé au profit de la prise.
Castaldo allégua les droits de la

1525. guerre & refusa de partager. *Eh bien*, dit Buzarto, *il ne sera donc ni pour toi ni pour moi*, en même-tems il tua Chabannes d'un coup d'arquebuse. (1) C'est ainsi que ce Général, (2) la terreur & l'admiration des Espagnols, qui ne l'appelloient que le *grand Maréchal de France*, fut réuni à son brave frere Vandenesse. Buzarto en est encore aujourd'hui surnommé *le Cruel*, épithete trop douce pour une action si infâme.

Au corps de bataille, le Roi faisoit des prodiges de valeur pres-

(1) Brant. Homm. illustr. art. la Palice.

(2) Le Maréchal Jacques de Chabannes, Seigneur de la Paliee, avoit assisté à presque autant de batailles que le Maréchal de Trivulce; il ne s'en étoit pas livré une seule un peu considérable sous les regnes de Charles VIII, de Louis XII, & de François I, dans laquelle il ne se fût distingué. Il étoit à celle de Fornoue en 1495; au combat de Ruvo, à la bataille de Cerignole en 1503; à celle d'Aignadel en 1509; à celle de Ravenne en 1512, où il contribua tant à la victoire, que l'armée l'élut pour Général après la mort du Duc de Nemours; à celle de Guinegaste ou des Eperons en 1513; à celle de Marignan, à celle de la Bicoque, à celle de Pavie, sans compter une multitude d'autres expéditions, ou glorieuses ou périlleuses, & des siéges qui valoient des batailles.

que incroyables. Une Cotte-d'armes de toile d'argent & un casque orné de grands pennaches qui flottoient sur ses épaules, le faisoient aisément remarquer, son courage le faisoit bien plus remarquer encore. Si tous les soldats de son armée avoient pu exécuter autant de coups de main qu'il en exécuta lui-même, jamais les Impériaux n'auroient pu résister. Il tua d'abord de sa main Fernand Castriot, Marquis de Saint Ange, dernier de la race des anciens Rois d'Albanie & petit-fils de Scanderberg; il blessa aussi à la joue un Gentilhomme Fran-Contois, nommé d'Andelot, avec lequel il se battit long-tems comme en combat singulier. La Troupe d'Italiens que commandoit le Marquis de Saint-Ange, fut aisément ouverte & dissipée par la Gendarmerie Françoise & par le corps des Suisses, qui d'abord la seconda bien. Mais le Marquis de Pescaire s'étant ensuite avancé à la tête des Espagnols, arrêta leurs progrès, en même-tems il fit un

1525.

1525. ſigne & l'on vit commencer une opération bien capable de déconcerter la valeur. Quinze cens Arquebuſiers Baſques, d'une agilité extrême & qu'il avoit formés depuis long-tems à cette eſpece d'exercice, s'approchoient des rangs les plus ſerrés de la Gendarmerie Françoiſe, y faiſoient leur décharge, & diſparoiſſans tout-à-coup avec la rapidité d'un trait, ils alloient recharger à l'abri du danger, & revenoient faire une nouvelle décharge, ſans qu'il fût poſſible ni de venger ſes pertes ſur ces eſpeces d'oiſeaux qui échappoient toujours à tire d'aîle, ni d'éviter les nouveaux coups qu'ils préparoient. Le Roi crut donner moins de priſe à leurs décharges, en ordonnant à ſa cavalerie de s'élargir; le mal en devint plus grand encore. Les Baſques ſe mêloient dans les rangs, choiſiſſoient celui qu'ils vouloient frapper, miroient leur coup à loiſir, & le faiſoient toujours tomber ſur les Capitaines qui ſe diſtinguoient le plus par

Guicciard. liv. 15. Mém. de Du Bellay, liv. 2. Petr. de Angler. Ep.

leur courage. Ainſi ce corps invincible de la Gendarmerie Françoiſe ſe vit preſque entierement détruit en moins d'une heure par une troupe irréguliere, preſque inviſible, preſque impalpable, dont toute la force conſiſtoit dans la fuite. La Tremoille eut à la fois la tête & le cœur traversés de deux balles, comme ſi les Baſques euſſent choiſi en lui les deux plus nobles parties comme ils choiſiſſoient les plus vaillans hommes pour les frapper. Le grand Ecuyer de Saint-Severin étoit percé de coups, & ſon cheval auſſi maltraité que lui ne pouvoit plus le ſoutenir; Guillaume du Bellai-Langei le voyant tomber, mit promptement pied à terre pour le ſecourir: *» je n'ai plus beſoin de rien*, lui dit le grand Ecuyer (1) d'une voix expirante, *courez au Roi, &* 1525.

(1) Brantôme dit que dans cette bataille le Grand Ecuyer fut ſans ceſſe occupé à parer les coups qu'on portoit au Roi, & que tel étoit, ſelon l'ancien uſage, l'emploi du Grand & du Premier Ecuyer dans les batailles où étoit le Roi.

*me laissez mourir.* Louis d'Ars, ce
1525. vaillant Défenseur de Venouse, (2) qui, même depuis la défection de Bourbon, avoit su allier l'amitié la plus tendre pour ce Sujet rebelle avec la fidélité la plus inviolable pour son maitre, fut démonté, foulé aux pieds, étouffé dans la presse, ainsi que le Comte de Tournon. Le Comte de Tonnerre étoit si défiguré des coups qu'il avoit reçus, qu'à peine put-on le reconnoître dans la foule des morts après la bataille. Le Baron de Trans avoit été placé dans l'aîle gauche où commandoit le Duc d'Alençon, & se plaignoit du sort qui lui envioit les occasions de se signaler; son fils unique, à son gré plus heureux, étoit au corps de bataille. Ce jeune homme avoit combattu avec beaucoup de courage, enfin cédant à l'épuisement & à la fatigue, & porté par les vicissitudes du combat aux environs de l'aîle gauche, il croit

(1) En 1503.

pouvoir

pouvoir se retirer auprès de son père. Le pere le regardant avec indignation, lui demande où est le Roi? *je n'en sai rien*, répond le jeune homme; *allez l'apprendre* réplique le pere d'un ton sévere, *il vous est honteux de l'ignorer*. Le jeune de Trans rentre dans la mêlée, pénétre jusqu'au Roi & meurt sous ses yeux d'un coup d'Arquebuse. 1525.

Tandis que toute cette généreuse Noblesse mouroit ainsi pour son Roi, avec cet empressement & ce plaisir qu'inspire une ivresse héroïque, le Duc d'Alençon, beau-frere du Roi, le premier Prince de son Sang, au lieu de voler à son secours avec son aîle toute entiere qui n'avoit point encore donné, s'épouvante de la ruine de l'aîle droite, du désordre du corps de bataille, & se livrant à une lâcheté à laquelle rien n'avoit encore préparé de sa part, il fait sonner la retraite. Le gros corps des Suisses qui avoit compté être soutenu par sa Cavalerie s'épouvante à son tour, il est saisi d'une

terreur pareille à celle qui, à Marignan, avoit pensé mettre en fuite les Lansquenets, il croit qu'on veut le sacrifier à la haine des Allemans de Fronsberg & de Sith, qui s'avançoient en ce moment pour le presser comme ils avoient fait les Bandes-Noires. Ce fut en vain que Fleuranges se mit à la tête des Suisses & employa pour les retenir les plus fortes remontrances, les offres les plus sincères, ce fut envain qu'il voulut faire mettre pied à terre à sa Compagnie d'hommes d'armes & la faire charger au premier rang des Suisses, ceux-ci n'étoient déja plus en état de rien entendre. Diespach leur Chef, homme plein de courage & d'honneur, voyant la honte dont sa Nation se couvroit, s'alla précipiter de désespoir au milieu du gros bataillon des Allemans de Fronsberg & y fut accablé comme il le désiroit. Fleuranges courut se ranger auprès du Roi, la Roche du Maine, Lieutenant de l'aîle gauche, ayant envain com-

1525.

battu de tout ſon pouvoir l'étrange réſolution du Duc d'Alençon, le quitta, & s'alla auſſi jetter dans le corps de bataille, ainſi que le Baron de Trans. C'étoient-là que ſe raſſembloient tous ceux qui aimoient l'honneur, le Roi, la Patrie; les débris de l'aîle droite s'y étoient refugiés; on ne voyoit de toutes parts que des Seigneurs François qui, à travers mille périls, ſe faiſoient jour l'épée à la main vers l'endroit où combattoit leur maître, & qui cherchoient à lui faire un rempart de leurs corps. Les pelotons épars de la Gendarmerie presque détruite, ſe rapprochent, & combattent avec une eſpece de rage qu'excitoient en eux leur malheur & le danger du Roi, ils redeviennent plus redoutables que jamais; le Roi les rallie, ils ſe ſerrent, ils s'élancent ſur l'ennemi, la mêlée devient ſi forte que l'eſcopeterie des Arquebuſiers ceſſe enfin. Peſcaire eſt preſſé à ſon tour, il reçut une grande bleſſure au viſage, il fut porté par terre, foulé aux pieds des chevaux, & ne dut ſon

1525.

salut, qu'à la promptitude avec laquelle il fut dégagé. Lannoi qui
1525. avoit déja combattu dans différens postes avec assez peu de succès, s'avança pour le soutenir & fut repoussé; c'étoit la premiere fois qu'il se trouvoit à une bataille, le moindre échec le déconcertoit. On prétend que dans cette conjoncture il fut si troublé, qu'il oublia de faire marcher à son secours le corps de réserve que commandoit le Comte de Verre son neveu, mais il n'en eut pas besoin; le quartier du Roi étant désormais le seul où l'on pût combattre, tous les corps des Impériaux se porterent naturellement à ce centre de la bataille. Du Guast, Gastaldo, de Leve arriverent de tous côtés; mais le corps qui acheva de déterminer la victoire, fut celui de Bourbon, auquel rien n'avoit encore pu résister, Tous ces corps chargerent ensemble avec tant d'impétuosité, que le peu de Gendarmerie qui combattoit autour du Roi, fut rompu & ouvert en six endroits sans aucune espérance

de pouvoir se rallier. Ce fut là que périrent Chaumont, fils du fameux Maréchal de Chaumont d'Amboise; Hector de Bourbon, (1) Vicomte de Lavedan, François, Comte de Lambesc, frere du Duc de Lorraine & du Comte de Guise & une multitude d'autres braves Chevaliers, dont les noms doivent être bien chers à la Nation, mais dont nous n'entreprendrons point de donner ici une liste; qui ne pourroit qu'être imparfaite (2). 1525.

Le Bâtard de Savoye, Grand-Maître de France, fut tiré du milieu des morts, parce qu'il respiroit encore, (3) il fut porté à Pavie, & toutes les ressources de l'art employées pour lui sauver la vie, ne servirent qu'à le faire expirer dans des tourmens affreux.

Le Maréchal de Foix furieux,

(1) De la Branche Bâtarde de Bourbon-Malauzet

(2) Le P. Daniel en donne une Liste assez ample.

(3) Brantôme Hommes illustr. art. Lescut ou Lescun.

désespéré, ayant l'épaule & le bras
1525. fracassés & se voyant frappé à mort, ne conservoit plus d'autre sentiment qu'une haine aveugle & féroce pour Bonnivet, auquel seul il imputoit les malheurs du Roi & de toute la France; il cherchoit par-tout ce Favori pour le percer du bras qui lui restoit, & mourir de joie en l'égorgeant; il croyoit par-là venger le Roi, mais l'ambition irritée ne se cachoit-elle pas sous le masque du zèle? N'étoit-ce pas la chûte du crédit de sa maison que le Maréchal de Foix vouloit venger sur un rival plus heureux? Quoi qu'il en soit, le sang qu'il perdoit en abondance, l'ayant fait tomber de cheval, il fut pris & conduit à Pavie, chez la Comtesse de Scarsafiore ou d'Escaldasor, dont il étoit amoureux; on ne put guérir ses blessures, mais il eut du moins la consolation de mourir dans les bras de la gloire & de l'amour.

Cependant le malheureux Bonnivet, voyant les tristes effets du

conseil qu'il avoit donné, mais qu'on avoit mal suivi, s'épuisoit en vains efforts pour arracher son maître aux périls qui l'environnoient; il ralliait tantôt quelques Suisses qui n'avoient pas suivi leur gros bataillon, tantôt quelques Gendarmes qui ne pouvoient se résoudre à fuir ; il fut coupé, séparé du Roi, jetté hors de la mêlée par le choc violent des Lansquenets de Bourbon, il ne tenoit qu'à lui de se sauver, mais son ame étoit trop haute & son désespoir trop sincère; il jetta un triste regard sur le champ de bataille, & s'écria (1) : *non, je ne puis survivre à un pareil désastre.* Aussi-tôt il s'élance sur le bataillon des Lansquenets, & tendant la gorge à toutes les épées & à toutes les piques, il se délivra de l'horreur de vivre.

1525.

Bourbon, plus à craindre pour lui que le Maréchal de Foix, s'étoit flatté de le faire prisonnier, & avoit sur-tout recommandé à ses Soldats

(1) Brant. Vies des Capit. illustr. art. Bonnivet.

de s'attacher à le prendre vif; lui-
1525. même il s'étoit armé exprès en simple Cavalier, pour que Bonnivet ne pût le distinguer ni tenter de lui échapper; il regardoit cette prise comme le prix le plus flatteur de sa victoire; il ne lui fut point donné d'en jouir, le désespoir de Bonnivet en avoit décidé autrement. Bourbon passa par l'endroit où il venoit d'être égorgé; il vit les restes sanglans & livides de cette figure si belle & si noble qui avoit fait l'admiration de la Cour. A ce spectacle sa colere s'affoiblit, elle fit place à un mouvement de compassion, il se contenta de s'écrier en détournant ses regards: *Ah! malheureux, tu es cause de la perte de la France & de la mienne!*

Le Roi combattoit encore & combattit le dernier dans cette journée; toute la Noblesse qui l'avoit environné, étoit ou massacrée, ou prise, ou écartée par l'affluence des ennemis, qui se pressoient autour de lui; il n'avoit plus pour le dé-

ſendre que ſa réputation & ſon déſeſpoir, l'un & l'autre le ſervoient bien. Il avoit devant lui un rempart effroyable de François & d'ennemis maſſacrés ; tous ceux qui oſoient franchir cette barriere, payoient de leur vie leur témérité ; le combat romaneſque d'Alexandre contre toute la garniſon d'une ville des Indes, (1) où il étoit ſeul entré par eſcalade, paroît moins incroyable que cette réſiſtance opiniâtre du Roi contre une armée entiere. Alexandre dans ce grand péril, tua trois Indiens qui le preſſoient trop ; François I. avoit déja tué de ſa main cinq ou ſix de ſes ennemis, lorſque ſon cheval, percé d'une balle, tomba mort, & l'entraînant dans ſa chûte, ſe renverſa en partie ſur lui. Tous les Soldats Eſpagnols & Allemans s'approchent à l'envi ſe diſputant d'avance cette glorieuſe priſe. Le Roi bleſſé en deux endroits à la jambe, épuiſé 1525.

(1) Quinte-Curce, liv. 9.

1525. par le sang qui sortoit d'une autre large blessure qu'il avoit au front, froissé & presque écrasé par sa chûte & par le poids de son cheval, eut assez de force & de courage pour se relever, pour combattre à pied & pour tuer encore deux de ses ennemis; mille voix lui crioient de se rendre & le menaçoient de le tuer; mais il lui étoit moins affreux de mourir que de se voir exposé à la brutale insolence des Soldats; il alloit sans doute se faire tuer, lorsque Pompérant, ce même Gentilhomme François, qui avoit seul accompagné Bourbon dans sa fuite, arriva en cet endroit & reconnut le Roi à son courage, car le sang dont il étoit couvert avoit confondu tous ses traits; Pompérant eut assez d'autorité pour écarter les Soldats & pour pénétrer jusqu'au Roi. Plein de respect pour ce grand Prince, se souvenant qu'il étoit né son sujet, il se jette à ses pieds, le conjure de ne point s'obstiner davantage à sa perte, & de céder au sort qui trahis-

ſoit ſa valeur, il lui propoſa de ſe rendre au Duc de Bourbon ; François à ce nom, frémiſſant de colere, proteſte qu'il mourra plutôt que de ſe rendre à un traitre, mais il demanda le Viceroi. Pompérant l'envoya chercher, il vint, & le Roi lui remit ſon épée, Lannoi la reçut à genoux, baiſa la main du Prince, & lui donna une autre épée. (1) 1525.

Brantôme dit qu'après la bataille le Roi ſe fit conduire dans l'Egliſe des Chartreux pour y faire ſa priere, & que là, (2) le premier objet qui frappa ſes yeux, fut cette inſcrip-

(1) On joua long-tems en Eſpagne une eſpece de Comédie ſur la bataille de Pavie, où l'on voyoit François I, terraſſé par un Eſpagnol, qui lui mettant le pied ſur la gorge, l'obligeoit à demander la vie. Henri IV, ſe piquoit de prendre François I. pour modéle, & ſa Cour étoit pleine de reſpect pour la mémoire de ce grand Roi. Un Ambaſſadeur de Henri IV, à la Cour de Philippe II, aſſiſtant à une repréſentation de cette Piece, paſſa ſon épée au travers du corps de l'Acteur qui inſultoit ainſi François I. La Piece ne fut plus repréſentée. L'Ambaſſadeur ſe nommoit Emeri Jaubert de Barrault. Cette anecdote piquante eſt rapportée par un Auteur moderne qui n'a point cité ſes garans.

(2) Brant. Homm. illuſtr. art. François I.

1525. tion; (1) *Bonum mihi quia humiliasti me, ut discam justificationes tuas.* L'application étoit sensible : le Roi en fut frappé & touché. Il n'appartient qu'à la Religion de consoler les malheureux par le prix qu'elle attache à l'humiliation & à l'infortune.

Le Roi témoigna qu'il lui seroit bien dur d'être conduit à Pavie, à la face d'un peuple qu'il avoit tenu long-tems assiégé & qu'il s'étoit tant flatté de réduire ; le Viceroi eut égard à une aversion si naturelle & fit conduire le Roi dans son camp où ses playes furent pansées ; ce fut là qu'il écrivit à sa mere ce billet terrible & sublime. *Madame, tout est perdu, fors l'honneur.* C'étoit le cri d'une ame forte & supérieure aux disgraces, c'étoit le cri de l'ame de François I. & sa mere étoit digne de l'entendre.

(1) Tirée du Pseaume 118. vers. 71. » Il m'a » été bon que vous m'ayez humilié, pour que j'ap- » prenne vos préceptes.

Si le Roi avoit bravé le péril dans la bataille, il ne brava pas moins le sort dans sa captivité, il prit un visage riant & serain, reçut avec bonté, parut voir avec une joye majestueuse & tranquille les Soldats de l'Armée Impériale, dont le premier soin, après s'être regorgés de butin, fut d'aller voir cet illustre prisonnier. Son affabilité aimable, ennoblie par les traits de la grandeur & de l'héroïsme, gagna tous les cœurs & les fit passer aisément de la fureur à la tendresse. Ils ne pouvoient se lasser de le regarder, de l'admirer, de le plaindre, de comparer cette audace guerriere qu'il venoit de signaler à leurs dépens & aux siens avec la vie oisive que l'Empereur avoit menée jusqu'alors. (1) Antoine de Vera & Varillas racontent qu'un Soldat qui n'avoit que quatre livres de solde par mois, présenta au Roi une balle d'or, qu'il disoit avoir fait faire exprès pour le tuer dans la ba-

1525.

(1) Ant. de Vera, Hist. de Charles V.

taille, s'il l'avoit rencontré ; il en
1525. avoit aussi fait faire six d'argent pour six des principaux Capitaines de l'armée Françoise, & il les avoit employées. Si tout cela n'est qu'un conte, il auroit pu être plus ingénieux & plus vraisemblable. L'enthousiasme de respect & d'admiration que le Roi inspiroit aux Soldats Impériaux, parut suspect aux Chefs, & sous prétexte que le Roi avoit besoin de repos, on ne permit plus guère aux Soldats de l'approcher. Au reste Lannoi eut soin de le faire servir en Roi. Bourbon fit demander à ce Maître dont il étoit trop vengé, la permission de le voir, & il l'obtint contre son espérance. Il vint avec Pompérant, le Roi reçut Bourbon comme un Prince de son sang, & Pompérant comme un homme auquel il devoit la vie, mais celui qu'il accueillit de la maniere la plus flatteuse, fut le Marquis de Pescaire. Ce Général, à peine guéri des blessures qu'il avoit reçues dans

la bataille, s'empressa d'aller faire sa cour au Roi, & au lieu que 1525. les autres Officiers Impériaux étaloient depuis la bataille une magnificence injurieuse aux François & dûe en partie à leurs dépouilles, Pescaire affecta de ne paroître devant le Roi qu'avec un simple habit de drap noir, comme s'il eût voulu marquer par cette apparence de deuil la part qu'il prenoit au malheur d'un si grand Prince. Son compliment, assorti à cet extérieur & aux conjonctures, fut simple & respectueux. Pescaire étoit un juste estimateur du mérite qui ne lui faisoit point ombrage. Le prix des vertus militaires n'échappoit pas à la sensibilité de son ame héroique. Il avoit été le témoin de la valeur du Roi, elle avoit fait naître en lui une admiration tendre. Le Roi l'embrassa plusieurs fois, le fit asseoir à côté de lui, le combla d'éloges, lui attribua tout l'honneur de la victoire; causa familierement avec lui sur

les circonstances de cette affaire,
1525. comme un grand homme s'entretient de son Art avec un grand homme qu'il estime & dont il n'est point jaloux. Pescaire termina la conversation par ces paroles remarquables :

» Je crois connoître la modération de l'Empereur ; je suis sûr » qu'il usera généreusement de la » victoire. Si pourtant il pouvoit » oublier ce qu'il doit à votre rang, » à vos vertus, à vos malheurs, je » ne cesserois de le lui rappeller, & » je perdrois le peu de crédit que » mes services peuvent m'avoir ac» quis, ou vous seriez content de sa » conduite.

Le Roi à ce discours embrassa de nouveau Pescaire, & lui jura une amitié éternelle.

Belcar. liv. 18 n. 25.

Le Roi n'ayant point voulu être conduit à Pavie, fut envoyé au château de Pizzighitone au-delà de l'Adda, sous la garde du Capitaine Alarçon qui avoit commandé l'Infanterie Espagnole sous Prosper Co-

lonne, lorſque Peſcaire avoit quitté l'armée. Le Roi devoit reſter dans ce château juſqu'au retour des couriers qu'on avoit envoyés en Eſpagne pour prendre les ordres de l'Empereur. 1525.

Le jour que le Roi fut pris, le tumulte & l'effroi ayant écarté tous ſes domeſtiques, & aucun ne ſe préſentant pour le deshabiller, un inconnu s'offrit avec empreſſement à lui rendre ce ſervice. (1) Le Roi lui dit : qui êtes-vous ? vous paroiſſez François. Je le ſuis, répondit l'inconnu. *Je me nomme* Montpeſat, (2) Gentilhomme du Quercy. Mais que faites-vous ici ? J'étois un des Gendarmes de la compagnie du

(1) Antoine de Vera, dit que quand on fut la priſon du Roi, pluſieurs Gendarmes François vinrent ſe rendre volontairement priſonniers, quoiqu'ils fuſſent à l'abri du danger.

(2) Brantome, Vies des Hommes illuſtres, dit que ce Montpezat n'avoit rien de commun avec celui qui fut donné en ôtage en 1518, pour l'affaire de Tournay, & qu'il diſtingue par le nom de Montpezat d'Agenez. Le Montpezat dont il s'agit ici ſe nommoit Antoine de Letres. Voir la note du chap. 5. liv. 1. vers le commencement.

Maréchal de Foix. Un Soldat Ef-
1525. pagnol de votre garde m'a fait fon prifonnier & me mene à fa fuite de peur que je ne lui échappe. Le Roi fait venir le Soldat Efpagnol, & lui dit : je vous reponds de la rançon de ce Gentilhomme, & je vous donnerai de plus cent écus ; laiffez-le moi feulement pour valet-de-chambre. Dès ce moment la fortune de Montpefat fut décidée ; il s'attacha au Roi, il lui plut, il le fervit utilement pendant fa prifon & fit plufieurs voyages, tantôt vers l'Empereur, tantôt vers la Régente, chargé de commiffions fecrettes, & qu'on n'ofoit écrire. Ses talens pour la négociation & pour les intrigues utiles l'éleverent aux honneurs militaires & jufqu'à la dignité de Maréchal de France.

François I ne fut pas le feul Roi qui perdit la liberté à la Bataille de Pavie. La fortune de l'Empereur fit encore tomber entre fes mains Henri d'Albret, Roi de Navarre. Pef-

caire qui l'avoit pris, le tenoit enfermé dans le château de Pavie, & refusa, dit-on, cent mille écus qu'il lui offroit pour sa rançon. La fidélité de Pescaire menaçoit le Roi de Navarre d'un sinistre avenir. La raison d'Etat, source d'injustice & de cruautés presque nécessaires, sembloit défendre à l'Empereur de mettre en liberté un Prince dont son ayeul avoit usurpé la Couronne. Le Roi de Navarre prit d'autres mesures pour sortir de captivité, il corrompit deux de ses gardes qui favoriserent un stratagême concerté entre lui & Vivès son page. Celui-ci entra le matin dans la chambre du Roi de Navarre pour l'habiller; le Roi prit les habits de Vivès qui se mit au lit à sa place. Le faux page passa au travers du corps de garde sans être reconnu, il trouva des chevaux hors du château & prit précipitamment la route du Piémont. Vivès pour donner plus de tems à son Maître, feignit d'abord de dormir quand on entra dans la cham-

1525.

1525. bre, puis il prétexta une maladie; & tint toujours ses rideaux fermés jusqu'au soir. Enfin l'inquiétude fit violence au respect ; le Capitaine de la garde entra, ouvrit les rideaux & reconnut Vivès. On fit grace à sa jeunesse, dit Varillas ; pourquoi ne pas croire que ce fut à son zèle ? Vivès avoit fait son devoir, & il y auroit eu de la lâcheté à le punir (1).

Le Comte de S. Pol, baigné dans son sang & privé de sentiment, (2) avoit été laissé sur le champ de bataille parmi les morts, l'avarice d'un Soldat Espagnol lui sauva la vie ; ce

(1) Le P. Daniel dit, d'après la Préface de la vie du Maréchal de Gassion, que ce fut Jean de Gassion, Bisayeul du Maréchal qui procura la liberté au Roi de Navarre ; cela paroît même constant par le témoignage de Du Bellai. Il paroît que Jean de Gassion fut choisi par les Etats de Béarn, pour traiter de la rançon du Roi de Navarre, & que n'ayant pu convenir de rien avec les Généraux ou les Ministres de l'Empereur, il employa son argent & celui des Etats à corrompre les Gardes qui faciliterent l'évasion du Roi de Navarre. Mais les deux récits se concilient, Gassion aura tout disposé par son argent & ses intrigues ; & le stratagême de Vivès aura servi au moment de l'exécution.

(2) Brantome, Homm. illustr. art. S. Pol.

Soldat ayant essayé de lui ôter une riche bague qu'il avoit au doigt & n'ayant pu en venir à bout, voulut lui couper le doigt, la douleur le ranima, il poussa un cri aigu, revint à lui & se nomma ; il avertit le Soldat de garder le secret, parce que si les Généraux de l'Empereur apprenoient qu'il eût un Prince de la Maison de France en son pouvoir, ils pourroient bien le lui enlever pour profiter eux-mêmes de la rançon, il lui promit une récompense proportionnée au service ; le Soldat conduisit le Comte de S. Pol à Pavie, où il fut guéri de ses blessures ; dès qu'il put monter à cheval, il revint en France avec le Soldat, auquel il donna la somme promise. 1525.

Le Prince de Bozzolo, qui avoit aussi été fait prisonnier, gagna ses gardes, comme le Roi de Navarre, & se sauva de sa prison.

Le Maréchal de Montmorenci eut la douleur d'être pris sans avoir eu l'honneur d'assister à la bataille. Il avoit été envoyé la veille en déta-

chement à S. Lazzaro. Dès qu'il entendit le bruit du canon, il accourut pour se trouver à la bataille, mais il rencontra entre S. Lazzaro & Pavie un détachement ennemi beaucoup plus fort que le sien, qui l'enveloppa & le fit prisonnier.

1525.

Excepté le malheureux Bonnivet, tous les favoris du Roi eurent le même sort que leur maître. Sans compter Montmorenci qui fut pris, comme on vient de le dire, hors de la bataille, St. Marsault, Brion, Montchenu furent pris dans la mêlée même, & avec eux beaucoup d'autres Seigneurs qui valoient mieux que des favoris, tels que Fleuranges, de Lorges, Guillaume du Bellai-Langei, la Roche du Maine, Montejan, Annebaut, Boutieres, un frère du Marquis de Saluces, Barnabé Visconti & une multitude d'autres que nous avons déja vus ou que nous verrons dans la suite illustrer leurs noms par leurs exploits ou par leurs Places.

Mém. de Du Bellay, liv. 2.

Théodore Trivulce & Chandion

qui étoient reſtés pour la garde de Milan avec deux mille hommes, ayant appris la ruine entiere de l'armée françoiſe, & ſentant l'impoſſibilité de défendre cette Capitale, voulurent du moins ſauver la garniſon, ils ſortirent à la hâte de la place, & comme heureuſement le parti impérial n'avoit point de troupes dans le nord du Milanès, ils allerent paſſer le Teſin en remontant vers ſa ſource, & en s'éloignant le plus qu'ils pouvoient de Pavie; ils traverſerent enſuite les Etats du Duc de Savoye, qui n'étoit pas encore aſſez hautement déclaré contre les François pour leur refuſer le paſſage. 1525.

Les garniſons Françoiſes avoient été rappellées de toutes les autres places du Milanès avant la bataille, ainſi ce Duché tout entier ſe trouva évacué le jour même de la bataille. Les Impériaux pourſuivant de loin Trivulce & Chandion pour s'aſſurer qu'il ne reſtoit plus de François dans le Milanès, prirent en paſſant Mont-

carlier, Raconis & Carmagnole
1525. dans le Piémont, ſoit pour punir le Duc de Savoye d'avoir laiſſé paſſer les François, ſoit pour l'obliger d'embraſſer hautement le parti Impérial; ils s'emparerent auſſi des Etats du Marquis de Saluces, pour le punir de ſon attachement à la France.

Du moins la retraite de Trivulce & de Chandion avoit été néceſſaire, elle étoit même utile, puiſqu'enfin elle ſauvoit deux mille hommes qui euſſent été infailliblement pris, mais de quel front le Duc d'Alençon après ſa fuite put-il ſoutenir les regards d'une Cour qu'il rempliſſoit de conſternation & de déſeſpoir? il ne les ſoutint pas long-tems. Les mépris que ſa femme lui prodigua plus que jamais, les reproches dont la Ducheſſe d'Angoulême l'accabla, les murmures de toute la France révoltée contre lui, ſes propres remords
*Le 21 Avril 1525.* le conſumerent bien-tôt. Il mourut de honte & de douleur à Lyon, où la Cour étoit reſtée depuis le départ du Roi, doublement malheureux de n'avoir

n'avoir point perdu avec honneur dans la bataille une vie qu'il devoit conserver si peu & dont les restes furent flétris. En lui s'éteignit la branche d'Alençon, issue de Philippe le Hardy par Charles de Valois. 1525.

Tels furent les fruits de cette journée de Pavie, à jamais mémorable & funeste ; la captivité de deux Rois ; la prise ou la mort de plusieurs Princes du Sang & des premieres personnes de l'Etat ; la ruine presque entiere de la Gendarmerie Françoise, de la fleur de la Noblesse ; la perte inestimable de tous ces vieux Chefs formés dans les guerres d'Italie sous Charles VIII & sous Louis XII, la destruction totale de ce corps fameux des Bandes-noires, élite de l'Infanterie Allemande ; l'évacuation absolue & irrévocable du Milanès.

Tandis que ces généreuses victimes s'immoloient pour l'Etat dans les champs de Pavie ou gémissoient dans les fers de l'Empereur ; tandis

eût détruit l'armée impériale ; on verra que ce n'eſt point Bonnivet
1525. qu'il faut accuſer des malheurs de cette journée, on croira même lui devoir quelques éloges pour avoir ſu concilier les intérêts de la gloire de ſon Maître avec les loix de la prudence, on trouvera enfin quelque grandeur dans ce déſeſpoir qui l'empêche de ſurvivre aux diſgraces de ſa nation.

A quoi faut-il donc imputer la défaite de Pavie ? à la bravoure du Roi, à la lâcheté du Duc d'Alençon. Le Roi qui avoit fait tant de fautes avant la bataille, en fit une bien plus inexcuſable dans la bataille même, lorſqu'emporté par ſon courage, il courut aux ennemis que ſon artillerie foudroyoit. Par là il maſqua cette artillerie, il renverſa l'ordre de la bataille, il perdit tous les avantages & de la ſituation qu'avoit choiſie Bonnivet & des diſpoſitions qu'il avoit faites. Si le Roi eût vaincu malgré tant de fautes, il faudroit toujours le blâmer de les avoir com-

mises. Mais qui songeroit aujourd'hui à l'en blâmer ? c'est le succès qui fait les réputations. Si Bonnivet eût été assez heureux pour que le Roi fût resté dans les retranchemens, les Impériaux auroient été repoussés & le nom de Bonnivet seroit aujourd'hui révéré. D'où naît donc le déchaînement des Historiens contre ce Général ? de ce qu'il fut malheureux, peut-être encore de ce qu'il étoit favori. Les favoris sont des victimes toujours dévouées à la censure des Historiens & à la malignité des lecteurs. Si le Connétable de Bourbon eût été plus cher à son maître, il seroit peut-être diffamé aujourd'hui dans nos histoires, où il est assez bien traité, il semble que les Historiens ayent juré de refuser aux Rois le talent de choisir leurs amis. 1525.



## CHAPITRE X.

*Hostilités en Picardie pendant les années 1524 & 1525.*

1524. 1525. DU côté de la Picardie, les François eurent sur les Impériaux quelques avantages trop achetés par une perte irréparable. Il y avoit une espece de canal tiré de S. Omer à Aire; ce canal étoit défendu par des redoutes & bordé d'artillerie à la tête de tous les chemins par où l'on pouvoit y aborder, c'est ce qu'on nommoit le passage du neuf-fossé : au de-là de ce canal, entre S. Omer & Cassel, étoit une vallée très-fertile, nommée le Val de Cassel, où les Flamans faisoient paître leurs troupeaux, & où les habitans des Bourgs & des Villages voisins avoient retiré leurs effets les plus précieux, comme dans un lieu inaccessible. L'infatigable Pontdormi, qui commandoit en Picardie sous le Duc de

Mém. de Du Bellay, liv. 2.

Vendôme, partant de Montreuil pour ravitailler Therouenne, entreprit de forcer le Neuf-fossé & de pénétrer dans le Val de Cassel, ce que tout le monde croyoit impossible. Il y réussit cependant en surprenant les ennemis. Tous ces malheureux paysans qui dormoient en paix sur la foi des redoutes du Neuf-fossé, furent reveillés par le bruit des armes, pour se voir enlever leur bétail, leur richesse, l'unique soutien de leur vie ; leurs cris & leurs pleurs furent aussi impuissans que les barrieres du Neuf-fossé ; le butin que firent les Soldats François, fut immense & les enrichit pour toujours. Mais Pontdormi fut averti que les garnisons d'Aire, de Lille, de Béthune s'étant rassemblées, l'attendoient au retour pour lui fermer le passage ; en même-tems il se vit attaqué dans le Val de Cassel même par un gros de Cavalerie, venu de S. Omer, qu'il tailla en piéces. Dans ce combat le Seigneur de Liques fut pris par d'Etrées, Guidon de la 1525.

compagnie de Gendarmes du Duc
1525. de Vendôme. De Liques & d'Etrées avoient été rivaux; tous deux avoient prétendu à la main de Mademoiselle de Fouquerolles. De Liques l'avoit emporté, il venoit d'épouser Mademoiselle de Fouquerolles le jour même qu'il tomba entre les mains de son rival; la conjoncture étoit singuliere; Mademoiselle de Fouquerolles écrivit à d'Etrées pour lui redemander son mari; d'Etrées le lui renvoya sur le champ sans rançon, avec cette politesse & cette générosité qui caractérisent le génie François.

Pontdormi repassa le Neuf-fossé, rencontra les garnisons dont nous avons parlé, leur passa sur le ventre, fit plusieurs prisonniers & entra triomphant dans Thérouenne.

Un Soldat François de la garnison d'Hesdin, nommé Bâtard, avoit été pris dans un parti & conduit à Béthune; le Comte de Fiennes, Gouverneur de Flandres & le Duc d'Arscot, Commandant des troupes Impériales dans les Pays-Bas, voulant

avoir leur revanche de la ſurpriſe du Neuf-foſſé, tenterent de corrompre Bâtard, auquel ils connoiſſoient beaucoup d'eſprit & de courage; ils lui donnerent la liberté & lui promirent une grande récompenſe s'il pouvoit leur livrer le Château d'Heſdin. Batard s'y engagea; il leur dit que les clefs de ce Château ſont entre les mains d'un de ſes amis, qu'il le mettra facilement dans ſes intérêts, qu'il va concerter cette entrepriſe avec lui, que les François ne pourront rien ſoupçonner & le croiront envoyé à Heſdin pour traiter de ſa rançon avec ſa famille. Bâtard étoit fidèle & n'employoit cet artifice que pour ſurprendre les ennemis. Arrivé à Heſdin, ſon premier ſoin fut d'avertir Pontdormi de la propoſition qu'on lui avoit faite & de ce qu'il avoit répondu. Pontdormi lui ordonne d'entretenir ſa fauſſe intelligence avec les Impériaux & de les amener, s'il peut, dans Heſdin, ſur l'eſpérance de les rendre maîtres du Château. Pont- 1525.

dormi remplit le Parc de Troupes
1525. choisies, il fait faire une herse derriere la porte pour la faire tomber, quand une partie des ennemis seroit entrée dans le Parc; un ravelin placé près de la porte, & par lequel les Impériaux devoient nécessairement passer, fut rempli de barils de poudre & d'artifices couverts de paille où l'on devoit mettre le feu, quand les ennemis seroient entrés dans le ravelin. Pontdormi se place au-dessus de la porte près de la herse, & attend l'effet des intrigues de Bâtard: celui-ci ayant assuré les Impériaux du succès de l'entreprise, arrive pendant la nuit avec le Comte de Fiennes, le Duc d'Arscot & un nombre considérable de Troupes. Le Duc d'Arscot qui se souvenoit qu'un pareil projet formé contre Guise en 1523, avoit manqué par la trahison d'un Soldat qu'il croyoit avoir séduit, prit cette fois-ci les plus grandes précautions. Bâtard marchoit au premier rang, lié, entouré de quatre Soldats, qui avoient ordre

de le poignarder, s'ils appercevoient quelque trahiſon. Bâtard donne un coup de ſifflet, on lui répond, il demande à voix baſſe : *Eſt-il tems ?* on répond, *oui*. La porte ſe trouve ouverte, & les Soldats Impériaux entrent avec lui à la file. Quand Pontdormi crut qu'il en étoit entré un aſſez grand nombre, il ordonna de baiſſer la herſe, mais le bois s'étant apparemment déjetté, la herſe ne tomba qu'à moitié, & ne ferma point le paſſage. Pontdormi ordonne auſſi-tôt qu'on mette le feu aux poudres du ravelin, qu'on jette les fuſées & les sauciſſes ; on veut lui obéir, on ſe preſſe en tumulte, comme dans toutes les expéditions nocturnes ; une fuſée échappe des mains de l'ingénieur, eſt portée à la fenêtre où étoit Pontdormi, crève & lui brûle le viſage. Pour comble de malheur Pontdormi parloit en ce moment pour donner ſes ordres, le feu lui entre par la bouche avec tant de violence, qu'il eut auſſi les inteſtins tout brûlés ; il 1525.

# CHAPITRE XI.

*Contenant ce qui s'est passé depuis la Bataille de Pavie, jusqu'au Traité de Madrid.*

1525. LA Cour de France sembla d'abord succomber sous le poids de tant de malheurs qui paroissoient en annoncer tant d'autres. La Duchesse d'Angoulême ne savoit que gémir & se désespérer. » Sage la Tremoille, repétoit-elle sans cesse, » que mon fils ne vous a-t-il cru! » vous vivriez, il seroit libre. Que » ne m'a-t-il cru moi-même! (1) » mes craintes lui prédisoient tous » ses malheurs. Mais bientôt elle ranima son courage à la vue des périls qui menaçoient l'Etat.

Le Roi étoit prisonnier, l'armée d'Italie étoit détruite; la France n'a-

(1) Brantome, Homm. illustr. art. François I.

voit presque plus de troupes, elle avoit encore moins d'argent; l'Empereur alloit vraisemblablement l'inonder du côté des Alpes, des Pyrenées, de l'Allemagne, des Pays-Bas, Henri VIII du côté de la Picardie. 1525.

Tous les fléaux se réunissoient alors contre ce malheureux Royaume. En Alsace quinze mille paysans, que Mézéray appelle *Avortons de Luther*, avoient pris les armes. Ces furieux instruits par la nouvelle réforme à ne respecter aucune autorité, & ayant entendu dire à des Prédicans que dans l'Eglise naissante tous les biens des fidèles étoient communs, s'imaginerent que cet usage auroit dû toujours subsister, & que le droit de propriété étoit proscrit par la Loi Evangélique. Sous ce prétexte ils infestoient tout le pays par leurs courses & leurs brigandages.

*Abregé Chronologique.*

L'intérieur du Royaume n'étoit pas même tranquille. Une foule de mécontens ne cherchoit qu'à y exci-

ter ces troubles presque inévitables dans l'absence ou dans la minorité des Rois ; toutes les horreurs qu'avoit amenées la captivité du Roi Jean sembloient prêtes à renaître. Toute la face de la France étoit couverte de deuil, il n'y avoit pas une famille, sur-tout dans la Noblesse, dont les larmes ne redemandassent au Ciel un pere, un époux, un fils. Tant de pertes répandoient dans la nation un levain d'aigreur contre le gouvernement, qui n'est ordinairement aimé & respecté qu'à proportion des succès.

1525.

Le Parlement n'avoit pas été assez ménagé sous le regne brillant & jusqu'alors plus heureux de François I. La vénalité des charges, l'affaire du Concordat (1) l'avoient irrité ; il voulut éloigner du Conseil le Chancelier Duprat auquel il imputoit les abus de l'administration ; il commença quelques procédures

(1) Elle est renvoyée à la partie de l'Histoire Ecclésiastique de ce regne.

contre ce Magiſtrat, (1) il envoya d'amples inſtructions pour le gouvernement à la Régente qui en avoit beſoin. Dans ces Inſtructions on trouve quelques articles qui font ſeulement connoître l'eſprit du tems, & qui ne s'y ſeroient pas gliſſés dans un ſiécle plus éclairé, tel eſt, par exemple, l'article où l'on demandoit que les Luthériens fuſſent exterminés, &c. 1525.

Mais en même-tems on relevoit pluſieurs abus réels dans les différentes branches de l'adminiſtration, principalement dans celle des finances, on donnoit le conſeil de rechercher les financiers, & le conſeil meilleur encore de diminuer la dépenſe.

On avoit voulu engager le Duc de Vendôme à demander la Régence en qualité de premier (2) Prince du

(1) Le Parlement le décréta d'ajournement perſonnel. (Manuſcrits de Colbert, Tome I, des Mémoires concernant le Parlement).

(2) Il n'étoit que le ſecond, mais le Duc d'Alençon n'étoit pas encore arrivé d'Italie, & il mourut peu de tems après ſon retour. Cette mort & la proſcription du Duc de Bourbon rendirent le Duc de Vendôme Premier Prince du Sang.

sang, on l'assuroit que le Parlement
1525. seroit pour lui ; on lui étaloit les droits de sa naissance, on offroit sans cesse à son ressentiment l'outrage fait au nom de Bourbon dans la personne du Connétable & les biens de cette Maison possédés à ses yeux par la Duchesse d'Angoulême ; on lui exagéroit ce qu'il devoit à son rang & aux intérêts de sa maison ; mais le sage Vendôme crut devoir encore plus à l'Etat, il répondit à ceux qui lui proposoient de le troubler que le service du Roi & les ordres de la Régence l'appelloient à Lyon, qu'il alloit travailler avec elle à procurer la sûreté du Royaume & la liberté du Roi.

La Duchesse d'Angoulême avoit mandé tous les Princes du sang & tous les Gouverneurs des Provinces frontieres, pour concerter avec eux les moyens d'empêcher la ruine de la France. Le parti qui se présenta d'abord à leur esprit, fut de faire revenir au plutôt les troupes de ce Duc d'Albanie, qui avoient été si mal

àpropos détachées de l'armée Royale pour une expédition dans le Royaume de Naples, qui n'eut point lieu. 1525.
Le contre-coup de la défaite de Pavie, se faisoit si fortement sentir aux François dans toute l'Italie, que l'armée du Duc d'Albanie, originairement composée de dix mille hommes, se trouvoit réduite par les désertions à quatre cens chevaux, mille Lansquenets & quelques Fantassins Italiens. Il étoit impossible qu'ils revinssent par terre, tous les passages étant occupés par les vainqueurs. André Doria & la Fayette qui étoient alors à Marseille, allerent avec leur flotte recevoir à Civita-Vecchia ces malheureux restes de l'armée Françoise, moins pour procurer leurs foibles secours à la France, que pour les sauver eux-mêmes.

On ordonna aussi dans le conseil que tous les prisonniers faits à la bataille de Pavie, tant Officiers que Soldats, seroient rachetés; résolution juste, mais généreuse dans un si grand besoin d'argent.

1525. Cependant les Payſans Allemands continuoient leurs ravages, & ayant paſſé de l'Alſace déſolée dans la Lorraine, ils alloient pénétrer en Bourgogne & en Champagne, ſi le Comte de Guiſe n'eût raſſemblé avec toute la diligence poſſible quelques troupes éparſes dans la Champagne & dans la Picardie ; il marcha promptement à la rencontre de ces Brigands, n'ayant que ſix mille hommes contre quinze mille, il les joignit près de Saverne, il en tailla en piéces huit ou dix mille, le reſte ſe noya dans le Rhin ou s'égara dans les Montagnes, & le Rhin ſervit pour toujours de barriere aux courſes de ces Brigands. Les envieux du Comte de Guiſe prétendirent qu'il avoit témérairement expoſé des troupes qui étoient alors la derniere reſſource de l'Etát & qu'il auroit mieux fait de laiſſer brûler la Lorraine, la Bourgogne & la Champagne. Le Chancelier Duprat, qui pouvoit bien être de ces envieux, ſut perſuader à la Ducheſſe d'Angoulême que le

Comte de Guiſe avoit eû tort, mais la Ducheſſe ne put le perſuader au Roi, qui plus juſte & moins prévenu, jugea que le Comte de Guiſe avoit rendu un ſervice important à la France. Il l'en récompenſa dans la ſuite par une faveur preſque ſans exemple alors ; il érigea pour lui le Comté de Guiſe en Duché-Pairie ; juſques-là ces ſortes d'érections n'avoient guères été faites qu'en faveur des Princes du ſang. Le Parlement fit des remontrances ſur cette nouveauté, il n'enrégiſtra qu'après pluſieurs Lettres de Juſſion, témoignages glorieux de la ſatisfaction du Roi & de ſon eſtime pour le Comte de Guiſe (1). Le Parlement lui avoit auſſi donné des marques d'eſtime & de reconnoiſſance, il lui avoit écrit en Corps & en vertu d'une délibération ſolemnelle, pour le féliciter ſur ſa victoire. 1525.

Ce prêmier péril écarté, on com-

(1) L'enregiſtrement eſt du 12 Août 1528. Les Lettres ſont du mois de Juillet précédent.

mença un peu à reſpirer ; on entre-
1525. vit que comme les plus grandes proſ-
pérités ſont ſouvent empoiſonnées par quelques diſgraces, les calamités les plus accablantes ſont auſſi mêlées de quelque conſolation, & que les Etats en apparence les plus voiſins de leur chûte trouvent dans la combinaiſon des intérêts, des paſſions & des conjonctures, les moyens de ſe relever & de s'affermir. L'Empereur & le Roi d'Angleterre avoient paru d'abord vouloir partager entre eux la France dont ils auroient fait la conquête à frais communs, mais on n'envahit point ainſi les grands Etats en Europe : ils ne purent s'accorder ſur le partage, chacun vouloit faire ſa part trop forte, chacun d'eux craignit d'avoir l'autre pour voiſin, par conſéquent pour ennemi ; la défiance, la jalouſie les empêcherent d'agir ; quelques autres raiſons encore firent naître entre eux un refroidiſſement dont la France profita. L'Empereur étoit fort dégouté de la clauſe du traité de Windſor, par la-

quelle il avoit promis d'épouser la Princesse Marie d'Angleterre; Marie n'étoit qu'un enfant, ce mariage ne pouvoit se faire que dans plusieurs années, il ne devoit d'ailleurs apporter rien de réel à l'Empereur, parce que la dot étoit imputée sur les sommes qu'il devoit au Roi d'Angleterre. Elisabeth ou Isabelle sœur de Jean III, Roi de Portugal, étoit nubile; les Espagnols vouloient une Reine qui fût presque de leur Nation, qui parlât leur langue, qui aimât leur pays, qui pût donner bientôt des Successeurs au Trône; ils offroient en faveur du mariage avec l'Infante de Portugal, des sommes considérables dont l'Empereur avoit toujours besoin. D'un autre côté le Roi d'Angleterre voyant qu'il falloit abandonner le projet d'envahir la France & de s'en faire couronner Roi, reprit aisément ce système d'équilibre auquel il avoit toujours été assez fidèle, & voyant la France opprimée par l'Autriche sa rivale, il commença de s'intéresser pour la premiere.

1525.

1525. On prétend que de petits motifs se joignirent, comme il arrive souvent, à ces grandes vûes. L'Empereur, depuis sa victoire, croyant avoir moins besoin du Cardinal d'Yorck, flatta moins son orgueil. Jusqu'alors il lui avoit écrit de sa main & avoit toujours signé : *votre fils & cousin Charles*. Depuis la bataille de Pavie, il se contenta de lui faire écrire par un Secrétaire, & de signer simplement *Charles*. Changement méprisable par lequel l'Empereur accusoit lui-même de bassesse les avances qu'il avoit faites jusqu'alors au Cardinal. Une ame élevée eût à peine daigné appercevoir ce ridicule effet de la prospérité, mais Volsey s'en indigna ; & pour se venger, il engagea son Maître à recevoir favorablement les Ambassadeurs que la Régente envoya en Angleterre pour traiter de la paix (1).

Belcar. liv. 13. n. 33.

(1) C'étoient Jean de Brinon, Premier Président du Parlement de Normandie & Jean Joachim Passano, Génois, qui avoient des talens pour la négociation.

Henri

Henri VIII, se piqua de modération & de générosité, il déclara que, touché des malheurs de la France, loin de vouloir les aggraver, il alloit employer sa médiation ou ses armes pour les faire cesser; on signa en effet le 30 Août à Moore en Angleterre, divers traités soit de ligue, soit de commerce. Henri VIII, s'engagea formellement à procurer la liberté de François I, à des conditions raisonnables dont Henri seroit l'arbitre, & poussant déja jusqu'à l'excès son zèle pour les interêts de ses nouveaux Alliés, il voulut qu'on exprimât que le Royaume de France ne pourroit être démembré pour la rançon du Roi; la Régente promit de payer les arrérages échus du Douaire de la Duchesse de Suffolk, veuve de Louis XII, & sœur de Henri VIII, elle se reconnut Débitrice au nom du Roi son fils envers le Roi d'Angleterre de la somme de dix-huit cents mille sept cent trente-six écus au Soleil, qui jointe à celle qu'il faudroit sans doute payer pour

1525.

Guicciard. liv. 16.

la rançon du Roi, pouvoit ruiner
1525. la France; auſſi les Gens du Roi proteſterent-ils contre cet article du traité; leurs proteſtations furent inſérées au régiſtre ſecret du Parlement, pour ſervir au Roi ou plutôt à l'Etat en tems & lieu.

La Régente & ſon Conſeil n'avoient pas négligé non plus de traiter avec l'Empereur; toute l'Europe avoit les yeux fixés ſur lui, pour voir comment il ſauroit uſer de la victoire, il ſe piqua d'éblouir l'Europe par les apparences d'une modération héroïque, qui ne ſe démentit qu'à l'égard de Volſey; (1) il ſe contenta de remercier Dieu de ce qu'il lui avoit, diſoit-il, fourni les moyens de pardonner à ſes ennemis, de récompenſer ſes Alliés, de procurer une paix ſolide à la Chretienté, de la réunir contre les infidèles. On ne le vit ni s'enorgueillir ni s'applaudir de ſes ſuccès; il défendit les feux
Belcar. liv. 18. n. 28. de joye, les ſons de cloche, les ré-

(1) Ant. de Vera, Hiſt. de Charles V.

jouïssances publiques. *A Dieu ne plaise*, dit-il, *que j'insulte par d'odieuses fêtes au malheur de mes freres ! Les réjouissances ne conviennent qu'aux succès obtenus contre les ennemis de la Religion.* Il répondit avec la même sagesse aux Ambassadeurs des Princes qui le félicitoient sur sa victoire ; il ne parla que de paix, d'alliance & de réunion contre les Turcs. On disoit en France que tous ces traits de modération, n'étoient que des traits d'hypocrisie, cela peut être ; mais cette hypocrisie étoit très-décente & digne d'un grand Prince. Ce dessein qu'avoit l'Empereur d'être ou de paroître modéré, le défaut d'argent, qui toujours arrêta ou fit échouer ses projets, la défection du Roi d'Angleterre, divers orages qui se formoient contre les Impériaux en Italie, déterminerent l'Empereur à prêter l'oreille aux propositions de la France. Il commença par lui accorder une tréve qui devoit être employée en négociations pour la liberté du Roi.

1525.

1525. Le Roi aussi-tôt après la bataille de Pavie, avoit mis lui-même en liberté sans rançon, ce Dom Hugues de Moncade pris par André Doria, peu de tems auparavant sur la Côte de Gênes : c'étoit donner à l'Empereur l'exemple d'être généreux, & se ménager auprès de lui des Intercesseurs désormais nécessaires ; Moncade étoit ami du Viceroi de Naples Lannoi, & Lannoi avoit beaucoup de crédit sur l'esprit de l'Empereur. Ce fut, dit-on, par les conseils de Lannoi que l'Empereur consentit à la trêve, les négociations s'entamerent sous ces auspices favorables.

Belcar. liv. 18. n. 32.

La France à l'ombre de sa foiblesse, ranima ses espérances, renoua ses intrigues & redevint bientôt capable d'inspirer des inquiétudes au vainqueur. Plus celui-ci étoit redoutable, & plus il avoit lui-même à craindre. La France négocioit avec toutes les Puissances d'Italie ; la politique Italienne fermentoit sourdement & préparoit de nouvelles révolutions.

L'Armée Impériale répandue dans le Milanès, épuisoit ce Duché de vivres; le Duc Sforce pour lequel l'Empereur sembloit avoir vaincu, n'étoit en effet que son premier esclave, par conséquent son ennemi secret. 1525.

Le Pape avoit mécontenté l'Empereur, il avoit condamné l'expédition de Marseille, il avoit refusé ses secours pour cette entreprise, il avoit abandonné la Ligue, fait son Traité particulier avec les François, favorisé le siége de Pavie, permis des levées dans Rome pour le Duc d'Albanie. Après la bataille de Pavie, au lieu de recourir à la miséricorde du Vainqueur, il avoit voulu se faire un rempart de l'armée du Duc d'Albanie contre les Impériaux, il n'avoit plus cet appui, d'ailleurs foible & dangereux, il ne pouvoit de longtems recevoir aucun secours de la France; un Vainqueur irrité le menaçoit à la fois & du côté de Naples & du côté du Milanès, & ce Vainqueur étoit Empereur, c'est-à-dire

1525. héritier des plus vaſtes prétentions ſur l'Italie, aſſez ambitieux pour vouloir les realiſer, aſſez fort pour le pouvoir.

Les Florentins, qui, gouvernés par le Pape, avoient ſuivi toutes ſes démarches, étoient enveloppés dans ſa diſgrace, partageoient ſes craintes & la haine ſecrete que la crainte produit toujours.

Les Vénitiens avoient moins de reproches à ſe faire, ils n'avoient point traité avec les François, ils n'avoient point renoncé à la Ligue; mais ils l'avoient mal ſervie; ils n'avoient point pris part à l'expédition de Marſeille, ni à la derniere guerre du Milanès qui en avoit été la ſuite, & l'Empereur, leur ennemi naturel, n'avoit pas beſoin d'un meilleur prétexte pour faire valoir contre eux, ſoit les prétentions générales de l'Empire, ſoit les prétentions particulieres de la Maiſon d'Autriche.

A l'exemple de ces grandes Puiſſances, les petites avoient auſſi été infidelles à la Ligue; Lucques avoit

cessé ses contributions, Sienne avoit reçu la loi du Duc d'Albanie, le Duc de Ferrare avoit fourni des secours aux François pendant le siége de Pavie, c'étoit le Duc de Ferrare qui se trouvoit alors dans la situation la plus critique. Ennemi de l'Empereur contre lequel il avoit servi les François & qui d'ailleurs prétendoit la suzeraineté de Regge & de Modène, plus ennemi du Pape, qui lui retenoit Modène, & qui suivant le systême des précédens Pontifes, brûloit d'envahir tous ses autres Etats, il avoit à craindre que ces deux Puissances ne s'unissent pour l'accabler, ou que l'une des deux ne le vendît aux ressentimens de l'autre. En effet, le Pape dont la politique incertaine & timide tendoit toujours à écarter le péril le plus pressant, se hâta de faire son traité particulier avec l'Empereur, & dans ce Traité il se fit sacrifier le Duc de Ferrare. Mais ce Duc n'avoit rien à craindre du Pape, si l'Empereur étoit pour lui; il le mit dans ses intérêts, il re-

1525.

Belcar. liv. 18. n. 27.

connut tenir de l'Empire les Villes
1525. de Regge & de Rubiére, & força par cette soumission l'Empereur de le protéger comme son Vassal. La fourniture du sel dans le Milanès acheva d'ailleurs de brouiller l'Empereur & le Pape; celui-ci vouloit vendre son sel de Cervia; l'Empereur donnoit la préférence à l'Archiduc Ferdinand son frere, qui avoit des salines dans ses Etats voisins du Milanès; d'ailleurs il s'excusoit, en disant qu'il ne pouvoit empêcher le Duc de Milan de prendre son sel où il vouloit. Cependant les Troupes Impériales prenoient fort librement leurs quartiers dans les Villes du Plaisantin, & le Pape perdoit tous les fruits du Traité prématuré que sa crainte s'étoit hâtée de conclurre avec l'Empereur.

Les sages Vénitiens s'étoient moins empressés de traiter, une lenteur prudente avoit mieux caché leur foiblesse, ils étoient entrés en négociation, mais en même-tems ils avoient employé sous main tous

leurs efforts, soit pour traverser le Traité du Pape avec l'Empereur, soit pour irriter le ressentiment que l'inexécution de ce Traité inspiroit au Pape ; ils auroient voulu l'entraîner dans une Ligue contre l'Empereur, dont la puissance devenoit trop formidable.

1525.

Belcar. liv. 18. n. 26.

Les Princes d'Italie n'avoient que deux partis à prendre, ou de réunir leurs forces pour arrêter les progrès de l'Empereur, ou si elles se divisoient, de s'humilier devant le Vainqueur & de subir le joug qu'il voudroit leur imposer. La terreur répandue alors dans toute l'Italie, conseilloit assez ce second parti ; le premier demandoit du courage & de la concorde, encore étoit-il bien tard de vouloir s'opposer au Vainqueur. Deux choses cependant pouvoient rendre les Italiens plus entreprenans. 1°. La garde de la personne du Roi dans le Milanès, occupoit beaucoup de troupes ; on ne pouvoit trop veiller sur un tel dépôt, dans un pays où l'autorité de l'Em-

pereur n'étoit que l'effet de la force.
1525. Lannoi particuliérement chargé de la garde de François I, se défioit de tout & craignoit tout le monde. Sforce pouvoit en délivrant le Roi & en traitant avec lui, s'assurer une possession à jamais tranquille du Milanès, & une possession indépendante de l'Empereur. Bourbon pouvoit par un si important service expier son infidélite, mériter son rétablissement. L'ambitieux Pescaire, Sujet médiocrement fidele, pouvoit aussi fonder des projets sur la délivrance du Roi.

Toutes les Puissances de l'Italie pouvoient par force ou par artifice ouvrir sa prison ; il falloit donc qu'une armée entiére entourât sans cesse le Château de Pizzighitone ; il restoit aux Impériaux peu de troupes qui pussent agir dans l'Italie.

2°. La fidélité de ces troupes, sur-tout des troupes étrangeres, dépendoit de l'exactitude du payement ; le pillage du camp François, qui avoit tant enrichi les soldats

Impériaux, ne les avoit pas rendus moins ardens à exiger leurs montres. Les Généraux de l'Empereur toujours dépourvus d'argent, l'étoient sur-tout dans ce moment-là. L'active intelligence de Lannoi sut remédier à ces deux inconvéniens. 1525.

Il parcourut toute l'Italie, rançonnant impérieusement tous les États trop foibles ou trop timides pour lui résister ; il prit, soit à titre de prêt, soit à titre de contribution, dix mille ducats aux Lucquois, quinze mille aux Siennois, cinquante mille au Duc de Ferrare, quinze mille au Marquis de Montferrat. Le Traité fait entre l'Empereur & le Pape avoit procuré à l'Empereur cent mille ducats, qu'il devoit rendre, s'il n'exécutoit point le Traité ; il n'exécuta point le Traité & il ne les rendit point. On tira aussi cent mille ducats du Duc de Milan, & on lui demanda ensuite des sommes exorbitantes pour l'investiture que l'Empereur devoit lui donner.

Les Vénitiens ne se presserent

point de fournir les sommes que le
1525. Viceroi leur demandoit, & ils s'en trouverent bien.

Lannoi ayant ainsi pourvu au payement des troupes, voulut encore se débarrasser de la garde si périlleuse du Roi, il en vint à bout par un stratagême adroit. Les négociations pour la liberté de François languissoient, les propositions de la Cour de France étoient rejettées en Espagne, celles de la Cour d'Espagne étoient rejettées en France; il falloit d'ailleurs que toutes ces propositions respectives fussent communiquées & discutées en Espagne, en France, en Italie. Ce circuit entraînoit des longueurs, des incertitudes, le Roi s'impatientoit, l'Empereur varioit & différoit, rien n'avançoit. Lannoi, témoin de tout l'ennui du Roi, & sachant combien
Belcar. liv. 18. n. 35. ces lenteurs étoient insupportables à sa vivacité, lui dit que s'il vouloit se transporter en Espagne pour traiter directement avec l'Empereur, une heure d'entrevûe entre ces deux grands Princes termineroit plus sû-

rement leurs affaires que tous les Plenipotentiaires& tous les Ministres ne pourroient le faire en plusieurs années. Le Roi crut aisément ce qu'il desiroit, il consentit au voyage d'Espagne, il eut l'imprudence que tout le monde lui reproche, & que tout le monde peut-être auroit eûe à sa Place, de se remettre entre les mains de son ennemi.

1525.

Sleidan. Commentar. liv. 4.

Ce voyage d'Espagne avoit de grandes difficultés, il falloit le cachèr à toute l'armée, sur-tout à Bourbon & à Pescaire, qui tous deux avoient intérêt que le Roi restât en Italie ; d'ailleurs il falloit que ce voyage se fît par mer, & on craignoit de rencontrer l'armée Navale des François. Le Roi leva lui-même ce dernier obstacle, en priant la Régente de donner à Montmorenci, qu'il lui dépêcha, sept galeres choisies parmi celles qui étoient à Marseille, & de faire désarmer les autres. Ces sept galeres, sur l'une desquelles le Roi s'embarqueroit avec Lannoi, & qui seroient toutes

1525. montées par des Espagnols, devoient être entourées par seize Galeres Impériales, & les deux escadres n'en devoient composer qu'une. Lannoi se chargea de tromper l'armée ; il assembla le Conseil de guerre ; il y représenta qu'il se formoit tous les jours des complots dans les cours d'Italie, pour enlever le Roi (1) ; il fit convenir Bourbon & Pescaire que les dispositions des Puissances voisines du Milanès, ne permettoient plus de retenir à Pizzighitone un prisonnier de cette importance ; il convint avec eux qu'il ne falloit pas qu'il sortît de l'Italie, & il les amena jusqu'à conclurre qu'il falloit le transporter à

Mém. de Du Bellay, liv. 3.

(1) Martin du Bellai dit, que le Comte de Saint Pol, le Comte de Vaudemont & le Marquis de Saluces, esperoient, à la faveur de quelques intelligences qu'ils s'étoient ménagées en Italie, procurer la liberté du Roi, ou empêcher qu'il ne fût tiré du Milanès ; il ajoute que le Comte Francisque de Pontresme conduisoit cette intrigue. Il laisse le fond de cette prétendue intrigue dans une obscurité impénétrable. Il paroît que si le Roi pouvoit être enlevé, c'étoit bien moins par les François que par les Princes d'Italie, ou les Généraux même de l'Empereur.

Naples, où il seroit sur les terres de l'Empereur & à l'abri de toute entreprise. On convint aussi qu'il falloit que le voyage se fît par mer, parce qu'il y auroit eu trop de pays ennemi ou suspect à traverser, si l'on eût voulu aller à Naples par terre, & que d'ailleurs le voyage eût été plus long. Il fut donc arrêté que Lannoi, Pescaire, Bourbon, Alarçon, tous les Chefs & presque toute l'armée conduiroient le Roi de Pizzighitone à Gênes, où Lannoi s'embarqueroit avec le Roi & quelques Régimens Espagnols, tandis que les autres Chefs conduiroient l'armée à Naples par terre. Le projet du Viceroi étoit, lorsqu'il seroit embarqué à Gênes, de faire voile, non vers Naples, mais vers l'Espagne. Cependant Montmorenci ayant fait passer de Marseille à Toulon les sept Galéres Françoises, crut devoir, avant de les remettre au Viceroi de Naples, prendre de nouveaux ordres du Roi. Lannoi toujours défiant & obligé de l'être,

1525.

craignit que ce délai ne cachât quelque projet d'enlévement ; & quoique Montmorenci fût reparti avec les ordres les plus exprès d'amener au plutôt les sept Galeres, Lannoi, pour sonder le Roi, au lieu de tourner à droite vers l'Espagne, tourne à gauche vers la côte d'Italie, comme s'il eût voulu exécuter la résolution prise dans le conseil de mener le Roi à Naples. Le Roi en eut toute la crainte & toute la douleur pendant deux jours, car il comptoit sur ce voyage d'Espagne pour obtenir promptement sa liberté. Le Viceroi s'arrêta à Portovenere, où Montmorenci & les Galéres Françoises le joignirent. Alors le Viceroi prit sans déguisement avec son prisonnier la route d'Espagne. Le Roi en passant près des Isles d'Hiéres, jetta un regard douloureux sur les côtes de France qu'on appercevoit de la flotte, & soupira de regret & d'espérance. Varillas n'eût pas cru l'histoire de cette navigation assez interessante, s'il n'eût supposé qu'André

1525.

Hist. de François I.

Doria vint avec ses Galeres pour délivrer le Roi, ce qui obligea 1525.
Lannoi de lui envoyer dire que, s'il ne se retiroit, il le forceroit de se porter aux dernieres extrêmités contre son prisonnier; que Doria ne se rendant point à cette menace, le Roi lui-même parut sur une Galere & lui commanda de se retirer, ce que Doria fit en frémissant de dépit.

Le Roi acheva paisiblement son voyage & arriva sur les côtes d'Espagne; mais à peine étoit-on débarqué, que les Soldats se souleverent, parce qu'il leur étoit dû quelque argent que le Viceroi ne pouvoit pas alors leur payer. Après quelques demandes insolentes de leur part & quelques refus polis de la part du Viceroi (1) ils se présenterent en armes devant la maison où le Roi étoit avec Lannoi. Ce dernier parut à la fenêtre pour les appaiser, mais une décharge que ces mutins firent de leurs Arquebuses, l'obligea

(1) Brantôme, Homm. illustr. art. Chiévres.

de ſe retirer, il craignit même qu'on
1525. ne forçât la maiſon, & il ſe ſauva
précipitamment, par une porte de
derriere. Le Roi courut un grand danger dans cette occaſion, une gréle d'Arquebuſades fondoit ſur ſon appartement, les balles ſiffloient à ſes oreilles, tomboient à ſes pieds, pluſieurs donnerent contre une colonne de marbre ſur laquelle il étoit appuyé, cependant il ne parut point ému, il fit ce que Lannoi auroit dû faire, il ſe préſenta aux mutins, leur donna de l'argent, leur en promit encore ; ſon air à la fois majeſtueux & careſſant, joint à l'inclination ſecrette que les Soldats Eſpagnols avoient pour lui, appaiſa la ſédition. On a dit qu'il auroit dû mieux profiter de ſes avantages, irriter la révolte au lieu de la calmer, obtenir des rebelles par ſes libéralités & ſes promeſſes qu'ils le laiſſaſſent remonter ſur ſes galeres & faire voile vers la France. *C'eût été un brave coup celui-là*, dit Brantôme. Ce coup eût été plus habile que brave,

mais le caractère de François I peut faire douter qu'il eût voulu devoir 1525.
la liberté à un pareil moyen.

Lannoi ayant voulu ménager à l'Empereur la surprise de voir son prisonnier arriver en Espagne, ne lui avoit point communiqué sa résolution & lui fit savoir qu'il l'avoit exécutée. L'Empereur fit rendre au Roi tous les honneurs dus à son rang, mais il le fit d'abord conduire dans la forteresse de Sciativa, au Royaume de Valence, où les Rois d'Arragon enfermoient anciennement les prisonniers d'Etat: Lannoi par ses remontrances obtint la permission de le conduire plus près de Valence, dans un pays où il pût prendre le divertissement de la chasse; le laissa ensuite sous la garde du Capitaine Alarçon qui ne l'avoit pas quitté depuis sa prise, & il partit pour la Cour d'Espagne avec Montmorenci; il rendit compte à l'Empereur des motifs qui lui avoient inspiré l'heureux Stratagême qu'il avoit employé, il lui exposa l'état

1525. de l'Italie, les dispositions de tous ses Princes, celles mêmes des Généraux de son armée, & il finit par engager ce Prince à la paix. L'Empereur le combla de caresses & d'éloges, vanta & récompensa ses services; parut goûter ses raisons, & fit transporter le Roi à Madrid, comme pour être plus à portée de conférer avec lui, mais en effet, pour l'éloigner de la mer, dont le voisinage eût pu lui fournir des facilités pour la fuite.

Belcar. liv. 18. n. 36.

Le transport du Roi hors de l'Italie, redoubla les craintes de toutes les Puissances de cette contrée; l'armée Impériale n'ayant plus rien qui l'occupât, pouvoit marcher à des conquêtes nouvelles, les troupes étoient payées, contentes & victorieuses, rien ne pourroit leur résister, elles alloient courir à leur gré du Milanès au Royaume de Naples, sures de ne rencontrer aucun obstacle, les diverses Puissances n'ayant eu ni le tems ni la hardiesse d'armer; mais l'embarras des Princes d'Italie

n'égaloit point la fureur dont Bourbon & Pescaire furent transportés, quand ils surent qu'ils avoient été les dupes de Lannoi ; ils se voyoient enlever le fruit de leurs travaux, le prix de leur victoire, l'espoir de leur grandeur. Ils s'étoient accoutumés à regarder le Roi, moins comme le prisonnier de Charles-Quint que comme le leur, il s'étoit rendu à Lannoi, mais comme Bourbon & Pescaire ne faisoient point à Lannoi l'honneur de penser qu'il eût contribué à la victoire, ils disoient que c'étoient eux qui avoient eu la gloire de faire le Roi prisonnier, & que Lannoi n'avoit eu que le bonheur de le recevoir. Maintenant Lannoi fier du succès de son artifice, usurpoit à la Cour Impériale des triomphes qui n'étoient dûs qu'à eux, & leur faisoit leur part de lauriers aussi petite qu'il vouloit. L'Empereur paroissoit le croire & lui attribuer la fortune de Pavie. Ce vil Courtisan, pour lequel ils avoient tant de mépris, les avoit assez méprisés eux-

1525.

mêmes pour oser, en les trompant, 1525. rendre leur erreur complice de sa perfidie; ils avoient prêté les mains à l'enlévement du Roi, ils l'avoient accompagné jusqu'à Gênes, ils l'avoient mis sur les Galeres qui devoient le transporter en Espagne. Si toutes les circonstances de cette évasion humilioient leur orgueil, l'évasion même trahissoit encore plus leurs intérêts; Pescaire en restant le maître de cet illustre prisonnier, avoit prétendu mettre ses services au plus haut prix, il étoit déchu de ses espérances. Bourbon si intéressé à intervenir dans le Traité qui pourroit être fait entre l'Empereur & le Roi, s'étoit flatté d'être le maître de ce traité, tant que le Roi seroit sous ses yeux & sous sa main, dans un pays qui n'étoit point de la domination de l'Empereur. Cette situation étoit bien changée, il falloit que Bourbon allât en Espagne veiller à ses intérêts, défendre ses droits, mais avec respect, en suppliant, dans une Cour étrangere,

comme un homme qui sollicite des graces, au lieu qu'il eût pu donner des loix. Il partit, il alla à Madrid apprendre ce métier de courtisan, trop bas pour son grand cœur, & qu'il avoit tant dédaigné de faire en France. 1525.

Bourbon traînoit par-tout le malheur attaché aux titres de banni & de rebelle; il retrouva en Espagne plus encore qu'en Italie toute l'horreur que la trahison inspire; les Seigneurs Castillans lui prodiguerent ces mépris dont les plus grands talens ne préservent pas toujours le crime. On ne l'appelloit que *le traître à son Roi.* A peine put-il trouver à se loger dans Madrid. L'Empereur qui affectoit de le recevoir comme son ami, comme un homme destiné à être son beau-frere, ne put, par les égards qu'il lui témoigna, étouffer cette aversion dans sa propre Cour. Tout le monde sait cette réponse que lui fit le Marquis de Villane, auquel il demanda son Palais pour y loger Bourbon: » Je ne puis

» rien refuser à Votre Majesté, mais
1525. » je lui déclare que, dès que Bour-
» bon en sera sorti, j'y mettrai le
» feu moi-même, comme à une
» maison infectée de la perfidie, &
» indigne d'être désormais habitée
» par des gens d'honneur.

Bourbon n'oublia pas de se plaindre de Lannoi, c'étoit un des principaux objets de son voyage. Il l'accusa de lâcheté à la bataille de Pavie, & de mauvaise conduite pendant tout le cours de la guerre; il ajouta que par les timides conseils que Lannoi avoit osé suggérer à l'Empereur, il avoit empêché la conquête de l'Italie & de la France entiere, qui pouvoient être les fruits naturels de la victoire de Pavie. L'Empereur lui répondit avec la modération supérieure d'un maître qui connoît les hommes, qui sait employer leurs talens & dédaigner leurs querelles.

Il en usa de même à l'égard de Pescaire qui lui écrivit contre Lannoi, une lettre pleine d'emportement

ment & de menaces. Ce Général y accumuloit les reproches de lâcheté, d'incapacité, de bassesse, de fourberie : » Si l'on eût cru ce lâche, disoit-il, » on eût perdu tout » le Milanès par une fuite honteuse » vers le Royaume de Naples, dès » les premiers mouvemens du Duc » d'Albanie. A la bataille de Pavie, » il ne savoit ni ordonner, ni com- » battre, il n'avoit ni tête ni cœur, » il s'écrioit sans cesse avec un ef- » froi qui le rendoit méprisable au » moindre Soldat : *Ah ! nous sommes* » *perdus*. S'il ose démentir ces faits, » je les lui soutiendrai l'épée à la » main. 1525.

Il est difficile de décider si Lannoi méritoit tous ces reproches, mais Bourbon & Pescaire les lui firent publiquement, & rien ne prouve qu'ils l'ayent calomnié. Au reste s'il avoit foiblement servi son maître par ses armes, il l'avoit très-bien servi par ses intrigues ; le transport du Roi en Espagne étoit plus utile à l'Empereur que la victoire de Pavie, sans

1525. aux Papes Jules II, & Léon X, mais trop vaſte pour Clément VII. Les François ne devoient rien poſſéder en Italie, les Eſpagnols devoient en être chaſſés, Sforce devoit être ſeul paiſible poſſeſſeur du Milanès, Peſcaire pour prix de ſa perfidie, devoit avoir le Royaume de Naples, dont le Pape lui auroit donné l'inveſtiture.

Peſcaire fut le premier que Moron crut devoir ſonder ſur ce projet; Peſcaire parut l'approuver, & on crut pouvoir compter ſur lui. Le Pape entra auſſi dans la Ligue & y entraîna les Florentins; mais ce ne fut qu'après avoir pris une de ces précautions que les Papes prennent toujours pour ſe menager la facilité de faire la paix avec ceux contre leſquels ils entrent en guerre; cette précaution fut de donner à l'Empereur, comme à ſon ami, le conſeil de ſatisfaire ſes Généraux, mais ſans rien réveler du complot qui ſe tramoit.

Les Vénitiens entrerent dans la

Ligue avec empressement, avec joie, sans précaution, sans restriction. 1525.

La Ligue traitoit avec la France; un contretems bisare pensa rompre cette intrigue & faire avorter le projet dans sa naissance. Un Agent que la Ligue avoit envoyé en France avec beaucoup de mystère, ne paroissoit plus, on n'en recevoit aucunes nouvelles; on ne savoit que penser, les Alliés étoient dans l'inquiétude, le Pape tremblant ne doutoit point que ce courier ne fût tombé avec ses dépêches entre les mains des Impériaux; on soupçonnoit Pescaire de l'avoir fait arrêter; on apprit enfin que ce courier avoit été assassiné par des voleurs sur les bords du Lac Iséo dans la Bresse. D'autres couriers furent plus heureux & porterent en France le projet de la Ligue; la Duchesse d'Angoulême persuadée que c'étoit un moyen de hâter la délivrance de son fils, promit de faire un effort pour

envoyer cinq cent Lances & de
1525. l'argent en Italie.

Cependant Pescaire montroit des scrupules, il demandoit la permission de consulter sérieusement les plus fameux Jurisconsultes de Rome & de Milan, pour savoir s'il pouvoit en conscience trahir son Maître, égorger ses Soldats, & lui enlever un Royaume. Les plus fameux Jurisconsultes de Rome & de Milan répondirent & prouverent qu'il le pouvoit, qu'il le devoit même. Il est vrai qu'on déguisoit cette question infâme sous la forme d'une question féodale, car dans ces matieres barbares de fief & de vassalité tout est question. On demandoit, mais sous des noms supposés, si le Marquis de Pescaire, Baron & Vassal du Royaume de Naples, devoit obéir à l'Empereur qui le possédoit en vertu d'une investiture du Pape, plutôt qu'au Pape, Seigneur Suzerain de ce Royaume ; mais ni le Pape, ni le Duc de Milan, ni

leurs Jurisconsultes, ni Pescaire lui-même, ne croyoient sincérement qu'à la faveur de ces subtilités, on pût être traître sans honte & sans crime. 1525.

Les avis sont partagés sur la conduite que tint Pescaire dans cette affaire. Les uns disent que toujours fidéle Sujet, il ne feignit d'écouter les propositions de la Ligue qu'afin d'être mieux instruit de toutes les circonstances du projet & de les réveler à son Maître avec plus de connoissance ; il est sûr du moins que Pescaire se justifia ainsi auprès de l'Empereur, mais il n'est pas sûr qu'il lui ait dit la vérité. Le plus grand nombre des Auteurs soutient qu'il fut ébloui par l'offre d'une Couronne, qu'il entra sincérement dans les vûes de la Ligue, mais qu'ensuite doutant du succès, sachant qu'Antoine de Leve & Marino, Abbé de Nagera, Commissaire de l'armée, avoient découvert le complot & en avoient averti l'Empereur, il crut devoir se faire un mérite de sa

faute, en l'avouant & en déguisant
1525. son motif, comme on vient de le
dire.

Cette idée du double artifice de Pescaire, qui trahit d'abord l'Empereur & ensuite les Alliés, semble établie aujourd'hui, & il faut convenir que le ressentiment dont Pescaire étoit alors animé, l'ambition dont il fut toujours dévoré, la duplicité de caractère qu'on lui a universellement reprochée, favorisent cette idée.

L'Empereur parut croire Pescaire & lui savoir gré des intelligences perfides qu'il avoit entretenues avec la Ligue, il lui ordonna de les continuer, afin de pénétrer de plus en plus au fond de ce mystere, & lui donna le commandement général de ses troupes en Italie. Alors l'ambition de Pescaire ne fit peut-être que changer d'objet. En trahissant l'Empereur, il eût pu se faire Roi de Naples; en trahissant les Alliés, il parut vouloir mériter l'investiture du Milanès. Il falloit en dépouiller

Sforce, & c'est à quoi Pescaire travailla. 1525.

La félonie de Sforce, qui avoit traité avec les ennemis de l'Empereur, fournit le prétexte; les conjonctures étoient favorables, Pescaire commandoit dans le Milanès une armée puissante, le Duc de Milan alors atteint d'une maladie dangereuse & qu'on croyoit mortelle, étoit hors d'état d'agir; mais Moron agissoit pour lui, & Pescaire connoissoit toutes les ressources de l'esprit de ce Ministre, il voulut s'assurer de lui, non-seulement pour ôter cet appui au Duc de Milan, mais encore pour convaincre par son moyen ce malheureux Prince de la félonie dont on l'accusoit.

Pescaire attira Moron dans un piege presque inévitable. On ignoroit encore que Pescaire eût trahi la Ligue, on voyoit seulement dans ses démarches, une irrésolution, une incertitude que l'ardent Moron s'empressoit à dissiper. Pescaire étoit retenu à Novare par une assez forte

mone & de Milan, encore les assiégea-t-il tous deux, & le Duc qui
1525
étoit dans celui de Milan, se vit prêt d'y être forcé ; l'impitoyable Pescaire le pressoit avec toute la violence que lui inspiroient son ambition & le desir d'expier une perfidie dangereuse par une perfidie utile ; en vain Sforce demandoit justice à l'Empereur & vengeance à tous ses Alliés, en vain il désavouoit timidement Moron, qui avoit, disoit-il, profité du tems de sa maladie pour ourdir toute la trame dont l'Empereur se plaignoit ; Pescaire vouloit qu'il lui remît tous ses Etats, qu'il livrât son Sécrétaire & celui de Moron. A peine lui promettoit-il la vie. Sforce prit le parti de se défendre avec tout le courage du désespoir. Il n'avoit plus d'autre ressource, la crainte avoit glacé tous ses Alliés d'Italie, le Pape étoit prêt à se jetter aux pieds de l'Empereur, les Vénitiens traitoient avec lui, tout abandonnoit Sforce, un événement imprevû le sauva ; Pescaire mourut à trente-six ans.

Ce jeune Héros venoit de ternir un peu sa réputation par l'affaire de Novare & par la conduite au moins équivoque qu'il avoit tenue à l'égard de la Ligue. Tant d'artifice étoit trop au dessous d'un si grand homme ; on voyoit trop le principe intéressé de cette bassesse politique. Dans les autres occasions Pescaire avoit toujours déployé une ame fiere, faite pour le commandement, peu capable d'obéissance. Ami sincere du mérite, pourvû que la concurrence ne l'en rendît point jaloux, il l'honora dans Bayard, il l'admira dans François I, il le persécuta dans Colonne, il l'insulta dans Bourbon. Ses talens militaires, opposés en tout à ceux de Prosper Colonne, mais éminens dans leur genre, s'étoient déjà muris par une étude assidue & par une prompte expérience. Dès vingt-trois ans, il s'étoit distingué à la bataille de Ravenne, où il avoit été fait prisonnier, il partagea depuis avec Colonne l'honneur de la victoire de la Bicoque, il eut

1525.

Paul. Jov. Histor. l. 18. Elog. Aval. Piscarii. Guicciard. liv. 16.

seul l'honneur d'avoir défait Bayard
1525. à la Camisade de Rebec, mais son Chef-d'œuvre fut la bataille de Pavie ; elle suffit pour l'immortaliser, puisqu'au jugement même du Roi vaincu, le principal honneur de cette fameuse journée est dû à Pescaire. Ce Général aimoit l'éclat de la gloire & le fracas des batailles, mais il ne sacrifioit rien d'essentiel à ce goût dominant. Dans les rencontres, dans les siéges, dans les courses de partis, il étonnoit par une activité incroyable qui le rendoit présent partout, qui surprenoit presque toujours l'ennemi le plus vigilant, qui ne lui permettoit pas de se reconnoître pendant la chaleur de l'action. Les Auteurs Italiens dépriment beaucoup son caractère ; Guichardin dit que » *cet homme altier, dange-» reux, faux, méritoit plutôt d'être » né en Espagne qu'en Italie.* (1) Ces

(1) La Maison d'Avalos étoit originaire de Catalogne, mais les Ancêtres de Pescaire s'étoient établis dans le Royaume de Naples sous Alphonse le Magnanime, au commencement du quinziéme siécle.

reproches nationaux sont trop aisés à retorquer, mais il est sûr que le caractère de Pescaire plaisoit autant aux Espagnols qu'il déplaisoit aux Italiens. L'Infanterie Espagnole dont il étoit Capitaine Général avoit pour lui une affection sans bornes. 1525.

Il laissa pour héritier de ses biens & de ses talens le Marquis du Guast son Cousin, auquel il recommanda en mourant ses chers Soldats Espagnols & Victoire Colonne sa femme qu'il avoit tant aimée, à laquelle il avoit été si cher, & à laquelle il avoit dédié un livre d'amour pendant sa prison après la bataille de Ravenne. Il est singulier que son attachement pour cette femme ne lui ait pas inspiré plus d'égards pour Prosper Colonne, à qui elle appartenoit de si près (1).

L'Empereur parut moins redoutable à toute l'Europe, lorsqu'il eût perdu Pescaire. La Ligue se ranima au bruit de cette mort & entendit enfin les cris de Sforce. La France

(1) Elle étoit sa niéce à la mode de Bretagne.

1525. promit de nouveau cinq cent lances, & quarante mille ducats par mois, qui devoient être employés à lever des Suisses. La Régente promettoit de plus de porter la guerre sur les frontieres d'Espagne, pour empêcher l'Empereur d'envoyer des secours en Italie ; les Vénitiens commencerent à s'ébranler, le Pape même perdit ses terreurs, le Duc de Ferrare, à la sollicitation des Vénitiens, consentoit aussi d'entrer dans la Ligue, pourvû que le Pape consentît à lui laisser Regge.

Tant d'orages qui s'élevoient sans cesse en Italie contre l'Empereur, le déterminoient assez à faire la paix avec la France, mais il ne vouloit presque rien relâcher des conditions rigoureuses qu'il pouvoit prescrire, & le Roi ne vouloit point accepter de conditions qu'il ne pût remplir avec honneur.

Aussi-tôt après la bataille de Pavie, l'Empereur avoit fait examiner dans son Conseil quel usage

il devoit faire de sa victoire, & quelle conduite il devoit tenir à l'égard de son Prisonnier. L'Evêque d'Osma, son Confesseur, se fit l'honneur d'ouvrir l'avis de renvoyer le Roi sans rançon, & de faire avec lui une paix solide, fondée sur la générosité & sur la reconnoissance : conseil excellent, si les hommes savoient s'élever jusqu'à une politique si sublime. Mais le Duc d'Albe qui opina ensuite, jugea cette générosité trop romanesque & plus propre à orner un panégyrique qu'à servir la politique ; il fut d'avis de tirer le meilleur parti possible des conjonctures, de n'accorder la paix qu'aux conditions les plus avantageuses pour l'Empereur. Cet avis prévalut, & Beaurein porta au Roi, qui étoit encore à Pizzighitone, les conditions de sa liberté.

1525.

Belcar. liv. 18. n. 29. & 30.

On exigeoit, 1°. qu'il renonçât à tous droits sur l'Italie.

2°. Qu'il cédât la Bourgogne, ou plutôt, selon l'Empereur, qu'il la

restituât (1), parce que c'étoit le
1525. patrimoine de Marie de Bourgogne, Ayeule de Charles-Quint; & qu'il renonçât à toute Souveraineté sur la Flandre & sur l'Artois.

3°. Qu'il rétablît le Duc de Bourbon dans tous ses biens; qu'il y ajoutât la Provence & le Dauphiné; que tous ces Etats fussent érigés en Royaume possédé par Bourbon en toute souveraineté, & sans aucune mouvance de la Couronne.

4°. Qu'il payât au Roi d'Angleterre (qui n'avoit point encore rompu alors avec l'Empereur) tout ce que l'Empereur lui devoit.

Le Roi reçut ces propositions avec douleur & avec colere; il protesta qu'il ne consentiroit jamais à aucun démembrement de son Royaume, il allégua les loix

(1) Ces prétentions seront discutées dans une dissertation particuliere, placée à la fin de ce volume.

de l'Etat qui s'opposoient à toute aliénation. 1525.

Il fit ses offres de son côté ; 1° il accorda le premier article, qu'aussi-bien il ne pouvoit plus refuser.

2°. Il rejetta le second, il offrit en la place d'épouser Eléonore, sœur de l'Empereur & veuve du Roi de Portugal, à condition de tenir d'elle le Duché de Bourgogne à titre de dot ; & de le rendre héréditaire aux enfans qui naîtroient de ce mariage. Cette Princesse étoit depuis long-tems promise au Duc de Bourbon, & le Roi ne craignoit rien tant qu'une alliance qui rendroit son rebelle sujet toujours redoutable par la facilité d'appeller en France, quand il voudroit, l'Empereur son beau-frere. Pour détourner ce coup, François crut devoir s'offrir lui-même, jugeant bien que la Reine de Portugal préféreroit toujours un Roi que ses malheurs laissoient encore un des plus puissans de la

Chrétienté, à un Prince fugitif
1525. & proscrit, dont la fortune dépendoit de la clémence de son Maître, & des bontés de l'Empereur.

Au reste, cet article de la Bourgogne, d'après les offres du Roi, étoit délicat & un peu équivoque pour l'avenir. S'il venoit des enfans de ce mariage, ceux du premier lit, auxquels la Couronne devoit appartenir, souffriroient-ils que la Bourgogne en demeurât détachée en faveur de ceux du second lit? Souffriroient-ils qu'il s'élevât une nouvelle Maison de Bourgogne, c'est-à-dire, un nouvel ennemi domestique dans le centre du Royaume?

Si ce mariage ne produisoit point d'enfans; la Bourgogne, comme dot d'Eléonore, devoit-elle retourner à l'Empereur?

3°. Le troisiéme article, qui concernoit le Duc de Bourbon, fut rejetté avec horreur, en ce qui concernoit la cession de la

Provence & du Dauphiné, & surtout l'érection des États de Bourbon en Royaume. Le Roi promit seulement de le rétablir dans ses domaines ; & pour le dédommager de l'inéxécution de son mariage avec la Reine de Portugal, il lui offrit la Duchesse d'Alençon sa sœur, alliance moins flatteuse, peut-être pour l'ambition de Bourbon, mais plus touchante pour son cœur, s'il est vrai, comme on le croit assez communément, qu'il aimoit la Duchesse. 1525.

4°. Le quatrieme article, concernant les sommes dûes au Roi d'Angleterre, ne fit point de difficulté & n'en pouvoit point faire.

C'étoit par honneur que Charles-Quint avoit fait des demandes si fortes pour le Duc de Bourbon, il les abandonna insensiblement ; c'étoit par intérêt qu'il demandoit la Bourgogne, il ne voulut point abandonner cet article.

Les choses étoient dans cet état,

lorsque le Viceroi de Naples avoit
1525. persuadé à François I. de passer en Espagne pour traiter en personne avec l'Empereur. L'attente du Roi fut cruellement trompée. L'Empereur, qui craignoit d'être généreux, lui fit dire qu'il n'étoit pas à propos qu'ils se vissent, jusqu'à ce qu'ils fussent d'accord sur les conditions (1).

(1) On prétend que le Roi qui s'ennuyoit & s'impatientoit à Madrid, prit plaisir à humilier l'orgueil des Grands d'Espagne, dont sa simplicité franche étoit sans cesse choquée. Il s'éleva des disputes sur le cérémonial. Le Roi se découvroit pour saluer les Grands, ils prétendirent qu'il devoit encore s'incliner, & pour l'y contraindre, ils obtinrent qu'on baisseroit la porte de sa chambre, afin que le Roi fût obligé de s'incliner pour sortir, & que les Grands qui seroient en dehors pussent prendre cette inclination pour eux ; le Roi, dit on, déconcerta leurs mesures, il sortit à reculons, en tournant le dos aux Grands. Tout cela seroit bien petit de part & d'autre, ce n'est pas une raison de rejetter l'anecdote ; mais on peut du moins en douter. Bayle rejette l'anecdote suivante, comme peu constatée. Un Grand d'Espagne jouoit avec François I, le Roi gagnoit beaucoup, l'Espagnol demanda sa revanche, le Roi la refuse ; l'Espagnol jette l'argent sur la table, & dit avec une fureur insolente : *Tu as raison, tu as besoin de cet argent pour payer ta rançon.* Le Roi indigné lui passe son épée au-travers du corps, & l'Empereur ne répondit aux plaintes de toute sa Cour sur cette

Il fallut donc négocier par des Ambaſſadeurs. C'étoient Jean de Selve, Premier Préſident du Parlement de Paris; Gabriel de Grammont, Evêque de Tarbes, depuis Cardinal; François de Tournon, Archevêque d'Embrun, qui fut auſſi Cardinal, & que nous verrons jouer un grand rôle dans la ſuite. 1525.

La Ducheſſe d'Alençon paſſa elle-même en Eſpagne pour conſoler & ſecourir le Roi ſon frere, à qui le chagrin de n'avoir pu voir l'Empereur, avoit cauſé une maladie ſi dangereuſe, qu'on trembla pour ſes jours. Les Médecins avertirent l'Empereur, que lui ſeul pouvoit rendre la vie à ſon Priſonnier, en calmant la douleur qui avoit fait naître & qui irritoit ſon mal. Charles-Quint craignit de perdre avec François I. la riche rançon qu'il en eſpéroit, il réſolut de le voir

Sleidanus, commentar, liv. 6.

Mém. de Du Bellay, liv. 3.

violence, qu'en plaignant & en blâmant l'Eſpagnol que le Roi avoit tué.

& de lui donner des espérances; 1525. le Chancelier Mercurin Arborio, dit Gattinara (1), lui représenta que s'il voyoit son Prisonnier dans ces conjonctures, il falloit qu'il lui accordât la liberté sans rançon & sans conditions, qu'autrement on ne manqueroit pas d'attribuer cette visite à des motifs peu dignes d'un si grand Empereur. Charles put sentir ce qu'il y avoit de noble & de juste dans ce conseil, mais il ne le suivit point. Il alla voir François dans l'intention de ne lui donner que des paroles vagues, mais consolantes.

Guicciard. liv. 10.

Belcar. liv. 18. n. 40.

Lorsque François le vit entrer dans sa chambre, il lui dit d'un ton triste & abbatu, qui annonçoit l'état de son ame : *V. M. Impériale vient donc voir mourir son Prisonnier?* *Vous n'êtes point mon Prisonnier*, répondit Charles, *mais mon frere & mon ami; je n'ai d'autre dessein*

Arnold. Feron. liv. 8. rer. Gallic. Paul. Jov. histor. liv. 3.

(1) Du nom d'une petite Ville du Piémont où il étoit né.

*que*

*que de vous donner la liberté & toute la satisfaction que vous pouvez desirer;* 1525.
il l'embrassa tendrement, il l'entretint avec cet air de franchise qu'il savoit prendre, & dont François I. ne savoit pas se défier.

La Duchesse d'Alençon fut très-bien reçue à la Cour d'Espagne; elle en fit les délices pendant tout son séjour; l'Empereur paroissoit avoir le plus grand plaisir à s'entretenir avec elle; les espérances du frere & de la sœur se ranimerent; l'entrevûe des deux Monarques fit un prompt effet sur le malade, en peu de jours il fut hors de danger, mais sa convalescence fut longue. Lorsque l'Empereur le vit bien rétabli, il changea de langage, & reprit toute son inflexibilité sur l'article de la Bourgogne, la Duchesse d'Alençon ne put rien obtenir, & le terme de son sauf-conduit étant prêt d'expirer, elle fut obligée de quitter les terres d'Espagne On prétend qu'elle s'enfuit avec beaucoup de précipita-

tion sur un avis anonyme que lui
1525. fit passer le Duc de Bourbon. Cet avis lui apprenoit que l'Empereur qui la retenoit à sa Cour par toute sorte d'égards, mais qui ne renouvelloit pas son sauf-conduit, étoit résolu de la faire arrêter, dès que le terme seroit arrivé.

Le Roi perdant enfin toute espérance, prit une résolution digne de son grand cœur, & propre à frustrer l'avidité de Charles-Quint; il remit à sa sœur, lorsqu'elle partit pour retourner en France, un acte par lequel il renonçoit à la Couronne & la remettoit entre les mains du Dauphin, exhortant sa famille & son peuple à le regarder désormais comme s'il étoit mort. Par ce moyen il ne restoit dans les fers de l'Empereur qu'un Prisonnier ordinaire, dont la rançon ne pouvoit plus être qu'un objet presque indifférent.

Ainsi ce grand Roi se condamnoit lui-même à une prison perpétuelle, si l'Etat, pour lequel il se

sacrifioit, l'eût assez peu aimé pour lui obéir. Il donna ordre à 1525.
Brion & à Montmorenci de se rendre auprès de son successeur pour l'aider de leurs conseils; Montmorenci & Brion attendris, saisis d'admiration & de respect, différèrent leur départ, attendirent des ordres plus absolus, conjurèrent le Roi de ne les pas donner, d'espérer mieux du sort & du tems. Cependant les Ambassadeurs continuoient la négociation, l'Empereur, quoique toujours inéxorable, faisoit de tems en tems briller aux yeux des François quelques fausses lueurs d'espérance. Ce monument de la générosité du Roi, que la Duchesse d'Alençon portoit en France, servit à la gloire du Roi, sans nuire à sa liberté.

Tous les François qui l'entouroient, lui répétoient sans cesse qu'il avoit assez fait pour l'Etat, & pour la gloire, qu'il falloit désormais qu'il fît tout pour sa délivrance; que si l'honneur lui défendoit de con-

ſentir à aucun démembrement de ſon
1525. Royaume, il lui permettoit de diſſimuler avec un vainqueur impitoyable qui abuſoit de ſa fortune; que la néceſſité ne connoiſſoit point de loi; qu'il falloit tout promettre & ne tenir que ce qui ſeroit raiſonnable; qu'une liberté pleine & entière dans les contractans étoit eſſentielle à la validité de tout Traité; que ceux qu'on ſouſcrivoit en priſon, n'engageoient qu'autant qu'ils étoient juſtes : ces maximes, quoique préſentées avec tout l'art qui pouvoit les faire paroître légitimes, avoient peine à ſe graver dans une ame auſſi pleine de droiture & de vérité que celle du Roi; cependant à force de les entendre, il parvint à s'y accoutumer; il capitula, pour ainſi dire avec lui-même, il impoſa ſilence au rigoureux honneur qui murmuroit tout bas, il prit toutes les précautions qu'il crut capables de le ſatiſfaire, il fit des proteſtations pardevant notaires contre la violence qu'il éprouvoit; enfin il ſe déter-

mina le 14 Janvier 1526 à signer ce fatal traité de Madrid qu'il ne vouloit ni ne pouvoit peut-être exécuter. 1526.

Par ce traité, le Roi cédoit à l'Empereur tous ses droits sur l'Italie, il rendoit le Duché de Bourgogne avec toutes ses dépendances; il renonçoit à la Souveraineté de la Flandre & de l'Artois; il ôtoit sa protection au Roi de Navarre, au Duc de Gueldre, au Duc de Virtemberg, à Robert de la Marck. Le sacrifice de ses amis & de ses biens ne pouvoit être plus entier. Non-seulement il abandonnoit ses Alliés d'Italie, mais encore il devoit fournir à l'Empereur des secours d'hommes, d'argent & de vaisseaux pour les expéditions qu'il méditoit dans ce pays. Le Duc de Bourbon & ses complices devoient être rétablis dans tous leurs biens, on permettoit au Duc de discuter juridiquement les prétentions qu'il avoit sur la Provence. Le Prince d'Orange, qui avoit été dépouillé de ses biens pour s'être attaché au parti d'Autri-

*Pâques le 1 Avril.*

Guicciard. liv. 16.

Sleidan. Commentar. liv. 6.

che, devoit aussi être rétabli dans tous ses droits. François s'obligeoit
1526. à payer au Roi d'Angleterre cinq cent mille écus que lui devoit l'Empereur, & à celui-ci deux millions de rançon. Le Roi épousoit la Reine de Portugal & promettoit de faire épouser un jour au Dauphin l'Infante de Portugal, fille de la Reine qu'il épousoit.

Pour assurer l'exécution d'un traité si onéreux, il falloit des sûretés & des ôtages. Le Roi donna sa parole de venir se remettre en prison, si les conditions du Traité n'étoient pas remplies, il s'obligea de le ratifier dans la première Ville de ses Etats où il entreroit en sortant d'Espagne, de le faire ratifier par les Etats Généraux & enregistrer dans tous les Parlemens de son Royaume, enfin de le faire ratifier par le Dauphin, aussi-tôt qu'il auroit atteint l'âge de quatorze ans.

Il donna d'ailleurs des ôtages & les ôtages les plus précieux; c'étoient ses deux fils aînés. On lui laissoit

seulement la liberté de livrer à la place de son second fils douze des plus grands Seigneurs du Royaume, qui seroient nommés par l'Empereur, liberté dont la Régente ne crut pas devoir faire usage, parce que Charles-Quint par le choix qu'il avoit fait des douze ôtages privoit la France des meilleurs Chefs qui lui restoient (1). 1526.

Ce traité de Madrid que la France regardoit comme son opprobre & sa ruine, le Chancelier de l'Empereur ne le jugeoit pas moins contraire aux vrais intérêts de son Maître, il auroit voulu que l'Empereur eût étouffé la Ligue par un traité solide avec les Puissances d'Italie, & que laissant François II

(1) Cette paix eût trop ressemblé à celle des brebis avec les loups, où les brebis donnent leurs chiens pour ôtages. Les douze Otages demandés à la place du Duc d'Orléans étoient le Duc de Vendôme, le Duc d'Albanie, le Comte de S. Pol, le Comte de Guise, le Maréchal de Lautrec, le Comte de Laval, le Marquis de Saluces, les Seigneurs de Rieux & de Brezé, le Maréchal de Montmorenci, l'Amiral de Brion, le Maréchal d'Aubigny.

en prison, il eût tourné ses armes
1526. contre la Bourgogne, qu'il eût acquise plus sûrement par la voye de la conquête que par celle d'un traité dont il étoit aisé de prévoir la rupture. Cette rupture alloit donner à la Ligue un protecteur puissant dans la personne de François I. libre & rendu à ses Etats; au lieu que s'il restoit à Madrid, la France dans la crainte d'irriter l'Empereur, feroit peu d'efforts en faveur de la Ligue. Gattinara étoit si persuadé que le traité de Madrid ne feroit point exécuté, qu'après avoir opiné contre ce traité dans le Conseil, il refusa de le sceller. L'Empereur le scella; mais les raisons du Chancelier avoient fait impression sur son esprit, sa conduite annonça qu'il comptoit peu sur l'exécution du traité, il commença lui-même par ne point l'exécuter; il laissa le Roi en prison à Madrid plus d'un mois après la signature. Le Roi replongé dans tous ses chagrins, paroissoit ménacé d'une rechûte, ce qui rendit à l'Em-

pereur ses anciennes inquiétudes. Le Roi étant au lit, le lendemain d'un violent accès de fiévre, voit entrer dans sa chambre en bottes & en habit de campagne le Comte de Lannoi, qui lui dit qu'il étoit chargé de la procuration de la Reine de Portugal pour les fiançailles. La cérémonie s'en fit sous ces tristes auspices, le Roi n'osant pas témoigner combien il trouvoit ridicule qu'elle se fit par Procureur, tandis que la Reine de Portugal étoit en Espagne, à quatre ou cinq lieues de Madrid.

1526.

Belcar. liv. 18. n. 49.

Mém. de Du Bellay, liv. 3.

L'Empereur alla ensuite voir François I, le traita comme frere & comme Allié, fit tout ce qu'il put pour lui faire oublier les rigueurs de sa longue prison & pour le disposer à l'exécution du traité; ils allèrent ensemble dans un même carosse visiter la Reine de Portugal. Ces deux Princes se traitèrent à l'envi, se donnèrent des fêtes; on les voyoit s'entretenir en public, avec une familiarité, une gaieté,

*Le 17 Février.*

un air de confiance, dont tous ceux
1526. qui n'étoient ni courtisans ni politiques auguroient bien.

Le Maréchal de Montmorenci étoit allé porter à la Régente la nouvelle de la conclusion du traité, & l'avertir de se rendre à Bayonne avec les deux Princes ses petits-fils pour consommer l'échange.

Si l'on en croit Antoine de Véra que ses prodiges, ses rodomontades, son ignorance, ses panégyriques perpétuels de Charles-Quint & des Espagnols; (1) rendent si peu croyable, l'Empereur reconduisant François I. un peu au-de là de Madrid le jour de son départ, lui dit: « mon » frere vous voilà libre, & vous » ne pouvez plus cesser de l'être; » mais nous n'avons traité qu'en » Princes, traitons à présent en » Gentils-hommes; avouez-moi avec » la franchise d'un Chevalier, si vous » êtes ou non dans la résolution » d'exécuter le traité. Le Roi jura

(1) Ant. de Vera, Hist. de Charles V.

de l'exécuter, & prit à témoin de son serment une Croix qui se trouvoit sur le chemin. » Si vous y manquiez, répliqua l'Empereur, je » pourrois donc dire que vous auriez » manqué à votre honneur autant » qu'au traité. » Vous le pourriez, répondit François, & ils se séparerent. 1526.

Enfin après tant d'infortunes, François I. vit luire le jour de sa délivrance; ce fut le 18 Mars 1526. il avoit été conduit à Fontarabie; sa mere & ses enfans étoient à Bayonne; on avoit mis à l'ancre une grande barque vuide au milieu de la riviere de Bidassoa qui coule entre Fontarabie & Andaye & qui sépare les deux Etats. François I. accompagné du Viceroi de Naples, du Capitaine Alarçon & de cinquante chevaux, parut sur la rive gauche de cette riviere. Le Maréchal de Lautrec se présenta en même-tems sur l'autre bord avec les deux Princes, escorté d'un pareil nombre de Cavalerie. François I, Lannoi &

Sleidanus; Commentar. liv. 6.

Belcar. liv. 18.

Alarçon entrent avec huit hommes
1526. ſeulement dans un bateau qui les conduit à la barque, Lautrec avec les Princes & huit hommes armés exactement comme les Eſpagnols, ſe rend auſſi à la barque de ſon côté; l'échange ſe fait, les Princes paſſent dans le bateau de Lannoi. Aucun Hiſtorien n'a daigné remarquer l'impreſſion que dut faire ſur le Roi l'aſpect de ſes enfans entrans en captivité à ſa place; le Roi s'élance avec précipitation dans le bateau de Lautrec, qui regagne promptement la rive; le Roi y trouve un cheval turc d'une vîteſſe extrême ſur lequel il ſe jette à l'inſtant, il court à bride abattue juſqu'à S. Jean de Luz ſans s'arrêter ni regarder derrière lui, ſoit qu'il craignît quelque ſurpriſe, ſoit que l'impatience de revoir ſes Etats & le plaiſir d'exercer le premier acte de ſa liberté l'emportaſſent hors de lui, ſoit plutôt qu'il ne ſongeât qu'à s'éloigner de ſes enfans dont la préſence le troubloit dans ce moment

mêlé de joye & de douleur. S'étant rafraîchi à la hâte à S. Jean de Luz, il poussa jusqu'à Bayonne, où les embrassemens de sa famille, les transports de sa Cour & les acclamations de ses peuples lui firent sentir vivement le bonheur d'avoir été malheureux.

## CHAPITRE XII.

*Opérations de la Ligue en Italie depuis le Traité de Madrid jusqu'au Sac de Rome, & jusqu'à la prise du Pape.*

LA conduite que François I. alloit tenir, étoit l'objet des inquiétudes & des espérances de tous les Princes de l'Europe, sur-tout des Potentats d'Italie. La Ligue l'appelloit & lui tendoit les bras, mais ses enfans étoient au pouvoir de l'Empereur. Il n'y avoit que deux moyens de leur procurer la liberté; l'un étoit d'exécuter le Traité de 1526.

1526. Madrid, l'autre de remporter sur l'Empereur des avantages qui le forçassent à une paix dont leur délivrance seroit la premiere condition. La Ligue pouvoit faciliter ces avantages, si tous les Alliés étoient fidéles, si les intérêts particuliers ne prévaloient jamais sur l'intérêt commun, si les Princes d'Italie qu'il falloit commencer par secourir, pour qu'ils s'intéressassent à la délivrance des fils du Roi, continuoient de faire les mêmes efforts, lorsqu'ils auroient obtenu ce qu'ils désiroient; tout cela étant incertain, il étoit dangereux d'entrer dans la Ligue, mais il étoit affreux d'exécuter le Traité de Madrid.

Guicciard. liv. 17. Mém. de Du Bellay, liv. 3.

Dès l'arrivée du Roi à Bayonne, il fut aisé de s'appercevoir que ce Traité ne seroit point exécuté. Un exprès qui avoit suivi le Roi dans cette Ville par ordre du Viceroi de Naples, le somma de ratifier le Traité suivant sa promesse; le Roi répondit qu'il falloit d'abord assembler les Etats de Bourgogne pour savoir s'ils

consentoient au changement de domination. 1526.

Le premier soin du Roi, lorsqu'il fût arrivé à Bayonne, fut d'écrire au Roi d'Angleterre une lettre pleine de tendresse & de reconnoissance, dans laquelle il attribuoit à ses bons offices la liberté qu'il avoit enfin recouvrée, lui juroit une amitié inviolable, lui promettoit de n'avoir d'autres intérêts, de ne prendre d'autres conseils que les siens. François I. aima toujours Henri VIII. il ne lui fit jamais la guerre qu'en se défendant, il s'empressa en toute occasion de lui rendre les plus grands services. Ces deux Princes étoient de même âge, ils avoient à quelques égards les mêmes inclinations & se ressembloient un peu, du moins dans leurs foiblesses; mais Henri VIII. étoit jaloux de François I. & François I. ne l'étoit point de Henri VIII., preuve incontestable de la supériorité de François I.

Après cet acte de reconnoissance & de politique, le Roi pourvût aux

grandes Places que le désastre de
1526. Pavie avoit laissé vacantes. Celle de Grand-Maître qu'avoit eue le bâtard de Savoye, fut donnée au Maréchal de Montmorenci avec le Gouvernement de Languedoc ; Chabot-Brion eut la dignité d'Amiral qu'avoit eue le malheureux Bonnivet avec le Gouvernement de Bourgogne qu'avoit eu la Trémoille ; le Gouvernement de Dauphiné qu'avoit aussi Bonnivet, fut donné au Comte de Saint Pol. Théodore Trivulce eut le bâton du Maréchal de Chabannes,
*Le 23 Mars 1526.* & Fleuranges celui du Maréchal de Foix. Pomperant qui avoit effacé le crime de sa rébellion par le bonheur qu'il avoit eû de sauver la vie au Roi à Pavie, obtint avec sa grace une Compagnie de cent hommes d'armes.

De Bayonne, le Roi se rendit à Bordeaux, puis à Cognac. Il goûta le plaisir de revoir après tant d'infortunes l'heureux berceau de son enfance, & d'éprouver ce sentiment si pur & si doux que l'aspect de

la Patrie inspire aux hommes qui ont vécu loin d'elle. Il pensa y trouver son tombeau dans les périls de la chasse, plus souvent funestes aux Princes que ceux de la guerre, comme l'a remarqué Mézeray. En poursuivant un cerf, il tomba de cheval & se blessa dangereusement. 1526.

Pendant son séjour dans cette même Ville, il reçut une Ambassade à laquelle il devoit s'attendre. Le Viceroi de Naples dont les conseils avoient contribué à sa délivrance, étoit resté à Vittoria dans la Biscaye avec les ôtages & la Reine Eléonore, prêt à les conduire en France lorsque le Traité seroit exécuté; il apprit par l'Exprès qu'il avoit envoyé à Bayonne le refus que le Roi avoit fait de le ratifier. Ayant pris les ordres de l'Empereur, il vint à Cognac avec Moncade & le Capitaine Alarçon, pour rappeller au Roi ses engagemens. Le Roi reçut bien ces Ambassadeurs, & par les distinctions dont il honora le Viceroi, il prouva qu'il n'avoit pas oublié ses bons offi-

1526. ces, mais il lui répéta ce qu'il avoit dit à son Exprès. Les Ambassadeurs resterent à la Cour, pour attendre la réponse des Etats de Bourgogne, & pour voir quel seroit le résultat de toutes les négociations dont cette Cour étoit alors le centre.

Les Puissances d'Italie, sur-tout le Pape (1) & les Vénitiens, n'avoient pas manqué d'envoyer des députés, pour complimenter le Roi sur sa délivrance, pour le sonder sur ses projets & pour l'entraîner dans la Ligue. Le Roi ne donna pas beaucoup d'exercice à la pénétration de ces Ministres, il laissa éclater devant eux tout son ressentiment contre l'Empereur, il se plaignit avec la plus grande amertume de sa dureté, indigne, disoit-il & d'un Chrétien, & d'un Prince, & d'un homme; il rappella tout ce qu'il avoit souffert de contrainte, d'ennui, de chagrin & de maladie; il

Belcar. liv. 18. n. 51.

Sleidan. Commentar. liv. 6.

(1) Le Pape avoit envoyé Chiappino de Mantoue, les Vénitiens André Rosso, Secrétaire de la Seigneurie.

peignit la pitié lâche & intéressée que Charles-Quint lui avoit témoignée, lorsque son état avoit fait craindre qu'il ne mourût sans avoir payé sa rançon & la barbare inflexibilité qui avoit succédé à cette fausse pitié, lorsque sa santé rétablie avoit dissipé les basses craintes de l'Empereur; il compara la rigueur cruelle dont on avoit usé envers lui avec la douceur généreuse que le Roi Jean avoit trouvée en Angleterre dans ses Vainqueurs; il dit aux Ministres du Pape & des Vénitiens qu'il avoit été à portée de juger par lui-même des vues & des projets de l'Empereur, qu'il s'étoit convaincu que l'ambition de ce Prince en vouloit à la liberté de toute l'Italie, qu'elle seroit à peine assouvie par l'usurpation de la Monarchie universelle; qu'il étoit de l'intérêt de toute l'Europe Chrétienne de se réunir contre cet ennemi commun, plus conjuré contre elle que les Turcs, de mettre à son avidité un frein qu'elle ne pût briser. 1526.

D'aprés des dispositions si claire-
1526. ment annoncées, il étoit aisé de voir que François respiroit uniquement la guerre, que sa haine pour Charles-Quint s'étoit encore aigrie par le malheur, qu'on n'avoit pas besoin de l'exciter à entrer dans la Ligue, qu'il seroit le premier à y entrainer les autres Puissances. Elle fut en effet conclue à Cognac le 22 Mai, mais le Roi ne voulut pas qu'elle fût publiée jusqu'à ce que les Etats de Bourgogne se fussent déclarés sur l'article du Traité de Madrid qui concernoit le changement de domination.

Les Ambassadeurs de l'Empereur pressoient le Roi de s'expliquer, & demandoient à prendre possession de la Bourgogne au nom de leur Maître (1).

Les Députés des Etats de Bourgogne arriverent à la Cour, & décla-

(1) Du Bellay dit, que le Prince d'Orange étoit déja en chemin pour aller commander dans cette Province au nom de l'Empereur.

rerent en présence des Ambassadeurs de l'Empereur, que la Bourgogne étoit Françoise par devoir & par inclination, qu'elle ne vouloit point être Autrichienne, que le Traité de Madrid étoit nul, comme l'ouvrage de la violence & de la contrainte (1). 1526.

Que François I. eût provoqué ou non cette décision, il l'adopta, du moins quant à la Bourgogne, il offrit à l'Empereur d'exécuter le Traité de Madrid dans tous les autres points, & de donner en échange de la Bourgogne deux millions, car il ne vouloit manquer à sa parole que le moins qu'il pourroit, & jamais engagement n'a été violé avec tant d'égard pour l'honneur, ni tant d'amour pour la justice. Belcar. liv. 18. n. 53.

L'Empereur à cette nouvelle fit transférer les enfans de France à Valladolid, dans la vieille Castille,

(1) Ils dirent en propres termes ; *que cette paix étoit très-injuste, & que combien que le Roi eût beaucoup de pouvoir, toutefois cela n'étoit en son seul vouloir.*

rejetta avec hauteur l'offre des deux
1526. millions, réclama la foi trahie, somma le Roi de venir reprendre ses fers, & cependant laissa ses Ambassadeurs en France pour négocier.

Leur présence ne servit qu'à leur faire recevoir un second affront, celui d'entendre publier la Ligue. L'obstination constante de l'Empereur à exiger la restitution de la Bourgogne, força le Roi de prendre ce parti, mais une répugnance secrette combattoit encore cette démarche forcée ; le remord ne s'étouffoit point dans son cœur délicat, l'infidélité si familiere à tant de Rois, lui étoit trop étrangere, il avoit besoin d'être enhardi par des autorités. Il consulta son Parlement & les Grands de son Royaume sur la validité du Traité de Madrid & sur la sommation que lui faisoit l'Empereur de retourner en Espagne.

Il vint tenir son lit de Justice au Parlement pour cette affaire, le 12 Décembre 1527.

L'Assemblée étoit aussi solemnelle que l'objet l'exigeoit. Le Roi avoit à sa suite plusieurs Cardinaux & Archevêques, un grand nombre d'Evêques, les Princes de son Sang, les Chevaliers de l'Ordre, une foule de Gentilshommes, & on avoit joint aux Officiers du Parlement de Paris, des Députés des Parlemens de Toulouse, de Bordeaux, de Rouen, de Dijon, de Grenoble, d'Aix, & le Corps de Ville de Paris. Le Roi commença par faire prêter serment à toute l'Assemblée de ne rien révéler de ce qu'il alloit dire. Il retraça ensuite toute l'Histoire de son regne, il dit que quand il parvint au Trône, il avoit trouvé l'Etat endetté d'un million huit cent mille livres, la Gendarmerie non payée, &c. & beaucoup d'autres abus qu'il avoit tâché de corriger. 1526.

En parlant de sa malheureuse expédition d'Italie, il dit : » *Si mes Sujets ont eû du mal,* » *j'en ai eu avec eux.* Témoignage que beaucoup de

1526. Rois, même alors, ne pouvoient pas se rendre.

Il raconta ensuite toute l'histoire de sa prison (1), il fit lire cet Edit qu'il avoit remis à la Duchesse d'Alençon sa sœur, par lequel il cédoit la Couronne à son fils, & se condamnoit à une captivité éternelle; à ce monument de son courage & de son amour pour ses Peuples, tous les cœurs furent saisis d'admiration & pénétrés de tendresse.

Le Roi continua son récit, il rendit compte de l'état de ses Finances, il entra dans le détail des charges auxquelles il avoit à satisfaire, il montra la destination de ses deniers, il dit ce qu'il pouvoit fournir pour la rançon de ses fils, il demanda le reste.

Il finit par offrir de retourner en Espagne, si l'on ne pouvoit trouver aucun autre expédient. Il avoue qu'il

(1) Manuscrits de Colbert; Tome 1. des Mémoires concernant le Parlement.

avoit

avoit donné sa foi d'y retourner au bout de quatre mois, si le Traité de Madrid n'étoit point exécuté, mais il prétendit ne l'avoir donnée que parce qu'il savoit qu'elle ne l'engageoit à rien, à cause du défaut de liberté. 1526.

On a beau dire, cette derniere proposition fait toujours de la peine, qu'est-ce que c'est que de donner sa parole, parce qu'on sait qu'elle n'engage pas?

Le Clergé répondit par la bouche du Cardinal de Bourbon, qu'il le conseilleroit selon sa conscience, & l'aideroit en tout ce qu'il pourroit.

La Noblesse répondit la même chose par la bouche du Duc de Vendôme, & ajouta qu'elle étoit prête d'employer à son service *corps & biens*.

Le Premier Président de Selve fit au Roi les plus tendres remercîmens, tant pour sa Compagnie que pour les autres Compagnies Souveraines & le Corps de Ville, il appliqua au Roi les paroles d'Esdras

1526. à Artaxercès : *Benedictus Dominus Deus, qui dedit hanc voluntatem in cor Regis* (1).

Quoique le Roi eût commencé par déclarer à ces différens Corps qu'il ne les avoit point assemblés par forme d'Etats, il décida qu'ils délibereroient à part. Chacun de ces Corps voulut relire en particulier l'Edit d'abdication, & cette lecture touchante dicta leurs suffrages.

La délibération dura quatre jours. Le 16 Décembre le Parlement arrêta que le Roi n'étoit obligé ni de retourner en Espagne, ni d'exécuter le Traité de Madrid ; qu'il pouvoit *saintement & justement* lever sur ses Sujets exempts & non exempts deux millions pour la rançon de ses fils, & les autres besoins de l'Etat.

Cette décision affermit le Roi dans l'avis dont il s'efforçoit d'être sur la nullité prétendue de ses engage-

(1) » Beni soit le Seigneur, le Dieu de nos » Peres, qui a mis au cœur du Roi cette pensée. Esdras, liv. 1. Chap. 7. vers. 27.

mens ; mais l'Etat pouvoit avoir raiſon ſans que le Roi ceſſât abſolument d'avoir tort, c'étoit lui qui avoit promis. Ce qu'il y a de ſûr, c'eſt que les Eſpagnols raiſonnoient tout autrement ſur cette affaire. 1526.

» Puiſque les Rois, diſoient-ils, » veulent paroître à la tête de leurs » armées, la gloire leur ſemble » donc aſſez belle pour mériter » qu'ils encourent tous les riſques, » (1) comme la priſon & les Trai- » tés onéreux qu'elle peut entraî- » ner. Si les Traités où la force a » eu quelque part étoient nuls, » quels droits ſeroient légitimes ? » où la paix ſe trouveroit-elle ?

» Il eſt vrai qu'aucun particulier » ne peut ſe prévaloir contre un » autre des engagemens qu'il a pu » lui extorquer par violence, parce » que le droit de la guerre n'eſt » point établi entre les Particuliers, » & que les Loix poſitives, qui ſer- » vent de fondement à la ſociété,

(1) Ant. de Vera, hiſt. de Charles V.

» défendent la violence & annullent
1526. » ses effets ; mais il n'est ni de la
» dignité ni de l'intérêt des Rois
» d'alléguer la contrainte pour élu-
» der leurs engagemens ; si ce dan-
» gereux systême étoit admis, il
» produiroit l'un de ces deux effets,
» ou de rendre éternelle la captivité
» des Princes, ou de rendre nos
» guerres plus barbares, & de
» souiller du sang des Rois nos
» armes sacrileges.

Le Généreux Roi Jean, qui disoit : *Que la vérité & la bonne foi, si elles étoient perdues dans le monde, devroient se retrouver dans la bouche des Rois*, étoit bien éloigné de croire que les engagemens qu'ils contractoient en prison, fussent nuls, lui qui ayant appris que le Duc d'Anjou, son fils, s'étoit sauvé d'Angleterre où il étoit en ôtage, y retourna lui-même pour acquitter la foi donnée, & pour traiter de la rançon de son fils.

Sans doute en cette occasion le Roi Jean fut plus grand que François,

mais il faut admirer le premier, & plutôt plaindre que blâmer le second. 1526.

C'étoit dans la Ligue que résidoit le seul espoir de la délivrance des Princes, le Roi s'y livra tout entier. Cette Ligue, qui dans l'origine, n'avoit été qu'une conjuration (1), prit une forme plus légitime & s'appella *Sainte*, parce que le Pape en étoit le Chef, il y fit entrer les Florentins, mais les Vénitiens ne purent obtenir de lui que le Duc de Ferrare y fût admis. On y fit entrer les Suisses pour avoir leurs Soldats, & le Roi d'Angleterre pour avoir son argent. Celui-ci fut déclaré Protecteur de la Ligue & ne fit rien pour elle.

Belcar. livr. 18. n. 55.

L'objet de la Ligue, tel qu'il fut fixé par le Traité, étoit d'assurer le Milanès à François Sforce qui épouseroit une Princesse du Sang de France, payeroit à Maximilien Sforce son frere, qui vivoit tou-

Sleidan. Comment. liv. 6.

(1) Voir le Chapitre précédent.

jours en France, la pension que le
1526. Roi lui avoit payée jufqu'alors, &
au Roi lui-même un Tribut annuel
de cinquante mille écus. A ces conditions, le Roi confirmoit la ceſſion
qu'il avoit faite du Milanès, & ne
ſe réſervoit que la Cité de Gênes
& le Comté d'Aſt, lorſqu'on les
auroit repris.

On devoit auſſi conquérir le Royaume de Naples, dont le Pape donneroit l'inveſtiture à qui il voudroit, non cependant ſans l'aveu des autres Confédérés. Si le Roi d'Angleterre & le Cardinal d'Yorck ſervoient bien la Ligue, ils devoient avoir dans le Royaume de Naples, le premier une Principauté de trente mille ducats de revenu, le ſecond une de dix mille. Au reſte, on n'enlevoit point irrévocablement ce Royaume à l'Empereur, on lui laiſſoit la liberté d'entrer lui-même dans
Belcar. liv. 18. n. 54. la Ligue qui ſe formoit contre lui; à ce prix il pouvoit conſerver le Royaume de Naples & ne perdre que le Milanès. Sur-tout aucun des

Conféderés ne devoit poser les armes, qu'après avoir forcé l'Empereur à mettre les Princes en liberté. 1526.
On fixa le nombre de troupes que chaque Puissance fourniroit, elles devoient former une armée capable d'exécuter les plus grands projets, si elle n'eût obei qu'à un seul Chef, si elle n'eût pas été formée de Parties discordantes & mal-unies.

L'expédition la plus pressée étoit de voler au secours du Duc de Milan sur qui s'acharnoit toujours la vengeance de l'Empereur ; il ne restoit plus au malheureux Sforce, comme on l'a déja dit, que les Châteaux de Crémone & de Milan ; Pescaire avoit envahi tout le reste ; à peine la mort de ce Général laissa-t'elle respirer Sforce un moment dans le Château de Milan où il étoit assiégé, bien-tôt Antoine de Leve & le Marquis du Guast reprirent les opérations du siége avec la plus grande vivacité.

Les vivres manquoient aux assiégés, mais lorsqu'ils considéroient

le fort des Peuples foumis à l'armée
1526. Impériale, ils ne pouvoient chercher de ressource que dans le désespoir. La faim & la mort étoient moins cruelles que le joug Espagnol. La ville de Milan l'éprouvoit; il y avoit long-tems qu'elle s'étoit rendue au Marquis de Pescaire dans l'espérance de jouir sous la tyrannie de l'Empereur du repos que ses Ducs particuliers n'avoient pu lui procurer, mais ce qu'elle avoit souffert jusqu'alors & la peste qui l'avoit ravagée les années précédentes, n'étoient encore qu'un foible prélude de ses maux. L'Empereur n'envoyant point d'argent en Italie & ses troupes n'étant point payées, les Généraux les avoient distribuées, dans diverses Places du Milanès où elles vivoient à discrétion. Chaque Officier, chaque Gendarme, chaque Soldat devoit être logé & nourri par ceux des habitans dont la maison leur avoit été assignée ou avoit été choisie par eux. Les Impériaux qui étoient logés à Milan, exigeoient

des vivres, non-seulement pour eux, mais encore pour leurs amis qui venoient les voir en foule. Leurs hôtes n'ayant pas assez de vivres pour tant de personnes, se voyoient souvent arracher leur propre subsistance, & pour se conserver le nécessaire, étoient obligés de traiter avec les Soldats & de leur donner de l'argent au lieu de vivres. Alors ces Soldats alloient forcer un autre Bourgeois de les loger & de les nourrir eux & leurs amis. Il y avoit tel Soldat qui avoit à la fois cinq ou six hôtes, dont un seul le logeoit & le nourrissoit, tandis que tous les autres lui donnoient de l'argent pour son logement & sa nourriture. Ces contributions étoient exigées avec la plus grande rigueur, le moindre retardement étoit puni par d'affreuses violences. Bien-tôt ces exactions n'eurent plus de bornes. Chaque Soldat vouloit avoir une table abondamment, délicatement servie, & de l'argent à profusion. Les Allemans & les Espagnols

1526.

1526. difputoient d'avarice, d'infolence & de cruauté. La patience échappa quelquefois aux malheureux Milanois, le défefpoir leur fit prendre les armes contre leurs Tyrans & leurs Bourreaux, mais comme une rage aveugle préfidoit feule à ces féditions, De Leve & Du Guaft les appaiferent aifément, moitié par adreffe, moitié par force. L'efclavage des Milanois n'en devint que plus infupportable. On les défarma pour prévenir de nouveaux foûlevemens ; fous prétexte de faire la recherche des armes, les Soldats pénétroient dans les endroits les plus cachés & pilloient par-tout à loifir. Pour fe fouftraire à tant d'horreurs, les Milanois n'avoient plus d'autre reffource que de fortir de la Ville avec tout ce qu'ils pourroient emporter ; mais toutes les portes, toutes les avenues étoient foigneufement gardées, & les défenfes de fortir fi expreffes, qu'on n'ofoit s'y expofer qu'après avoir pris le parti de renoncer à la vie,

s'il le falloit. Pour prévenir ces fuites que le désespoir rendoit cependant assez fréquentes, les Espagnols enchainoient leurs hôtes, hommes, femmes, enfans dans les Maisons; ils forçoient les domestiques, le poignard sur la gorge, de leur découvrir l'endroit où leurs Maîtres avoient caché leur argent. A cette monstrueuse barbarie se joignoit une incontinence féroce; ils abusoient brutalement de l'un & de l'autre sexe, sans que ni l'âge, ni le malheur, ni les cris, ni les larmes de ces innocentes victimes pussent troubler leurs infâmes plaisirs. Ceux qui avoient vû autrefois Milan dans sa splendeur, ne le reconnoissoient plus. Le commerce, ce principe de richesse, les arts qui le nourrissent; le luxe qu'il fait naître & qu'il entretient à son tour, les fêtes, les plaisirs, la joye avoient fui de cette Ville infortunée. Ce n'étoit plus qu'un vaste cachot, où des milliers de captifs expiroient chaque jour dans l'opprobre & dans la rage; les

1526.

Magasins étoient vuides, les comptoirs abandonnés, les maisons fermées ; l'or, l'argent, les effets précieux confiés au sein de la terre ; nulles liaisons, nulle société ; à peine voyoit-on se trainer languissamment dans les rues quelques tristes Citoyens, revêtus de haillons, la honte & la misére sur le front, le désespoir dans le cœur.

1526.

Guicciard. liv. 17.

Les Milanois s'étoient quelquefois adressés à l'Empereur, ils l'avoient conjuré par ses intérêts, par les droits sacrés de l'humanité, d'adoucir l'excès de leur misére. L'Empereur qui ne la voyoit point, qui la croyoit exagérée, & qui ne pouvoit payer son armée, faisoit aux Milanois des promesses vagues. Ces promesses ne soulageoient point leurs maux, & le tems les aggravoit.

Telle étoit la perspective épouvantable & prochaine que la ville de Milan offroit aux regards du Château, & qui l'invitoit à ne se rendre jamais. Quelques Soldats s'y défen-

doient encore avec leur Duc pour l'arracher, pour s'arracher eux-mêmes à une pareille destinée ; les Confédérés ne pouvoient faire de trop prompts efforts pour les dégager. Les Puissances d'Italie, comme plus voisines & du mal & du reméde ; s'ébranlerent les premieres. Pendant que François balançoit encore à servir la Ligue, dans l'espérance que l'Empereur se contenteroit des deux millions offerts en échange de la Bourgogne, les troupes du Pape, des Florentins, des Vénitiens, s'avançoient lentement vers Milan. Le Comte Guy Rangon commandoit les troupes de l'Eglise, les Lances Florentines étoient conduites par Vitelli, le célèbre Jean de Médicis, guéri de la blessure qui l'avoit empêché d'assister à la bataille de Pavie, (1) étoit Capitaine Général de l'Infanterie Italienne, Guichardin avoit le titre de Lieute- 1526.

(1) Voir le dixiéme Chapitre de ce second Livre.

nant Général de l'armée de l'Eglise; 1526. les Vénitiens avoient pour Capitaine Géneral le Duc d'Urbin, & pour Provéditeur Pierre Pesaro. On n'avoit point nommé de Généralissime, mais ce tort sembloit en quelque sorte réparé par la déférence de tous ces Chefs pour le Duc d'Urbin (1) à qui ses guerres contre le S. Siége avoient acquis de la considération. Les talens de ce Général, sans être à mépriser, n'avoient pourtant rien d'éminent, & il n'est pas sûr que ses intentions fussent droites, il fut accusé d'avoir cherché à prolonger la guerre, & d'avoir craint de rendre trop puissant une Ligue dont un Pape du nom de Médicis étoit le Chef; il n'avoit pas publié les injures qu'il avoit reçues de Leon X. & de Clément VII. lui-même, alors Cardinal, il voyoit avec indignation les Florentins garder toujours le fort de S. Léo, & tout le Montefeltro usurpés sur lui,

(1) La Rovere.

& la fille unique de Laurent de Médicis (1) prendre le titre de Duchesse d'Urbin. 1526.

Le Duc d'Urbin dans le cours de cette guerre parut s'attacher davantage à essayer son autorité sur les Chefs & sur l'armée, qu'à procurer des succès à la Ligue. Dans les Conseils il prévenoit toujours l'avis des Chefs, & annonçoit d'abord le sien avec tant de hauteur, qu'on osoit à peine le combattre ; Guichardin prit quelquefois cette liberté, mais toujours en vain, quoique souvent il eût raison. Dans les opérations militaires, le Duc d'Urbin fatiguoit quelquefois l'armée par des mouvemens sans objet, dont il ne rendoit point raison, & qui sembloient n'avoir pour but que d'accoutumer les Soldats à l'obéissance & les Chefs à la soumission ; il se

Mém. de Du Bellay, liv. 3.

(1) Mort en 1519, comme on l'a dit, ainsi que Marguerite de Boulogne sa femme. Leur fille, dont il est ici question, fut la fameuse Catherine de Médicis. Voir le quatriéme Chapitre du Livre premier.

rendit Maître à la vérité de Lodi,
1526. Place importante que le Marquis du
Belcar. liv. Guast tenta vainement de reprendre;
19. n. 2. 4. 6. mais s'étant ensuite avancé pour dégager le Château de Milan, premier & principal objet de cette guerre, une terreur panique ou un vertige imprévû lui fit faire tout-à-coup une retraite honteuse à laquelle Guichardin s'opposa de tout son pouvoir, & dont Jean de Médicis fut indigné.

L'irrésolution & l'incertitude regnoient dans l'armée, & plus encore dans les cabinets des Princes, les hostilités languissoient, les négociations étoient ouvertes par-tout; l'Empereur traitoit avec le Roi pour l'engager à exécuter le Traité de Madrid; avec le Duc de Milan pour l'engager à remettre le reste de ses Etats, à se confier en sa justice & en sa miséricorde; avec le Pape, pour le détacher de la Ligue; avec les Colonnes, pour les soûlever contre le Pape, dont ils étoient ennemis personnels; avec les Vénitiens, pour empêcher qu'ils ne res-

ſerraſſent les nœuds de leur ancienne union avec la France. Tous les Confédérés traitoient auſſi entre eux ; chaque jour voyoit éclorre des projets de Traités particuliers contraires au Traité général de la Ligue. Tantôt on offroit au Roi de France de conquérir le Milanès pour lui-même, tantôt on vouloit qu'il ſe contentât du Comté d'Aſt & de la Ville de Gênes, ſuivant le Traité de Coignac ; d'autres fois on lui faiſoit d'autres propoſitions plus ou moins vagues ſelon le plus ou le moins de beſoin qu'on croyoit avoir de lui. Perſonne ne ſavoit ce qu'il vouloit. La défiance & le défaut de concert traverſoient toutes les démarches ; les Confédérés faiſoient faire des levées en Suiſſe par Medéquin ; (1) & par l'Evêque de Lodi ; François I. auquel par un rafinement ridicule la Ligue faiſoit myſtère de ces levées, s'y oppoſoit par le miniſ- 1526.

(1) Il ſervoit alors la Ligue contre l'Empereur, il ſe faiſoit nommer le Marquis de Marignan.

[redacted] tere de ſon Agent auprès des Cantons ; les uns vouloient qu'on ſe
1526. contentât des troupes Italiennes, dont la fidélité ſeroit plus ſûre ; les autres croyoient qu'on ne vaincroit qu'à force de Suiſſes. Le Roi d'Angleterre & le Cardinal d'Yorck demandoient que les Principautés qu'on leur avoit aſſignées pour prix des ſervices qu'ils ne rendoient pas à la Ligue, fuſſent dans le Milanès, au lieu d'être dans le Royaume de Naples. François I. ne témoignoit pas plus de zèle pour la Ligue, il ne lui avoit fourni encore ni troupes ni argent. Toute ſon ardeur guerriere ſe rallentiſſoit alors ; ſoit que l'inaction de ſa priſon l'eût accoutumé à une vie oiſive, ſoit que le deſir de tenir ſa parole à l'Empereur ne lui eût permis d'entrer dans la Ligue que pour intimider ce Prince & l'engager à ſe contenter des deux millions pour la Bourgogne. D'ailleurs la volupté l'amolliſſoit de plus en plus ; l'amour qui pourroit ſervir d'aiguillon à la gloire, mais qui en

eſt trop ſouvent le fléau, l'arrêtoit dans ſa courſe ; une des filles de la ſuite de la Ducheſſe d'Angoulême (Anne de Piſſeleu qu'il fit depuis Ducheſſe d'Etampes) avoit remplacé la Comteſſe de Châteaubriant. 1526.

Pendant qu'il languiſſoit ainſi ; l'Empereur qui n'étoit amoureux que par délaſſement & qui ne négligeoit pas ſes affaires, ſongeoit à tirer parti des talens ſupérieurs du Duc de Bourbon que l'inexécution du Traité de Madrid laiſſoit toujours en Eſpagne ; il l'envoya pourſuivre la conquête du Milanès, dont il lui promettoit l'inveſtiture, lorſqu'il en auroit dépouillé Sforce ; l'Empereur eſpéroit trouver plus de fidélité dans un Prince étranger & proſcrit, qui auroit toujours beſoin de ſon appui, que dans un Souverain, dont la maiſon avoit au Trône Ducal des droits déja anciens, reconnus par les Puiſſances d'Italie & qui pouvoient devenir indépendans des volontés de l'Empereur.

Belcar. liv. 18. n. 53.

Le Duc de Bourbon arrivé à Milan,
1526. les Magiſtrats lui font une peinture énergique de leurs maux; les cris & les larmes d'un peuple déſeſpéré la rendoient plus énergique encore. Bourbon que ſes propres malheurs avoient dû rendre ſenſible, & qui dans un temps plus heureux pour eux & pour lui avoit été leur Gouverneur ſous François I., les conſole, les encourage, pleure avec eux, leur promet un prompt ſoulagement, mais il leur avoue que le défaut d'argent étant la ſource de tous ces déſordres, il faut de l'argent pour les faire ceſſer; il les conjure de faire un dernier effort, afin de fournir trente mille ducats pour la ſolde d'un mois; il jure que moyennant ce ſecours, il fera camper l'armée hors de la Ville. » Je ſais, leur dit-il, » que vous avez ſouvent été trompés » par de ſemblables promeſſes, mais » ajouta-t-il, ſi je vous trompe, » *que Dieu qui m'entend, me faſſe* » *périr au premier aſſaut ou à la* » *premiere bataille du premier coup* » *que tireront les ennemis.*

Ces paroles furent bien remarquées alors, & le furent encore davantage dans la suite. 1526.

Quoique trente mille ducats parussent une somme exorbitante aux Milanois épuisés par tant d'extorsions, cependant si à ce prix ils alloient être délivrés de l'armée Impériale, il n'y avoit pas à balancer, chacun fait ses efforts, ils vont déterrer leur argent, ils l'apportent pleins de crainte & d'espérance aux pieds de Bourbon. Ce Général se contente de faire passer de la Ville dans les Fauxbourgs quelques Compagnies; il ne voulut ou ne put pousser plus loin l'exécution de sa parole. Le gros de l'armée qui faisoit le siége du Château, reste toujours dans la Ville & continue d'y commettre les mêmes excès; les Milanois trahis dans leur derniere espérance, connoissent enfin qu'ils n'ont plus d'asyle contre la barbarie des Espagnols que dans la mort. La plûpart embrassent cette horrible ressource, les uns se précipitent du

1526. haut des toits & s'écrasent sur le pavé, les autres se pendent dans leurs maisons; ces effroyables aventures se multiplient de jour en jour sous les yeux cruels des Espagnols, qui daignent à peine s'en appercevoir, & poursuivent le cours de leurs violences.

C'est ainsi que des hommes traitoient des hommes à Milan, & voilà les effets de la guerre.

Cependant les défenseurs du Château, instruits & peut-être témoins de toutes ces horreurs, étoient réduits à se rendre, pour ne pas laisser tomber leur Duc entre les mains des Impériaux; la Rovere qui s'étoit éloigné de Milan, lorsqu'il pouvoit le secourir, examinoit dans le conseil s'il étoit à propos de s'en approcher, lorsqu'il apprit que Sforce avoit remis le Château de Milan au Duc de Bourbon.

Mém. de Du Bellay, liv. 3.

La capitulation portoit que Sforce pourroit se retirer dans la Ville de Côme & qu'il en auroit le Gouver-

nement ; c'étoit le reléguer à l'extrémité de ses états, dans une place sans conséquence, parce qu'elle étoit sans communication avec les autres ; Sforce s'étoit flatté du moins, que la garnison de cette Ville en sortiroit à son arrivée, mais les Impériaux interprétant à leur gré les loix qu'ils avoient eux-mêmes dictées, prétendirent que le Duc devoit s'estimer trop heureux qu'on le laissât demeurer dans Côme en sûreté ; Sforce qui ne croyoit pas y être en sûreté, si la garnison y restoit, prit, contre sa premiere intention un parti capable d'irriter l'Empereur, il alla trouver les Confédérés à Lodi, place qu'il devoit à leurs armes, & qui étoit avec le Château de Crémone, la seule qui lui restât. Quelque tems après, les Confédérés s'emparerent aussi de la Ville de Crémone, mais cette expédition, faite mal-à-propos, fit perdre l'occasion de surprendre Gênes. Une flotte que la France venoit d'équipper conformément au

1526.

Guicciard. liv. 16.

1526. Traité de Coignac, & la flotte combinée du Pape & des Vénitiens, s'étoient rangées aux deux côtés de Gênes, la premiere à Savonne au couchant de Gênes, la seconde à Porto-Fino au Levant; de-là elles croisoient perpétuellement dans ces mers, & resserrant Gênes de ce côté, qui fait sa plus grande force, elles la réduisoient à manquer de vivres; les Commandans des flottes demandoient que l'Armée des Confédérés détachât quatre mille hommes d'Infanterie, pour resserrer pareillement Gênes du côté de la terre; ils répondoient de la soumettre, mais le Duc d'Urbin, occupé alors au siége de Crémone, ne voulut pas faire une diversion si utile, & par ce refus fit manquer l'entreprise.

Belcar. liv. 19. n. 10.

Enfin le secours de terre que le Roi devoit fournir à la Ligue, arrive dans le Piémont; c'étoient cinq cens lances Françoises & quatre mille hommes d'Infanterie commandés par le Marquis de Saluces, des talens duquel le Roi lui-même avoit assez mauvaise opinion.

La

La Ligue acquit encore de nouveaux alliés. Ce Médequin, ce Marquis de Marignan, qui avoit tant influé sur le succès de Pavie, en forçant par la prise de Chiavenne les Grisons à quitter l'armée Françoise, étoit à Lodi dans l'armée des Confédérés, lorsque Sforce y arriva, sortant du Château de Milan. Médequin, qui avoit été son Sécretaire & qui l'avoit offensé par tant de trahisons, sur-tout par la surprise de Musso, ne put soutenir son aspect & quitta l'armée; il eut l'insolence d'être mécontent de ce que la Ligue lui préféroit Sforce, & il en témoigna son mécontentement d'une maniere plus insolente encore, en faisant arrêter un des Ambassadeurs de Venise (qui alloit en France) sous prétexte que la Ligue lui devoit de l'argent pour les levées qu'il avoit faites en Suisse. Les Grisons venoient de reprendre sur lui Chiavenne, mais il les gênoit tant par des impôts qu'il avoit établis sur la navigation du Lac de Côme, dont la 1526.

Ville de Musso le rendoit le Maître;
1526. que les Grisons pour s'exempter de ces droits, lui avoient donné cinq mille cinq cent ducats & lui en avoient promis encore autant. Les Grisons n'étoient point des Alliés à dédaigner, Bourbon le savoit bien, & il faisoit faire des levées chez eux, il falloit empêcher ces levées d'aller joindre l'Armée Impériale, il falloit empêcher aussi que les Grisons ne livrassent passage à des Troupes que le Duc de Bourbon faisoit venir d'Allemagne; les Grisons sur les sollicitations de la Ligue, consentirent à ces deux points, & même à un troisieme, qui étoit de fournir deux mille hommes à la Ligue, & la Ligue promit de les acquitter envers le Marquis de Marignan, des cinq ducats qui restoient à payer, de leur rembourser ceux qu'ils avoient déja payés, & de faire cesser les vexations de cet aventurier.

La Ligue avec tous ces secours n'en devint ni plus entreprenante

ni moins irrésolue ; il est vrai que l'Empereur sut l'affoiblir par une diversion adroitement ménagée ; les Colonnes, dont la destinée fut plus d'une fois de faire trembler les Papes, étoient alors doublement ennemis de Clément VII. comme Sujets de l'Empereur dans le Royaume de Naples, & plus encore pour des raisons qui leur étoient personnelles. Ces Colonnes étoient Vespasien, fils de Prosper, Ascagne, fils de Fabrice, & le Cardinal Pompée Colonne, (1) le plus violent & le plus furieux des trois ; ils menaçoient les Etats de l'Eglise du côté du Royaume de Naples, ce qui obligeoit le Pape d'entretenir une Armée de ce côté-là, & l'empêchoit de secourir la Ligue aussi puissamment qu'il l'auroit pu faire ; il crut se délivrer de ces Ennemis par un traité de Paix dont Vespasien Colonne jura l'observa- 1526.

(1) Prosper & Fabrice étoient cousins germains, le Cardinal Pompée etoit neveu de Prosper.

tion en ſon nom & au nom de ſes
1526. Couſins. Sur la foi de ce ſerment & de ce traité, le Pape licencia une partie de l'Armée qu'il entretenoit à Rome, & envoya le reſte à l'Armée de la Ligue : les Colonnes ſoulevés par l'Empereur trouvant l'occaſion favorable, ſurprennent Rome pendant la nuit, ſe ſaiſiſſent de trois portes, avancent en maſſacrant tout ce qui leur réſiſte; le Cardinal Pompée Colonne ne ſe propoſoit rien moins que d'égorger le Pape, & d'aller, les mains teintes de ſon ſang, forcer les Cardinaux à le couronner lui-même; il marchoit déja vers S. Pierre & vers le Vatican. Le Pape écraſé de ce coup de foudre, n'a pas la force de prendre un parti, il n'avoit plus de troupes; il ne pouvoit compter ſur le peuple, dont la moitié voyoit cet événement avec joie, & l'autre moitié avec indifférence. L'excès du péril ranima ſon courage; il voulut aller, revêtu des habits pontificaux, attendre ſes Ennemis ſur le Siége Apoſ-

tolique, comme avoit fait Boniface VIII. lorſqu'il avoit été ſurpris 1556. par Sciarra Colonne, mais cet appareil impoſant n'avoit pas plus arrêté la fureur de Sciarra Colonne, qu'un ſtratagême à peu près pareil des Sénateurs Romains n'avoit arrêté celle des Gaulois, lorſqu'ils avoient pris Rome. La fuite étoit plus ſure que tout cet héroïſme forcé : les Cardinaux qui entouroient Clément, effrayés de ſon danger, ſe jetterent à ſes pieds pour l'engager à s'y ſouſtraire ; ils eurent beaucoup de peine à obtenir qu'il ſe retirât avec eux dans le Château S. Ange. Il étoit tems qu'il prît ce parti ; à peine étoit-il ſorti de ſon Palais, que les troupes des Colonnes y entrerent & le mirent au pillage, elles pillerent auſſi les ornemens de la Baſilique de S. Pierre ; mais le déſordre dura peu, le canon du Château S. Ange arrêta l'impétuoſité des Colonnes. Moncade, qui étoit alors Ambaſſadeur de l'Empereur auprès du Pape, (car malgré la rupture, les diverſes Puiſ-

1526. sances avoient des Ambassadeurs dans les Cours Ennemies) Moncade se rendit au Château S. Ange, & voulut être Médiateur entre le Pape & les Colonnes; il fit également la loi à tous les deux Partis; il accorda au Pape une treve au nom de l'Empereur, & força les Colonnes qui n'agissoient que sous l'autorité de l'Empereur, d'y consentir. La Treve étoit de quatre mois. Les Impériaux firent sortir leurs Troupes de Rome & de tout l'Etat Ecclésiastique; mais le Pape fut obligé de rappeller celles qu'il avoit dans la Ligue, ce qui dérangea tous les projets de cette Armée.

Guicciard. liv. 17.

Mém. de Du Bellay, liv. 3.

Ce que Rome & le Pape souffrirent en cette occasion, n'étoit que l'avant-coureur de maux bien plus grands qui les attendoient. Rome devoit être réduite à envier le sort de Milan.

L'Empereur eut aisément subjugué toute l'Italie, si l'argent eût secondé ses intrigues & ses armes, mais faute de ce nerf puissant de la

guerre, il ne pouvoit tirer de l'Allemagne les troupes dont il avoit besoin ; l'Archiduc, son frere, plus pauvre que lui, ne pouvoit lui fournir ces secours ; Bourbon, plus pauvre qu'eux, avoit su par la confiance qu'inspiroient ses talens & sa réputation, tirer de ce Pays cette troupe d'Allemans qui avoient tant contribué à la Victoire de Pavie : le Chef de ces Allemans, George Fronsberg, qui avoit vaincu sous lui, & à qui l'amour de la Patrie & l'horreur de la Religion Romaine rendoient tout possible, détermina un grand nombre de Lansquenets à le suivre en Italie, moyennant un écu d'engagement par tête : il leur promit une fortune immense dans cette heureuse Contrée, il leur rappella tout ce que le pillage du Camp François à Pavie, avoit procuré de richesses à leurs compatriotes, l'Archiduc les fournit d'artillerie & de chevaux. Ils partirent plein d'espérance, profânant sur leur route les vases sacrés, & déchirant les Images,

1526.

Au bruit de leur marche, le Duc
1526. d'Urbin qui avoit pris trop tard le parti d'assiéger Gènes, leva le Siege pour aller empêcher leur jonction avec l'Armée de Bourbon. Il voulut les attendre au passage de quelques riviéres ou à la sortie de quelques défilés, mais il se trompa d'abord sur leur route, il croyoit qu'ils passeroient par le Bressan & le Bergamasque, & il s'avançoit contre eux vers l'Adda, tandis qu'ils traversoient le Trentin, le Veronese & le Mantouan. Le Duc d'Urbin rectifiant sa marche sur celle des Ennemis, les alla chercher dans le Mantouan, & par malheur il les rencontra : ce fut près de Borgo-Forté vers le confluent de l'Oglio & du Pô : on eût dû sans doute attendre pour les attaquer qu'ils tentassent le passage du Pô : on crut devoir prévenir ce moment. Le Duc de Ferrare que le Pape avoit refusé d'admettre dans la Ligue, s'étoit jetté entre les bras de l'Empereur. Le moindre Ennemi peut être dangereux, le moindre

Ainsi peut être utile, le Duc de Ferrare fit tenir aux Allemans à Borgo-Forté quelques Fauconneaux qui les servirent très-bien, un entre autres fracassa la cuisse au fameux Jean de Médicis qui chargeoit les Allemans à la tête des Chevaux-Legers : il fut transporté à Mantoue, & il y mourut de cette blessure (1). Brantôme & Varillas disent qu'on lui coupa la cuisse, & que Médicis sans vouloir souffrir ni qu'on le soutînt ni qu'on lui bandât les yeux, poussa la fermeté jusqu'à tenir lui-même la lumiere pendant l'opération, sans qu'il parût la moindre altération sur son visage.

1526.

Mém. de Du Bellay, liv. 3.

Belcar. liv 19. n. 11.

C'étoit le seul de tous les Chefs de la Ligue que les ennemis craignissent ; tous les partis tour-à-tour avoient éprouvé son courage. Un tempérament plein de feu le précipitoit dans toutes les occasions périlleuses ; ses talens que l'expé-

(1) Brantome, Hommes illustres & Capitaines Etrangers, art. Jean ou Jeannin de Médicis.

rience mûrissoit tous les jours, sembloient devoir rendre à l'Italie les
1526. Pescaires & les Colonnes réunis en lui seul. Il mourut à vingt-neuf ans. Les exploits dont il remplit cet espace si court, auroient suffi pour illustrer une longue carriere.

La Troupe particuliere dont il étoit le Chef, pour témoigner la douleur qu'elle avoit de sa perte, arbora le drapeau noir (1) qu'elle conserva depuis, monument respectable de la gloire du Général & de l'amour de ses Soldats. Elle prit le nom de Bandes-Noires qu'avoit porté la Troupe du Duc de Gueldres, détruite à Pavie.

Les Confédérés après cette perte, la plus grande qu'ils pussent faire, devinrent moins ardens à poursuivre les ennemis ; mais donnant dans un autre excès, ils le devinrent trop peu ; ils laisserent les Allemands

(1) Brantome dit que c'étoit Jean de Médicis lui-même qui avoit fait prendre à sa Troupe le Drapeau noir, à la mort de Léon X. (Brant. Capitaines Etrangers, Tome second).

côtoyer ſans obſtacle le Pô, choiſir l'endroit où ils le paſſeroient, le paſſer à Oſtiglia, paſſer enſuite la Secchia, la Lenza, la Parma, le Taro, la Nura, & ſe joindre à un détachement des Impériaux vers Plaiſance. 1526.

Cet accroiſſement de forces rendoit Bourbon à peu-près égal aux Confédérés, & ſon génie le rendoit bien ſupérieur, mais il étoit plus embarraſſé des troupes qu'il avoit, que de celles qu'il n'avoit pas; l'argent lui manquoit toujours; il avoit beau combler le déſeſpoir des Milanois, dévorer leur ſubſtance, faire périr dans les priſons les Bourgeois qu'il croyoit les plus riches, déchirer les autres par les plus cruelles tortures, il n'en pouvoit plus rien tirer; toutes les reſſources étoient épuiſées; toutes les Egliſes étoient dépouillées de leur argenterie, uſage qui commençoit à devenir fréquent, & auquel les Eſpagnols s'étoient accoutumés auſſi-bien que les Allemands; ils s'étoient accoutu-

més à un uſage plus odieux encore ;
1526. celui de voir ſans émotion couler les pleurs & le ſang des infortunés : on a vu par quelle monſtrueuſe barbarie ils ſe procuroient dans Milan une opulence déteſtable ; les ſources de cette opulence étoient taries, & ils ne demandoient pas mieux que d'être conduits dans une autre Ville plus riche, dont ils puſſent opprimer les habitans avec plus de fruit ; mais quelle que fût leur deſtination, ils vouloient, avant tout, qu'on leur payât toutes les montres qui leur étoient dûes. La longue habitude qu'ils avoient de la licence, obligeoit leurs Généraux de ſe conformer à leur volonté, qui d'ailleurs avoit au moins les apparences de la juſtice. Bourbon imagina pour les ſatisfaire un ſtratagême qui lui réuſſit. Moron toujours enfermé au Château de Pavie, attendoit que l'Empereur ordonnât de ſon ſort ; on lui avoit fait ſon procès ; convaincu d'avoir ſoulevé contre l'Empereur toute l'Europe, & ſurtout

Sforce son Maître, d'avoir voulu séduire le Marquis de Pescaire & faire égorger l'armée Impériale, il fut condamné à perdre la tête. Bourbon lui promit la vie moyennant vingt mille ducats; Moron voyant qu'on traitoit avec lui, crut qu'on ne se détermineroit pas aisément à perdre un homme dont on pouvoit employer si utilement les talens en les tournant contre la Ligue; il refusa de donner cette somme. Bourbon, sans s'amuser à marchander, fit tout préparer pour son supplice; la peur saisit Moron, & la nuit du jour qu'il devoit être conduit à l'échafaud, il fournit les vingt mille ducats. Echappé ainsi à la mort, il se fit connoître de plus en plus au Duc de Bourbon, qui admira ses talens & goûta son caractère: bien-tôt il eut sur l'esprit de ce Général un ascendant presque égal à celui qu'il avoit eu sur celui de Sforce.

1526.

Guicciard. liv. 17.

Lorsque la vente honteuse de la grace de Moron, l'enlévement scan-

daleux des derniers ornemens des
1526. dernieres Eglises, la multiplication
barbare des supplices, des gênes,
Mém. de Du Bellay, l. v. 3. des Estrapades contre les malheureux Milanois, eurent mis Bourbon en état de satisfaire en partie ses troupes, il les fit défiler vers Pavie, leur annonçant qu'il les alloit mener dans un lieu où elles s'enrichiroient à jamais. Le ton dont il faisoit cette promesse, l'air de mystère & de confiance à la fois qu'on voyoit sur son visage, piquerent & réveillerent les esprits; on ne parloit plus que des victoires de Marignan & de Pavie; on espéroit tout du Héros qui
1527. avoit fixé la fortune dans ces deux
Pâques le 21 Avril. batailles, on ne pouvoit que vaincre sous lui, tout retentissoit de sa gloire; les soldats dans leurs chansons l'élevoient au-dessus de tous les Conquérans. *Nous vous suivrons par-tout*, (1) crioient-ils avec un enthousiasme effréné, *dussiez-vous nous mener à tous les diables*. Ces

(1) Brantome, Capit. Etrang. art. Bourbon.

transports, ce dévouement aveugle étoient pour Bourbon le dédommagement le plus flateur de ses disgraces ; ses longs ennuis cédoient au plaisir si touchant de se voir adoré par tant de braves hommes, & d'être plus Roi dans son camp que Charles & François ne l'étoient dans leurs Cours. Ce Prince si fier & si froid avec les courtisans, savoit gagner le cœur des soldats par l'affabilité, comme il savoit exciter leur admiration par sa valeur ; il affectoit avec eux ce ton d'égalité qu'il connoissoit si propre à les séduire : » *mes enfans*, leur disoit-il, *je suis un pauvre Cavalier, je n'ai pas un sol non plus que vous, faisons fortune ensemble.* Il leur avoit distribué sa vaisselle, ses meubles, ses bijoux, ses habits, & ne s'étoit réservé qu'une casaque de toile d'argent, qu'il portoit sur ses armes ; son armée étoit devenue sa famille, sa patrie, sa fortune. Bourbon ne savoit plus lui-même jusqu'où ce personnage d'aventurier illustre alloit l'entraîner ; il pouvoit être 1527.

Duc de Milan, il pouvoit ſe faire
1527. Roi de Naples, il pouvoit bouleverſer l'Italie & y fonder une Monarchie nouvelle, une juſte vengeance l'animoit contre ſon pays, où la Ducheſſe d'Angoulême régnoit encore ſous l'autorité de François ; il étoit mécontent de l'Empereur, qui ne lui avoit point tenu parole ſur ſon mariage avec la Reine de Portugal, & qui ne vouloit l'employer que comme un inſtrument ſervile de ſa grandeur ; il avoit à ſe faire un ſort également indépendant & de ſes ennemis & de ſes Protecteurs. Son armée étoit plus à lui qu'à l'Empereur, mais les intérêts de l'Empereur devoient ſervir de prétexte à toutes ſes démarches, & de principal fondement à l'obéiſſance de ſes troupes, juſqu'à ce que les conjectures lui permiſſent de lever le maſque & de s'approprier le fruit de ſes travaux ; c'eſt du moins tout ce qu'on peut entrevoir de ſes projets, à travers le voile impénétrable dont ils ſont reſtés couverts.

Quelques Historiens ont écrit que son dessein étoit de faire sa paix avec la France aux dépens de l'Empereur, auquel il devoit enlever le Royaume de Naples. Mézerai parle d'une lettre de Bourbon au Roi, *laquelle*, dit-il, *se voit en bon lieu*, & qui contient ces mots : *Naples vous donnera des preuves de ma repentance & justifiera ma faute.* Mais les traces de ce projet sont trop foibles & trop équivoques pour être érigées en preuves. 1527.

Bourbon ayant préposé à la garde du Milanès, Antoine de Leve avec quelques troupes Espagnoles & Italiennes, se mit en marche avec l'armée Impériale, sans qu'elle sût où il la conduisoit & sans qu'il le sût peut-être lui-même ; il parut d'abord menacer Plaisance, puis Bologne, enfin on le vit s'avancer vers l'Etat de Toscane, & les Alliés commencerent à comprendre qu'il n'en vouloit pas à moins qu'à Florence ou à Rome.

Jusques-là leurs démarches avoient

toujours été gênées, parce qu'ils
1527. ignoroient quelle route prendroit
Bourbon & quelle entreprise il formeroit ; on n'avoit pû concevoir qu'un Général si sage, voulût sans aucune raison apparente prendre un parti désespéré, tel que celui de s'engager au milieu d'un pays ennemi, à travers tant de Places fortes, entre lesquelles il alloit se voir enfermé, sans ressources & sans vivres, poursuivi par une armée au moins égale à la sienne, & abondamment pourvûe de tout. Il falloit en effet tous les talens de Bourbon, pour traîner ainsi à travers tant de périls & tant d'obstacles une armée composée d'Espagnols, d'Italiens, d'Allemands, tous Peuples opposés d'inclinations, de religion, de caractères, jaloux, ennemis les uns des autres, apportant à l'exécution des desseins de leur Chef, des dispositions toutes différentes ; les Espagnols accoutumés dans Milan à une oisiveté opulente, à une mollesse cruelle ; les Italiens craignant

Mém. de Du Bellay, liv. 3.

la fatigue, le travail, & ayant toujours l'oreille ouverte aux sollicitations de leurs Concitoyens, qui servoient dans l'armée ennemie; les Allemands n'ayant rien reçu, ne devant rien recevoir, ni pour leur engagement, ni pour leur solde, & menacés de la faim dans un climat étranger où leur nom & leur religion étoient abhorrés. Tous ces intérêts divers se réunissoient en un intérêt commun contre un Général, qui au lieu de payement, n'offroit que des espérances vagues, que de belles chimeres; encore ne les offroit-il pas nettement; il parloit d'un grand projet, mais il ne le dévoiloit pas; plus ses promesses étoient magnifiques, plus elles étoient suspectes. On étoit environné d'ennemis: la Toscane, l'Etat de l'Eglise, les possessions des Vénitiens entouroient de toutes parts une armée isolée, fatiguée, abbatue, à qui l'armée des Alliés alloit encore ôter toute communication avec le Milanès. Ces travaux, ces fatigues, ces périls 1527.

étoient présens & réels, le prix étoit
1527. bien incertain. A tant de motifs de découragement & de révolte se joignoient les circonstances les plus fâcheuses, la conjuration des élémens, le débordement des rivieres, qui allongea la route, retarda la marche, gêna l'approvisionnement; une violente attaque d'apoplexie vint encore pour comble de malheur, frapper le Général Fronsberg, dont l'exemple & l'autorité étoient si nécessaires pour soutenir la constance des Allemands. Le génie de Bourbon triompha de tous ces obstacles; ce Général déclara enfin à ses Troupes que c'étoit à Rome qu'il les menoit, il leur fit sentir l'importance & en même tems la facilité de cette expédition, il les remplit de son ardeur, on ne songea plus qu'à le suivre, à vaincre & à s'enrichir.

Il falloit à des Espagnols quelque chose de plus que le courage ordinaire pour aller braver ainsi la Religion dans le centre de son Empire, & s'enrichir par la profanation au-

tant que par le brigandage, mais il y avoit déja long tems que l'avarice les avoit conduits à l'impiété, & leur commerce avec les Allemands avoit achevé de leur ôter tous leurs scrupules. 1527.

Les prétextes ne manquoient point à Bourbon pour cette entreprise, & il étoit aisé de persuader à l'Empereur qu'elle n'avoit été formée que par zèle pour son service. Le Pape avoit violé la trève que la force l'avoit obligé de conclure avec les Colonnes; quelques légers avantages qu'il eut dans cette guerre, un peu d'argent qu'il sut tirer à force de prières de toutes les Puissances confédérées, lui ayant enflé le courage, il avoit osé porter la guerre jusques dans le Royaume de Naples; mais bien-tôt une juste terreur le saisit, lorsqu'il reçut la nouvelle de la marche rapide & effrayante du Duc de Bourbon, vers les Etats de Toscane & de l'Eglise, & lorsqu'il sut que le Marquis de Saluces & le Duc d'Urbin n'avoient pas pu

1527. ou n'avoient pas voulu l'arrêter. Le foible Saluces ne faisoit aucune démarche sûre, il étoit plus propre, dit Guichardin, à briller dans un Tournoi qu'à paroître à la tête d'une armée. Le Duc d'Urbin cachoit son ressentiment contre les Médicis pour le leur faire mieux sentir; il avoit toujours un prétexte tout prêt pour laisser échapper Bourbon; tantôt il feignoit de craindre pour les Etats des Vénitiens, & comme c'étoit à eux qu'il étoit principalement attaché, c'étoit à leur sûreté, disoit-il, qu'il étoit le plus obligé de veiller; tantôt il alléguoit une maladie pour se dispenser d'agir, & mandoit la Duchesse d'Urbin sa femme, comme s'il eût été en danger. On entrevoyoit bien quelque mauvaise foi dans toutes ces défaites, & on la regardoit comme un assez juste retour de la mauvaise foi du Pape lui-même, qui ne cessoit de négocier avec les Impériaux sans la participation de ses Alliés, & qui étoit alors en négociation ouverte avec

le Viceroi de Naples ; mais Guichardin démêla mieux le vrai motif des infidélités du Duc d'Urbin, il comprit que ce Général vouloit qu'on lui restituât le Monte-Feltro & S. Leo, & que ce n'étoit qu'à ce prix qu'il étoit dispofé à défendre Rome & Florence ; Guichardin lui promit cette restitution au nom du Pape, mais le Pape qui haïssoit encore plus la Rovere qu'il n'en étoit haï, désavoua Guichardin, & courut à sa perte, comme tous ceux qui écoutent trop la haine. 1527.

Le Pape crut avoir trouvé un moyen plus efficace d'arrêter le Duc de Bourbon, en concluant une trève avec le Viceroi de Naples, & en faisant venir ce Viceroi à Rome, afin que son autorité contînt l'armée Impériale, si elle continuoit de s'avancer ; il se hâta de faire part de la trève au Duc de Bourbon, & de l'engager à l'accepter, en lui offrant de l'argent pour ses troupes ; ces offres furent rejettées comme insuffisantes. Le Viceroi envoya

aussi un Député au Duc de Bourbon,
1527. pour lui proposer, moitié par forme de conseil, moitié par forme d'ordre d'accepter la trève. Les Espagnols pour toute réponse voulurent massacrer ce Député, qui se sauva du camp avec peine ; le Marquis Du Guast crut devoir déférer aux ordres du Viceroi, qui seul représentoit pleinement la personne de l'Empereur en Italie, il quitta l'armée & se retira dans le Royaume de Naples. Les Soldats de leur propre autorité le déclarerent rebelle, tel étoit leur dévouement au Duc de Bourbon.

Belcar. liv. 19. n. 23.

Le Viceroi ayant appris l'accueil qu'on avoit fait à son Député, se faisant d'ailleurs un honneur de dissiper les terreurs du Pape & de procurer l'exécution d'un traité qui étoit son ouvrage, partit pour aller lui-même trouver le Duc de Bourbon & lui faire accepter la Trève ; il promit au Pape que si Bourbon résistoit, il sauroit l'obliger à se soumettre, en se servant de son auto-

rité

rité pour lui enlever les Espagnols & les Italiens de son armée & le réduire à ses seuls Allemands ; c'étoit où le Duc de Bourbon attendoit Lannoi pour lui prodiguer tous les mépris & tous les temoignages de haine qu'il lui devoit depuis l'enlevement de François I. de Pizzighitone en Espagne, injure que Bourbon n'avoit pas oubliée ; il savoit que l'attachement des Espagnols à sa personne l'emporteroit toujours sur l'autorité impuissante de Lannoi qu'ils ne pouvoient ni aimer ni estimer ; il prit plaisir à rendre la démarche de Lannoi ridicule, il courut de pays en pays, toujours suivi de loin par Lannoi, qui ne pouvoit l'atteindre, parce que Bourbon lui indiquoit des rendez-vous & ne s'y trouvoit jamais. 1527.

La marche de Lannoi l'exposoit aux plus grands dangers ; comme en courant après Bourbon, il passoit presque sans suite dans des pays qui venoient d'être dévastés par les Impériaux, les paysans irrités par

les brigandages de l'armée, pense-
1527. rent plusieurs fois s'en venger sur lui & l'immoler à leur fureur, il fallut qu'il se retirât à Sienne, & le Pape n'eut plus d'autre ressource que de fatiguer de ses cris les Vénitiens & les François. Il se flattoit pourtant encore que la guerre se borneroit à l'Etat de Toscane, ce qui n'étoit déja que trop dur pour lui, & que du moins elle ne seroit point portée à Rome, parce que le Duc d'Urbin & le Marquis de Saluces s'étant enfin déterminés à venir couvrir Florence, les armées ennemies sembloient ne pas pouvoir échapper l'une à l'autre ; mais cette espérance fut bien-tôt détruite. Bourbon partit d'Arezzo en Toscane le 26 Avril, sans artillerie, sans bagage, & faisant une marche forcée, s'avança rapidement vers Rome, laissant bien loin derriere lui le Duc d'Urbin & le Marquis de Saluces.

Quand il fut sous les murs de Rome, » voici, dit-il à ses troupes, » l'objet de nos desirs, le terme de

» notre courſe, la fin de nos maux, 1527.
» la ſource de notre fortune.

Ayant reconnu la Place, il diſpoſa tout pour un aſſaut, qui ſembloit devoir être d'autant plus meurtrier, qu'on n'avoit point d'Artillerie pour renverſer les murs. Un Porte-Enſeigne Romain auquel on avoit confié la garde d'une brêche qu'on n'avoit pas eû le tems de relever, vit le Duc de Bourbon s'avancer avec quelques Soldats ; l'effroi le ſaiſit, il s'égare, il veut fuir, il croit rentrer dans la Ville, il marche droit à Bourbon. Le Duc ne doute pas que cet homme ne commande une ſortie contre lui & qu'il ne ſoit ſuivi d'une troupe nombreuſe ; il s'arrête pour l'obſerver & pour donner le loiſir à ſes Soldats de s'aſſembler autour de lui ; en même-tems il fait ſonner la charge ; au bruit des trompettes un nouveau ſaiſiſſement fait rentrer en lui-même le Porte-Enſeigne, qui dirigeant mieux ſa courſe, fuit vers la Ville, où il rentre par la brêche à la vûe

de Bourbon. *Mes amis*, s'écrie ce
1527. Général, *suivons la route que le Ciel prend soin de nous tracer lui-même*; il court aussi-tôt vers la brêche une échelle à la main, & l'appliquant le premier à la muraille, il fut à l'instant suivi de tous ses Allemands.

C'étoit-là qu'il devoit subir la malédiction qu'il avoit prononcée contre lui-même à Milan, lorsque ses faux sermens avoient trompé les Milanois désespérés. Le premier coup d'Arquebuse parti des remparts de Rome, & parti, dit-on, de la main d'un Prêtre (1), renversa ce

(1) Beaucaire semble insinuer que Lannoi pourroit bien avoir eu part à ce coup. Un fou très-singulier nommé Benvenuto Cellini, qui étoit Orfévre, Sculpteur, sur-tout Ouvrier très-habile en Médaille, Soldat, Ingénieur, Musicien, Poëte, Historien, Voyageur, qui étoit tout, mais qui n'étoit pas Prêtre, prétend dans sa vie qu'il a lui-même écrite, que ce fut lui qui tua Bourbon. Il vit arriver l'armée de Bourbon devant Rome, il apperçut dans cette armée un homme qui s'élevoit au-dessus de tous les autres; un brouillard épais ne lui laissoit pas distinguer si cet homme étoit à pied ou à cheval, il lui tire un coup d'arquebuse & le renverse, il remarque aussitôt un grand désordre dans l'armée ennemie, il sut depuis que c'étoit Bourbon qu'il avoit tué; mais comme il

héros ſi brillant, ſi dangereux, & termina ſes agitations avec ſa vie. 1527.

La haine & la vengeance l'avoient égaré dans la carriere de la gloire; il rejetta les faveurs ſolides que la fortune & l'amour lui offroient dans ſa Patrie, pour pourſuivre des chimeres dans des climats étrangers. Eſclave de ſes paſſions & de ſes eſpérances, il rampa le moins baſſement qu'il put dans la Cour la plus orgueilleuſe, qui croyoit lui faire grace en permettant qu'il la fît triompher. Ses rivaux qu'il effaçoit, traverſerent toutes ſes entrepriſes, ils feignoient de le mépriſer comme rebelle, pour ſe venger d'être contraints de l'admirer & de le craindre comme un homme ſupérieur. L'Eſpagne qu'il ſervit trop bien, le négligea, l'Italie qu'il opprimoit, le

répéte à peu près la même aventure à l'égard du Prince d'Orange, ſon récit eſt ſuſpect; il paroît avoir voulu s'attribuer l'honneur ou le bonheur d'avoir tué par hazard les deux Héros du ſiécle. (*Vita di Benvenuto Cellini, orefice Scultore Fiorentino, da lui Medeſimo ſcritta*).

1527. détesta, la France qu'il trahit, fut plus indulgente, elle le plaignit. On s'y souvenoit toujours qu'on avoit autrefois vaincu sous lui & par lui, on rejettoit toute la haine de sa révolte sur la Duchesse d'Angoulême qui l'y avoit forcé. C'étoit elle seule qu'on accusoit d'avoir enlevé à la Patrie & donné aux ennemis tant de valeur & de talens. On jugeoit qu'un Héros n'avoit pas dû être opprimé pour n'avoir pû aimer une femme. Il s'en faut bien que la mémoire de Bourbon soit odieuse en France comme celle de Robert d'Artois avec lequel son sort eut d'ailleurs tant de conformité ; c'est que Robert d'Artois avoit été faussaire avant d'être rebelle ; des crimes volontaires l'avoient conduit à ce crime forcé ; on n'avoit vû au contraire dans Bourbon, avant qu'un ascendant malheureux l'entrainât au crime, que de la grandeur & de la générosité, il ne lui avoit manqué pour être toujours grand que de savoir souffrir des injures & ne s'en pas venger.

Le coup qui le frappa, lui laissa le tems de mourir en Héros comme il avoit vécu ; dès qu'il se sentit blessé mortellement, il dit à un Capitaine Gascon, nommé Jonas ou Gogna, de le couvrir d'un manteau & de cacher sa mort, de peur qu'elle n'abattît le courage des Soldats ; (1) Jonas exécuta cet ordre, & Bourbon expira sur le champ à l'âge de trente-huit ans, le Dimanche 5 Mai 1527 (2). 1527.

A cet ennemi de la France succéda un autre ennemi aussi implacable & presque aussi terrible, Philibert, dernier Prince d'Orange de la Maison de Chalons. Ce Seigneur né François, avoit d'abord offert ses services à François I. il parut dans Belcar. liv. 19. n. 29.

(1) Dépositions de François Compagne, de Guillaume du Bellay-Langey, de François Trigory, de Guillaume le Rat, Roger le Maistre, des 14, 16 & 21 Juillet 1527. Procès Manuscrit du Connétable de Bourbon.

(2) Ou plutôt à deux heures du matin la nuit du Dimanche au Lundi. Le Ferron dit qu'il respiroit encore lorsque Rome fut prise, qu'il y fut porté & qu'il y expira.

un équipage brillant à la cérémonie
1527. du Baptême du Dauphin, mais on ne lui témoigna point toute l'estime qu'il méritoit, il fut froidement accueilli, on lui ôta même l'appartement qu'on lui avoit donné d'abord à la Cour ; sa fierté ressentit vivement cet outrage, il partit mécontent & s'alla jetter entre les bras de Charles-Quint.

Les François pour punir Philibert de s'être attaché à une Puissance ennemie, confisquerent la Principauté d'Orange & les grands biens qu'il possédoit en Bourgogne. La haine du Prince d'Orange pour les François devint si violente, qu'il ne pouvoit la contenir ; elle éclatoit en toute occasion, elle s'exhaloit en satyres & en injures, quand elle ne pouvoit s'assouvir par les armes ; il s'affligeoit hautement de leurs succès, il insultoit publiquement à leurs disgraces, il avoit été pris par André Doria dans une bataille navale, donnée à la vue de Villefranche sur

la mer de Gênes en 1524. (1) On l'avoit enfermé au Château de Lusignan en Poitou, là son amusement étoit de charger les murailles de sa chambre d'inscriptions injurieuses aux François. Par le Traité de Madrid l'Empereur lui fit assûrer la restitution de ses biens ; le Traité de Madrid étant resté sans exécution, ses biens ne lui furent point restitués, mais il recouvra sa liberté, dont il fit aussi-tôt usage contre les François & contre leurs Alliés. Ce fut lui qui, à la mort du Duc de Bourbon, dont il fut témoin, se trouva chargé de l'exécution de son entreprise ; les Soldats retrouverent en lui Bourbon, il leur cacha la mort de ce Général, jusqu'à ce que leur courage & leur constance les eussent conduits au haut des remparts à travers tous les obstacles & avec une perte de mille Soldats ; alors pour les rendre inaccessibles à la pitié comme ils l'avoient été à la crainte, 1527.

(1) Voir le Chapitre 9 du Liv. 2.

1527. il leur annonça que Bourbon étoit mort & qu'il falloit le venger. La rage s'empara aussi-tôt de tous les cœurs; on ne respira plus que fureur & que vengeance ; on n'entendoit que des voix féroces de Soldats qui s'animoient au carnage & qui crioient horriblement : (1) *carné, carné, sangré, sangré, Bourbon, Bourbon.* Les Romains fuyoient de tous côtés, jettant leurs armes & ne songeant qu'à sauver leur vie. Le Pape & les Cardinaux se réfugierent au Château S. Ange, quelques-uns d'entre eux eurent à peine le tems d'y arriver ; le Cardinal Armelyn y arriva trop tard, les portes étoient fermées, & il restoit exposé aux outrages des Impériaux, si un de ses amis ne l'eût tiré avec une corde par-dessus les murs.

Le Cardinal Santiquatro fuyant à toute bride vers le Château, fut renversé de cheval, son pied resta

(1) Brantôme, Hommes illustres, Capitaines Etrangers, art. Bourbon.

embarrassé dans l'étrier, & son cheval continuant de courir, le traîna jusqu'à la porte du Château, où il entra brisé & déchiré, mais dérobé du moins à la rage des vainqueurs. 1527.

L'imagination est effrayée de toutes les horreurs dont Rome fut le théâtre pendant deux mois (chose inouie) que dura le pillage sans interruption. Elle avoit trouvé plus de traces d'humanité dans ces brigands barbares qui l'avoient saccagée autrefois sous les Alarics, les Genserics, les Totilas. Les vierges violées, puis égorgées; l'honneur tant vanté des Dames Romaines, livré à la plus infâme prostitution, en présence de leurs maris; la Nature outragée en mille manieres, & par la fureur & par le plaisir; l'avarice & l'impiété se disputant l'honneur de dépouiller les Temples, de profaner les choses sacrées, de piller les Monastères; la brutale insolence de l'hérésie employant avec affectation les habits Sacerdotaux, les marques de la Dignité Pontifi-

Guicciard. liv. 18. Sleidan. Commentar. liv. 6. Belcar. liv. 19. n. 28. Mém. de Du Bellay, liv. 3.

cale aux farces les plus ſcandaleu-
1527. ſes ; l'opprobre, l'ignominie, les coups, la mutilation prodigués aux Prêtres & aux Evêques ; des rançons exhorbitantes arrachées juſqu'à trois & quatre fois avec une fureur impitoyable à des malheureux qui donnoient tout pour ſauver leur vie, & qu'on maſſacroit lorſqu'ils n'avoient plus rien à donner ; toutes les rues ſemées de cadavres & inondées de ſang. Tel fut le ſpectacle qu'offrit pendant deux mois (on le répéte) la Capitale du Monde Chrétien, & c'étoient des Chrétiens qui le donnoient.

On avoit tellement lâché la bride à la licence & à la barbarie, que non-ſeulement on ne diſtingua ni rang, ni ſexe, ni âge, mais qu'on ne diſtingua pas même les amis des ennemis. Les Palais des Cardinaux les plus Impérialiſtes furent livrés au pillage & aux flammes, auſſi-bien que ceux des Cardinaux les plus attachés à la Ligue.

Le Cardinal de Sienne avoit

compté ſur ſon dévouement connu aux intérêts de l'Empereur, & n'avoit point crû devoir chercher un aſyle au Château S. Ange contre ſes amis, il fut obligé de payer ſa rançon, d'abord aux Eſpagnols, enſuite aux Allemands, ce qui n'empêcha pas qu'on ne le promenât ignominieuſement, tête nue, ſur un âne, au milieu des rues de Rome, en l'accablant de coups. On fit le même traitement au Cardinal de la Minerve & au vieux Cardinal Ponzetta, qui avoit alors quatre-vingt-dix ans. 1527.

Telles ſont les horreurs que l'énergique & indécent Brantôme raconte en riant, & en s'excuſant d'omettre, dit-il, des particularités fort plaiſantes.

On peut juger de l'immenſité du butin qui fut fait en cette occaſion, par la durée du pillage, par l'opulence de la Ville, par la ſurpriſe qu'elle avoit éprouvée. Perſonne n'avoit cru qu'elle pût être attaquée, perſonne enſuite n'avoit cru qu'elle

pût être prise. Le Pape, oubliant sa
1527. timidité, avoit défendu aux habitans de sortir de la Ville & même de sauver leurs effets par le Tibre, comme quelques-uns auroient pu le faire. Le Ciel qui avoit résolu l'oppression des Romains, leur ôta & la prévoyance & le courage.

Le Viceroi dont le Traité avec le Pape avoit été si peu respecté par l'armée Impériale, voyant que le Duc de Bourbon, son ennemi, étoit mort, tenta de disputer le commandement au Prince d'Orange. Il vint à Rome, mais les dispositions peu favorables où il trouva les troupes tant Allemandes qu'Espagnoles, effrayerent sa timide ambition, il ne se crut pas même en sûreté à Rome, & déja il reprenoit la route du Royaume de Naples, lorsqu'il rencontra son ami Moncade, le Marquis du Guast & le Capitaine Alarçon, qui voyant que la guerre continuoit, malgré la trève du Viceroi qu'ils avoient crû devoir respecter, revenoient tous à l'armée; ils rame-

nerent avec eux le Viceroi, qui fut seulement souffert par les troupes, 1527.
mais qui ne put recouvrer la considération, encore moins l'autorité. Elle resta toute entiere entre les mains du Prince d'Orange, qui dirigea seul les opérations du siége du Château S. Ange.

L'insolence des Lansquenets à l'égard des Evêques & des Cardinaux, annonçoit assez au Pape le sort qu'il devoit attendre, s'il étoit forcé dans ce Château. Sa vie même pouvoit être exposée à la rage des Colonnes qui s'acharnoient à sa perte ; l'implacable Duc d'Urbin, chargé de défendre & de sauver le Pape qui n'espéroit plus qu'en lui, saisit cette occasion de s'en venger. Au lieu de courir à Rome, sa haine industrieuse secondant les vœux des Impériaux, fait naître mille occasions de lenteur ; il s'arrête d'abord à Pérouse, il s'approche ensuite de Rome, il s'en éloigne, il se fait voir du Château S. Ange sur des montagnes, il disparoît, il revient en-

core, il reconnoît des postes, il va les attaquer, il change de projets, toujours constant dans ses perfides irrésolutions. Il sembloit qu'il prît plaisir à faire périr le Pape d'une mort lente & recherchée, en le faisant passer mille fois de l'espérance au désespoir.

1527.

Cependant le Prince d'Orange pressoit le siége, au péril de sa vie. Un coup d'Arquebuse qu'il reçut à la tête, pensa le joindre au Duc de Bourbon, il fut plusieurs jours dans un extrême danger, il n'en devint que plus ardent à presser les attaques. Le Pape comprit enfin qu'il n'avoit de salut à attendre que de lui-même & qu'il falloit se résoudre à traiter avec des ennemis moins à craindre encore pour lui que les faux amis qui prétendoient le secourir; il capitula en homme qui a sa vie à sauver, c'est-à-dire, aux conditions les plus dures, il consentit à remettre aux Impériaux, non-seulement le Château S. Ange, mais encore les Citadelles d'Ostie, de Civita-

Vecchia, de Civita-Caſtellana, & les Villes de Parme, de Plaiſance & de Modene ; il ſe conſtitua lui-même priſonnier dans le Château S. Ange avec treize Cardinaux juſqu'au payement de ſommes conſidérables qu'il promit de livrer à l'armée Impériale, il donna d'ailleurs pluſieurs Evêques & autres Perſonnages importans en ôtage, & l'abſolution aux Colonnes & à tous ceux qui l'avoient offenſé, c'eſt-à-dire, à tous les Impériaux. Le malheureux Pontife fut confié à la garde du Capitaine Alarçon, dont la deſtinée étoit de garder des Souverains priſonniers comme celle de Charles-Quint étoit d'en faire. Le Pape fut reſſerré dans un appartement fort étroit. Les Vénitiens oubliant qu'ils étoient Membres d'une Ligue dont le Pape étoit le Chef & qu'ils n'étoient déja que trop coupables de l'avoir laiſſé ſans ſecours dans une pareille extrêmité, profiterent de ſes diſgraces pour le dépouiller. Ils ſurprirent Ravenne, s'emparerent

1527.

Mém. de Du Bellay, liv. 3.

de Cervia & de ſes ſalines. Sigiſmond Malateſta, un de ces petits Princes de la Romagne, un de ces Feudataires du S. Siége, que le S. Siége avoit autrefois écraſés, rentra dans Rimini; un Jean de Saſſatello prit Imola; le Duc de Ferrare avoit pris Modene & le garda; Florence ſecoua le joug des Médicis; tout étoit juſte alors contre eux, parce que tout étoit facile, le tems étoit venu où le Pape devoit connoître combien on a tort d'être foible & malheureux. Ses amis, ſes Sujets même nuiſoient à ſa délivrance, en ne livrant point les Places qu'il avoit promis de remettre. La Ligue garda Civita-Caſtellana, André Doria, Civita-Vecchia, (1) Parme & Plaiſance refuſerent de recevoir les Impériaux.

1527.

Pour combie de calamité, la peſte ravagea Rome & le Château S. Ange, où le Pape toujours en danger

(1) Pour ſûreté de 14000 ducats qu'il diſoit lui être dûs pour ſes appointemens.

de la vie, voyoit chaque jour expirer autour de lui ses domestiques & ses amis. 1527.

Quelques Cardinaux qu'il chargea d'aller implorer pour lui la miséricorde de l'Empereur, n'oserent se remettre entre les mains *de ce preneur de Princes.* Guicciard. liv. 18.

L'Empereur n'avoit point paru se réjouir de la prise de François I, il parut s'affliger de celle de Clément VII. On n'a pas manqué d'observer qu'il fit faire des prieres publiques pour la délivrance du Pape, & sur cela l'on s'emporte contre son hypocrisie qui feignoit de n'attendre que de Dieu, ce que lui-même il pouvoit très-bien accorder. On suppose que l'Empereur n'avoit qu'à dire un mot pour se faire obéir de son armée; mais c'est de quoi on peut raisonnablement douter, quand on considére que cette armée n'étoit presque point à lui, que les différens corps dont elle étoit composée, ne connoissoient guère que leurs Chefs particuliers; que l'armée entiere en Sleidan. Commentar. liv. 6.

se dévouant aux fureurs héroïques
1527. du Duc de Bourbon, avoit moins prétendu servir l'Empereur, que suivre un Aventurier illustre, dont il est fort incertain que l'Empereur approuvât l'expédition ; que pendant la vie du Duc de Bourbon, elle avoit refusé d'obéir au Viceroi qui exerçoit légitimement l'autorité de l'Empereur dans l'Italie ; qu'après la mort de Bourbon elle avoit elle-même élu son Général & méconnu l'autorité de l'Empereur réclamée par Lannoi. Les Généraux même qu'elle s'étoit donnés, n'avoient sur elle qu'une autorité très-bornée. L'habitude du pillage & de la licence avoit rendu son indocilité incorrigible. Quelle peine le Duc de Bourbon n'avoit-il pas eûe à l'arracher de Milan ! quelle peine n'avoit point alors le Prince d'Orange à la tirer de Rome ! Avoit-il pû arrêter un pillage dont la durée & les excès le rendoient l'horreur de l'Italie ? or si les Généraux qu'elle avoit élus par confiance & par amour, avoient

ſur elle un ſi foible empire, que faut-il penſer de l'Empereur qu'ell ne connoiſſoit point, dont elle recevoit pas un ſol, & dont étoit en grande partie indépendante? l'erreur de ceux qui croyent que le ſort du Pape étoit entierement entre les mains de l'Empereur, vient de ce qu'ils ſuppoſent un Souverain abſolu, qui paye bien ſon armée, & qui de ſon cabinet en diſpoſe à ſon gré. Mais dans cette ſuppoſition, comment expliquent-ils l'hypocriſie qu'ils reprochent à l'Empereur? quel but lui donnent-ils? car l'hypocriſie en a toujours un, elle veut faire illuſion. Or à qui l'Empereur qu'on ſuppoſe univerſellement reconnu pour le ſeul Maître de la deſtinée du Pape, eût-il pu en impoſer par des prieres publiques pour la délivrance de ſon priſonnier? Dans ce ſyſtême, ce n'eût point été une hypocriſie, c'eût été une momerie impertinente, une inſulte barbare & ſacrilége au malheur du Pape, une

farce odieuse, capable d'attirer à son
1527. Auteur la haine & le mépris publics. Peut-on soupçonner d'un procédé si mal-adroit un Empereur habile, plein d'esprit & de vues, qui ne faisoit rien sans dessein ?

Mais enfin quel étoit son dessein ? le voici ; du moins je crois que le voici. L'Empereur connoissoit les bornes de son pouvoir sur l'armée d'Italie, il savoit qu'on les connoissoit comme lui ; il vouloit qu'on les connût, il cherchoit même à les exagérer aux yeux de l'Europe, afin qu'on ne lui imputât point la captivité du Pape, à laquelle il n'avoit peut-être en effet aucune part, mais dont il vouloit tirer le meilleur parti possible, en la prolongeant s'il le falloit. On sent que les prieres publiques de Madrid entrent naturellement dans ce plan, & qu'elles y entrent dépouillées de cette indécence que je leur reprochois dans le systême contraire.

Quelques Auteurs disent que l'Em-

pereur vouloit faire transporter le Pape en Espagne comme François I. & qu'il n'abandonna ce projet que sur les remontrances des Prélats & des Grands de son Royaume qui craignirent que ce transport ne rendît l'Empereur odieux. Quand cette circonstance seroit vraie, ce qui est incertain, elle ne détruiroit point ma conjecture. Il étoit naturel que l'Empereur voulût en tout évenement se rendre le seul maître de la destinée du Pape, on auroit vû alors quelle auroit été la conduite de Charles-Quint, mais sûrement on n'en sait rien. Au reste on peut douter que l'armée eût consenti au transport du Pape en Espagne. 1527.

En un mot, le personnage naturel de l'Empereur étoit de paroître désavouer la détention du Pape, désirer sa délivrance, travailler à la procurer, mais de persuader qu'elle ne dépendoit pas de lui.

Par la même raison, le personnage de ses ennemis étoit de représenter le ravage de l'Italie, le Lac de

Rome & l'emprisonnement du Pape
1527. comme l'ouvrage de l'Empereur, d'étaler dans des manifestes violens tous les titres qui auroient dû rendre la personne du Souverain Pontife respectable & sacrée à un Prince Chrétien, de rendre enfin la conduite de l'Empereur odieuse & redoutable à toute l'Europe. Ce dernier point n'étoit pas difficile. Un Roi de France & un Pape successivement pris par l'armée Impériale, le Pape actuellement gardé par un Capitaine Espagnol, tandis que les deux Fils de France étoient encore au pouvoir de l'Empereur, le Milanès arraché aux Sforce, le Patrimoine de S. Pierre enlevé à ses Successeurs, l'Italie entiere asservie ou menacée, tout cela rendoit l'Empereur pour le moins trop redoutable. Aussi la Ligue fit-elle enfin, mais trop tard, de véritables efforts. François I. & Henri VIII. s'unirent d'une plus étroite alliance.

Jusqu'alors l'un n'avoit point agi du tout, l'autre avoit agi trop mollement,

lement. Divers Traités conclus entre les deux Rois le 30 Avril & le 29 Mai 1527. n'avoient rien produit. 1527.
Pendant toute cette année 1527. il y eut beaucoup de négociations pour le mariage de François I. avec la Princesse d'Angleterre Marie, qui avoit été promise au Dauphin dès l'anneé 1518 ; ; mais le scandale qui venoit d'être donné dans l'Italie réchauffant le zèle romanesque de Henri VIII. il offrit à François I. de ne plus poser les armes, que le Pape & les Fils de France ne fussent mis en liberté ; le Cardinal Volsey passa la mer & vint trouver François I. à Amiens pour prendre des mesures avec lui. Les deux Rois proposerent aux Cardinaux de se rendre à Avignon pour y travailler en paix au soulagement des maux de l'Eglise ; mais les Cardinaux que tout allarmoit, craignirent de se mettre dans la dépendance de François I., & rejetterent la proposition. Les deux Rois convinrent du moins par un Traité du

18 Août, que si l'Empereur con-
1527. voquoit un Concile, soit en son nom, soit sous le nom du Pape, tant qu'il seroit en sa puissance, les Décrets n'en seroient reçus ni en France ni en Angleterre ; mais il ne s'agissoit point de Concile, il s'agissoit de guerre. On convint que les deux Rois feroient passer en Italie une nouvelle armée qu'ils entretiendroient à frais communs. Le Roi d'Angleterre fit à Lautrec l'honneur de le demander au Roi pour commander cette armée, soit qu'à travers les fautes qu'il avoit faites autrefois en Italie, on démêlât les talens d'un grand Capitaine, soit que le Roi d'Angleterre prévît, comme d'autres l'ont cru, que Lautrec auroit assez de vivacité pour réparer d'abord le mal présent, & qu'il feroit ensuite assez de fautes pour mettre des bornes aux succès de son Maître, deux choses qu'il étoit dans le caractère de Henri VIII. de désirer également. François qui n'aimoit plus la Comtesse de Châ-

Belcar. liv. 19. n. 34.

Sleidan. Commentar. liv. 6.

teau-Briant, & qui n'estimoit guère Lautrec, accorda celui-ci avec répugnance aux sollicitations de Henri VIII. Lautrec accepta aussi malgré lui ce dangereux honneur, prévoyant d'après la haine de la Duchesse d'Angoulême, que la disgrace de la Comtesse de Château-Briant (1) devoit pourtant avoir diminuée, & d'après la négligence du Roi, que le tems & les plaisirs augmentoient chaque jour, qu'on le laisseroit manquer de tout, lorsqu'il seroit en Italie.

1527.

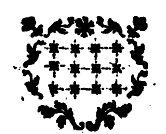
Mém. de Du Bellay, liv. 3.

Guicciard. liv. 18.

François I. fit aussi avec Sforce & les Vénitiens un nouveau Traité, par lequel on convint de part & d'autre du nombre de Troupes qu'on entretiendroit contre l'Empereur. Les Vénitiens entraînerent dans la Ligue les Florentins, quoique libres alors du joug des Médicis.

(1) Elle étoit alors remplacée, comme on l'a dit, par Anne de Pisseleu, autrement Mademoiselle de Heilly, depuis Duchesse d'Etampes, dont le Roi étoit devenu amoureux à Bordeaux à son retour d'Espagne.

Ainsi ce fut toujours la même
1527. Ligue qui avoit été formée en 1526, mais cette Ligue excitée par les événemens, alloit enfin sortir de son inaction & servir la cause commune.





# CHAPITRE XIII.

*Cartels respectifs de Charles-Quint & de François I.*

FRANÇOIS & Henri (1) envoyerent déclarer la guerre à l'Empereur par des Hérauts d'armes. La guerre depuis 1521. avoit à peine cessé entre Charles-Quint & François I; mais elle devint plus vive & plus personnelle par l'éclat dont cette déclaration fut accompagnée, par les défis mutuels dont elle fut suivie, par les témoignages de haine, & les reproches sanglans qu'elle entraîna de part & d'autre. Tout fut spectacle & décoration dans les Préliminaires de cette nouvelle guerre qui sembloit devoir être éternelle & qui fut très-courte. L'Empereur au mi-

1528. Belcar. liv. 19. n. 46. Guicciar. Paul. Jov. Du Bellay. Le Ferron. *Et alii passim.* Sleidan. Commentar. liv. 6.

*Pâques le 12 Avril.*

(1) Presque tout le récit suivant est tiré d'une Chronique qu'on trouve à la Bibliothéque du Roi, parmi les Manuscrits de Béthune, n°. 8471 & 8472.

lieu de toute sa Cour assemblée à
1528. Burgos donna audience à Guyenne., Héraut d'armes de France, & à Clarence, Héraut d'armes d'Angleterre, il écouta les plaintes qu'ils lui firent de la part de leurs maîtres, & y répondit.

Ces plaintes infinies dans le détail, avoient trois objets principaux; la captivité du Pape, celle des Enfans de France, le refus que faisoit l'Empereur de payer au Roi d'Angleterre les sommes qu'il lui devoit.

L'Empereur répondit avec une modération ferme & fiere qu'il n'avoit eû aucune part à la violence que le Pape avoit essuyée, & qu'aussitôt qu'il l'avoit sûe, il avoit pris, autant qu'il étoit en lui, les mesures propres à la faire cesser; qu'il rendroit la liberté aux Enfans de France, quand le Traité de Madrid seroit exécuté, qu'il étoit prêt de payer au Roi d'Angleterre dans des termes convenables ce qu'il pouvoit lui devoir, & qu'il n'y avoit qu'à compter.

L'Empereur ne diſſimula point au Roi d'Angleterre qu'il étoit inſtruit des chagrins que ce Monarque volage commençoit à donner à Catherine d'Aragon ſa femme & Tante de l'Empereur (1). On vous impute à cet égard, lui dit-il, » des projets » dont je vous crois incapable. S'ils » étoient réels, ce ſeroit bien un autre ſujet de guerre. 1528.

Il l'avertit d'avoir une confiance moins aveugle dans le Cardinal » d'York. Cet ambitieux, lui dit-il, » ne peut me pardonner de n'avoir » pas voulu employer mon armée » d'Italie, à forcer les ſuffrages des » Cardinaux pour le placer ſur le » S. Siége, comme vos lettres & les » ſiennes m'en ont tant de fois » preſſé; il a juré de ſe venger de » mon refus, il a oſé ſe vanter pu» bliquement qu'il exciteroit entre » nous des brouilleries éternelles, » duſſent-elles entrainer la ruine de » l'Angleterre. Henri VIII. ne re-

(1) On en parlera dans la ſuite.

garda cet avis peut-être utile, que
1528. comme un détour dont se servoit l'Empereur pour l'outrager dans la personne de son Ministre.

Au reste dans cette affaire comme dans toutes les autres, Henri VIII. voulut jouer un grand rolle & n'en joua aucun, il n'y avoit de véritable querelle qu'entre Charles-Quint & François I.

Cette querelle produisit d'abord beaucoup d'Ecritures aussi indécentes qu'inutiles ; on se convainquit réciproquement des plus grands torts ; on s'imputa de part & d'autre les malheurs de la Chrétienté, les progrès des Infidèles & des hérétiques ; on poussa si loin la subtilité de la dispute, que Charles-Quint prouva qu'on devoit imputer à François I. le sac de Rome & la prison du Pape, parce que c'étoit François I. qui, en revendiquant le Milanès, avoit été cause de tous les troubles de l'Italie. On sent qu'avec cette maniere de raisonner, personne n'étoit innocent ni coupable du traitement fait au Pape.

On joignit les mauvais procédés aux mauvais écrits. L'Empereur relegua Gabriel de Grammont, Evêque de Tarbes, Ambassadeur extraordinaire de François I. & le Président de Calvimont son Ambassadeur ordinaire à vingt lieues de la Cour, & leur donna des gardes ; il traita de même les Ambassadeurs des autres Puissances Confédérées. Le Roi usant de répresailles fit mettre au Châtelet Granvelle, Ambassadeur de l'Empereur. Soit que cette vengeance, plus éclatante encore que l'offense, en eût imposé à Charles-Quint, soit que les premiers mouvemens de sa colere eussent naturellement cédé à des réflexions plus sages, les Ambassadeurs de France ne tarderent point à être mis en liberté ; le Roi les rappella aussi-tôt : il relâcha aussi Granvelle qui reçut de son Maître le même ordre de se rendre auprès de lui.

1528.

Mém. de Du Bellay, liv. 3.

Tandis qu'on avoit ainsi violé le Droit des Gens & les regles de la bienséance, on s'étoit piqué de pro-

céder suivant les loix de la Cheva-
1528. lerie. Charles-Quint & François I. oubliant qu'ils étoient Rois & se souvenant seulement qu'ils étoient Gentilshommes, se défioient à un combat singulier. Charles-Quint dit au Héraut Guyenne : » je suis sur-
» pris que votre Maître s'avise au
» bout de sept ans de me déclarer
» une guerre qui n'a point cessé
» entre nous : cette démarche qui
» ne seroit qu'irréguliere, si votre
» Maître étoit libre, devient témé-
» raire & insolente par les circons-
» tances, puisqu'il est mon prison-
» nier, & qu'il m'a donné sa parole
» de rentrer dans mes fers, si le
» Traité de Madrid n'étoit pas exé-
» cuté ; au reste je ne puis penser
» que ce Héros si jaloux de sa gloire,
» ce Gentilhomme à qui les maximes
» de l'honneur sont si sacréees, n'ait
» pas voulu entendre ce que je dis,
» il y a deux ans en Grenade à Cal-
» vimont son Ambassadeur ; mais
» soit que ce Ministre ait été muet

» ou que votre Maître ait été sourd, 1528.
» je vous charge expressément de
» redire à celui-ci ce que je vous
» dis aujourd'hui ; c'est le devoir de
» votre Office, & ce n'est qu'à ce
» prix que vous jouissez dans ma
» Cour des privileges qui y sont
» attachés. L'Empereur ne s'expliqua pas davantage. Guyenne rendit compte au Roi de ce discours mystérieux, & lui remit les longues réponses que les Sécrétaires d'Etat Espagnols avoient faites aux longs écrits des Sécrétaires d'Etat François. Le Roi ne fit attention qu'au mot de l'Empereur. Impatient d'apprendre quelles étoient ces paroles si importantes qui intéressoient son honneur, il se hâta d'écrire à Calvimont qui étoit encore alors en Espagne, il lui reprocha sa négligence ou sa discrétion, il lui ordonna de redire le plus littéralement ce que l'Empereur lui avoit dit à Grenade, Calvimont étonné ou feignant de l'être, écrivit le 18 Février à l'Empereur une lettre respectueuse, il

1528. accusa sa mémoire, il le pria de vouloir bien répéter le propos tenu à Grenade, & qu'il avoit oublié, afin qu'il pût en instruire son Maître, qui le menaçoit de sa disgrace, s'il n'en étoit instruit au plutôt. L'Empereur lui répondit le 8 Mars : » je » vous ai dit que votre Maître avoit » lâchement violé la parole qu'il » m'avoit donnée à Madrid, & que » s'il osoit le nier, je le lui soutien-» drois seul-à-seul les armes à la main. » Aussi bien, tandis que les enne-» mis de la Foi, menacent de toutes » parts la Chrétienté, il sied mal à » des Rois, qui doivent en être les » Défenseurs, de verser des flots de » sang Chrétien; il vaut mieux qu'un » combat particulier décide d'une » querelle particuliere. N'est-ce pas » là, Monsieur l'Ambassadeur, le » mot dont vous êtes en peine ? re-» dites-le à votre Maître & qu'il en » sente toute la force.

Le Roi ayant reçu cette réponse, assembla le 28 Mars les Princes de son sang, les Cardinaux, les Prélats,

tous les Grands du Royaume, tous les Miniſtres des Cours Etrangeres, 1528.
& en leur préſence donna l'audience de Congé à Granvelle, qui venoit de recevoir ſon ordre de rappel.
» Je ſuis fâché, lui dit-il, qu'on
» m'ait contraint de vous traiter
» avec une rigueur dont votre Mi-
» niſtère & votre conduite ſem-
» bloient devoir vous garantir; mais
» il falloit venger l'outrage fait à mes
» Ambaſſadeurs, & leur procurer la
» liberté en vous l'ôtant. Je rends
» témoignage aux vûes pacifiques
» que j'ai toujours reconnues en
» vous, je ſais qu'il n'a pas tenu à
» vos ſoins qu'un Traité juſte &
» ſolide ne nous ait réunis, votre
» Maître & moi, contre les Infidè-
» les. C'eſt à lui de récompenſer
» des ſervices qui auroient pû lui
» être plus utiles. Pour moi, je me
» dois à moi-même une Apologie
» autentique ſur les accuſations dont
» il oſe me noircir dans l'Europe.
» Ecoutez-moi, & rendez un compte
» fidèle à votre Maître de ce que
» vous aurez entendu.

1528. Le Roi reprit alors toute l'hiſtoire de ſon regne, réfuta ſon ennemi ſur tous les points, tourna tout à ſon avantage & à la charge de l'Empereur. Comme ce plaidoyer n'avoit point de contradicteur, puiſque Granvelle étoit là pour écouter & non pour répondre, il fut aiſé au Roi de prouver, que le Traité de Madrid étoit nul, parce qu'il l'avoit ſouſcrit en priſon. » Je ne ſuis point » le priſonnier de Charles, dit-il, & » je ne lui ai point donné ma foi, » car nous ne nous ſommes jamais » trouvés enſemble les armes à la » main.

Reproche adroit peut-être, mais mauvaiſe raiſon! il eſt vrai que l'Empereur avoit fui devant François I. à Valenciennes & qu'il n'avoit pas combattu en perſonne à Pavie; mais, comme l'Empereur ne dédaigna pas de l'obſerver, les Rois ſont cenſés faire eux-mêmes ce qu'ils ſont par leurs Généraux,

Au reſte le principal objet de cette Aſſemblée étoit d'y faire lire un

Cartel adressé à l'Empereur & que François I. avoit écrit de sa main. 1528.
Ce Cartel conçu dans tous les termes de la brutalité Chevaleresque, disoit que l'*Elû en Empereur avoit menti par la gorge*, lorsqu'il soûtenoit que François I. avoit manqué au devoir d'un Gentilhomme. Le Cartel finissoit par les sommations les plus pressantes. » Assûrez-moi le champ. » Plus d'écritures. Tout est dit ; en» trons en champ clos, & termi» nons en gens d'honneur une que» relle illustre que tant de disputes » font dégénérer en un procès ridi» cule.

Mém. de Du Bellay, liv. 3.

Le Roi présenta cet écrit à Granvelle, sans lui dire ce qu'il contenoit, & le pria de le lire tout haut. Granvelle qui se douta de la teneur de l'écrit, & qui voyoit ces divisions avec douleur & ces cartels avec pitié, répondit sagement que la lettre de rappel avoit annullé ses pouvoirs & l'avoit dépouillé de son caractère. Sur son refus, le Roi fit lire ce cartel par le Sécrétaire d'Etat

[redacted] Robertet, puis il continua de faire ſon
1528. apologie & la ſatyre de l'Empereur.
La chaleur de la diſpute produiſit ſur lui ſon effet ordinaire, elle l'emporta au de-là de toutes les bornes, il oublia ce qu'il devoit à ſon rang, ce qu'il ſe devoit à lui-même, il s'abaiſſa juſqu'à inſulter non ſeulement l'Empereur, mais encore ſes Miniſtres. » Si votre Maître, dit-il, » démentant ſon défi généreux, continue à traiter cette affaire en Praticien, je ferai répondre à ſon » Chancelier par un Avocat beau- » coup plus homme de bien que lui; ſur quoi l'Empereur plus ſage & plus maître de ſes paſſions, répondit encore avec avantage, qu'il étoit honteux à un Roi d'outrager des Officiers qui faiſoient leur devoir en défendant leur Maître.

Robertet par ordre du Roi, mit en écrit tout le diſcours dont on vient de parler. Le Roi voulut le remettre avec le cartel à l'Ambaſſadeur. Celui-ci ſe diſpenſa encore de s'en charger, en allégant toujours

sa révocation. On fut obligé de remettre le tout au hérault Guyenne, qui retourna en Espagne intimer le cartel & demander le champ. 1528.

Ce fut encore devant toute sa Cour solemnellement assemblée le 8 Juin, que l'Empereur voulut recevoir les démentis, les reproches, les défis de son rival ; il étoit alors à Monçon en Aragon. Il parut revoir Guyenne avec plaisir, & Guyenne se loue partout dans son Procès-verbal, du bon accueil que lui fit l'Empereur, & des attentions que ses Officiers lui prodiguerent. Guyenne en présentant à l'Empereur le cartel & le discours, lui dit : » Sire, si votre réponse est la » sûreté du champ, j'ai ordre de la » rapporter ; si c'est toute autre » chose, mon Maître m'a expressé» ment défendu de m'en charger. » Votre Maître, répondit l'Empe» reur, n'a point de loix à donner » dans mes Etats, vous pouvez par» tir, mon Hérault d'armes lui por» tera ma réponse. L'Empereur char-

1528. gea seulement Guyenne d'obtenir du Roi un sauf-conduit pour son Héraut, & de le faire tenir promptement au Gouverneur de Fontarabie.

L'Empereur ne voulut laisser sans réponse, ni le discours ni le cartel. Il répondit au discours tout ce qu'on imagine aisément, cette réplique n'étoit qu'une piéce de plus au procès. A l'égard du cartel, il déclara qu'il le recevoit avec joie, qu'il lui paroissoit avoir tardé trop longtems, puisqu'étant daté du 18 Mars, il ne lui avoit été remis que le 8 Juin, il fixa le lieu du combat sur la petite riviere de Bidassoa, « ce lieu vous » est connu, dit-il au Roi, c'est celui » où vous futes délivré, c'est celui » où vous me donnâtes vos enfans » pour ôtages de l'exécution de ce » Traité que vous avez violé depuis. » Ce lieu ne peut vous être suspect, » il est situé autant dans vos Etats » que dans les miens. Rendez-vous-» y, si vous aimez l'honneur. Rien » ne doit plus nous arrêter. Nous

Mém. de Du Bellay, liv. 3.

» envoyerons de part & d'autre un 1528.
» ſeul Gentilhomme, pour arranger
» tout ce qui pourra procurer la
» ſûreté égale du champ, & pour
» décider du choix des armes que
» je prétends m'appartenir.

François I. dans ſon cartel, avoit proteſté que ſi l'Empereur s'amuſoit à écrire au lieu d'aſſurer le champ, il reſteroit chargé du délai ou du refus de combattre ; l'Empereur lui rend cette proteſtation, & lui déclare que ſi dans quarante jours, à compter du jour que le Hérault Eſpagnol lui aura remis le préſent cartel, il ne ſe trouve au lieu du combat, la honte du délai retombera ſur lui ſeul. On prétend que Charles-Quint avoit déjà fait choix d'un ſecond pour ce combat ; on dit qu'il avoit jetté les yeux pour cela ſur Baltazar Caſtiglioné, comme ſur le plus brave homme qu'il connût. Caſtiglioné n'avoit pas moins d'eſprit que de valeur ; il eſt l'Auteur du *Cortégiano*. Au reſte pour appuyer les reproches d'infidélité qu'il lui

avoit faits, & qu'il lui renouvelloit
1528. dans sa réponse & dans son cartel, il lui envoya une copie collationnée du sixieme article du Traité de Madrid, par lequel le Roi avoit promis de se rendre prisonnier en Espagne, si dans quatre mois la Bourgogne n'étoit pas rendue à l'Empereur.

On ne pouvoit, ce semble, procéder de part & d'autre avec plus de bonne foi, & rien ne paroissoit pouvoir retarder un combat si désiré par les deux parties.

Il faut avouer que si les principes de l'art de régner, mieux connus aujourd'hui, nous font appercevoir un ridicule réel dans ce duel d'un Empereur & d'un Roi, les maximes de ce tems-là diminuoient considérablement ce ridicule, ou même le faisoient disparoître; on sent assez que le désir d'épargner le sang des Sujets, de ménager les forces de la Chrétienté, &c. fournissoit à cette conduite des prétextes du moins plausibles. Mais un ridi-

cule bien plus réel, & que rien ne peut sauver, c'est de s'être défiés mutuellement avec tant d'éclat, d'avoir fixé sur ce combat les yeux de toute l'Europe, de s'en être fait publiquement un point d'honneur rigoureux, d'y avoir rapporté pendant près d'un an toutes ses démarches, d'avoir demandé le champ, de l'avoir donné & d'avoir fini par n'y point entrer. 1528.

Il reste à examiner à qui de l'Empereur ou du Roi, cette honte doit être imputée, ou si tous deux la partagent.

On doit observer d'abord que sur cet objet le Procès-verbal dressé en France par le Sécrétaire d'Etat Bayart, ne se rapporte point dans toutes les circonstances au procès-verbal de Bourgogne, (1) Héraut d'armes de l'Empereur. Nous croyons devoir analyser ici ces deux piéces,

(1) Les Hérauts d'Armes portent des noms de Provinces. On sent pourquoi le Héraut de l'Empereur portoit le nom de Bourgogne.

afin que rien ne manque à la discus-
1528. sion de ce fait très-important sans doute, puisqu'il intéresse l'honneur de deux Souverains, & qui plus est, de deux grands hommes.

Selon la relation de Bourgogne, l'Empereur lui remit le 24 Juin trois écrits ; le Cartel, l'Extrait du Traité de Madrid, & la réponse au discours du Roi ; il lui ordonna de rendre le cartel & l'extrait au Roi seul, après les lui avoir lus, & de donner à Robertet ou à un autre Secrétaire d'Etat la réponse au discours. Bourgogne arriva le dernier Juin à Fontarabie, il n'y trouva point le sauf-conduit què Guyenne s'étoit chargé d'y faire tenir, & que le Gouverneur de Fontarabie avoit déja demandé inutilement au Gouverneur de Bayonne. Bourgogne ne manqua pas d'écrire dès le lendemain au Gouverneur de Bayonne pour avoir ce sauf-conduit. Saint Bonnet (c'étoit le nom de ce Gouverneur) répondit le 3 Juillet qu'il l'attendoit, & qu'il l'envoyeroit aussi-tôt qu'il

l'auroit reçu. Le lendemain il écrivit de nouveau à Bourgogne, & lui manda qu'avant tout le Roi vouloit savoir s'il portoit l'assurance du champ ; & s'il n'avoit point d'autre commission. Bourgogne après avoir dépêché vers l'Empereur pour savoir s'il permettoit qu'on fît part de ses commissions à d'autres qu'au Roi, répondit le 16 par ordre de l'Empereur, qu'il portoit l'assurance du champ, la réponse au cartel du Roi, & autres choses concernant cette affaire. S. Bonnet récrivit le lendemain : » le Roi, comme il l'a » fait assez entendre dans son cartel, » ne veut plus qu'il soit question d'é» critures ni de contredits ; le com» bat répond à tout, si donc vous » voulez lui porter l'assurance du » champ seulement, j'envoyerai au» devant de vous un Gentilhomme » jusqu'à Andaye ; je vous ferai » conduire vers le Roi, & vous » pouvez compter sur le meilleur accueil. Bourgogne attendit jusqu'au 26, l'exécution de cette promesse.

1528.

Enfin ne voyant pas arriver le Gentilhomme, il écrivit à S. Bonnet :

1528. » Tous ces délais sont de bien mauvaise grace : » Je vous ai déja dit » que je portois l'assurance du » champ ; si j'ai d'autres commissions, elles sont toutes relatives » au combat ; il est bien étonnant » que celui qui parle & qui provoque, ne veuille pas qu'on lui réponde. Votre Maître n'auroit-il » prétendu que donner son cartel, » en prendre acte, & borner-là » cette affaire ? Je vous somme de » me donner mon sauf-conduit, & » je proteste contre tous les délais » qui seront apportés de votre part » à l'exercice de mon ministére. Cette lettre resta sans réponse. Neuf jours après, Bourgogne écrivit une seconde lettre qui resta sans réponse encore ; il en écrivit une troisiéme. Saint Bonnet perdit patience, il dit en propres termes au Trompette que Bourgogne lui avoit envoyé, *qu'il allât à tous les diables, & qu'il ne s'avisât plus de revenir.*

*venir*. Bourgogne ne manqua pas d'insérer littéralement ce propos dans son procès-verbal, & il prit plaisir à risquer une quatriéme lettre le 12 Août. Enfin le 17 Août Saint Bonnet répondit : » Le sauf-conduit » est arrivé, le Roi me fait mauvais » gré de vous avoir retardé si long- » tems ; mandez-moi quand vous » voudrez partir, je vous envoyerai » à Andaye un Gentilhomme, » comme je vous l'ai promis. Saint Bonnet pour détruire les soupçons que tant de longueurs avoient pu faire naître contre le Roi, crut devoir envoyer à Bourgogne l'original d'une lettre du Roi, par laquelle en adressant à lui S. Bonnet un second sauf-conduit, il lui marquoit son mécontentement de ce qu'il n'avoit pas fait usage du premier qu'il lui avoit adressé longtems auparavant. » Je trouve bien étrange, lui disoit le Roi, » que » vous ayez tant différé de laisser » venir le Héraut de l'Empereur, » puisqu'il vous avoit écrit qu'il

1528.

» m'apportoit l'assurance du champ.

1528. Voilà donc jusqu'ici la conduite de François I. disculpée. Loin d'autoriser les délais dont Bourgogne se plaignoit, il s'en plaignoit lui même. Tout devoit être imputé au seul Saint Bonnet. Il paroît que ce Gouverneur, sentant toute l'importance d'une pareille affaire, avoit cru devoir ne rien précipiter, donner le tems au Roi de faire toutes ses réflexions, attendre de nouveaux ordres & un nouveau sauf-conduit.

Bourgogne ayant reçu ces deux lettres, répondit le 18 : » Je suis » tout prêt, je n'attends que mon » sauf-conduit, & je partirai aussi» tôt ». Le lendemain un trompette lui apporta le sauf-conduit à Fontarabie, & l'avertit que Boussonsault, Capitaine du vieux Château de Bayonne, député par S. Bonnet pour l'accompagner en France, l'attendoit à Andaye. Bourgogne arriva le 7 Septembre à Etampes, où il trouva le Héraut d'armes Guyenne, qui lui dit : » Le Roi est allé à la

» chasse vers Montfort-l'Amaury, 1528.
» il m'a envoyé au-devant de vous
» pour vous dire d'aller à Longju-
» meau où vous recevrez de ses nou-
» velles. Je suis chargé de l'avertir
» de votre arrivée, & je vais le
» trouver. Le lendemain Guyenne
vint à Longjumeau où Bourgogne
l'attendoit, & rapporta que Mont-
morenci Grand-Maître de la Maison
du Roi, auquel il s'étoit adressé,
lui avoit dit : » Le Roi est à plus de
» dix lieues d'ici à la poursuite d'un
» cerf, il tourne du côté de Hou-
» dan, où vraisemblablement il pas-
» sera la nuit ; retournez avertir le
» Héraut de l'Empereur de rester à
» Longjumeau, jusqu'à ce que le
» Roi soit revenu à Paris, & qu'il
» lui fasse savoir sa volonté. Bour-
gogne, qui crut que c'étoit une dé-
faite, répondit : » C'est trop de
» délais, je veux absolument aller
» à Paris & savoir par moi-même
» où je pourrai trouver le Roi.
Guyenne voyant l'impatience de
Bourgogne, dit à l'Officier qui l'a-

1528. voit amené en France : » Je vous » défends de la part du Roi de mener » cet homme à Paris & de souffrir » qu'il y aille. Bourgogne s'offensa » de ce procédé, il dit au Héraut » d'Armes François : » Ce n'est pas » là le traitement que vous avez » reçu en Espagne ; on ne vous y a » point troublé dans les fonctions » de votre Office. Vous devez sa- » voir qu'on n'en use pas ainsi avec » un Héraut d'armes, j'en ferai mon » rapport à l'Empereur ; vous ne » devez point me céler le Roi, puis- » que j'ai son sauf-conduit. » Eh bien ! répartit Guyenne avec co- lere, » allez donc le chercher au » travers des forêts, mais absolu- » ment vous n'irez point à Paris. Bourgogne fut donc obligé d'atten- dre à Longjumeau. Le même jour un Gentilhomme vint de la part de Montmorenci tenir compagnie à Bourgogne & le prier d'attendre les ordres du Roi à Longjumeau. Bourgogne insista encore pour aller à Paris, le Gentilhomme lui dit que

cela n'étoit pas possible pour ce jour-là, parce que le Roi étoit engagé dans une partie de chasse, mais que le lendemain Guyenne iroit demander les ordres du Roi. Cela fut exécuté. Guyenne vint le lendemain prendre Bourgogne pour le mener à Paris. Il s'éleva entre eux une assez frivole dispute à propos de la Cotte d'armes, dont Bourgogne voulut se revêtir en entrant dans les Fauxbourgs de cette Ville, Guyenne s'y opposa de la part du Roi, & fit plusieurs plaisanteries assez grossieres sur ce vain cérémonial dont Bourgogne sembloit jaloux. Les deux Gentilshommes qui, avec Guyenne, accompagnoient le Héraut de l'Empereur, le firent descendre dans une Hôtellerie des Fauxbourgs, & dirent qu'avant de le faire passer outre, il falloit qu'ils parlassent au Roi. Ils revinrent quelques heures après, accompagnés de deux Notaires, en présence desquels ils déclarerent à Bourgogne qu'il y avoit du danger pour lui à paroître dans Pa- 1528.

ris avec sa Cotte d'armes, que le
1528. Peuple pourroit l'insulter, que s'il persistoit à vouloir y entrer dans cet équipage, il falloit que ce fût à ses risques, périls & fortunes, & qu'ils demandoient à être déchargés de la garde de sa personne. A cette proposition, Bourgogne qui se voyoit dans une terre ennemie, entouré de gens qu'il ne connoissoit pas, craignit que les deux Gentilshommes, quand ils l'auroient quitté, n'eussent été soulever le peuple contre lui, ou lui tendre quelqu'autre piége ; il déclara que, puisqu'on ne vouloit point se charger de sa personne, il ne sortiroit point du logis où il étoit. Sur cet incident, les deux Gentilshommes sortirent encore pour prendre de nouveaux ordres, & à leur retour, ils dirent à Bourgogne : » Nous » avons parlé à M. le Grand-Maître, » vous pouvez entrer dans la Ville » en tel équipage qu'il vous plaira, » nous nous chargeons de vous. Bourgogne eut donc la satisfaction

qu'il avoit désirée, d'entrer dans Paris avec sa Cotte d'armes. On le mena dans la maison d'un Chanoine de Notre-Dame, où des Archers le garderent. Ces Archers, nécessaires ou non pour sa sureté, ne le quitterent point pendant tout son séjour à Paris. Aussi-tôt qu'il fut arrivé, il pria un des deux Gentilshommes d'aller avertir le Grand-Maître qu'il voudroit lui parler. Ce qui fut fait, & le lendemain 10 Septembre, le Grand-Maître l'envoya chercher. Bourgogne lui exposa l'objet de son voyage : le Grand-Maître lui dit de retourner dans son logis jusqu'à ce qu'on le mandât. Le même jour à quatre heures après midi, plusieurs Gentilshommes, Hérauts d'armes & un nombreux cortége d'Archers vinrent le prendre pour le mener au Palais, où le Roi l'attendoit au milieu des Princes du Sang, des Prélats & de tous les Grands du Royaume. 1528.

Aussi-tôt que le Héraut parut, avant même qu'il parlât, & tan-

dis qu'il s'inclinoit pour saluer le
1528. Roi, le Roi impatient lui crie : » Héraut, toutes tes lettres annoncent que tu apportes l'assûrance » du champ. L'apportes-tu ? Sire, répondit gravement l'Espagnol, étonné de cette vivacité peu conforme au Cérémonial, » permettez » que je fasse mon office, & que je » dise ce que l'Empereur m'a chargé » de dire. Non, s'écria le Roi, » je » ne t'écouterai point, si avant tout, » tu ne me donnes une Patente, » signée de ton Maître, contenant » la sûreté du champ. Le Héraut Espagnol voulut tout faire par ordre, & sans s'émouvoir, commença sa harangue. *Sire, la très-sacrée Majesté de l'Empereur*..... Je » te dis, interrompit le Roi, que » tu me donnes la Patente de ton » Maître, tu harangueras après tant » que tu voudras. Sire, dit le Hé» raut, j'ai ordre de vous lire le » cartel & de vous le donner ensuite. Quoi donc, s'écria le Roi, en se levant de son siége, plein de colere,

» ton Maître prétend-il introduire » des usages nouveaux dans mon » Royaume & me donner des Loix » dans ma Cour ? Quel est ce nou- » veau trait d'hypocrisie qu'il nous » prépare ? Le Héraut choqué de ce terme d'hypocrisie, assez déplacé en effet, répondit d'un ton ferme : » Sire, mon maître fera toujours ce » que doit faire un Prince vertueux » & plein d'honneur. Ah ! ah ! dit le » Roi, je le veux croire. Montmorenci voulut parler, soit pour appaiser son Maître qu'il voyoit s'écarter trop de la modération, soit pour ouvrir quelque avis. A peine avoit-il prononcé le mot, *Sire*... que le Roi l'interrompant avec la » plus grande colere, s'écria : » Non, non, je ne souffrirai point » qu'il parle avant qu'il m'ait donné » l'assûrance du champ ; puis se tour- » nant vers Bourgogne : » donne la moi, lui dit-il, » ou retourne-t'en » comme tu es venu. Bourgogne voyant que le Roi ne vouloit point lui laisser faire sa commission à son 1528.

gré, qu'il l'interrompoit à chaque
1528. mot, qu'il le troubloit par ses transports de colere, prit le parti de lui dire : » Sire, je ne puis sans votre » permission faire mon office, je » vous la demande ; si vous ne daignez point me l'accorder, faites-moi donner votre refus par écrit, » & faites entretenir mon Sauf-conduit pour le retour. Le Roi répondit toujours avec le même ton d'aigreur : *je le veux bien, qu'on le lui donne.*

Bourgogne sortit de l'Assemblée, & retourna dans son logis avec la même escorte qu'il avoit eue en venant au Palais ; il demanda ensuite à parler au Grand-Maître, ce qu'il ne put faire que le sur-lendemain ; il lui dit : » Monsieur, c'est » à vous que je me suis adressé pour » obtenir audience du Roi ; vous » avez vu qu'il n'a point voulu m'entendre, vous avez vu avec quelle » dureté il m'a parlé. J'espére cependant que ma confiance en son » sauf-conduit ne sera point trahie,

» & que les priviléges de ma charge » seront respectés. Je vous prie au 1528. » reste de vouloir bien dire au Roi, » que, quand il lui plaira de m'en- » tendre, je serai toujours prêt à lui » délivrer le cartel de l'Empereur, » qui, comme je l'ai déja plusieurs » fois dit & écrit, contient l'assû- » rance du champ : s'il ne veut pas » le recevoir, qu'il me fasse donner » un acte par écrit de son refus, & » je proteste que l'Empereur le pu- » bliera par-tout. Montmorenci répondit qu'il en parleroit au Roi & qu'il en rendroit réponse à Bourgogne. Cette réponse n'arriva que le 15 ; Montmorenci la rendit à Bourgogne dans la grande Galerie du Palais où il l'avoit fait venir. Le Roi, lui dit-il, ne juge plus à pro- » pos de vous donner audience, il » regarde votre commission comme » faite, & vous permet de partir. Je partirai donc, répondit Bourgogne ; » mais je vous répete encore » que, si le Roi le veut, je suis prêt » à lui remettre le Cartel de l'Em-

» pereur, & que ce Cartel contient
1528. » la sûreté du champ. S'il persiste à
» le refuser, je ferai mon rapport
« de tout ce qui s'est passé, & je
» proteste de nouveau que l'Empe-
» reur le publiera par-tout, afin que
» tout le monde sache que le com-
» bat n'a point manqué par sa faute.
Bourgogne répéta plusieurs fois cette même protestation en présence du Sécrétaire d'Etat Bayart & d'environ cent personnes, qui étoient dans la grande Galerie avec Montmorenci. Bourgogne les prit pour témoins du refus qu'il essuyoit.

Le même jour, Bayart l'envoya chercher, & voulut lui remettre un écrit contenant un procès-verbal de l'audience du 10. Bourgogne refusa de s'en charger, parce qu'il le trouva, dit-il, trop contraire à la vérité. Presque tout y étoit alteré ou dissimulé. Les paroles dures & violentes du Roi n'y étoient point insérées, on ne parloit point de ses transports de colere, les réponses même de Bourgogne étoient changées. En-

fin le 16. Septembre, ce Héraut partit de Paris, reportant à l'Empereur son Cartel, & les autres piéces dont il l'avoit chargé. Le 1 Octobre il passa par Bayonne. S. Bonnet lui demanda des nouvelles de son voyage & de sa commission. » On ne m'a » point maltraité, dit Bourgogne, » mais on n'a pas voulu m'entendre. » Je m'en doutois bien, reprit S. Bonnet, & je vous l'aurois prédit. Le 7 Bourgogne arriva à Madrid, où il fit à son Maître la relation qu'on vient de voir. 1528.

Cette relation est pleine de venin, & ne contient pas une circonstance qui ne se rapporte au dessein de faire retomber sur le Roi la honte du refus de combattre. Tout s'y présente d'abord de mauvaise grace de la part de la France. Ce sauf-conduit qui se fait attendre près de deux mois, les brutalités, les variations, les lenteurs étudiées de S. Bonnet, les duretés & les bouffonneries de Guyenne, l'incident sur la cotte d'armes, la crainte du peuple qu'on veut inf-

1528. pirer à Bourgogne, la demande qu'on fait d'être déchargé de sa garde, &c. Cependant lorsque l'on considére attentivement toutes ces circonstances vraies ou fausses, on voit qu'il n'en résulte rien contre le Roi.

On a déja prouvé qu'on ne pouvoit lui imputer les délais qu'essuya Bourgogne à Fontarabie; & que tout étoit sur le compte du Gouverneur de Bayonne.

Quant aux délais qu'essuya Bourgogne à Longjumeau, ils se réduisent à deux jours, puisqu'étant arrivé le 7 Septembre, il eut audience le 10. Un si foible retardement est assez expliqué par la partie de chasse ou le Roi, qui ne savoit point l'arrivée de Bourgogne, s'étoit engagé entre Mont-fort-l'Amaury & Houdan.

Si d'ailleurs il est échappé un trait d'emportement à un Officier Gascon trop vivement pressé; si dans une nation gaye & railleuse il s'est trouvé un mauvais plaisant; si l'on a craint qu'un Héraut ennemi, s'an-

nonçant avec trop d'appareil, dans de semblables conjectures, ne blessât les yeux du peuple, que peut-on conclure contre le Roi de ces menus faits, recueillis avec une affectation si suspecte, & dont les uns ne parvenoient pas à la connoissance du Roi, les autres annonçoient de sa part une attention délicate pour le Hérault même? 1528.

En supposant donc que le procès-verbal de Bourgogne ne contînt rien de faux ni d'exagéré, tout ce qu'on entrevoit dans le récit des faits qui précédent l'audience du 10 Septembre, c'est que les François, toujours tendrement attachés à leurs Maîtres, ne pouvoient voir sans une juste inquiétude, le Roi s'exposer aux hazards d'un combat singulier; mais rien ne fournit la plus légére induction contre la sincérité du désir que le Roi témoignoit de combattre son Rival.

Quant à la conduite du Roi dans l'audience du 10 Septembre, on croit devoir suspendre les réflexions qui

se présentent sur cet objet, jusqu'à
1528. ce qu'on ait rapproché du procès-verbal de Bourgogne celui que le Secrétaire d'Etat Bayart dressa par ordre du Roi, & dont Bourgogne refusa de se charger, parce qu'il le trouvoit, disoit-il, trop infidèle.

Ce Procès-verbal ne parle ni des délais de Bayonne ni de ceux de Longjumeau, il commence par l'Assemblée du 10 Septembre, dont il étale toute la pompe. Le Roi avant d'introduire le Héraut Espagnol, expose l'état de l'affaire, & rappelle tout ce qui s'est passé depuis sa prison. Il pose toujours pour base de sa justification la nullité prétendue du Traité de Madrid, il fait sentir la nécessité que les circonstances lui imposent de défendre son honneur contre les reproches & les Cartels de l'Empereur. Le Héraut est ensuite introduit.

On croit devoir transcrire ici mot à mot toutes les questions du Roi & toutes les réponses de Bourgogne, parce que c'est en cela que réside le

nœud de la difficulté qu'on examine & dont on abandonne la solution au Lecteur. 1528.

» Le Roi a dit : Hérault, portes-» tu la sûreté du camp, telle qu'un » Assailleur comme l'est ton Maître, » doit bailler à un défendeur tel com-» me je suis ? Le Hérault lui a dit, » Sire, il vous plaira me donner con-» gé de faire mon office. Alors le » Roi lui dit, baille-moi la patente » du camp, & je te donnerai congé » de dire après tout ce que tu vou-» dras de la part de ton Maître. Le » Hérault commence à dire : *La très-» sacrée-Majesté*... sur lequel mot le » Roi lui a dit derechef; montre-» moi la patente du camp ; car je » pense que l'élû en Empereur soit » gentil Prince, ou le doive être, » qu'il n'auroit point voulu user de » si grand hypocrisie, que de t'en-» voyer sans ladite sûreté du camp, » vû ce que je lui ai mandé, & aussi » tu sais bien que ton sauf-conduit » contient que tu portes ladite su-» reté. Ledit Hérault a répondu qu'il

» croyoit porter chose que ledit Sei-
1528. » gneur Roi s'en devroit contenter.
» A quoi ledit Seigneur Roi a répli-
» qué ; Hérault baille-moi la patente
» du camp, baille-moi-la, & si elle est
» suffisante, je l'accepte ; & après,
» dit tout ce que tu voudras. A quoi
» ledit Hérault à répondu, quil avoit
» commandement de son Maître de
» ne la bailler point, qu'il n'eût pre-
» miérement dit aucune chose, qu'il
» lui avoit donné charge de dire.
» Alors le Roi lui a dit : ton Maître
» ne peut pas donner de loix en Fran-
» ce ; & d'autre part, les choses sont
» venues à tel point, qu'il n'est plus
» besoin de paroles ; & si dois être
» averti que je n'ai fait porter paro-
» les par mon Hérault à ton Maître ;
» mais ce que je lui ai mandé a été
» par écrit, signé de ma main ; à quoi
» ne falloit autre réponse, que ladite
» sûreté du champ, sans laquelle je ne
» suis délibéré de te donner audien-
» ce ; car tu pourrois dire chose dont
» tu serois désavoué, & aussi ce n'est
» pas à toi à qui j'ai à parler, ne à

» combattre, mais seulement à l'élu
» en Empereur. Ledit Hérault a dit 1528.
» lors audit Seigneur, qu'il lui don-
» nât donc congé, & sauf-conduit
» pour s'en retourner; ce que ledit
» Seigneur lui a accordé, & a dit au
» Hérault, *prends acte*; & après a de-
» mandé à moi Gilbert Bayart, . . .
» acte comme il n'avoit tenu & ne
» tenoit à lui, qu'il ne reçût ladite
» patente, & qu'en la lui baillant
» telle qu'elle doit être, il ne refu-
» soit de venir audit combat, & ce
» fait s'est retiré en la chambre or-
» donnée pour tenir son Conseil. Et
» ledit Hérault a requis audit Seig-
» gneur, que les choses susdites lui
» fussent baillées par écrit; ce qui
» avoit été accordé. Fait, &c.

L'exacte justice demande d'abord qu'on ne croye aveuglement ni la relation de Bourgogne, ni celle de Bayart. L'une peut exagerer les circonstances, l'autre peut les dissimuler; c'est en les balançant l'une par l'autre qu'on peut rencontrer la vérité. Au reste les différences qu'on y

apperçoit, ne roulent que sur le plus
1528. ou le moins de vivacité que le Roi a pu mettre dans ses interpellations au Héraut. Toutes deux s'accordent sur le fonds & il résulte également de l'une & de l'autre, que Bourgogne auroit remis au Roi le cartel de l'Empereur, si le Roi eût eu la patience de lui accorder une audience plus réguliére, & d'écouter les choses que ce Héraut étoit chargé de lui dire, sur quoi l'on ne peut trop s'étonner qu'une formalité si légere ait décidé d'une affaire si importante. Comment le Roi a-t-il pu ne pas sentir, qu'en renvoyant ainsi sans audience un Héraut qui lui portoit la sûreté du champ, il fournissoit à son rival le plus beau prétexte de décrier sa valeur, & de réjetter sur lui le refus du combat? On ne peut pas dire qu'il craignît d'essuyer devant une Assemblée si solemnelle les reproches d'infidélité que ce Héraut pourroit lui faire de la part de son Maître. 1°. Ces reproches n'eussent fait aucune impression sur cette Af-

ſemblée, qui les avoit déja jugé injuſtes, en déclarant nul le Traité de Madrid. 2°. Le Roi permettoit au Héraut de dire tout ce qu'il voudroit, quand il lui auroit remis le cartel. 1528.

La ſeule raiſon dont le Roi coloroit ſon exceſſive vivacité, eſt qu'il falloit mettre fin aux écritures, aux diſcours, & terminer l'affaire par des actions. Mais le vrai moyen de faire ceſſer la diſpute, n'étoit pas de rejetter les écritures de l'Empereur, ni d'impoſer ſilence à ſon Héraut, c'étoit de ne point répondre, de recevoir l'aſſurance du champ & de venir au lieu du combat.

D'un autre côté, s'il étoit vrai que l'Empereur déſirât ſi ſincérement le combat, il ſemble que ſon Héraut ne riſquoit rien de laiſſer au Roi le cartel ſeulement, & de proteſter que ſur tout le reſte on n'avoit voulu ni l'entendre ni recevoir ſes papiers; mais le Héraut eût répondu à cette objection, que dans une affaire où il s'agiſſoit de l'honneur & de la vie d'un Empereur & d'un Roi, il ne lui

étoit pas permis d'interpréter les ordres de son Maître, qu'il falloit qu'il
1528. les executât strictement & avec la plus scrupuleuse exactitude.

Ceux qui aiment à se persuader que l'Empereur, content de s'être donné dans l'Europe la gloire d'avoir défié François I, n'avoit voulu que proposer le combat & l'éviter, remarquent avec plaisir qu'il débuta très-mal dans cette affaire. Ce fut à l'Ambassadeur de François I, & à un Ambassadeur homme de Robe, qu'il fit les premieres propositions du duel; il devoit sentir que ce Ministre de paix pourroit se faire un devoir d'être discret sur un article si délicat; il falloit qu'il chargeât son propre Ambassadeur de faire le défi directement à François I. Mais l'irrégularité de cette premiere démarche n'est-elle pas réparée par toutes les suivantes? L'Empereur avertit le Roi de se faire rendre compte par son Ambassadeur de ce qu'il lui a dit; il donne par écrit le discours qu'il lui a tenu, il reçoit le cartel du Roi, il

y répond ; on lui demande l'aſſurance du champ, il la donne & dans un lieu non ſuſpect. Que pouvoit-il faire de plus ? 1528.

Ceux qui cherchent dans le caractère des deux Souverains la déciſion de cette queſtion, alléguent en faveur de François I. les preuves éclatantes qu'il avoit données de ſon courage, ſon goût pour les armes, ſon ardeur pour la gloire. L'hiſtoire, diſent-ils, taxera plutôt de témérité que de timidité le Vainqueur de Marignan & le Priſonnier de Pavie. Cela eſt inconteſtable. Mais auſſi dépouillons-nous (l'hiſtoire l'exige) des préjugés nationaux, & que pour la premiere fois peut-être, une vie de François I, ne ſoit point un *Factum* contre Charles-Quint. Tant d'avantages que cet Empereur remporta en perſonne ſur les Infideles, ſur les Gantois, ſur les Princes Allemans de la Ligue de Smalcalde, l'expédition de Tunis, la bataille de Mulberg, tant d'autres exploits ne prouvent-ils pas que Charles-quint étoit

par sa valeur personnelle un digne
1528. concurrent de François I ? On peut
pourtant remarquer que dans le temps de ce défi, Charles-Quint n'avoit point encore fait ses preuves de valeur, & que François I. avoit fait les siennes.

Tout ce qu'on peut dire de plus juste en faveur de ce dernier, c'est que, s'il faut nécessairement conclure que l'un des deux rivaux a voulu en imposer à l'Europe par des défis fastueux, & proposer un combat qu'il n'avoit pas dessein de livrer, la franchise connue de François I, écarte de lui ce soupçon & le fait retomber sur son adroit Adversaire, dont les artifices continuels dans le cours de cette histoire, paroîtront déposer sans cesse contre lui. Mais le fonds de la question reste toujours indécis. C'est un de ces problèmes que l'histoire aime à offrir quelquefois à la sagacité du Lecteur. La partialité les résout aisément, l'équité les discute & n'ose rien prononcer.

Les Auteurs qui disent que Henri VIII,

VIII, envoya aussi un cartel à Charles-Quint, confondent les cartels avec les déclarations de guerre. On ne produit aucun cartel de Henri VIII. Ce Prince n'avoit avec l'Empereur que quelques légeres discussions d'intérêt & nulle affaire d'honneur. 1528.

Au reste l'histoire fournit quelques exemples de défis entre Souverains, elle n'en fournit aucun de duel réellement exécuté entr'eux.

Antoine défia Auguste, qui lui répondit, que s'il étoit las de vivre, il avoit mille moyens de mourir; mais que jamais Auguste ne tremperoit ses mains dans le sang d'un Citoyen.

Antigonus avoit fait la premiere partie de cette réponse à un défi de Pyrrhus.

L'Empereur Héraclius & Chosroës, Roi de Perse, convinrent de terminer leurs guerres par un combat singulier. Chosroës mit en sa place un de ses Officiers revêtu de ses armes. L'Empereur pousse

1528. son cheval au faux Chosroës ; en lui criant : *lâche vous êtes suivi malgré nos conventions.* Le faux Chosroës tourne la tête pour voir s'il est vrai qu'on le suive, dans ce moment Héraclius lui porte le coup mortel ; il n'y a rien là de brave de la part d'aucun des deux Souverains.

Louis le Gros défia Henri I, Roi d'Angleterre à un combat singulier en présence des deux armées, qui applaudirent au défi ; elles n'étoient séparées que par la riviere d'Epte, sur laquelle il y avoit un pont qui tomboit en ruine. Quelques Plaisans criérent : il *faut que les deux Rois se battent sur le pont qui tremble.* Henri I se moqua du défi & livra bataille.

Pierre Roi d'Arragon propose à Charles d'Anjou, son compétiteur au Royaume de Sicile, un combat ou de corps à corps, ou de cent contre cent ; Charles l'accepte, & le Roi d'Angleterre, Edouard I leur parent, leur assure le champ à Bordeaux. Charles se présente au jour marqué, & reste sous les armes de-

puis le lever du soleil jusqu'au coucher. La nuit Pierre arrive en poste; 1528.
court chez le Sénéchal de Bordeaux, prend acte de sa venue, proteste contre Charles & contre le Roi de France, qui lui ont, dit-il, dressé des embuches sur son chemin, & il s'enfuit.

Edouard III, défia Philippe de Valois, qui lui répondit selon les uns, qu'un Suzerain ne recevoit point de défi de son Vassal; selon les autres qu'il accepteroit le défi si Edouard vouloit mettre dans la balance l'Angleterre contre la France; la vérité est que la réponse de Philippe ne dit rien de tout cela; mais seulement qu'il espere chasser Edouard du Royaume.

On dit encore que le même Edouard & le Roi Jean se défierent, mais on n'a point leurs cartels.

En 1611, Charles IX, Roi de Suéde envoya un cartel injurieux à Christiern IV, Roi de Dannemark, qui lui répondit: » tes injures sont

» des mensonges, & ton cartel une
1528. » folie. Prens de l'ellébore.

Il y a au contraire un exemple d'un Roi qui voulut sincérement se battre contre deux particuliers. C'est Pierre III. Roi de Cypre, de la maison de Lusignan ; ses Adversaires étoient les Seigneurs de Rochefort & de Sbarses, Sujets du Pape. Ils avoient fait au Roi de Cypre un reproche indirect ; le Roi leur avoit donné un démenti ; l'un d'eux s'étoit écrié : *Ah ! si nous avions affaire à un simple Gentilhomme !* .... *Eh bien c'est à un simple Gentilhomme que vous avez affaire, je me dépouille de la Royauté pour châtier votre insolence.* Il reçut leur défi ; mais ils lui donnerent rendez-vous pour le combat devant le Pape, & le Pape excommunioit les duellistes. Pierre III. se rendit au lieu indiqué, Rochefort n'osa paroître, Sbarses ne parut que pour tomber aux pieds de Pierre III, qui lui dit : *Le Gentilhomme alloit vous combattre, le Roi vous pardonne.*

De tous ces cartels le plus celebre est celui de François I & de Charles-Quint, c'est que le caractère des deux Assaillans & leur haine réciproque sembloient tellement assurer l'exécution du combat, que la cause qui le fit manquer, est encore aujourd'hui un problême. 1528.



# DISSERTATIONS SUR DIVERS POINTS DE L'HISTOIRE DE FRANÇOIS I.

## Dissertation relative au Liv. II. Chap. 6. Pag. 22, 25.

*Procès entre la Duchesse d'Angoulême & le Connétable de Bourbon.*

On sait que Robert de France, Comte de Clermont, sixiéme fils de S. Louis, épousa Béatrix de Bourgogne, héritiere de la Maison de Bourbon, & qu'il fut la tige de la branche Royale de Bourbon.

L'esprit de la loi Salique se répandoit presque par tout en France. On prétend que dans l'ancienne maison de Bourbon-L'Archambaud, dont Béatrix avoit porté les biens

dans celle de France, la succession étoit toujours réglée par cette loi, & que tant qu'il restoit des mâles, quelque éloignés qu'ils fussent, ils succédoient toujours aux terres, à l'exclusion des filles. Agnès de Bourbon, mere de Béatrix, n'avoit hérité du Bourbonnois, que parce qu'elle étoit restée seule de sa famille. La même loi fut censée subsister plus que jamais dans la nouvelle Maison de Bourbon, issue de Robert de Clermont.

Pasquier, Recherch. de la France, l. 6. ch. 11.

Cette loi fut souvent confirmée par des actes exprès.

En mille quatre cent, Louis II, Duc de Bourbon, mariant le Duc Jean son fils avec Marie de Berry, fille de Jean Duc de Berry & d'Auvergne, frere du Roi Charles V. donne son Duché de Bourbon & ses Comtés de Clermont & de Forez à son fils, & aux enfans mâles & descendans des mâles, tant que la ligne masculine subsisteroit. Au défaut de mâles, il stipule la réunion de ces Provinces à la Couronne. Le

Duc de Berry, du consentement du Roi, fit les mêmes dispositions à l'égard du Duché d'Auvergne & du Comté de Montpensier.

Par ce mariage, les biens du Duc de Berry passerent dans la Maison de Bourbon, soumis, relativement à l'ordre de la succession, aux mêmes loix & aux mêmes clauses que les propres anciens de la Maison de Bourbon.

Le Duc de Bourbon Jean eut deux fils, (1) 1°. Charles, Duc de Bourbon & d'Auvergne, Comte de Clermont & de Forez. 2°. Louis, Comte de Montpensier.

Charles eut plusieurs enfans, mais nous n'en avons que deux à considérer ici.

1°. Pierre, Seigneur de Beaujeu & Duc de Bourbon, mari de la fameuse Duchesse de Bourbon-Beaujeu, Anne de France, fille de Louis

(1) Nous ne faisons mention que de ceux dont on a besoin pour l'intelligence de cette affaire Nous écartons, comme inutiles ici, les enfans morts sans postérité.

XI. dont il n'eut qu'une fille, nommée Susanne.

2°. Marguerite, qui épousa Philippe, Comte de Bresse, depuis Duc de Savoye, & qui eut pour fille Louise de Savoye, Duchesse d'Angoulême.

Louis, Comte de Montpensier, eut pour son fils Gilbert, qui mourut dans les guerres de Naples, (1) & qui eut pour fils Charles de Bourbon, depuis Connétable de France.

D'après la loi Salique & les Actes de famille à la mort de Pierre de Bourbon-Beaujeu, Susanne, sa fille, ne devoit point hériter de lui; tous les biens de la branche aînée de Bourbon devoient passer à la branche de Montpensier, dont Charles, Duc de Bourbon, étoit chef.

Cependant il paroissoit dur que Susanne fût privée de la succession de son pere. Pour prévenir ce combat de la nature & de la loi, Louis

(1) Voir l'Introduction, Ch. 2. Art. Naples. Tom. 1. pag. 86 & 87.

XII, proposa de marier la Princesse Susanne avec Charles Duc de Bourbon. Le mariage se fit : dans le contrat on eut soin de confondre tous les droits. Le Duc & la Princesse se firent une donation mutuelle de tous leurs biens, donation confirmée depuis par le testament de Susanne, & par celui de la Duchesse de Bourbon-Beaujeu, sa mere.

La Duchesse d'Angoulême étoit la plus proche parente & l'héritiere légitime de la Duchesse Susanne, si l'ordre des successions n'eût pas été réglé dans la Maison de Bourbon, en faveur de la masculinité ; elle descendoit comme la Duchesse Susanne, de Charles, l'aîné des fils de Jean, Duc de Bourbon ; le Connétable ne descendoit que de Louis Comte de Montpensier, fils puîné du même Duc Jean.

La Duchesse d'Angoulême avoit donc à faire valoir les mêmes raisons qu'on eût dites en faveur de Susanne, elle vouloit aussi terminer le différend de la même maniere, c'est-

à dire, en épousant le Connétable. Les refus du Connétable ayant détruit cette voye d'accommodement, la Duchesse entama, par les conseils & avec les secours du Chancelier Duprat, ce trop fameux procès. Elle ne pouvoit gueres réclamer que les droits généraux de la nature annullés par les dispositions précises des pactes de famille, & par un usage constant.

Mais comme la Duchesse vouloit plutôt humilier & ruiner Bourbon, que recueillir la succession de Susanne, le Chancelier Duprat lui persuada de faire intervenir le Roi, parce que, par l'examen qu'il avoit fait des actes de famille, il trouvoit plus de facilité à établir le droit de réversion à la Couronne, qu'à faire valoir les droits du sang, au préjudice de la masculinité; & d'ailleurs, parce que c'étoit une maxime constante, *que le Roi ne plaide jamais dessaisi.*

Pasquier, Recherch. de la France, l. 6. ch. 11.

Parmi les actes que Duprat s'étudioit à interpréter en faveur de

la cause à laquelle il s'étoit vendu, il y en avoit un sur lequel il paroissoit fonder de grandes espérances, c'étoit le contrat de mariage de Pierre de Bourbon-Beaujeu avec la Princesse Anne de France. Louis XI. en mariant sa fille avec Pierre de Bourbon-Beaujeu, avoit voulu tirer parti de ce mariage, cela n'étoit pas aisé, car l'ordre de la succession, dans la Maison de Bourbon, étant réglé par les actes antérieurs, il paroissoit impossible de l'intervertir. Le Roi vouloit s'assurer la succession de Pierre, en cas qu'il n'eût point d'enfans mâles, mais les collatéraux mâles de Pierre étoient appellés par le contrat de mariage du Duc Jean avec Marie de Berry; toute la descendance masculine du Duc Jean étant appellée à sa succession, la branche de Montpensier, descendue de ce Duc Jean, étoit comprise dans l'institution, & Pierre ne pouvoit nuire aux droits de cette branche. Cependant comme la force n'a besoin que du plus léger pré-

texte, Louis XI, pour se ménager ce prétexte, voulut que Pierre de Bourbon-Beaujeu, en devenant son gendre, exprimât dans le contrat de mariage, qu'il consentoit, *en tant qu'il le touchoit, ou le pouvoit toucher*; (ce furent les termes du contrat;) que tous les Duchés, Comtés & Vicomtés de la Maison de Bourbon, s'il mouroit sans enfans mâles, retournassent à la Couronne; ce fut sur ces mots, *en tant qu'il le touchoit ou le pouvoit toucher*, qu'on disputa beaucoup. Le sens en étoit pourtant assez clair.

Pierre de Bourbon-Beaujeu sentoit qu'il ne pouvoit nuire aux droits de la branche de Montpensier. Louis XI devoit le sentir comme lui; mais enfin Louis XI exige de lui une clause qui exclue la branche de Montpensier, sans la nommer; Beaujeu y consent *en tant qu'il le touchoit ou le pouvoit toucher*, c'est-à-dire, autant qu'il étoit en lui. C'étoit à Louis XI, à faire valoir cette clause comme il pour-

roit, contre la branche de Montpensier.

C'étoit donc le plan d'injustice tracé par Louis XI. que la Duchesse d'Angoulême & le Chancelier Duprat suivoient alors.

Mais on remontoit plus haut, & en répandant de l'équivoque sur des termes très-clairs du contrat de 1400. on excluoit encore la branche de Montpensier. Ce contrat, au défaut de la descendance masculine directe de Jean, Duc de Bourbon, appelloit les Rois de France à sa succession ; c'étoit de ce mot *directe* qu'on abusoit ; on prétendoit que les aînés seuls étoient appellés. La branche de Montpensier, disoit-on, est dans la ligne collatérale. L'équivoque semble un peu grossière. La branche de Montpensier n'étoit collatérale qu'à l'égard de la branche aînée de Bourbon ; elle étoit bien directe à l'égard de Jean, Duc de Bourbon, de qui elle descendoit, & si on n'avoit entendu appeller à la succession de ce Duc, que les

aînés de ses enfans à perpétuité, en excluant tous les cadets qui pourroient après-coup devenir aînés, (clause inouie) Pierre de Beaujeu n'auroit jamais eû de droit à la succession de Bourbon, puisqu'il avoit eû un frere aîné.

Au reste, comme la reversion stipulée par le mariage de Pierre de Bourbon - Beaujeu avec Anne de France, ne regardoit que les Duchés, Comtés & Vicomtés : les autres terres moins considérables devoient, dans le systême du Chancelier Duprat, appartenir à la Duchesse d'Angoulême, comme hériticre du sang. Par-là il prétendoit satisfaire à la nature, tandis que la réunion des grands-fiefs satisferoit à la loi. Bourbon seul étoit dépouillé de tout.

*Fin du Troisiéme Volume.*



